



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 11 juillet 2023 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T ANCIAUX Christèle	
2 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
3 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	
4 AIX-LES-BAINS	T CAMUS Gilles	Pouvoir de Marina FERRARI
5 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
6 AIX-LES-BAINS	T FRAYSSE Claudie	
7 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
8 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
9 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	
10 AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	
11 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Pouvoir de Lucie DAL PALU
12 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	
13 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
14 AIX-LES-BAINS	T VAIRYO Nicolas	
15 BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
16 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	Pouvoir de Marthe MASSONNAT
17 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	
18 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
19 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
20 ENTRELACS	T COCHET Claire	
21 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
22 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
23 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
24 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
25 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
26 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
27 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
28 LA BIOLLE	T DA SILVA LOPES Philippe	
29 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
30 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
31 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
32 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
33 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
34 MERY	T FONTAINE Nathalie	
35 MERY	T ROULET Stéphane	
36 MOTZ	T CLERC Daniel	
37 MOUXY	T FILIPPI Laurent	
38 MOUXY	T RAVANNE Catherine	
39 ONTEX	T CARRIER Christiane	
40 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVALLE Bruno	
41 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
42 SAINT OURS	T ALLARD Louis	
43 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
44 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
45 VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
46 VOGLANS	T BERNON Martine	
47 VOGLANS	T MERCIER Yves	

22 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	POTIN Esther
AIX-LES-BAINS	POILLEUX Nicolas

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 4 juillet 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 20 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 47 présents et 7 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 6 Année : 2023

Exécutoire le : **19 JUIL. 2023**

Publiée le : **19 JUIL. 2023**

Visée le : **18 JUIL. 2023**

ADMINISTRATION GENERALE

Présentation des rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité des services publics

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions du code général des collectivités territoriales, plus particulièrement des articles L. 2224-5, L. 2224-17-1 et L. 2224-1, chaque collectivité et EPCI doit présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement et du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Monsieur le Président présente les rapports annuels sur le prix et la qualité des services Assainissement, Eau potable, et Valorisation des déchets, mais également les rapports annuels du service des Ports, d'Aqualac, ainsi que celui de la DSP Transports urbains.

Ces rapports ont été présentés et approuvés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 19 juin 2023. Ils sont annexés à la présente délibération.

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire de bien vouloir prendre acte de la présentation des rapports annuels d'activité 2022 sur le prix et la qualité des services publics précités.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- PREND ACTE de la présentation des rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité des services publics suivants : Assainissement, Eau potable, Valorisation des déchets, Ports, DSP Transports urbains, Aqualac.

Aix-les-Bains, le 11 juillet 2023

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 47
- Présents et représentés : 54
- Votants : 54
- Pour : 54
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aqualac – Grand Lac

AQUALAC est un établissement de sports-loisirs aquatique associant 4 bassins couverts (25 m, bassin d'apprentissage, bassin d'activités et pataugeoire), un bassin olympique nordique de 50 m découvert toute l'année, et des équipements ludiques extérieurs (plage, pataugeoire, toboggans, trampolines, aires de jeux, Splashpad, Aquapark, terrains de volley...) ouverts de Mai à fin septembre.

La vocation première d'Aqualac étant l'apprentissage de la natation pour tous les publics, les maîtres-nageurs dispensent tout au long de l'année des leçons collectives pour les jeunes (6 ans et plus), et les adultes.

Chiffres

	2018	2019	2020	2021
Nombre d'entrées	363607	358 070	155 817	248583
<i>Dont Public</i>	294 064	288 402	141 542	203 440
<i>Scolaires</i>	39 299	39 087	3265	22 264
<i>Clubs sportifs Grand Lac (location lignes)</i>	20 886	20 712	8756	22 879
<i>Activités</i>	9 358	9 869	2254	5296
Recettes (hors clubs en location ligne)	1.30 M€	1.28M€	589 644€	733 358€
Recette (clubs + location ligne)	133 096€	132 854€	92 680	178 654
Recettes totales	1.51 M€	1.49 M€	682 324€	912 012€
Budget de fonctionnement	2.49 M€	2.48 M€	2.08M€	2.57 M€
Recettes totales/Budget	60%	60%	32%	35%

Moyens

Aqualac est ouvert toute l'année, 7 jours sur 7, à l'exception de courtes périodes de fermeture technique (vidange et nettoyage réglementaire des bassins 1 fois par an). Le bassin de 50 mètres est vidangé en Septembre et les bassins intérieurs pendant les fêtes de Noël.

L'amplitude d'ouverture hebdomadaire, pour le grand public, est de 63 heures, hiver comme été.

Les effectifs d'Aqualac, composés pour moitié de maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS), s'établissent en 2021 à 33 agents permanents (15 MNS dont 2 apprentis, 6 agents techniques, 6 agents de vestiaires, 6 agents d'accueil). En été, le centre double ses effectifs avec les saisonniers.

Le budget de fonctionnement d'Aqualac a été en 2021 de 2,57 M€.

Le budget d'investissement s'est élevé à 1.99M€, dont 1.5M€ pour les aménagements réalisés sur la plage afin de se mettre en conformité avec la loi littorale et le respect de la servitude de marchepied. Ce projet a été subventionné à hauteur de 1M€.

Les autres investissements concernent l'agrandissement de l'Aquapark, le changement des luminaires d'Aqualac (passage en LED) et une solution de pilotage intelligent de la gestion de la consommation d'eau (ONSEN). Ces différents projets, largement subventionnés, ont vocation à augmenter les recettes ou réduire les charges de fonctionnement.

La pompe à chaleur (PAC) qui permet de chauffer les bassins a mieux fonctionné en 2021 et nous arrivons à optimiser son rendement depuis quelques mois.

:

DEPENSES	2021	% du réalisé par rapport au budget voté	Observations
FONCTIONNEMENT (011)	891 707€	94.69%	Dont 503 000€ de fluides
RH (012)	1.68 M€	92%	
INVESTISSEMENT	1.99M€	92.78%	

RECETTES	2021	OBSERVATIONS
FONCTIONNEMENT	912 012€	
SUBVENTIONS	1.45 M€	1M€ pour le projet de réaménagement de la plage,
INVESTISSEMENTS		350 000€ ONSÉN, 100 000€ LED).

Activité

La fréquentation d'AQUALAC en 2021 (248 583 entrées) est en nette augmentation par rapport à l'année 2020 mais reste loin des fréquentations d'avant COVID.

Le contexte sanitaire a une nouvelle fois impacté le fonctionnement d'Aqualac avec des fermetures des espaces intérieurs, des annulations de créneaux scolaires, l'instauration du PASS sanitaire...

Les conditions météo également très défavorables en période estivale avec 34 jours de pluie, ont conduit également à une baisse de la fréquentation et donc des recettes.

En sortie de COVID, à partir du mois de Septembre 2021, les activités AQUASPORTS se sont considérablement développées, les cours attirant de plus en plus de monde. Le rôle des MNS est primordial dans la satisfaction du public. L'offre d'activités et les créneaux proposés ont évolué afin de mieux répondre aux attentes des usagers.

Dans le cadre du projet d'établissement, et en raison de l'allègement des contraintes, quelques soirées événementielles ont pu être organisées, notamment une soirée sur le thème d'Halloween et une matinée de Noël. Ces événements sont très appréciés du public.

4 clubs sportifs du territoire de GRAND LAC ont été accueillis tout au long de l'année, les coûts associés leur étant répercutés : le Club de Natation d'Aix-Savoie (natation-waterpolo-natation synchronisée), le club de triathlon, le club de plongée et le club handisport de la ville d'Aix-les-Bains. Le club de plongée du Bourget du Lac a également été accueilli, dans les mêmes conditions financières. De nombreux clubs extérieurs ont pu bénéficier de créneaux dans le bassin extérieur et notamment les clubs du SOC de Chambéry, les Dauphins d'Annecy, Seynod Natation...

Les relations avec le Club de Natation d'Aix en Savoie sont très compliquées et perturbent le fonctionnement et la gestion du centre.

Les établissements scolaires, accueillis gratuitement pour ceux du territoire de Grand Lac, représentent une fréquentation de 22 264 élèves en 2021 (39 087 en 2019) (en raison des annulations dues au COVID)

Enfin, aucun accident grave n'est à déplorer en 2021.

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Rapport annuel 2022



Valorisation des Déchets

Grand Lac – Communauté d'agglomération

1500 boulevard Lepic

CS 20606

73100 AIX-LES-BAINS

www.grand-lac.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
UN TERRITOIRE AUTOUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....	4
SENSIBILISATION DES PUBLICS.....	8
GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS.....	9
PACK ECO-MANIFS.....	11
AUTRES ACTIONS.....	13
LE DEVELOPPEMENT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES	14
LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, RECYCLABLES ET DU VERRE	15
LES COLLECTES ADDITIONNELLES	17
LE SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODECHETS	19
5 DECHETTERIES ET 1 RECYCLERIE (CHANTIERS VALORISTES).....	22
PERFORMANCES 2022	25
LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT	28
ADMINISTRATIF ET RELATION USAGER.....	31

INTRODUCTION

LE TERRITOIRE

	Grand Lac
Département	Savoie
Nom du Président	Renaud BERETTI
Adresse postale	1500 boulevard Lepic CS 2606 73106 AIX-LES-BAINS
Population (INSEE)	78 417 habitants
Superficie	299,9 km ²
Nombre de communes	28 communes



LE SERVICE DECHETS

Le service de Valorisation des déchets est historiquement une des premières compétences de Grand Lac.

Ses fonctions principales sont la collecte des déchets ménagers et assimilés (des professionnels), recyclables et résiduels, la gestion des déchetteries, la prévention et la sensibilisation.

La compétence traitement des déchets a été confiée au syndicat mixte Savoie Déchets depuis le 1^{er} janvier 2010 et intègre l'incinération des ordures ménagères, le tri des déchets issus de la collecte sélective et le compostage des déchets alimentaires.

UN TERRITOIRE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- REFERENTIEL ECONOMIE CIRCULAIRE



L'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont lancé une action collective sur la période 2020 à 2022 pour accompagner 20 collectivités dans la mise en œuvre du référentiel Economie circulaire, base du dispositif national de labellisation des dynamiques territoriales d'Economie circulaire. **Grand Lac a candidaté et a été retenu** pour être accompagné par le CIRIDD (Centre International Ressources et Innovation pour Développement Durable) ; cet accompagnement est entièrement financé par l'ADEME et la Région.

Cet accompagnement, débuté en décembre 2020, s'est clôturé en 2022 par l'obtention de la 1^{ère} étoile du label Territoire Engagé Transition Ecologique sur l'axe économie circulaire.

Le référentiel économie circulaire est un des deux axes du programme Territoire Engagé Transition Écologique et qui permet aux collectivités d'accéder à une méthode transversale et adaptée à leurs territoires et d'évaluer la politique d'économie circulaire de sa collectivité.

Le référentiel économie circulaire est un outil conçu autour de 5 axes, pour passer de la dimension politique à la dimension technique, puis aux moyens et pour suivre votre plan d'actions économie circulaire dans le temps.

5 axes :

- 1 axe politique (axe 1),
- 2 axes techniques (axes 2 et 3),
- 2 axes sur les moyens et la mobilisation (axes 4 et 5).

- DYNAMIQUE TERRITORIALE

Cette dynamique territoriale s'est constituée en 2015 autour du projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie autour de 4 territoires en regroupant 4 collectivités – Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac et Rumilly Terre de Savoie.

Cette dynamique s'est perpétrée au-delà de l'action collective qui a pris fin en 2018 ; les services « valorisation des déchets » et depuis 2020, les services économiques se réunissent afin de proposer des actions et soutenir les projets en faveur de l'économie circulaire sur le territoire.

La deuxième édition du salon Solucir, la création de l'association SOLUCIR, le référentiel économie circulaire, la redevance incitative, le lien entre TEPOS et économie circulaire, ont été les axes d'échanges majeurs de l'année 2022.

• SOLUCIR

L'association Solucir a vu le jour en octobre 2020 afin de créer un réseau d'acteurs économiques de l'économie circulaire, et accélérer la Transition vers l'Économie de Demain.

Solucir est issu de la dynamique Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet porté par 4 territoires : Grand Lac, Grand Chambéry, Grand Annecy et Rumilly Terre de Savoie.

C'est un collectif de plusieurs centaines d'acteurs, qui (re)crée le lien entre les entreprises, les collectivités, la recherche, les élus... pour trouver ensemble des réponses aux besoins du territoire.

Solucir organise de nombreux événements tout au long de l'année, dont l'événement phare est le salon : la 2^e édition, reportée à 2 reprises du fait des restrictions sanitaires, a eu lieu les 17 et 18 mai 2022 sur Grand Annecy.

Le Salon en quelques chiffres...

1 700 inscrits

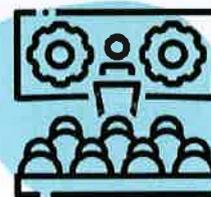
1 200 participants

- + **140%** d'augmentation versus édition 1
- **85%** dans notre cible et du territoire
- Tous secteurs d'activités représentés
- Objectif 2 000 participants non atteint



5 conférences

- Outdoor, Industrie, BTP, Agroalimentaire & Tourisme
- **25** intervenants
- Entre **75 & 100** participants par conférence



90 structures exposantes

- **72%** de Savoie / Haute-Savoie
- Sur toutes les thématiques de l'économie circulaire
- **87%** repartent avec des contacts qualifiés



17 ateliers

- Entre **30 & 50** participants par atelier



Déchets

- **80g** de déchets générés par participant, dont **20g** non valorisables
- **7 fois moins** qu'un événement "classique"



Et aussi...

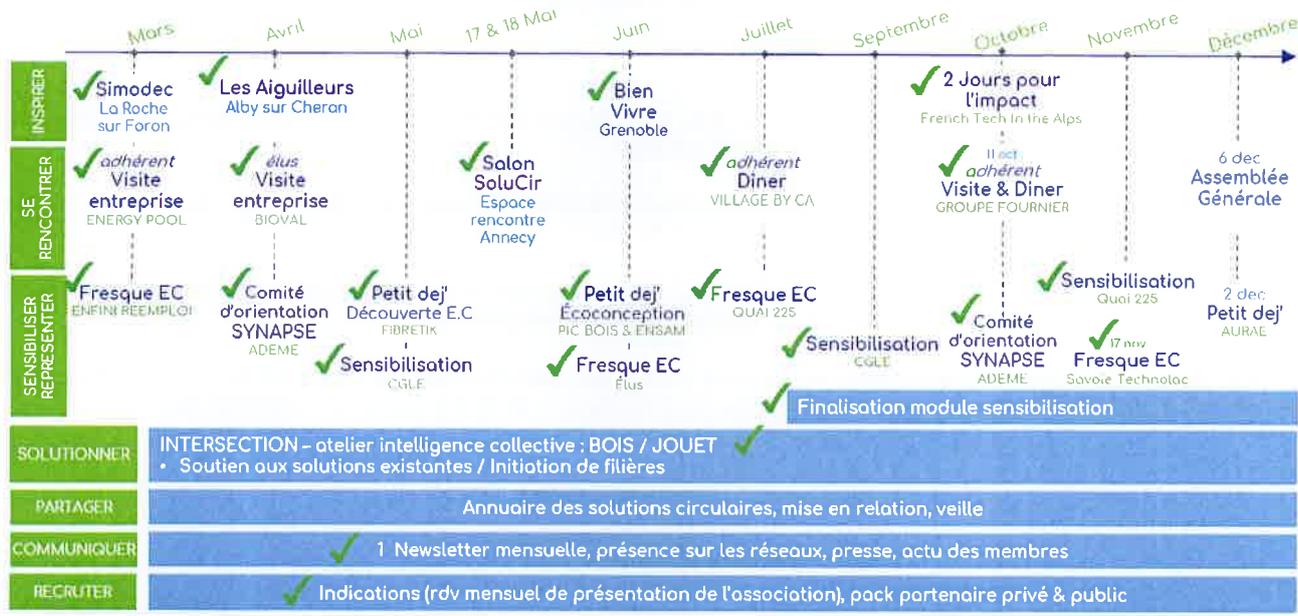
- **50** élus
- Plus de **40** offres d'emplois
- Une **centaine de publications** LinkedIn pendant Salon
- **12 relais** dans la presse



Plan de vol pour 2022



Objectif 2022 : agir pour l'économie circulaire (E.C) en maximisant les rencontres et le travail des filières



• Matériauthèque

ENFIN!

RÉEMPLOI



Le secteur du bâtiment et travaux publics est un important consommateur de ressources et d'énergie. Il est également générateur de très lourdes quantités de déchets – 81% des déchets produits en France et 75% dans la région AuRA (chiffres 2018) - qui présentent un fort potentiel de valorisation, aujourd'hui encore à développer.

Les nouvelles exigences réglementaires de la loi AGECE, de la RE2020 et de la mise en place de la nouvelle REP (Responsabilité Élargie du Producteur) PMCB (Produits et Matériaux de la construction et du Bâtiment) sont applicables au 1^{er} janvier 2023.

Contrairement aux filières de recyclage, il n'y a pas actuellement de filières de réemploi/réutilisation en Savoie. Les enjeux environnementaux et sociaux sont fortement liés et demandent de retisser des liens pour augmenter la résilience de toute la société face à la nécessaire transition écologique. Historiquement, la Savoie a été pionnière il y a plus de 30 ans avec la création de structures associant ces objectifs, environnementaux et sociaux : Trivalor, Trialp, Tarentri, Valespace, Trivallées, Les Chantiers Valoristes.

Après 2,5 ans de préparation puis de réalisation du projet de réemploi des matériaux du bâtiment sous portage administratif de l'association Les Chantiers Valoristes, la création d'une structure Adhoc est venue à maturation et a donné naissance à l'association ENFIN ! REEMPLOI en 2022.

Les missions s'inscrivent dans 2 thématiques :

Environnemental

Développer et promouvoir des solutions pour le réemploi des matériaux BTP sur le territoire Savoie Mont-Blanc en vue de :

- Réduire les déchets
- Préserver des ressources

Social

Accompagner des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles dans la réalisation d'un projet professionnel et si possible vers une solution pérenne d'emploi

Le site physique (actuellement La Cassine) est un élément essentiel du projet. Il regroupe aujourd'hui :

- Une Matériauthèque, lieu de réception, stockage, reconditionnement et revente des matériaux du bâtiment, à destination des entreprises et des particuliers,
- Un Atelier Bois, destiné à reconditionner le bois en vue de leur réutilisation et à fabriquer, avec la matière récupérée, des objets simples tels que composteurs, jardinières, etc.,
- Un centre de coordination de la filière réemploi des matériaux.

Grand Lac, aux côtés de Grand Chambéry et de Cœur de Chartreuse accompagnent l'association.

En collaboration avec le service politique de la ville, un projet autour de la déconstruction de la barre de Marlioz et la mise en place d'une matériauthèque éphémère a été mené.



SENSIBILISATION DES PUBLICS

LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2022

- **Animations pédagogiques dans les écoles :**

Les quatre messagers du tri et de prévention réalisent des animations pédagogiques en milieu scolaire du CP au collège. Les objectifs majeurs de ces animations sont :

- Sensibiliser les jeunes très largement aux questions d'environnement, bons vecteurs de communication auprès des parents et acteurs d'aujourd'hui.
- Eduquer les citoyens de demain à une bonne gestion de leurs déchets et à une consommation durable.

Des programmes pédagogiques conformes aux programmes scolaires sont proposés sur différentes thématiques : tri et recyclage des emballages recyclables, compostage domestique, consommation responsable, gaspillage alimentaire, gestes de réduction des déchets au quotidien.

Ecoles primaires : Viviers du Lac, Bourdeau, les Papillons Blancs, Grésy-sur-Aix et Mouxy.

Collèges : Perret et Marlioz sur Aix-les-Bains et Le Revard à Grésy-sur-Aix.

Nombre d'élèves sensibilisés sur l'année scolaires 2021/2022 : 288 en écoles primaires et 419 au collège (classes de 6^{ème}) soit **un total de 707 élèves.**

181 enfants ont bénéficié des ateliers de la Cité du Gout.

Malheureusement, avec la crise COVID et les contraintes d'accueil du public ans les circuits de visite du centre de tri et de l'UVETD aucune visite n'a pu être organisée, excepté pour des petits groupes de l'IME de Marlioz et du CMJ d'Entrelacs.



- **Animations structures d'accueil enfance/jeunesse :**

Des animations pédagogiques ont également été réalisées dans des structures d'accueil périscolaire et de loisirs et ont touché 241 jeunes : Planet' jeune basé à Méry, le conseil municipal jeune de Grésy, la journée de l'olympisme à Aix-les-Bains et les enfants d'Amilac.

- **Communication de proximité :**

Une communication dite de proximité est réalisée régulièrement en lien avec les projets du service (développement conteneurs semi-enterrés, développement du tri de proximité, mise à disposition d'un broyeur dans une commune, etc.) ou suite à des retours qualité de la collecte, des évolutions apportées aux modalités de collecte ou encore sur les nouveaux points de collecte (nouvel immeuble ou lotissement).

Ce sont les messagers du tri et prévention qui réalisent cette communication au contact des usagers. Elle est réalisée soit en porte-à-porte, soit par affichage ou en diffusant des documents de communication tels que courrier, flyer, autres.

Une communication est aussi réalisée selon les besoins auprès des commerces, artisans et petites entreprises.

Des animations, stand d'information et formations au tri peuvent être organisées selon les besoins.

GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2022

- Promotion du broyage et de la gestion intégrée des végétaux :

Au vu de l'évolution conséquente des déchets végétaux en déchetteries ces dernières années et pour lutter contre le brûlage à l'aire libre, Grand Lac a engagé une démarche d'accompagnement et de promotion du broyage afin de sensibiliser les habitants à des pratiques alternatives de valorisation des déchets végétaux à domicile.

Mutualisation de broyeurs à branches dans les communes :



En 2021, 2 nouveaux broyeurs ont été achetés et sont venus compléter la flotte de 8 broyeurs à branches de marque **Bugnot BVN45** au total. Ces broyeurs ont vocation à traiter des volumes importants de branches issus de l'élagage d'arbres ou de la restauration de haies/arbustes.

- ❖ Rendement : 5m³/heure
- ❖ Diamètre maximal autorisé des branchages : **8 cm**

6 broyeurs étaient déployés dans les communes participantes, deux autres sont utilisés en broyeurs de secours. Au sein d'un groupement, le broyeur est mutualisé tous les 15 jours de mi-septembre à fin mai, selon un calendrier établi au préalable. Les broyeurs sont également utilisés par les services techniques des communes. En 2022, l'ensemble des conventions pour la mise à disposition des broyeurs entre les communes et Grand Lac a été renouvelé.

Les groupements de communes pour la saison de broyage 2021/2022 sont les suivants :

- Groupe NORD : Entrelacs - Saint-Ours - Le Montcel – Saint-Offenge
- Groupe CHAUTAGNE : Motz - Serrière-en-Chautagne – Ruffieux - Vions - Chanaz
- Groupe OUEST : Saint-Pierre-de-Curtille - Conjux - Chindrieux - Brison-Saint-Innocent
- Groupe EST : Trevignin - Pugny-Chatenod - Mouxy - Grésy-sur-Aix
- Groupe SUD EST : Aix-les-Bains - Drumettaz-Clarafond – Méry - Tresserve
- Groupe SUD : Viviers – Voglans - Le Bourget-du-Lac – Bourdeau

Saison	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Nombre de communes	5	9	13	15	22	24	25
Nombres d'emprunts	48	102	125	150	185	212	191
Nombre d'heures de broyage	152	532	445	588	680:00:00	805:38:00	746:42:00
Estimation en m3 du volume de branches broyées	760	2660	2225	2940	3395	4090	3645
Nombre de tonnes de végétaux évitées en déchetterie	38	133	111	147	170	205	182
Nombre total de bennes de déchets végétaux évitées en déchetterie	22	76	64	84	97	117	104
coût collecte + traitement des végétaux en déchetterie (€ TTC/tonne)						53	76
Estimation du coût évité en déchetterie	2014	7049	5896	7791	8997	10839	13851

L'entretien et la révision des broyeurs sont confiés à un prestataire via un marché public attribué en 2021.

Aide à la location de broyeur de végétaux pour les particuliers :

Une aide à la location de broyeur est apportée aux particuliers : 38 euros pour une demi-journée de location et 60 euros pour une journée entière ou un week-end. Chaque habitant de Grand Lac peut bénéficier de cette subvention une fois par an. Cette aide permet notamment de proposer un service aux habitants des communes non engagées

dans le dispositif de mutualisation d'un broyeur et de permettre l'utilisation d'un broyeur plus petit adapté à des petites quantités de végétaux et/ou de faibles diamètres de branches.

En 2022, 11 foyers ont bénéficié d'une aide à location d'un broyeur. Cela représente une somme de 594 € d'aide au total.

- **Gestion de proximité des biodéchets :**

Le compostage de proximité regroupe l'ensemble des actions engagées autour de la gestion chez l'habitant des biodéchets, qu'ils soient issus d'une activité professionnelle (uniquement les déchets de préparation en cuisine) ou de la vie du ménage.

L'enjeu du compostage est de détourner in-situ le maximum de matières fermentescibles des ordures ménagères et certains végétaux déposés en déchetterie (herbe, feuilles mortes, petits débris végétaux, fleurs fanées, fruits et légumes abîmés, ...).

Compostage individuel :

En 2022, **373 composteurs ont été mis à disposition des particuliers** soit un total de **7 359 composteurs depuis 2005**, date de mise en place du dispositif. Plus de **49 % des foyers du territoire en maison individuel compostent à l'aide d'un composteur mis à disposition par Grand Lac**.

Si l'on considère que la part fermentescible des ordures ménagères est bien compostée par les personnes ayant pris un composteur, le tonnage détourné annuellement est de 80 kg/foyer/an x 7359 composteurs = 589 tonnes.

D'autres usagers compostent également en tas, ou dans un bac de « fabrication maison » ou acheté en jardinerie.

Deux demi-journées de remise de composteurs ont été organisées dans chaque antenne Grand Lac de l'Albanais et de la Chautagne : une en juin et l'autre en octobre.

Par ailleurs, comme chaque année, les messagers du tri ont contacté les foyers détenteurs de composteurs Grand Lac pour faire le point sur leurs pratiques et suivre l'évolution de leur compost.

En 2022, ce sont les composteurs remis en 2020 qui ont été concernés. **331 foyers ont donc été contactés** par téléphone. **207 foyers ont bénéficié d'un diagnostic à domicile soit plus de 62 %**. Ces diagnostics sont toujours très bien accueillis par les habitants. Cet accompagnement s'avère utile car il permet souvent de réajuster des mauvaises pratiques qui pourraient à long terme démotiver les habitants dans le geste de tri des biodéchets.

Compostage partagé en pied d'immeubles :

Grand Lac propose également des composteurs pour l'habitat collectif. On parle alors d'aire de compostage partagé, composée de 3 bacs à compost (un bac d'apport des biodéchets, un bac de broyat de bois, un bac pour la maturation du compost).

En 2022, **6 nouvelles aires ont été installées** : 3 sur Aix-les-Bains, 1 à Bourdeau, 1 à Chindrieux et 1 à Grésy sur Aix. En 2022, nous comptabilisons **38 aires existantes** sur le territoire. Un suivi a été réalisé comme chaque année pour assurer la pérennité des aires et du geste de tri des biodéchets par les habitants.

Le logiciel « **LOGIPROX** » a été acheté pour améliorer le suivi des sites et animer le réseau des référents de sites.

Compostage autonome en établissement :

Ces aires de compostage, très semblables aux aires partagées en habitat collectif, sont mises à disposition des établissements publics (écoles, hôpital de jour, bâtiments de l'administration, ...) et professionnels (restaurants, crèches...) **pour leurs déchets de préparation de cuisine et restes non carnés**.

Deux composteurs ont été installés en 2022: pour les résidents d'un village vacances et une crèche municipale. Certaines aires ne sont plus en fonctionnement en 2022 faute de personnes impliquées dans la démarche.

A ce jour, il existe **32 aires de compostage autonome en établissement sur le territoire**. Un suivi est effectué annuellement pour en assurer la pérennité et le bon fonctionnement.

PACK ECO-MANIFS

LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2022

• Mise à disposition temporaire de conteneurs pour les évènements :

Ce dispositif est destiné aux manifestations sportives et culturelles organisées sur Aix-les-Bains et les communes environnantes. Le service Valorisation des Déchets de Grand Lac met à disposition des organisateurs des équipements de pré-collecte et/ou de collecte. Ces équipements viennent compléter ceux existants ou pallier à l'absence de conteneurs de collecte à proximité du lieu de la manifestation.

Les organisateurs sont accompagnés dans la mise en place du tri des déchets (générés par eux directement ou par le public), mais aussi dans la réduction de la production des déchets issus de leurs évènements.

Chiffres clés de l'année 2022 :

- 59 évènements ont bénéficié de ce dispositif en 2022 : 8 évènements ont fait l'objet d'une Redevance Spéciale concernant la collecte des ordures ménagères résiduelles.
- 64 % de ces évènements ont souhaité emprunter les porte-sacs « totems » pour inviter le public à trier ses déchets. D'autres ont souhaité emprunter les porte-sacs pliables TRINOMAD
- Le développement des CSE sur le territoire entraîne une diminution progressive de ce type de demandes d'une année à l'autre : le volume des CSE correspond aux besoins de nombreux évènements.



• Mise à disposition temporaire de porte-sacs TRINOMAD :

Ce dispositif (mis en service en 2019) est destiné aux manifestations sportives et culturelles à but non-lucratif, organisées sur le territoire de Grand Lac. Il est mis à disposition gratuitement pour les sites bénéficiant d'une collecte en conteneurs semi-enterrés. Ces équipements (porte-sacs double flux, légers et pliables) permettent aux emprunteurs d'organiser la pré-collecte et le tri des déchets. La réservation des TRINOMAD se fait auprès du service Valorisation des Déchets de Grand Lac. Leur retrait et leur restitution peuvent se faire à Grand Lac ou dans les antennes d'Entrelacs et de Ruffieux.



Chiffres clé de l'année 2022 :

- 47 mises à disposition au total, dont 5 à Entrelacs et 4 à Ruffieux : 218 porte-sacs utilisés.
- Cette augmentation du nombre de mises à disposition est liée au déploiement des CSE et à la fin de la crise sanitaire qui a favorisé l'organisation d'évènements publics.
- L'utilisation importante des TRINOMAD a mis en lumière la fragilité de certains éléments : une étude est en cours avec le concepteur NATUREN afin de renforcer les poignées de transport.

- **Mise à disposition de la vaisselle lavable :**

- 59 événements ont emprunté les verres lavables soit 35616 verres mis à disposition du public
- 17 événements ont emprunté les barquettes lavables soit 5250 barquettes mises à disposition
- 33 événements ont emprunté les pichets lavables soit 1715 pichets mis à disposition

47 % des emprunteurs ont fait l'objet d'une facturation par Grand Lac en raison de verres, barquettes, et pichets non restitués ou cassés. 2 événements n'ayant pas mis en place une consigne ou n'ayant pas communiqué sur la restitution des verres ont eu des pertes très importantes (> 40%) : verres gardés ou jetés dans des conteneurs par les participants.

- **Mise à disposition d'équipements de pré-collecte dans les salles polyvalentes :**

Il s'agit d'un dispositif dont la mise en œuvre a débuté en 2019. Il vise à doter les salles polyvalentes, collectées en CSE, en équipements de pré-collecte pour favoriser le tri par les utilisateurs : porte-sacs jaunes à pédale, corbeilles pour le tri des emballages en verre, et porte-sacs double flux.

A ces équipements, viennent s'ajouter des autocollants et affiches qui indiquent aux utilisateurs de ces salles polyvalentes les consignes de tri et les modalités de dépôt des déchets triés. La mise en œuvre de ce dispositif est basée sur le volontariat des communes potentiellement concernées : préalablement à la mise en place des équipements (fournis gracieusement par Grand Lac), un diagnostic est réalisé dans la salle afin de définir les besoins en matériel et supports de communication.

Chiffres clé de l'année 2022 :

- 3 salles polyvalentes équipées : Ontex, La Biolle, et Chindrieux.



- **Accompagnement des opérations de ramassage des déchets trouvés dans la nature :**

Grand Lac ne propose pas de mise à disposition temporaire de conteneurs pour ce type d'événement. En revanche, des mémo-tri spécifiques, des sacs jaunes, et des clés CSE sont proposés aux organisateurs pour que les petits déchets ramassés puissent être triés et collectés sur les points existants. Les éventuels déchets encombrants et/ou toxiques sont déposés par les organisateurs dans les déchetteries publiques.

- 7 demandes traitées en 2022 dont 1 événement annulé

AUTRES ACTIONS

LES FAITS MARQUANTS/CHIFFRES DE L'ANNEE 2022

• Promotion des couches lavables :

Grand Lac organise des réunions d'information auprès des parents dans le but de les inciter à l'utilisation des couches lavables. A l'issue d'une réunion d'information, les familles peuvent emprunter gratuitement et pendant trois semaines un kit afin d'essayer les couches lavables en conditions réelles.

En 2022, **9 familles ont participé à l'une des 3 réunions organisées** (2 au centre périnatal d'Aix-les-Bains et 1 en visioconférence).

10 emprunts de kits de couches lavables ont été effectués durant l'année 2022.

Fin 2022, un marché public de prestation de service a été conclu avec la Blanchisserie Aix'Eco qui fait appel à des travailleurs en situation de handicap. Le lavage des couches répond donc aux normes d'hygiène des blanchisseries industrielles.



• Opérations test de collecte et des sapins de Noël :

Trois communes ont organisé pour la première fois une collecte des sapins de Noël. Des points de collecte ont été installés temporairement après les fêtes de fin d'année pour récupérer les sapins usagés qui ont ensuite été broyés par les communes concernées à l'aide du broyeur habituellement prêté aux habitants. Pour 2 communes, le broyat a été mis à disposition des habitants pour une valorisation au jardin. La 3^{ème} commune a fourni le broyat à une chèvrerie locale.



Plusieurs objectifs :

- éviter les dépôts de sapins à côté des conteneurs après les fêtes,
- sensibiliser les habitants au tri et à la valorisation des déchets végétaux à domicile,
- communiquer sur le broyage des végétaux et l'utilité du broyat.

Broyez pour valoriser vos végétaux à domicile

Le broyat, une ressource utile pour pailler vos plantations

**Prêt gratuit
d'un broyeur
dans votre commune**
Réservation en mairie



Les avantages :

- arrosage
- mauvaises herbes
- trajets en déchetterie
- + protection des sols
- + abris pour les insectes utiles au jardin

**GRAND
LAC**
COMMUNE RURAL
D'ASSOCIATION

*Outil de
communication
créé pour
l'opération*

LE DEVELOPPEMENT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

• Les objectifs

La mise en place de conteneurs semi-enterrés sur l'ensemble du territoire se poursuit afin de répondre à différents objectifs :

- Améliorer les performances de tri en proposant aux usagers les trois flux de déchets sur chaque point de collecte : ordures ménagères, tri des recyclable, verre.
- Absorber les quantités de déchets liées à l'augmentation de la population
- Maitriser les coûts de collecte en optimisant les tournées
- Améliorer l'intégration paysagère des équipements de pré-collecte des déchets.



• Les réalisations

En 2022, 52 points ont été réalisés.

Les communes concernées : Saint Ours, Albens, La Biolle, Mouxy, Tresserve, Le Viviers du lac, Le Bourget du lac, Grézy-sur-Aix, Saint Pierre de Curtille, Voglans.

Les chantiers ont pu se dérouler tout au long de l'année.

Le rythme de déploiement des conteneurs semi-enterrés reste conforme à la prospective établie en 2017 et mise à jour en 2020.

• La communication

L'implantation des CSE s'accompagne systématiquement d'une communication adaptée : affiches posées sur les bacs supprimés, passage des messagers du tri et prévention, flyers en boîte aux lettres, bulletins municipaux.





- **Le déploiement**

Un programme de déploiement a été élaboré pour équiper l'ensemble du territoire d'ici 2024, en dehors de l'hypercentre d'Aix-les-Bains. Cela représente la création de 50 points de collecte en moyenne par an, pour un coût de 1,8 million d'euros chaque année.

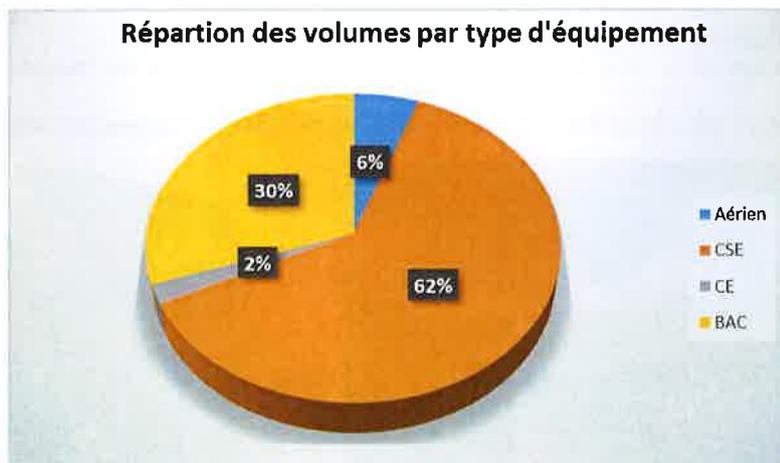
LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, DES RECYCLABLES ET DU VERRE

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- **Le matériel de pré-collecte**

Par rapport à l'année précédente, la réduction des bacs roulants se poursuit au profit de la mise en place de points d'apport volontaire qui représentent 70 % des volumes de contenants.

ETAT PARC 2022				
Nombre	Aérien	Conteneurs semi enterrés	Conteneurs enterrés	bacs roulants
Ordures ménagère	21	977	23	4960
Collecte sélective	75	706	25	2840
Verre	103	426	15	0
TOTAL	199	2109	63	7800



Tous contenants confondus, les ordures ménagères résiduelles restent le flux majoritaire et représentent la moitié des volumes disponibles.

Aussi, 62 % des volumes disponibles pour ce flux est proposé en apport volontaire.

- Les colonnes à verre

Les points de tri des déchets en conteneurs semi-enterrés disposent tous des 3 flux dont celui du verre. Certains secteurs contraints ne permettent pas d'installer des conteneurs semi-enterrés, et la collectivité met à disposition des usagers des colonnes à verre pour collecter ce flux qui est recyclable.

La commune d'Aix-Les-Bains s'est donc vu équiper d'une vingtaine de colonnes, soit en remplacement d'anciennes colonnes, soit en dotation supplémentaire.



- Les véhicules

Le service compte désormais 9 bennes à ordures ménagères dont deux véhicules de secours, ainsi que 11 camion-grues dont deux de secours. Au total, 45 agents interviennent au quotidien sur les opérations de collecte des déchets ménagers.



- La maintenance et la propreté des équipements de pré-collecte

Une équipe de 6 agents est dédiée en permanence à la propreté ainsi qu'à la maintenance des équipements de pré-collecte des déchets. Pour cela, ils disposent de 5 véhicules utilitaires équipés de manière différente selon le type d'interventions (nettoyage, transport, réparations).

Cette année, le lavage des bacs à ordures ménagère a été organisé en régie par les agents du service.

En complément, un prestataire réalise le lavage et la désinfection de l'ensemble des conteneurs au moyen de camions laveurs spécifiques.

Ces 2 campagnes sont effectuées avant l'été pour garantir un début de saison estivale dans les meilleures conditions.



LES COLLECTES ADDITIONNELLES

LES NOTIONS CLEFS DU SERVICE

- Objectifs

En dehors des collectes classiques des déchets ménagers recyclables et résiduels, d'autres collectes ont été mises en place par Grand Lac, afin de détourner certains flux de déchets et ainsi mieux les valoriser.

- Moyens

Collecte des textiles

En 2022, 40 conteneurs destinés à la collecte sélective des Textiles – Linge de Maison – Chaussures (TLC) sont en place sur le territoire de Grand Lac. Ces conteneurs sont mis à disposition et collectés par l'entreprise TRI-VALLEES sur l'ex-Calb et la Chautagne, et par LA FIBRE SAVOYARDE sur le canton d'Albens. D'autres associations récupèrent également les textiles sur le territoire, les différents points de collecte sont répertoriés sur <https://www.lafibredutri.fr/je-depose>.

Les textiles sont livrés dans les centres de tri d'Ugine et de St-Félix afin de les séparer par catégorie. Ils sont destinés soit au réemploi s'ils sont en bon état, soit à l'essuyage (transformation en chiffons pour l'industrie) ou à l'effilochage (réutilisation des fibres) s'ils sont usés et abimés. Au final, 98 % des déchets sont valorisés dans la filière textile et seulement 2 % sont inutilisables et incinérés.

Collecte des encombrants

Une collecte historique d'encombrants est maintenue sur les 17 communes de l'ex-Calb. Ce service d'enlèvement concerne les déchets ne pouvant être transportés dans une voiture (électroménager, literie...). Néanmoins les usagers sont invités prioritairement à utiliser le réseau des déchetteries, cette collecte spécifique n'ayant vocation qu'à répondre à l'impossibilité ponctuelle de l'usager de se rendre en déchetterie.

Collecte des cartons

Une collecte spécifique des cartons a été mise en place en 2002 sur le centre-ville d'Aix les Bains, pour pallier au manque de place pour stocker les emballages des commerçants. Cette collecte permet non seulement de valoriser les cartons directement mais aussi de préserver la propreté du centre-ville. Elle est effectuée par l'entreprise TRIALP 4 fois par semaine, en soirée.

En période estivale, elle est assurée par le biais d'une calèche hippomobile sur l'hyper centre, afin d'éviter les nuisances en terrasse des bars et restaurants.

Depuis la fusion avec les territoires voisins en 2017, Grand Lac a repris la collecte des cartons mise en place précédemment par le SITO A sur le secteur de l'Albanais (Saint-Ours, Albens et la Biolle). La collecte est effectuée une fois par semaine, en bacs jaunes. Elle a également été confiée à Trialp afin que la collectivité optimise ses moyens.



Collecte des biodéchets

Depuis 2016, Grand Lac a expérimenté une collecte des déchets organique de cuisine et de table sur 10 restaurants (secteur du Bourget), complétée en 2017 par la collecte de 4 établissements scolaires (secteur de l'Albanais).

Cette collecte pilote a été étendue en 2019 à 20 restaurants supplémentaires au bord du lac du Bourget, depuis la commune de Bourdeau jusqu'à celle de Tresserve, puis en 2021 à 6 autres sur Aix-les-Bains et Brison-Saint-Innocent, ainsi qu'à 9 restaurants sur le secteur de la Chautagne en saison estivale.

Depuis la rentrée 2021, ce sont également 4 collèges sur Aix-les-Bains et Grésy qui bénéficient de la collecte ainsi que de campagnes de sensibilisation spécifiques du personnel de l'établissement, des enseignants et des enfants.

La collecte est réalisée par l'entreprise TRI-VALLEES, par le biais d'un véhicule spécifique, adapté et étanche, à la fréquence de 2 fois par semaine et 3 fois en été. Les biodéchets sont acheminés sur la nouvelle plateforme de compostage de Savoie Déchets située à Chambéry.



LES CHIFFRES / FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022

- **183 tonnes de textiles** ont été déposées dans les bornes dédiées.

On constate une poursuite de la hausse des tonnages collectés avec +10 % par rapport à 2021. Pour mieux accompagner ces hausses et limiter les débordements, la fréquence de collecte a été renforcée et de nouvelles bornes seront déployées en 2023.

- **174 tonnes de cartons** issues des professionnels ont été collectées et valorisées.

Ce chiffre est stable par rapport aux tonnages de 2021, avec bonne utilisation du service de la part des commerçants et des restaurants qui bénéficient de cette collecte au centre-ville d'Aix-les-Bains.

- **145 tonnes de biodéchets** ont été collectées dans les restaurants, les écoles et auprès des ménages !

- ✓ 110 tonnes collectées auprès de 40 restaurateurs,
- ✓ 30 tonnes dans 8 écoles et collèges du territoire,
- ✓ 5 tonnes de déchets alimentaires ménagers dans les nouvelles bornes installées fin 2022 sur 7 communes.

En 2022 a commencé la mise en œuvre du schéma directeur de gestion des biodéchets (détails en page 21) et le déploiement du tri à la source, qui concerneront l'ensemble du territoire et ce jusqu'à 2024. Ce sont d'autres professionnels mais aussi d'autres ménages qui, habitant en centre-ville ou en immeuble et n'ayant pas la possibilité de composter à domicile, pourront bénéficier d'une collecte de leurs déchets alimentaires. Ce projet répond pleinement aux obligations réglementaires fixées par la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte et la loi du 10 février 2020 relative à l'économie circulaire.

LE SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODECHETS

LES NOTIONS CLEFS DU SERVICE

• Objectifs

Grand Lac a réalisé une étude en 2019, afin d'élaborer un schéma de gestion des biodéchets qui corresponde à son territoire et soit au plus proche de ses besoins.

Ce schéma, approuvé en 2021 par l'ADEME et la Région AURA, est mis en œuvre progressivement de 2022 à 2024. Outre les différentes actions de prévention liées aux déchets verts (broyage, déchetterie, lutte contre le brûlage), il s'agit de pouvoir proposer à chacun une solution de tri des déchets alimentaires, afin que ceux-ci ne soient plus incinérés mais valorisés pour un retour à la terre de la matière organique, conformément aux directives de la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique et la loi du 10 février 2020 relative à l'économie circulaire.

• Moyens

Grand Lac a fait le choix de privilégier les solutions de compostage en zones rurales et pavillonnaires, et de déployer des bornes à compost sur les zones urbaines et les immeubles. Les foyers en appartement bénéficieront ainsi d'une collecte de leurs déchets alimentaires, qui seront valorisés sur la plateforme de compostage de Savoie Déchets. Cette collecte séparée a pour ambition de simplifier les consignes de tri, de garantir le respect des normes sanitaires, d'optimiser les coûts de gestion et d'assurer les exutoires de retour à la terre, notamment en agriculture.

Compostage

Pour les ménages en maison avec jardin, Grand Lac poursuit ses distributions de composteurs individuels, qui permettent de produire et d'utiliser propre son compost à domicile.

La mise à disposition de composteurs gratuitement, depuis juillet 2022, a redynamisé la distribution et porté à 7 000 le nombre de composteur distribué depuis 2005.



Collecte séparée

Pour les ménages vivant en appartement, n'ayant pas d'espace vert à disposition pour composter, Grand Lac déploie une collecte séparée des déchets alimentaires.

Plusieurs communes sont concernées depuis l'automne 2022 : en septembre, Grésy-sur-Aix, Entrelacs et La Biolle ; en novembre, Drumettaz-Clarafond, Méry et Mouxy ; en décembre, Brison-Saint-Innocent.

D'ici 2024, cette collecte sera accessible sur la plupart des communes en zone urbaine : en juin 2023, Tresserve, Le Viviers-du-Lac et Voglans, en octobre 2023, Le Bourget-du-Lac et Bourdeau, et enfin, à partir de 2024, Aix-les-Bains par quartiers.



Les ménages en appartement se voient proposer un kit de tri avec des sacs kraft jetables et un bioseau ajouré, permettant de conserver les déchets alimentaires (aération pour réduire l'humidité) et de les jeter proprement dans le bac dédié.

LES CHIFFRES / FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2022

- **7 communes** bénéficient de la collecte séparée des déchets alimentaires,
- **26 bornes à compost** sont à la disposition des habitants pour déposer leur biodéchets,
- **5 tonnes** ont été collectées et transformées en compost sur les 3 derniers mois de l'année.



Campagnes de communication en porte-à-porte :

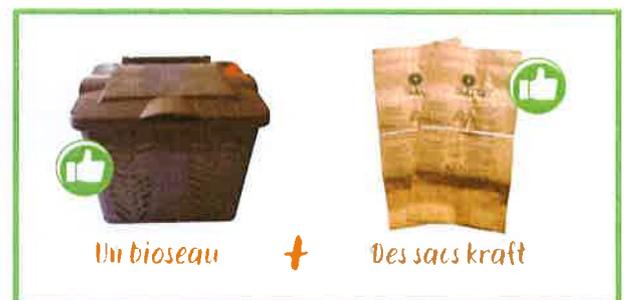
Une importante communication a été réalisée sur les communes concernées par le déploiement du schéma directeur de gestion des biodéchets en 2022.



- 10 500 logements,
- 2 campagnes de porte-à-porte - du 4 juin 2022 au 15 juillet sur Grésy-sur-Aix, Entrelacs et La Biolle et du 8 septembre au 24 octobre sur Drumettaz-Clarafond, Méry et Moux,
- Un prestataire expérimenté pour recruter, former des agents puis mettre en œuvre les campagnes de porte-à-porte,
- Des équipes dynamiques et motivées,
- Une météo très favorable : 3 à 4 jours de pluie maximum,
- Un très bon accueil des habitants,
- Des documents de communication créés pour communiquer sur le tri et la collecte des déchets alimentaires.

Messages passés en porte-à-porte :

- Compostage avec possibilité de réserver un composteur pour les maisons individuelles pouvant composter,
- Collecte séparée des déchets alimentaires en habitat vertical (avec remise d'un kit de tri).



LES CHIFFRES CLES

- Taux de contact moyen sur l'ensemble des communes concernés : 61 %,
- Nombre de kits de biodéchets distribués : 584,
- Nombre de demandes de composteur enregistrées : 599.

5 DECHETTERIES ET 1 RECYCLERIE (CHANTIERS VALORISTES)

LES CHIFFRES CLEFS

- Fréquentation

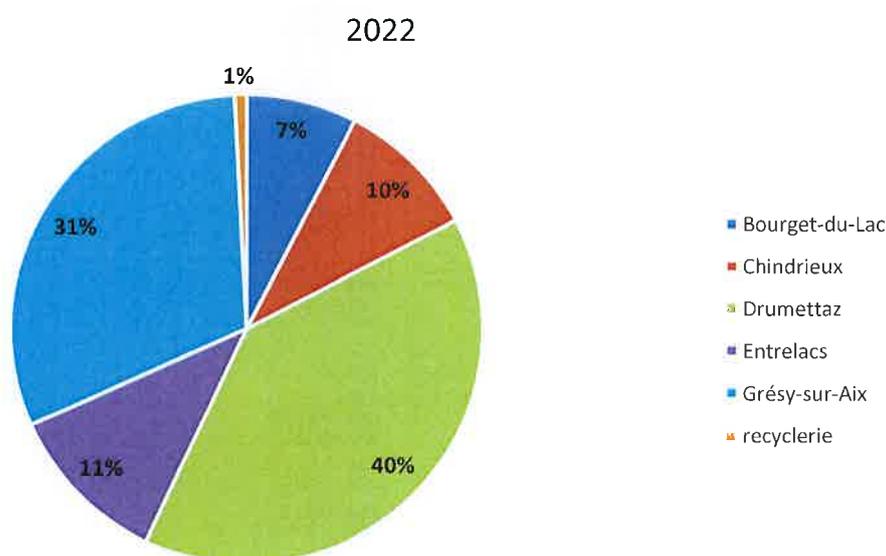
Ces données sont rendues possibles grâce à la mise en place du contrôle d'accès. Le nombre d'entrées est estimé à 297 700 entrées sur les 5 déchetteries. Ce chiffre prend en compte les approximations dues aux défaillances du système de contrôle d'accès.

Déchetteries	Nb de visites		
	2020	2021	2022
Entrelacs	17 500	16 000	19 900
Bourget	10 000	21 000	20 700
Drumettaz	103 000	160 000	151 000
Grésy	63 000	110 000	94 100
Chindrieux	18 000	22 000	23 000
TOTAL	211 500	329 000	297 700

Le territoire possède un réseau de déchetterie bien développé et utilisé par les usagers. Les déchetteries de Drumettaz-Clarafond et Grésy-sur-Aix sont les plus fréquentées.

- Tonnages : 18 384 t

Répartition des tonnages par déchetterie



La fréquentation des déchetteries est directement corrélée aux tonnages réceptionnés sur les sites. NB : les tonnages de la recyclerie correspondent à la matière invendu de la recyclerie.

Déchetterie	Végétaux	Gravats	Incinérables	Mobilier	Bois	Cartons	Ferrailles	Plâtre	Brique plâtrière	Papier	Pneus	Bois créosoté	Fibrociment
Bourget-du-Lac	356,9	305,0	229,1	140,5	133,6	52,2	62,0	32,8				3,1	
Chindrieux	419,6	372,5	285,8	145,1	230,5	65,4	105,9	46,7				15,3	3,3
Drumettaz	2 770,0	1 400,6	875,5	681,2	476,2	231,4	18,3	140,8	110,2	74,1		42,8	57,1 10,3
Entrelacs	652,8	377,2	303,0	158,6	234,4	71,8	95,4	61,3		16,2		16,6	
Grésy-sur-Aix	1 495,5	1 203,4	782,3	606,3	512,5	192,6	132,7	132,2	106,9	70,5		35,2	48,3 10,4
recyclerie			79,5				11,6						
Total général	5 694,8	3 658,8	2 555,2	1 731,7	1 587,2	613,5	425,9	413,7	233,2	144,6	112,9	105,3	23,9

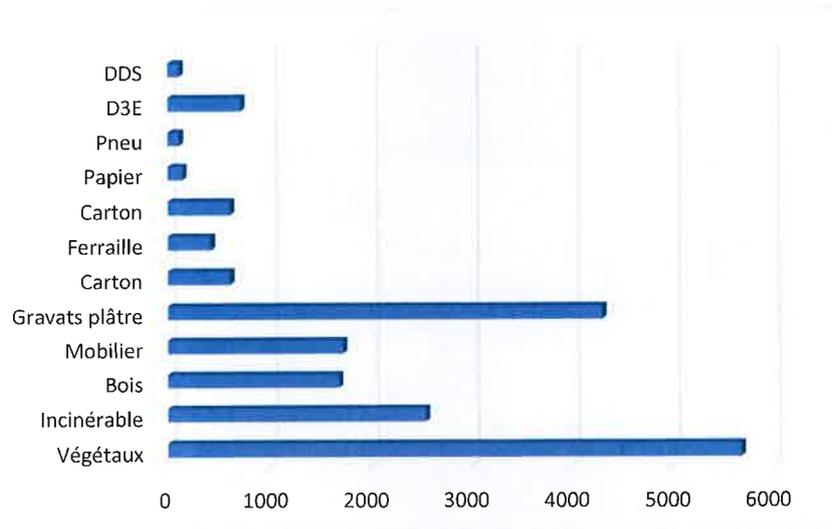
La plateforme Végétaux à Drumettaz-Clarafond permet d'optimiser les rotations : un transport par semi-remorque permet un tonnage 2,5 fois plus important que le transport par benne. De plus, du fait de la facilité de dépose, les apports en végétaux sont bien plus importants à Drumettaz-Clarafond qu'à Grésy-sur-Aix où les autres tonnages sont sensiblement identiques.

Répartition des tonnages par filière et par année

Année	Végétaux	Incinérable	Bois	Mobilier	Gravats plâtre	Carton	Ferraille	Fibrociment	Carton	Papier	Pneu	D3E	DDS
2020	5682	2429	1824	1520	3897	589	528	89	589	135	101	695	114
2021	6619	2748	1868	1850	4689	662	458	94	662	142	120	720	114
2022	5695	2555	1693	1732	4306	614	426	24	614	145	113	720	110
2022%	31%	14%	9%	9%	23%	3%	2%	0%	3%	1%	1%	4%	1%

La baisse des tonnages de végétaux s'explique par la période de forte sécheresse de 2022 ; cette corrélation avec la météo est systématique d'année en année.

Les végétaux représentent 31 %, les gravats 23 % des apports globaux. Cela est cohérent avec les flux majoritairement emmenés en déchetterie sur le territoire national.



Répartition des apports en déchetterie par type de valorisation

Réemploi	Traitement spécifique	Incinération	enfouissement	Recyclage	Total
0,3%	0,6%	10,8%	9,5%	78,8%	100,0%

Le recyclage concerne 30 % des non recyclable, 60 % des gravats, 78 % du bois et toutes les autres filières.
L'enfouissement concerne 10 % des non recyclable, 40 % des gravats et 100 % de l'amiante.
La valorisation énergétique concerne 60 % des non recyclable et 22 % du bois.
Les traitements spécifiques concernent les déchets dangereux.

- **Filières**

- Amiante

La collecte d'amiante a évolué en 2022 : la dépose se fait uniquement sur rendez-vous une fois par mois, en alternant les déchetteries de Drumettaz (4 fois), Grésy-sur-Aix (4) et Chindrieux (2).

Les usagers prennent rendez-vous sur leur espace usager en ayant l'information que leur dépôt doit impérativement arriver filmé ou dans un sac étanche en manipulant les éléments avec précaution (lien vers les documents de l'Agence Régionale de Santé) ; ces nouvelles dispositions permettent de respecter la réglementation en terme de prévention tant pour l'exposition des agents en déchetterie que pour les habitants en terme de manipulation de ces déchets dangereux.

Les dépôts sont limités à 10 unités (20 m² en plaques ou en ardoises de fibrociment, 10 tuyaux d'une longueur maximum de 1,4 m, 10 jardinières ...) par an afin d'éviter les déposes de toiture complète qui ne sont pas appropriés aux déchetteries publiques.

Ces nouvelles dispositions ont permis de diminuer les apports de 75 % (94 t à 24 t) et une économie de 12 000 euros.

- Réemploi

Le réemploi représente 61 tonnes de déchets évités et 115 tonnes de matériaux orientés vers les filières de démantèlement (roues, châssis vitrés) et de valorisation spécifique (PVC, polystyrène).



La boutique de la recyclerie a été repeinte, le faux plafond refait à neuf et l'isolation avec le toit renforcée afin de proposer un espace plus chaleureux.

Les chantiers valoristes ont réaménagé cet espace avec de nouvelles étagères qui rend l'espace de vente plus accueillant.

PERFORMANCES 2022

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

- Le tonnage global des déchets ménagers et assimilés

Le service Valorisation des déchets de Grand Lac assure la collecte de l'ensemble des déchets ménagers produits par les usagers. Cela comprend donc les ordures ménagères résiduelles, les emballages recyclables et le verre collectés séparément.

Un partenariat a également été noué avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour la collecte des textiles, des cartons et de la part fermentescible des déchets de restaurateurs.

Le tableau ci-dessous reprend les tonnages collectés et le ratio de production à l'habitant (population DGF correspondant à la prise en compte de la population touristique) :

DONNEES CLEFS DU SERVICE							
	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2018
Population totale DGF	80 521	81 049	81 728	82 514	83 525	1,2%	3,7%
Production globale de déchets	46 011	46 155	44 584	47 713	45 513	-4,6%	-1,1%
soit en kg/hab/an	571,42	569,47	545,52	578,24	544,90	-5,8%	-4,6%
Soit en tonnes							
ORDURES MENAGERES	19 906	19 532	19 329	19 620	19 238	-1,9%	-3,4%
DECHETTERIE	19 012	19 338	17 807	20 402	18 384	-9,9%	-3,3%
COLLECTE SELECTIVE	3 548	3 684	3 737	3 795	3 744	-1,4%	5,5%
CARTONS PRO	174	189	156	175	174	-0,6%	0,0%
TEXTILE	218	127	138	167	183	9,6%	44,5%
BIODECHETS	50	60	60	101	145	43,6%	192,3%
VERRE	3104	3226	3358	3453	3645	5,6%	17,4%
Soit en kg/hab/an							
ORDURES MENAGERES	247	241	237	238	230	-3,1%	-6,8%
DECHETTERIE	236	239	218	247	220	-11,0%	-6,8%
COLLECTE SELECTIVE	44,1	45,5	45,7	46,0	44,8	-2,6%	1,7%
CARTONS PRO	2,2	2,3	1,9	2,1	2,1	-1,8%	-3,6%
TEXTILE	2,7	1,6	1,7	2,0	2,2	8,3%	-19,1%
BIODECHETS	0,6	0,7	0,7	1,2	1,7	41,8%	181,8%
VERRE	38,5	39,8	41,1	41,8	43,6	4,3%	13,2%

- les cartons des professionnels ne sont pas cumulés avec la collecte sélective
 - le tonnage collecte sélective est le tonnage collecté (et non pas le tonnage trié)

La production globale de déchets est en diminution par rapport à 2021 (-4.6%).

Ramenée à l'habitant, c'est une baisse de 5.8 % pour une quantité de déchets produite de 545 kg/habitant.

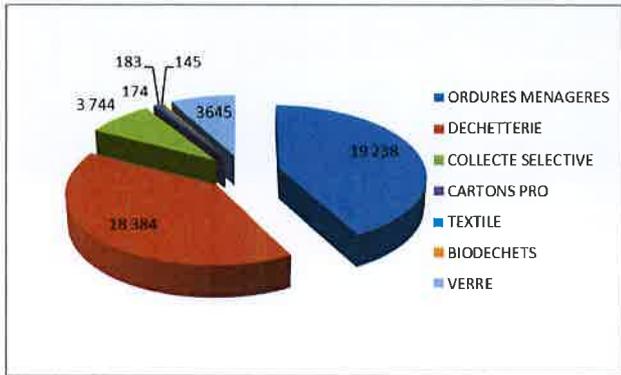
La quantité d'ordures ménagères baisse, le tri également, mais le verre collecté séparément augmente.

Le contexte économique peut expliquer cette baisse, avec une consommation plus modérée des habitants. Également, un changement comportemental sur les modes d'achat éco-responsable (réutilisation des contenants, achats en vrac ...) contribuent à baisser la production de déchets.

Le comparatif entre l'année 2018 et 2022, soit sur 5 ans, montre que malgré une augmentation de population (+3.7%), la production globale est en baisse (- 1.1 %). La quantité produite par habitant est en diminution notable (- 4.6%).

A noter, un changement dans l'estimation des poids des textiles en 2019, d'où la différence entre les tonnes collectées 2018 et 2019. Le ratio calculé est pris entre 2019 et 2022.

Forte augmentation sur les biodéchets avec les nouvelles collectes déployées.



Le graphique ci-contre montre la production globale de déchets sur le territoire.

Les habitants produisent autant d'ordures ménagères (42%) que de déchets apportés en déchetterie (40%).

La collecte sélective et le verre représentent chacun 8% des flux.

Les cartons professionnels, les textiles et les biodéchets, au total 1% des flux. Mais ceux-ci sont importants, et doivent bien aller dans les bonnes filières.

VALORISATION MATIERE

• La collecte sélective

Les tonnages collectés sélectivement sont triés sur le centre de tri Savoie déchets. Les matières ainsi triées sont envoyées sur des filières spécialisées afin de produire de la matière première recyclée.

Les tonnages triés sont les suivants :

MATERIAUX	TONNAGE
Papier cartonnettes	2 124
Plastique	242
Briques alimentaires	40
Acier	124
Aluminium	14
Stock à fin 2021	0
Refus de tri mutualisés	952
TOTAL CS 2021	3 497

Les papiers-journaux-cartons sont aujourd'hui bien triés et représentent le flux majoritaire (56 % du tri).

Le flux plastique est stable depuis plusieurs années et représente 6 % du tri.

Les erreurs de tri sur l'ensemble de Savoie-déchets représentent 25 % du tonnage collecté sélectivement.

Par contre, les erreurs de tri sur le territoire de Grand-Lac sont de 18 %, ce qui est donc inférieur à celle constatée en moyenne sur le département. On tri bien sur le territoire Grand-Lac !

• Destination des matières à recycler

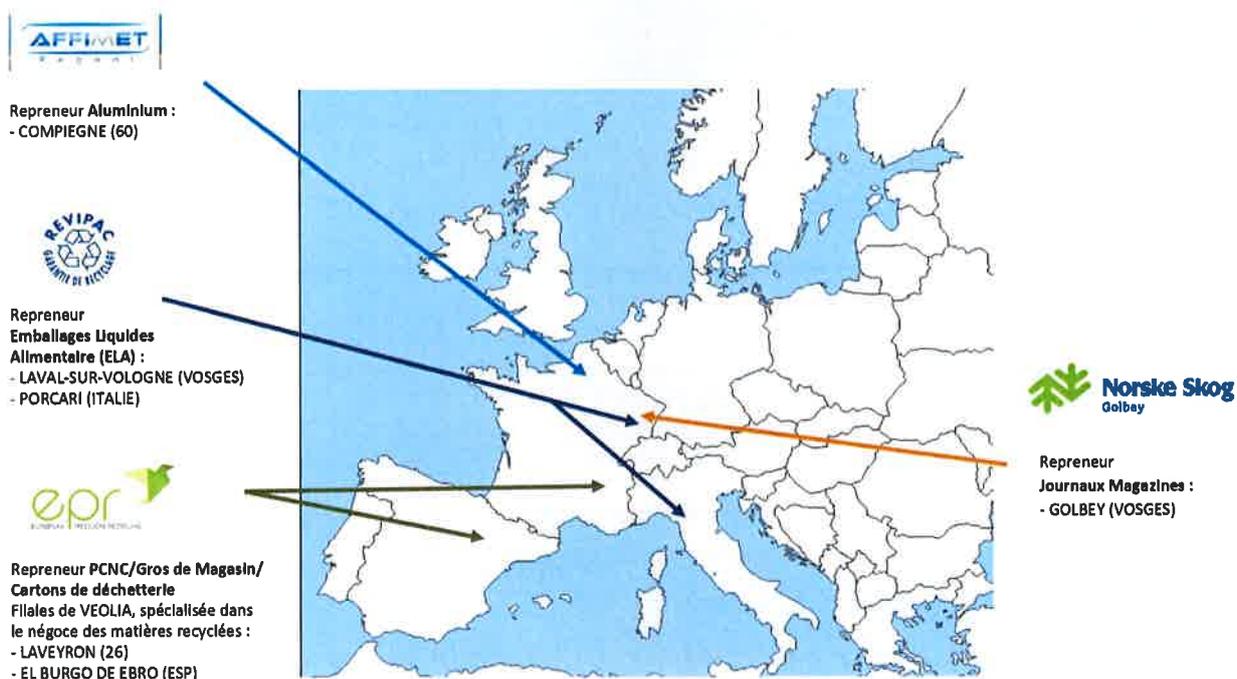
Les matières triées en centre de tri sont reprises par des entreprises spécialisées dans le recyclage des matériaux. L'ensemble des tonnes ainsi reprises sont traitées sur le territoire Français, en Europe et pays composant l'OCDE.

Aucune tonne n'est exportée dans des pays tiers, ou en voie de développement.

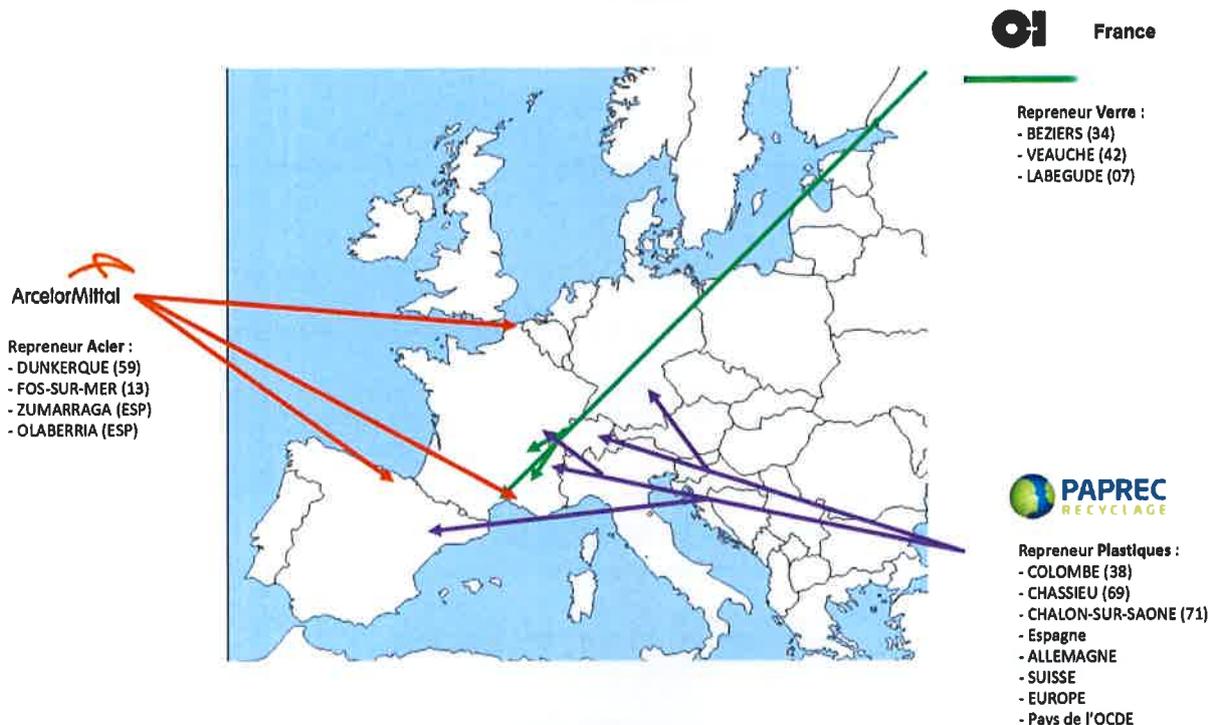
Les repreneurs fournissent chaque année les attestations le justifiant.

Les 2 cartes suivantes représentent les différents pays ou les matières triées sont recyclées.

Pays concernés pour le traitement des tétrapacks (= emballages liquides alimentaires), papiers cartons (= PCNC, gros de magasins, cartons déchetteries) et les journaux magazines :



Pays concernés pour le traitement du verre, des aciers, et plastiques :



LES DIFFERENTS MODES DE TRAITEMENT

INCINERATION

- **Savoie Déchets**

Grand Lac a délégué sa compétence traitement au syndicat Savoie Déchets. C'est ainsi que le traitement des déchets ménagers de Grand Lac est confié à Savoie Déchets depuis le 1^{er} janvier 2010.

Savoie-Déchets dispose d'une Unité d'Incinération avec Valorisation Energétique située à Chambéry. Sa capacité de traitement est de 120 000 tonnes pour les ordures ménagères et de 40 000 tonnes pour les boues de station d'épuration.

En 2022, Grand Lac a fait incinérer 18 973 tonnes d'ordures ménagères à Savoie Déchets.

NB : plus d'information sur le site du syndicat Savoie Déchet, <http://www.savoie-dechets.com>

- **Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA)**

Suite à la loi Notre, le SITO A a été dissous et la Communauté de Commune du Canton d'Albens a rejoint Grand Lac. Or, le SITO A adhérait au SILA pour le traitement de ses déchets ménagers.

C'est ainsi qu'une partie des déchets ménagers du territoire de l'Albanais est incinérée sur l'usine dénommée Sinergie, située à Chavanod.

Sa capacité de traitement est de 110 000 tonnes pour les ordures ménagères et de 30 000 tonnes pour les boues de station d'épuration.

Sur l'année 2022, le tonnage apporté par Grand Lac au SILA est de 265 tonnes.

NB : plus d'information sur le site du SILA, <http://www.sila.fr>

TRI DE LA COLLECTE SELECTIVE

- **Savoie Déchets**

Grand Lac ayant adhéré à Savoie Déchets, les déchets qui ont été collectés sélectivement sont apportés sur le centre de tri de Savoie Déchets, situé à Chambéry.

Le centre de tri est dimensionné pour recevoir et trier 20 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés à l'année.

En 2022, Grand Lac a apporté sur le centre de tri l'ensemble des tonnes issues de la collecte sélective (3 744 tonnes), les cartons issus des professionnels (174 tonnes) et les papiers et cartons issus des déchetteries (759 tonnes).

LES DIFFERENTES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

UVE Savoie Déchets



Sinergie SILA

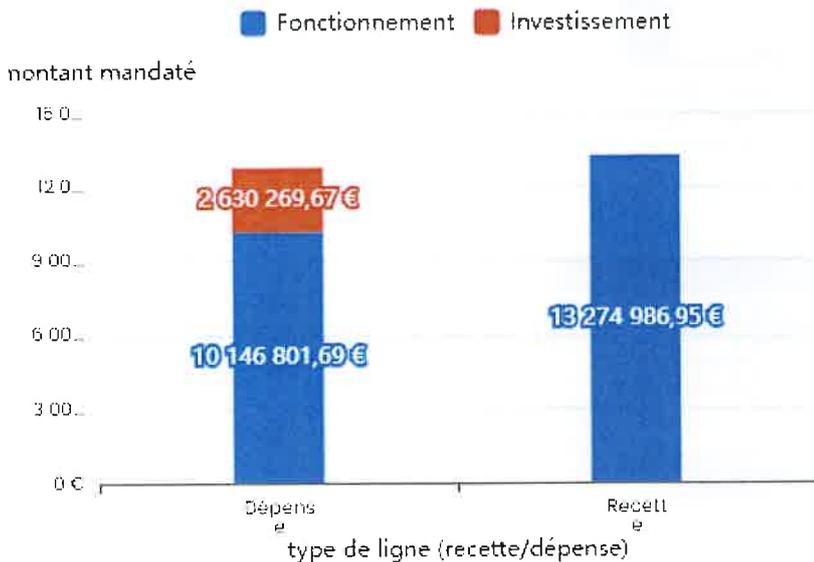


Centre de tri Savoie-Déchets



LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

• **Coût total du service**

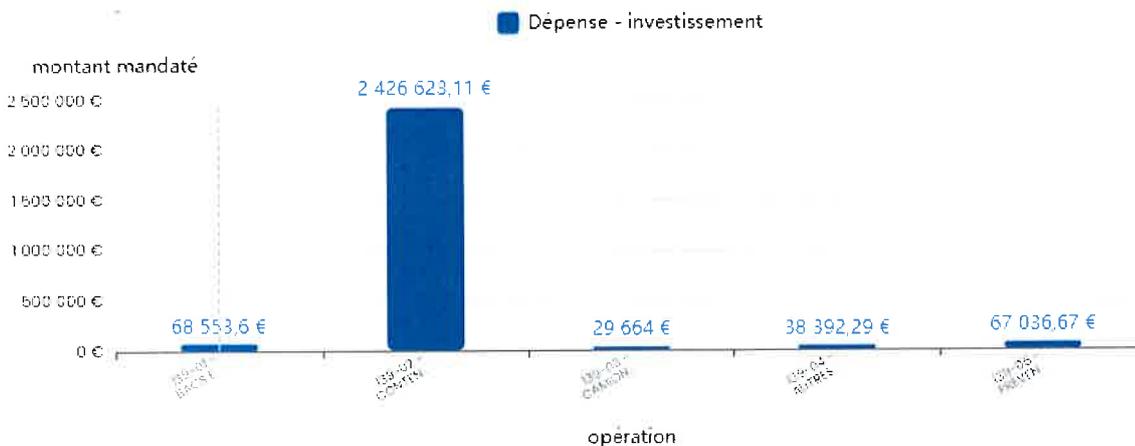


Les dépenses d'investissement ont représenté 2 630 270 €, liées au déploiement des CSE.

L'essentiel des coûts de fonctionnement étant lié à l'activité de régie (personnel RH), et aux coûts de traitement (tri + incinération et traitement en déchetteries), soit un total de 10 146 801 €

Ces données sont reprises en détail dans les différents graphiques ci-dessous.

• **Investissement**



Les investissements sont majoritairement consacrés au développement des points de collecte semi-enterrés, qui permettent sur un même lieu de déposer les ordures ménagères, le tri, et le verre : 2 426 623 €.

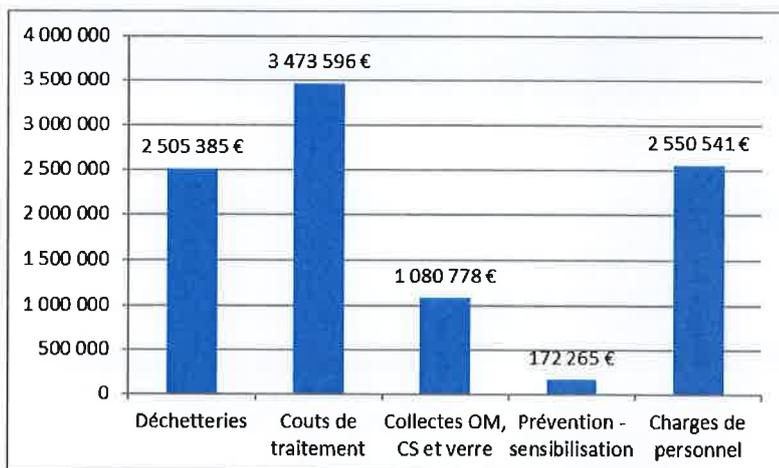
Acquisition des abris-bacs pour le tri des biodéchets, des bio-seaux et sacs krafts : 68 553 €.

Acquisition d'un véhicule pour la maintenance : 29 644 €.

Prévention : acquisition de composteurs et de broyeurs : 67 036 €.

Autres équipements : aménagement des locaux, dont la mezzanine de stockage : 38 392 €.

• Fonctionnement



Les déchetteries, bien que recevant 18 384 tonnes (42.3 % du gisement), ne représentent que 24.7 % du budget du service.

Le traitement des déchets ménagers est le poste de dépense le plus important. Cela comprend le coût d'incinération (2 586 000 €) et de tri des emballages (721 000 €).

La régie de collecte, hors personnel, ne représente que 10.7 % du budget.

Le service Valorisation des déchets comprend 55 agents, ces charges représentent un quart du budget.

• Recettes

RECETTES	CA 2022	Part relative
Vente Matières déchetteries + REP	340 293	2,6%
Ventes Matières liées au tri	448 935	3,4%
Prévention -sensibilisation	21 551	0,2%
TEOM / Redevance pro	11 509 208	86,7%
Contributions CITEO	955 000	7,2%
TOTAL	13 274 987	100%

Les recettes du service sont majoritairement liées à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, imposée sur le foncier bâti, et sur la redevance spéciale qui concerne les professionnels.

La vente des matières issues du tri de la collecte sélective et des déchetteries ont généré 789 228 € de recettes.

Le choix de la collectivité de développer la collecte en conteneurs semi-enterrés permet de maintenir le coût global du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

ADMINISTRATIF ET RELATION USAGER

LES CHIFFRES CLEFS DU SERVICE

L'assistante de direction du service Valorisation des Déchets est chargée d'assurer l'accueil téléphonique et physique des usagers ainsi que d'apporter une aide permanente aux cadres du service en termes d'organisation personnelle et générale, de gestion comptable, de communication, de rédaction de courriers, de comptes rendus et de suivi des dossiers.

- **Comptabilité :**
 - Bons de commande : 330
 - Engagements : 86
 - Validation Factures service DECH : 1264
 - Titres de recette : 108

- **Régie composteurs :**
 - Remise chèques : 398

- **Commissions Valorisation des Déchets : 4**

- **Déclarations annuelles et trimestrielles :**
 - SINDRA (Observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes) :
 - Enquête Collecte 2022
 - CITEO :
 - Déclaration des tonnages Emballages et Papiers
 - Déclaration du soutien Connaissance des coûts
 - Déclaration Majoration à la Performance
 - Contrat d'objectifs
 - Sensibilisation
 - Descriptif de collecte

La chargée de la relation aux usagers est la porte d'entrée physique et téléphonique du service valorisation des déchets. Elle apporte les premières réponses, transmet les demandes aux personnes en charge de leurs réalisations et en assure le suivi. Elle gère également les inscriptions sur le réseau des déchetteries de Grand Lac et les questions qui en découlent. Cela représente 5000 appels téléphoniques à l'année.

- **Retours terrains :**
 - 453 demandes
 - Concernant les particuliers (70 %), les professionnels (15 %)
 - Ayant pour objets les bacs (51 %), les CSE (34 %)
 - Les 233 demandes bacs sont réparties :
 - 47 % pour des problèmes liés à la collecte et 53 % liés à la maintenance.
 - 68 % sur Aix-les-Bains
 - Les 156 demandes CSE sont réparties
 - 70 % pour des problèmes liés à la collecte et 19 % liés à la maintenance.
 - 70 % sur les zones Sud/Est (Brison/Drumettaz/Méry/Tresserve) et Chautagne
 - Sur les autres zones, les demandes sont réparties à part égale entre bacs et CSE

GRAND LAC

ONDÉA

LA MOBILITÉ
NOUS
RAPPROCHE

RAPPORT DU DELEGATAIRE
ANNEE 2022

SOMMAIRE

1	<i>La présentation du service délégué.....</i>	4
1.1	L'entreprise délégataire, le périmètre d'activité	4
1.2	Caractéristiques du contrat : Les avenants au contrat	7
1.2.1	Avenant n°1 : Modification du périmètre du contrat et modifications des investissements à la charge de l'autorité délégante et de l'exploitant.	7
2	<i>Les chiffres clés de l'activité 2022</i>	8
3	<i>Présentation du réseau Ondéa</i>	9
3.1	L'offre de transport en lignes régulières	9
3.1.1	Présentation du réseau et de ses points d'intérêt	9
3.1.2	Caractéristiques des lignes	10
3.1.3	L'offre kilométrique, les recettes de trafic et le nombre de voyages.....	13
3.1.4	Principaux indicateurs d'activité (ratios UTP).....	14
3.2	La sous-traitance d'activité régulière.....	15
3.3	Le transport à la demande	16
3.3.1	MOBEA	16
3.3.2	Les chiffres clés :	17
4	<i>Les moyens d'exploitation</i>	23
4.1	Le parc de véhicules.....	23
4.1.1	Les contrôles techniques	25
	25
4.2	Les consommations du parc d'autobus.....	26
4.3	Les consommations de l'année 2022 par constructeurs.....	26
4.4	Les travaux de maintenance du parc d'autobus	27
4.5	Les pannes en lignes	29
4.6	Les accidents en ligne	29
4.7	L'organigramme de la Compagnie de Transport du Lac du Bourget.....	30
5	<i>Les évènements significatifs</i>	34
5.1	Perturbations sur le réseau	34
5.2	Nombre de jours de grèves	42
5.3	Indicateurs relatifs aux accidents du travail, au taux d'absentéisme	42
6	<i>Présentation des modifications de services</i>	43
6.1	Les principales perturbations sur le réseau Ondéa	43
6.2	Système d'alerte SMS	45
6.3	Le mobilier urbain	46
7	<i>Les recettes de trafic et la fréquentation</i>	48

7.1	Représentations graphiques	48
8	<i>La politique tarifaire et commerciale</i>	51
8.1	La gamme tarifaire	51
8.2	Les avantages pour les abonnés annuels (Elit)	51
	Les avantages mobilités :	52
8.3	Présentation visuelle de la gamme tarifaire.....	52
8.4	La Billettique Actoll.....	53
9	<i>Le site internet : www.ondeagrandlac.fr</i>	54
10	<i>Le contrôle/Fraude</i>	57
11	<i>Bilan mensuel des réclamations</i>	57
12	<i>La qualité de service</i>	58

1 La présentation du service délégué

1.1 L'entreprise délégataire, le périmètre d'activité

La Compagnie de Transport du Lac du Bourget (CTLB) est la filiale créée au 1^{er} janvier 2015 par le Groupe RATP Dev pour assurer la gestion et l'exploitation du réseau Ondéa. Cette entreprise est une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) détenue à 100% par le groupe RATP Dev.



CTLB assure le fonctionnement du réseau de transport public Ondéa dans le cadre d'une délégation de service public en lien avec GRAND LAC, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget depuis le 1^{er} janvier 2015.

CTLB a été renouvelé pour une nouvelle DSP d'une durée de 7 ans pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2028.

Du 1^{er} janvier 2022 au 03 juillet, nous avons exploité le réseau sous l'ancien format (hormis la nouvelle ligne 3 qui a été mise en fonction dès le 7 février 2022)

Depuis le 4 juillet 2022, le réseau de transport public fonctionne de manière hiérarchisée au avec les niveaux de services suivants :

Un réseau composé de 6 lignes régulières dont une ligne spécifique aux dimanches et jours fériés,



Un réseau secondaire composé de 57 lignes de proximités et dénommées selon le secteur géographique :

- Aix les bains et ses environs (9 lignes)



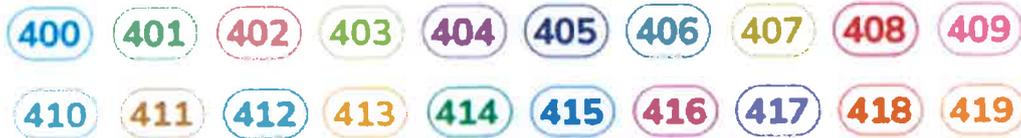
- Grésy-sur-Aix et ses environs (10 lignes)



- Le Bourget du Lac (6 lignes)



Le secteur de l'Albanais (20 lignes)



Le secteur de la Chautagne (12 lignes)



La mise en place du service MOBEA, le service de mobilité à la demande qui est décomposé en quatre secteurs géographiques

- A Mobéa** COMMUNES À L'OUEST DU LAC
- B Mobéa** AIX-LES-BAINS ET PROCHES COMMUNES
- C Mobéa** COMMUNES DE CHAUTAGNE
- D Mobéa** COMMUNES DE L'ALBANAIS



Le service MOBEA en pratique :

- Fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés)
- Chaque zone propose des "points d'intérêt" en connexion avec l'arrêt de bus scolaire le plus proche de chez vous (arrêts scolaires référencés ne bénéficiant pas de desserte par les lignes principales du réseau)
- Des départs sont proposés toutes les heures
- La réservation est obligatoire soit par Internet jusqu'à 20 minutes ou la veille par téléphone.
- Le service est réalisé par des minibus
- Les itinéraires de chaque course sont optimisés selon les arrêts desservis et les besoins des voyageurs

Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite fonctionnant sur réservation téléphonique préalable complété le dispositif.

La filiale CTLB est soutenue par le groupe RATP Dev dans sa gestion du quotidien et pour le suivi des projets liés développement de son activité. Ainsi, sous forme d'assistance technique envers la filiale, les expertises apportées concernent les domaines suivants :

- La production de l'offre transport et son fonctionnement (service exploitation),
- La commercialisation de l'offre transport (marketing et suivi statistiques),
- Les aspects techniques et industriels du métier,
- La partie administrative (comptabilité, paie, contrôle de gestion...),
- La gestion des ressources humaines et les aspects juridiques du métier.

La société est amenée à répondre à des demandes transports de type privé ou évènementiel comme le festival de « Musilac » ou tout autre évènement organisés par des sociétés privés.

De plus Ondéa est l'annonceur partenaire, par le biais d'affichages sur les véhicules, des évènements de la Communauté d'agglomération.

1.2 Caractéristiques du contrat : Les avenants au contrat

La nouvelle DSP a été mise en place au 1^{er} janvier 2022.

1.2.1 Avenant n°1 : Modification du périmètre du contrat et modifications des investissements à la charge de l'autorité délégante et de l'exploitant.

A la demande de l'Autorité Délégante, le Délégué réalise en 2022, les investissements listés en annexe 1 du présent avenant.

En contrepartie de la réalisation de ces investissements, les Parties ont convenu de la mise en place d'une contribution forfaitaire complémentaire sur l'année de réalisation de ces derniers soit 2022.

Compte tenu de la nature des investissements, ces derniers sont amortis sur la durée du contrat.

Le présent avenant a également pour objet d'actualiser le périmètre de la délégation de service public avec la sortie des circuits scolaires (CHANAZ et CESSENS).

Incidences financières sur la contribution forfaitaire financière du contrat :

Période	Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante en Euros 2018 (moyenne janvier à fin décembre)				
	Contrat	Sortie du périmètre de la DSP des circuits scolaires des communes de Cessens et Chanaz	Modifications des investissements à la charge de Grand Lac et à la charge de CTLB	Impacts avenant 1	Contrat + Avenant 1
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	4 901 500 €	-7 225 €	313 725 €	306 500 €	5 208 000 €
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023	6 018 500 €	-18 325 €	-20 175 €	-38 500 €	5 980 000 €
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024	5 983 500 €	-18 325 €	-22 175 €	-40 500 €	5 943 000 €
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025	5 926 000 €	-18 325 €	-22 175 €	-40 500 €	5 885 500 €
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2026	5 894 000 €	-18 325 €	-22 675 €	-41 000 €	5 853 000 €
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2027	5 821 000 €	-18 325 €	-9 675 €	-28 000 €	5 793 000 €
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2028	5 692 000 €	-18 325 €	-9 175 €	-27 500 €	5 664 500 €

2 Les chiffres clés de l'activité 2022

- Les résultats financiers :

Aix les Bains (€)	2022
Compte de résultat	
Recettes directes voyageurs	1 060 166 €
Contributions forfaitaires d'exploitation	5 486 376 €
Transport occasionnels ou touristiques	61 985 €
Mise à disposition de personnel	25 200 €
Revenus de location matériel roulant	-179 €
Chiffre d'affaires Transport	6 633 547 €
Autres revenus	168 314 €
Revenus d'exploitation	6 801 862 €
Coût de conduite	-2 262 766 €
Consommation d'énergie	-645 501 €
Autres consommations	-76 563 €
Maintenance matériel roulant	-445 449 €
Maintenance infrastructure	-32 606 €
Autres coûts directs d'exploit	-1 295 752 €
Coûts directs d'exploitation	-4 758 637 €
Coûts indirects d'exploitation	-549 389 €
Coûts administratifs	-837 031 €
Dotations nettes amortissement	-34 447 €
Location moyens industriels	-372 097 €
Revenu sur exercices antérieur	0 €
Résultat d'exploitation (EBIT)	250 260 €

3 Présentation du réseau Ondéa

3.1 L'offre de transport en lignes régulières

3.1.1 Présentation du réseau et de ses points d'intérêt

Comme spécifié en page 4 du présent rapport, le réseau Ondéa a été principalement modifié au 4 juillet 2022 conformément à la délégation de service public engagée entre le groupe la Compagnie de Transport du Lac et GRAND LAC, la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget. Ainsi, la nouvelle configuration du réseau se décline en trois niveaux de service et avec la mise fonctionnement d'un service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite :

- Un réseau principal composé de 6 lignes régulières dont une ligne spécifique aux dimanches et jours fériés et une ligne en lien avec la desserte des deux établissements thermaux,
- Un réseau secondaire composé de 57 lignes de proximité,
- Un réseau de mobilité à la demande fonctionnant sur réservation téléphonique et depuis les outils numériques,
- Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite fonctionnant sur réservation téléphonique.

Les pôles générateurs de trafic sont situés sur les quatre lignes régulières du réseau Ondéa comme détaillé ci-dessous :

Ligne 1 :

Les bords du Lac (Grand Port, Camping du Sierroz, Plage d'Aix), Hôpital, Gare SNCF, établissement scolaire Lamartine, rond-point des Thermes, zone commerciale du Tillet, Base des Mottets et centre commercial du Viviers, **TechnoLac**.

Ligne 2 : Collège de Grésy, Zone d'activité commerciale de Grésy, quartier de Lafin, Hôpital, Hôtel de Ville, Gare SNCF, **résidence de Marlioz, Collège et Lycée de Marlioz**, centre Commercial de Drumettaz-Clarafond et zone d'activité Hexapole;

Ligne 3 : Les Thermes Chevalley, Hôtel de Ville, Gare SNCF, les thermes Marlioz, le centre commercial Géant, Grand-Lac.

Ligne DIM &JF : Les bords de Lac, Gare SNCF, Lafin, **résidence de Marlioz**, Le Bourget du Lac plage.

3.1.2 Caractéristiques des lignes

Lignes	km commerciaux 2022	km HLP	Km totaux	Fréquence	Jours de fonctionnement
1	280 226	51 667	331 648	20mn	fonctionne du Lundi au samedi sauf JF
2	304 800	34 096	338 895	15mn	fonctionne du Lundi au samedi sauf JF
3	120 508	10 126	130 635	20mn	fonctionne du Lundi au samedi sauf JF
DIM	27 179	2 640	29 819		Fonctionne les dimanches et JF
10	19 453	7 385	26 838	Desserte de l'ESAT	S'adapte aux contraintes de l'ESAT
11	12 313	5 991	18 304	Desserte de l'ESAT	S'adapte aux contraintes de l'ESAT
12	24 376	5 618	29 993	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
13	11 864	7 596	19 461	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
14	5 530	4 153	9 682	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
15	2 020	1 537	3 557	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
16	18 994	24 748	43 742	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
17	7 847	6 255	14 102	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
18	5 322	4 371	9 692	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
19	4 209	1 863	6 073	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
20	7 983	2 942	10 924	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
21	15 939	2 772	18 711	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
22	3 353	2 699	6 051	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
23	2 306	3 459	5 765	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
24	3 200	5 385	8 585	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
25	4 390	4 000	8 390	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
26	4 099	4 449	8 548	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
27	1 874	2 995	4 869	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
28	5 965	2 867	8 833	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
29	4 169	3 554	7 723	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
31	1 460	1 713	3 173	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
100	9 741	3 103	12 844	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
101	6 481	3 174	9 655	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
102	7 807	2 531	10 338	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
103	4 347	1 977	6 324	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
104	3 721	1 226	4 947	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
105	3 071	5 766	8 837	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
106	7 207	3 558	10 765	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
107	6 804	3 860	10 664	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
108	3 037	5 603	8 639	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire

Lignes	km commerciaux 2022	km HLP	Km totaux	Fréquence	Jours de fonctionnement
200	2 064	1 494	3 557	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
201	3 743	4 357	8 100	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
202	2 068	2 793	4 861	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
203	1 314	4 737	6 051	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
204	1 974	2 627	4 601	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
205	2 708	2 755	5 463	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
206	2 584	3 292	5 876	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
207	1 106	2 113	3 218	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
208	4 107	3 088	7 195	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
209	1 246	1 136	2 382	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
300	2 061	2 449	4 510	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
301	4 824	6 902	11 726	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
302	5 259	3 123	8 383	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
303	3 473	5 182	8 655	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
304	1 810	4 834	6 644	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
305	4 700	4 956	9 656	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
400	1 495		1 495	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
401	3 663		3 663	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
402	1 464		1 464	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
403	1 592		1 592	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
404	1 610		1 610	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
405	2 596		2 596	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
406	1 833		1 833	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
407	819		819	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire

Lignes	km commerciaux 2022	km HLP	Km totaux	Fréquence	Jours de fonctionnement
408	974		974	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
409	2 602		2 602	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
410	2 015		2 015	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
411	1 200		1 200	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
412	2 983		2 983	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
413	1 282		1 282	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
414	2 975		2 975	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
415	1 276		1 276	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
416	3 705		3 705	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
417	1 273		1 273	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
418	2 783		2 783	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
419	4 166	4 376	8 542	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
500	4 089		4 089	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
501	4 630		4 630	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
502	1 970		1 970	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
503	1 018		1 018	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
504	1 204		1 204	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
505	1 613		1 613	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
506	3 136		3 136	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
507	1 077		1 077	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
508	987		987	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
509	2 568		2 568	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
510	1 898		1 898	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
511	957		957	services à vocation scolaire ouvert à tout	Période scolaire
AVIR	2 553	3 635	6 188	services à vocation scolaire ouvert à tout public	Période scolaire

3.1.3 L'offre kilométrique, les recettes de trafic et le nombre de voyages

Le réseau Ondéa totalise les kilomètres 2022 comme suit :

Kilomètres commerciaux : 1 066 640

Kilomètres HLP : 299 528

Kilomètres totaux : 1 366 168.

Compte-tenu de la pénurie de conducteurs, nous avons revu notre niveau d'offre à la baisse par rapport à l'offre contractuelle. La ligne 2 a été la plus impactée, nous sommes restés sur le second semestre avec une fréquence de 20 minutes sur l'offre du lundi au Vendredi au lieu des 15 minutes. Cela s'est traduit par une économie de 47 031 kilomètres et de 11 98 heures.

Ces unités d'œuvres sont valorisées en Euro contractuel pour un montant de 56 247 € et viendront en diminution du solde de l'année 2022.

Les recettes commerciales et la fréquentation et du réseau Ondéa sont réparties comme suit :

	Recettes 2022				
	Ticket Unité Ticket 10v	Abo tout public	Abo jeunes	Divers	Total
1 ^{er} trim.	82 033	12 968	104 644	16 609	216 254
2 ^{ième} trim.	123 172	13 343	104 106	16 718	257 339
3 ^{ième} trim.	134 420	12 803	115 373	18 557	281 153
4 ^{ième} trim.	125 595	17 468	140 794	17 251	301 107
TOTAL	465 220	56 582	464 916	69 136	1 055 854

Les recettes de l'année 2022 sont supérieures de 4,72 % par rapport à notre engagement contractuel. Ceci s'explique notamment par l'effet prix lié à la hausse des tarifs au 1^{er} juillet pour faire face à l'inflation.

	Voyages 2022				Total
	Ticket Unité Ticket 10v	Abo tout public	Abo jeunes	Divers	
1 ^{er} trim.	76 432	16 303	192 447	37 179	322 361
2 ^{ième} trim.	127 395	17 086	149 739	35 662	329 882
3 ^{ième} trim.	146 624	16 173	106 344	32 820	301 961
4 ^{ième} trim.	111 493	26 686	202 685	42 579	383 443
TOTAL	461 944	76 248	651 215	148 240	1 337 647

Pour la seconde année consécutive le nombre de validation a augmenté de plus d'un tiers. Nous sommes passé de 1 000 801 validation en 2021 à 1 337 647 en 2022 soit une augmentation de 33,66 % par rapport à l'année dernière

3.1.4 Principaux indicateurs d'activité (ratios UTP)

- Périmètre desservi = **28 communes pour 75 438 habitants** répartis sur un territoire de 379, 324 km².
- R/V = **0,79 €** de recettes/voyages
- Habitant desservi par km² = **199 habitants/km**
- Km par habitant = **18,11 km/habitants**
- Voyages par kilomètre (V/k) = **1,25 voyages/kilomètre**
- Nombre de voyages par habitant = **17,73 voyages/habitants**
- Dépense par km (CFF/kms) = **4,02 €uros/km**
- Km/véhicule = **19 517 km**
- km/conducteur = **28013 km**
- Taux de réserve de véhicules = **10%**

3.2 La sous-traitance d'activité régulière

Dans le cadre de l'exploitation des lignes de proximités CTLB a confié l'exploitation des lignes de proximités dont la capacité permettait d'être exploitées par des autocars a 8 sous-traitants.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des lignes affrétées par sous-traitants :

Circuit	Jour de fonctionnement
Seysse Car	
505	LMMJV
Bernigaud	
303	LMMJV
304	LMJV
501+508	LMMJV
503	LMMJV
Albanais Voyages	
500	LMMJV
502	LMMJV
506	LMJV
509	LMJV
511	LMMJV
504+510	LMMJV
Transdev Annecy	
402	LMMJV
409	LMMJV
Transdev Chambéry	
419	LMMJV
APS	
413	LMJV
416	LMMJV
417	LMMJV
Francony	
400	LMMJV
410	LMMJV
412	LMMJV
414	LMMJV
415	LMMJV
Loyet	
401	LMMJV
403	LMMJV
404	LMMJV
405	LMMJV
406	LMMJV
407	LMMJV
408	LMMJV
418	LMMJV
201/105/108/301	LMMJV
108/108/201/201	LMMJV
200/101/101//100/200	LMMJV
201/105/204	LMMJV
202/105/105/205	LMMJV
204/203/203/108/108	LMMJV
205/105/206	LMMJV
206/208	LMMJV
207/203/A46	LMMJV
208/Aviron /105/202	LMMJV

3.3 Le transport à la demande

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022, nous avons maintenu le Service de Transport à la Demande tel qu'il était organisé depuis le 1^{er} janvier 2015.

Au cours du 1^{er} semestre nous avons réalisé 945 courses :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre utilisateur	8	15	15	30	28	38
Nombre de déplacement	149	134	149	165	186	162
Transport moyen par inscrit	18,63	8,93	9,93	5,50	6,64	4,26

3.3.1 MOBEA

Dès le 4 juillet, nous avons mis en place le service MOBEA :

LA MOBILITÉ
PARTOUT À LA
DEMANDE

Mobèa

**4 zones pour une
plus grande
simplicité**

**6 mini bus de 9 places et
un mini bus PMR**

**Du lundi au samedi :
mêmes horaires durant
toute l'année**

**Une desserte entre
7h et 19h00**

**Une desserte toutes les
heures (environ)**

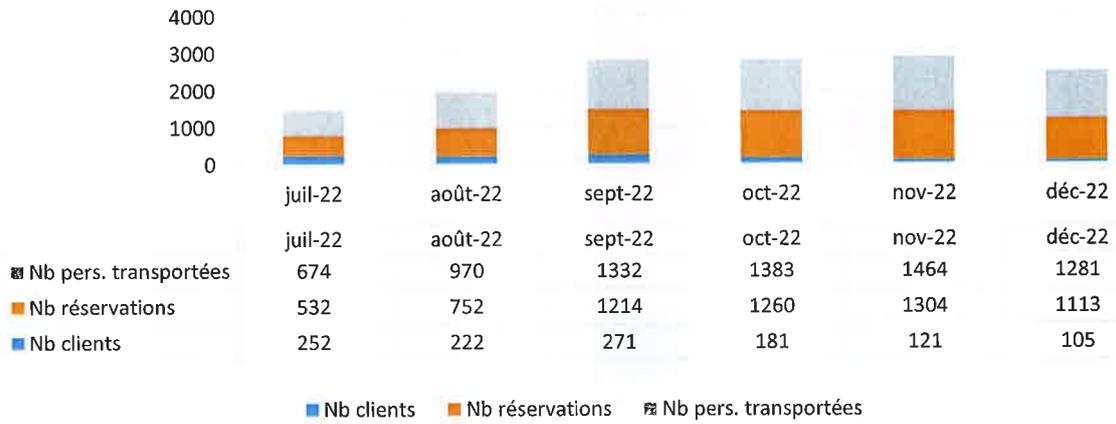
**Une desserte de plusieurs
points d'intérêts**

**Réservation jusqu'à 20
minutes avant le départ**

3.3.2 Les chiffres clés :

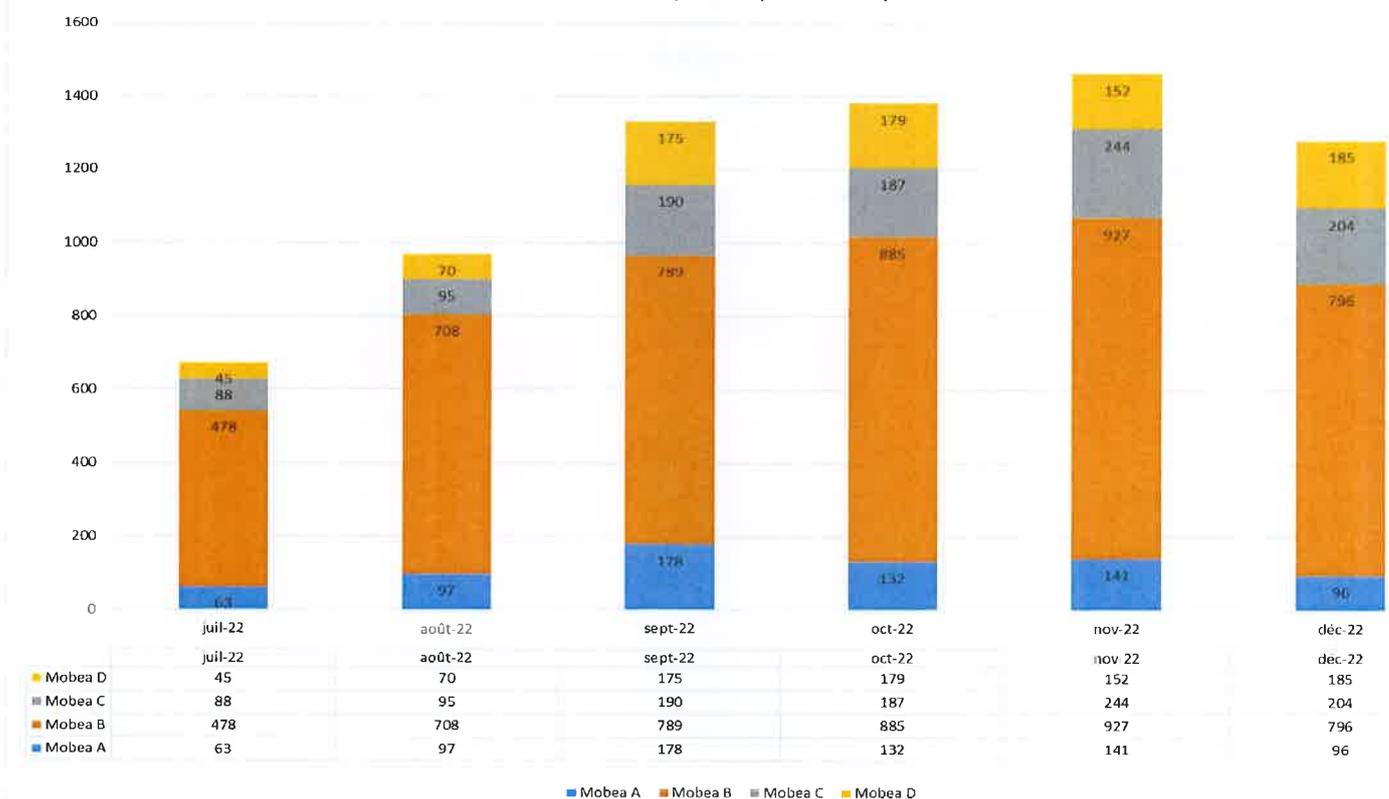
Entre le 4 juillet 2022 et le 31 décembre nous avons réalisé 7104 voyages.

Nombre de personnes transportées au second semestre 2022



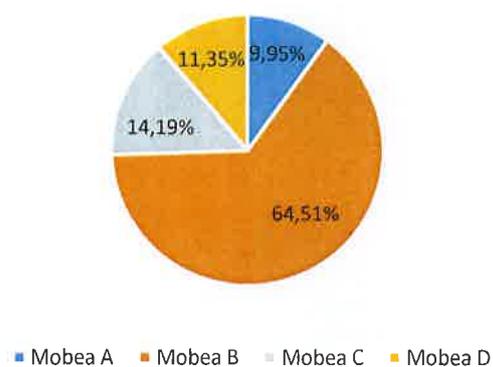
La répartition des courses par mois et par zone est la suivante :

Personnes transportées par mois et par zone



Le poids par zone :

Le poids de chaque Zone

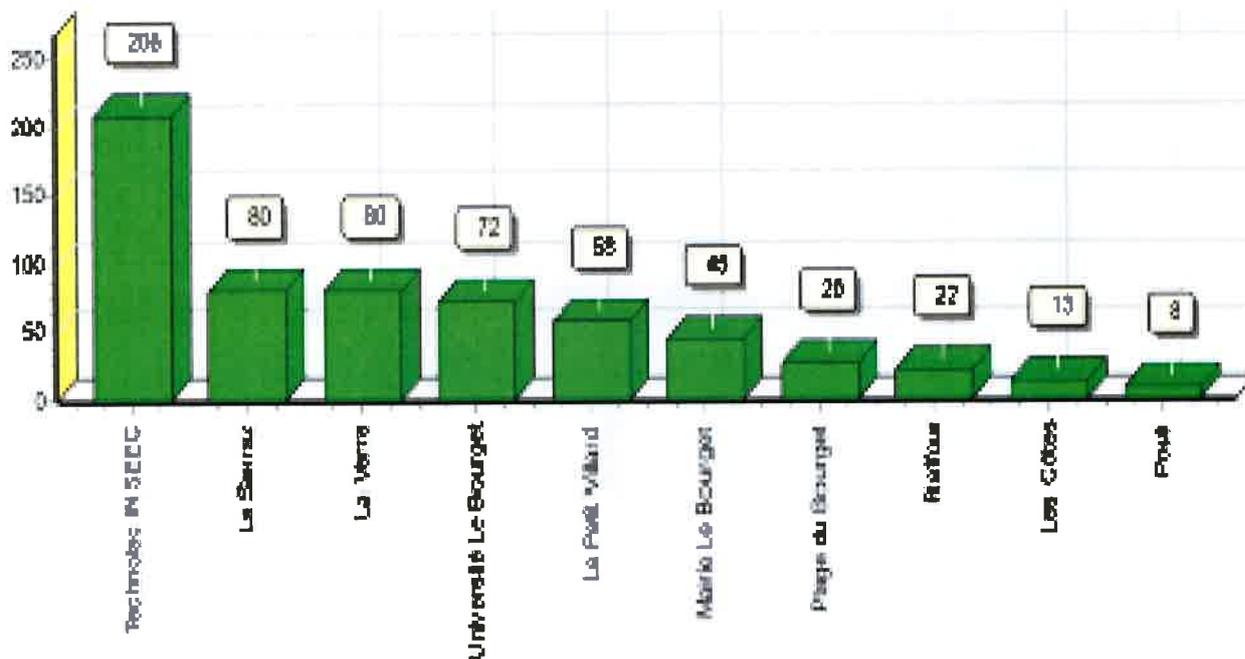


Sans surprise la Zone B représente à elle seule près des 2/3 des courses réalisées au cours du second semestre 2022.

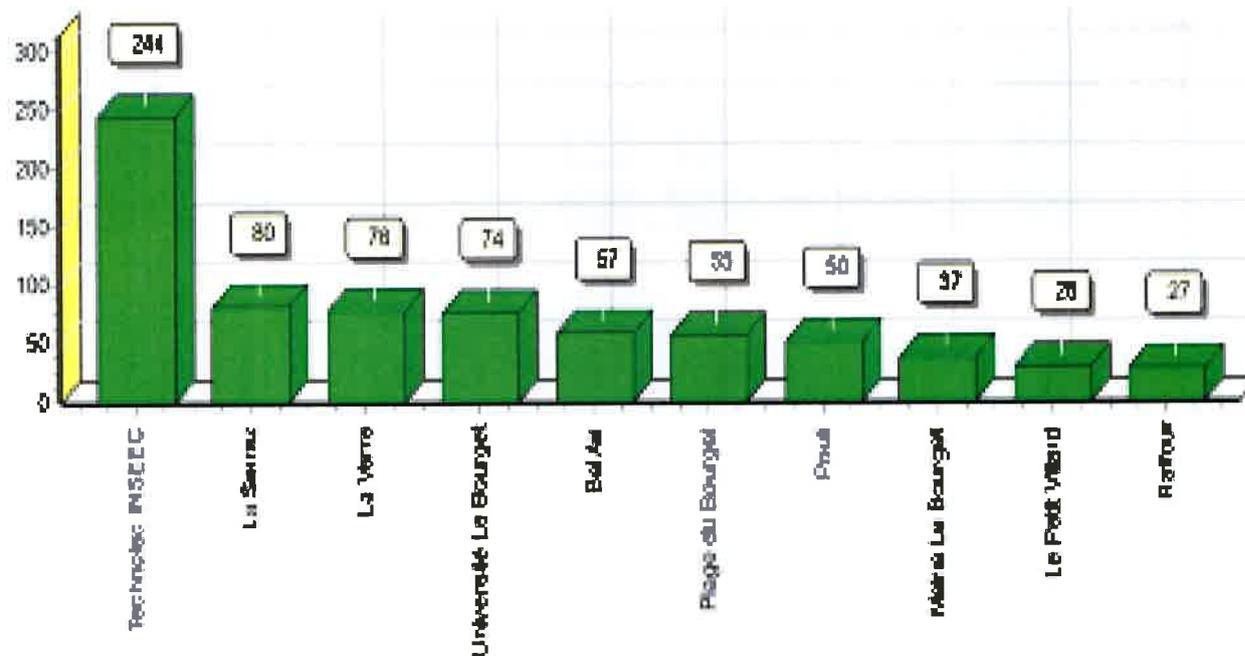
Palmarès des arrêts par zone :

Sélection: MOBEA ZONE A

Top 10 des arrêts à la descente

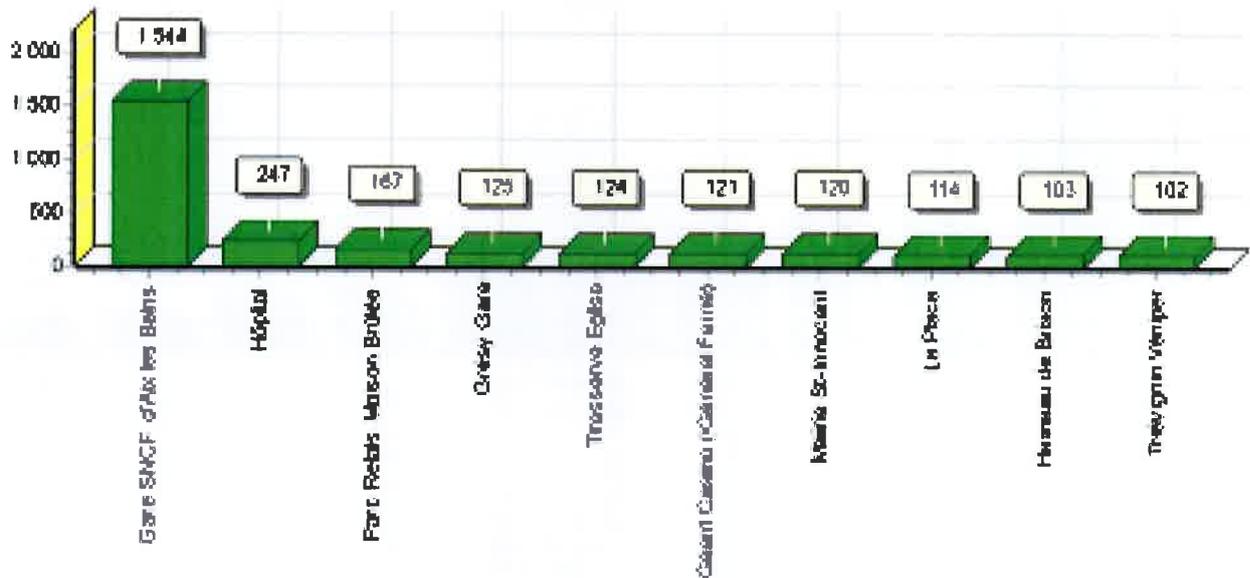


Top 10 des arrêts à la montée

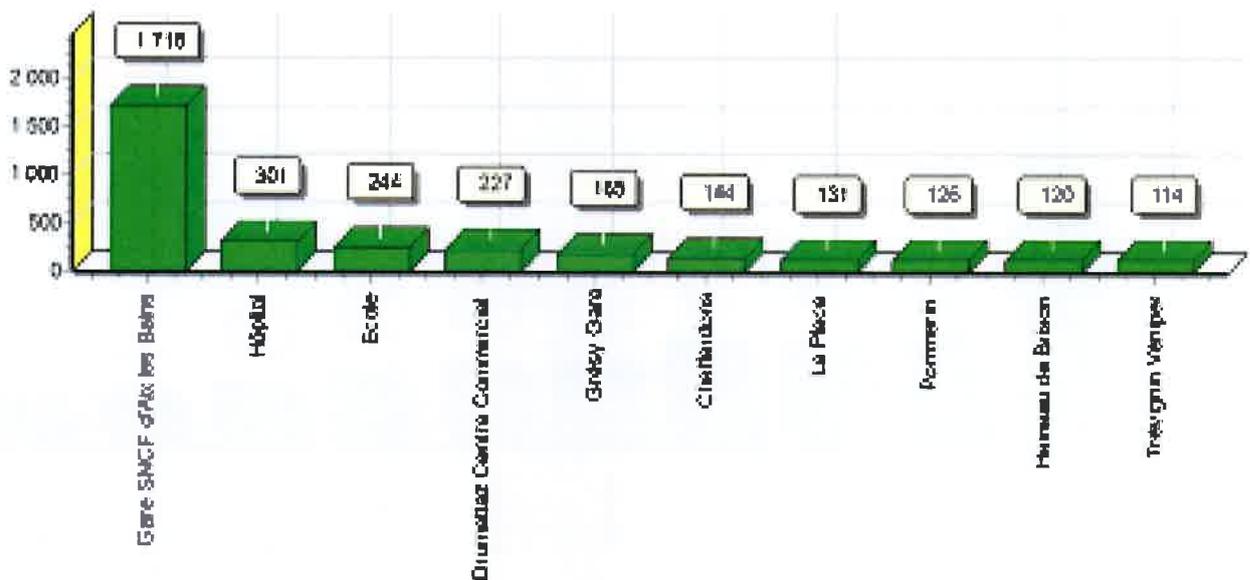


Sélection: _MOBEA ZONE B

Top 10 des arrêts à la descente

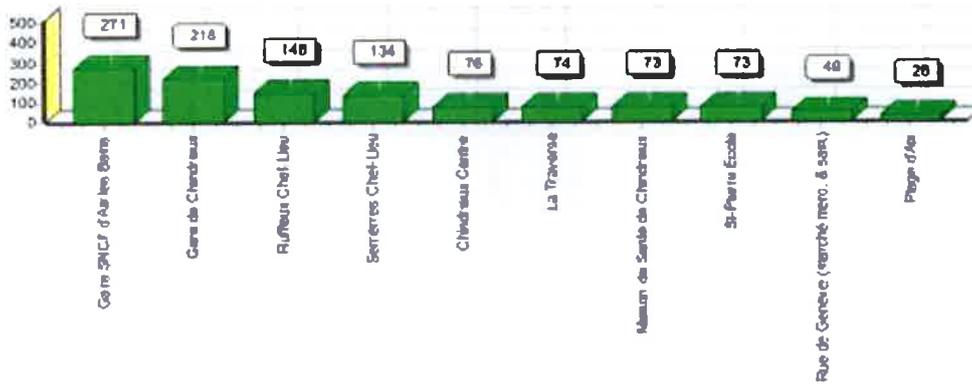


Top 10 des arrêts à la montée

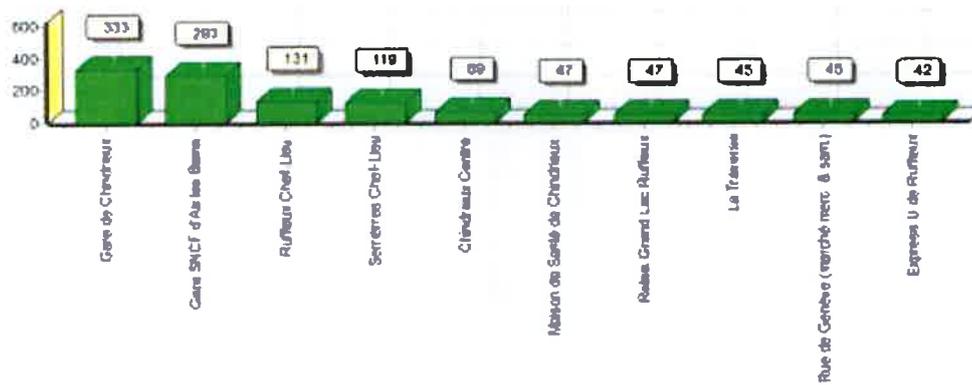


Sélection: _MOBEA ZONE C

Top 10 des arrêts à la descente

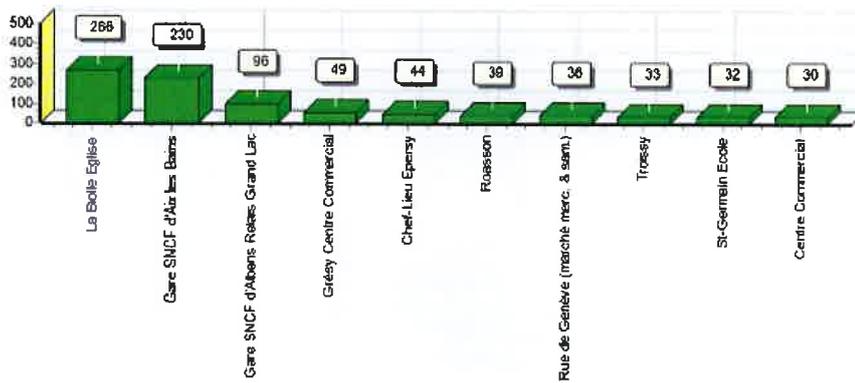


Top 10 des arrêts à la montée

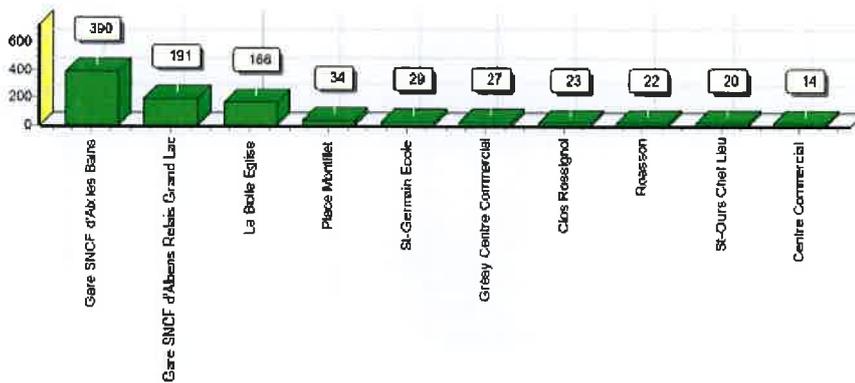


Sélection: _MOBEA ZONE D

Top 10 des arrêts à la descente

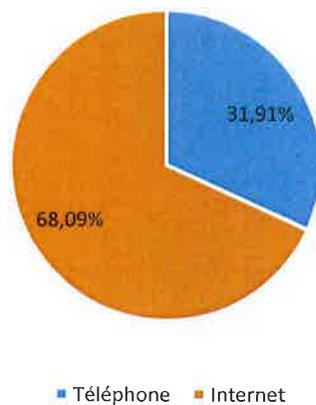


Top 10 des arrêts à la montée



Analyse des modes de réservations :

Analyse des modes de réservation



Plus des 2/3 des réservations se font en ligne.

4 Les moyens d'exploitation

4.1 Le parc de véhicules

Notre flotte de bus est identique à l'année 2021.

Nous avons 30 bus dont la moyenne d'âge est de 6 ans et 11 mois.

Nous avons un minibus urbain un city 23 de marque Dietrich dont la capacité est de 22 places dont la moyenne d'âge est de 1 an et 1 mois.

Au cours de l'année 2022, Grand-Lac a fait l'acquisition de 5 véhicules MODULIS 50 de marque Dietrich pour le service MOBEA.



L'âge moyen du parc à fin 2022 est de 6 ans et 2 mois.

Pour un total de 38 véhicules (hors VL affectés aux relèves conducteurs, et contrôleurs)

AGE MOYEN DES VEHICULES									
A la date du: 31/12/2022							C.T.L.B.		
Familie: PM PMR									
N° Véhicule	Immatriculation	Marque	Modèle commercial	Gestionnaire	N°Série	Agence	Kms actuel	Mise en circulation	Age (année et mois)
90	ED-072-AS	RENAULT	MASTER L3H3	730	VF1MAF5SE54892329	730	171 668	14/06/2016	6 ans et 6 mois
92	GG-784-GT	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000169126580	730	34 473	12/05/2022	0 ans et 7 mois
93	GG-953-GT	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000369126581	730	39 313	12/05/2022	0 ans et 7 mois
94	GG 518 GT	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000569126579	730	20 450	12/05/2022	0 ans et 7 mois
95	GG 111 GV	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000569126582	730	19 057	12/05/2022	0 ans et 7 mois
96	GG 932 GS	DIETRICH VEHIC	MODULIS 50	730	VF6VF000769126583	730	15 050	12/05/2022	0 ans et 7 mois
99	CC-684-RF	RENAULT	MASTER	730	VF1FDCJH536451358	730	317 539	03/11/2006	16 ans et 1 mois
Nombre de véhicules dans la famille 7							Age moyen de la famille		3 ans et 8 mois
Familie: VP MINIBUS									
N° Véhicule	Immatriculation	Marque	Modèle commercial	Gestionnaire	N°Série	Agence	Kms actuel	Mise en circulation	Age (année et mois)
91	GC-119-XS	DIETRICH VEHIC	CITY 23	730	W1V9076551P237514	730	11 375	10/11/2021	1 ans et 1 mois
Nombre de véhicules dans la famille 1							Age moyen de la famille		1 ans et 1 mois

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

Famille: VU AUTOBUS STANDARD									
N° Véhicule	Immatriculation	Marque	Modèle commercial	Gestionnaire	N°Série	Agence	Kms actuel	Mise en circulation	Age (année et mois)
31	DN-001-QC	HEULIEZ	GX 327	730	VJ1PS09D100001877	730	562 511	21/07/2008	14 ans et 5 mois
35	AP-023-AH	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310602775	730	615 598	24/03/2010	12 ans et 9 mois
36	AP-523-AJ	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310602776	730	615 475	24/03/2010	12 ans et 9 mois
37	AP-581-AH	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310602777	730	615 602	24/03/2010	12 ans et 9 mois
38	CF-092-ZH	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310603964	730	504 822	05/06/2012	10 ans et 6 mois
39	CL-602-TM	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808313124426	730	473 635	12/10/2012	10 ans et 2 mois
40	DB-626-HC	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310605032	730	364 102	12/12/2013	9 ans et 0 mois
41	DB-616-HC	MERCEDES	CITARO	730	WEB62808310605033	730	360 161	12/12/2013	9 ans et 0 mois
42	DV-980-JY	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P60M024057	730	241 196	01/09/2015	7 ans et 3 mois
43	DV-188-JZ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P00M024071	730	244 171	01/09/2015	7 ans et 3 mois
44	DV-333-JZ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P60M024074	730	247 054	01/09/2015	7 ans et 3 mois
45	DV-462-JZ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P00M024085	730	245 945	01/09/2015	7 ans et 3 mois
46	DV-542-JZ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P00M024104	730	245 676	01/09/2015	7 ans et 3 mois
47	ED-681-KC	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P10M027058	730	228 598	27/06/2016	6 ans et 6 mois
48	ED-758-KE	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P50M027306	730	228 256	27/06/2016	6 ans et 6 mois
49	ED-464-KE	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P70M027288	730	230 720	27/06/2016	6 ans et 6 mois
50	ED-618-KE	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246PX0M027284	730	227 078	27/06/2016	6 ans et 6 mois
51	ED-026-LJ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P10M027321	730	230 064	28/06/2016	6 ans et 6 mois
52	ED-480-SQ	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246P60M027301	730	230 559	05/07/2016	6 ans et 5 mois
53	ED-043-YR	IVECO	CROSSWAY LOW E	730	VNE5246PX0M027317	730	232 432	13/07/2016	6 ans et 5 mois
54	EQ-074-XM	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N500309158	730	241 488	29/09/2017	5 ans et 3 mois
55	EQ-380-ZC	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N400309202	730	262 875	02/10/2017	5 ans et 2 mois
56	FA-473-FJ	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N100310047	730	234 611	07/09/2018	4 ans et 3 mois
57	FA-587-FJ	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N400310057	730	229 415	07/09/2018	4 ans et 3 mois
58	FG-834-ER	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N900310622	730	203 607	16/05/2019	3 ans et 7 mois
59	FG-972-ER	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N900310667	730	206 465	16/05/2019	3 ans et 7 mois
60	FG-237-ES	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N000310668	730	207 419	16/05/2019	3 ans et 7 mois
61	FT-702-LR	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N100312106	730	137 947	16/10/2020	2 ans et 2 mois
62	FT-205-MD	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N800312152	730	140 993	19/10/2020	2 ans et 2 mois
63	GA-447-ST	IVECO	URBANWAY	730	VNE4226N100312796	730	105 577	15/07/2021	1 ans et 5 mois
Nombre de véhicules dans la famille 30						Age moyen de la famille		6 ans et 11 mois	

4.1.1 Les contrôles techniques

Date de passage au CT en 2022			
N° de bus	Immatriculation	1er passage	2ème passage
BUS 31	DN 001 QC	27/02	17/08
BUS 35	AP 023 AH	28/05	22/11
BUS 36	AP 523 AJ	12/06	08/12
BUS 37	AP 581 AH	21/01	16/07
BUS 38	CF 092 ZH	08/03	02/09
BUS 39	CL 602 TM	27/01	23/07
BUS 40	DB 626 HC	15/03	09/09
BUS 41	DB 616 HC	19/03	16/09
BUS 42	DV 980 JY	16/06	12/12
BUS 43	DV 188 JY	19/06	15/12
BUS 44	DV333 JZ	26/06	22/12
BUS 45	DV 462 JZ	07/01	05/07
BUS 46	DV 542 JZ	11/01	09/07
BUS 47	ED 681 KC	24/04	20/10
BUS 48	ED 768 KE	28/04	24/10
BUS 49	ED 464 KE	03/05	05/11
BUS 50	ED 618 KE	07/05	04/11
BUS 51	ED 026 LJ	14/05	11/11
BUS 52	ED 4807 SQ	24/05	18/11
BUS 53	ED 043 YR	05/06	06/12
BUS 54	EQ 074 XM	27/02	23/08
BUS 55	EQ 380 ZC	01/03	27/08
BUS 56	FA 473 FJ	02/02	30/07
BUS 57	FA 587 FJ	16/02	06/08
BUS 58	FG 834 ER	10/04	03/10
BUS 59	FG 972 ER	13/04	06/10
BUS 60	FG 237 ES	17/04	13/10
BUS 61	FT 702 LR	29/03	20/09
BUS 62	FT 205 MD	06/04	20/09
BUS 63	GA 447 ST	14/01	12/07
BUS 35A	EX 818 MN	08/06	06/12
BUS 50A	DN 319 YL	03/04	VENDU
BUS 90	ED 072 AS	28/06/2022	
BUS 91	GC 119 XS	10/05	09/11
BUS 99	CC 684 RF	04/10/2023	

Conformément aux obligations réglementaires, les véhicules sont présentés tous les 6 mois aux contrôles techniques. En 2022, le taux de conformité est de 100% (aucun contrôle n'a fait l'objet d'une représentation aux mines).

4.2 Les consommations du parc d'autobus

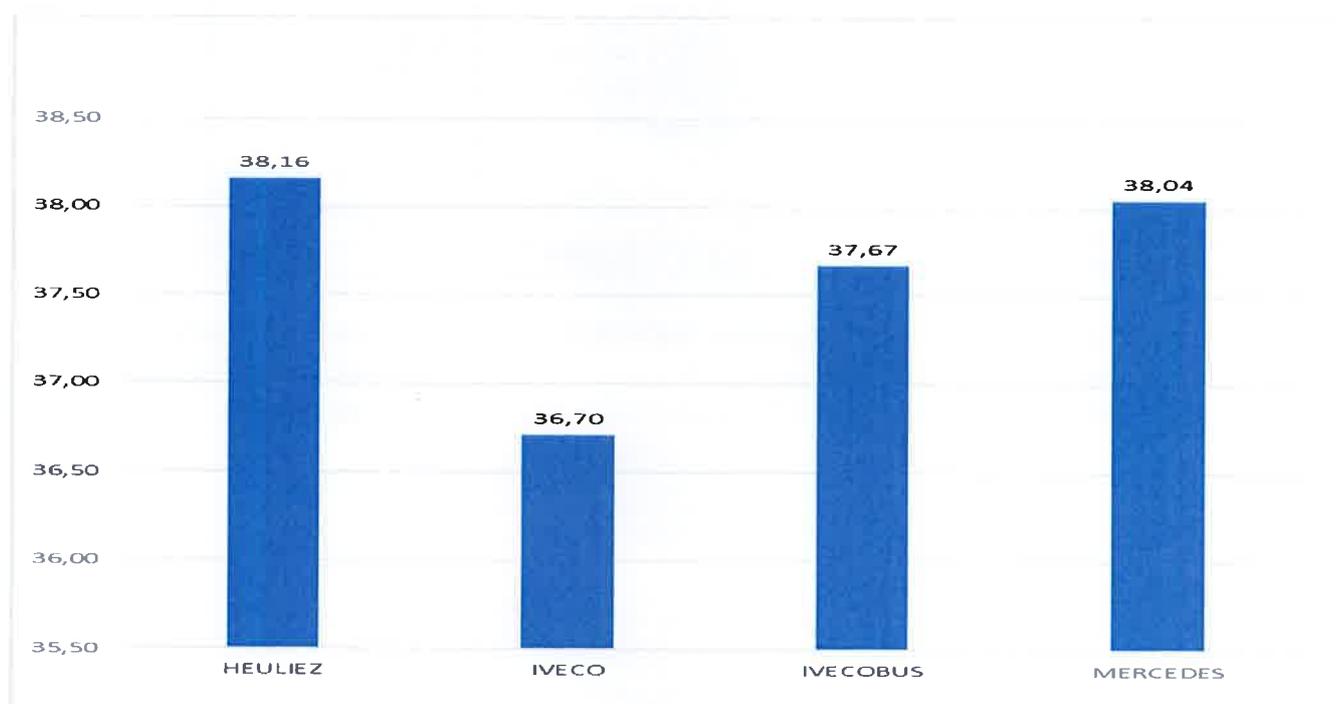
CONSUMMATION PAR FAMILLE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Famille	Produit	Kms	Volume	Coût	Conso
PMR	GAZOLE	101 619	9 534,25	14 137,70	9,38
MINIBUS	GAZOLE	9 476	1 445,45	2 230,28	15,25
AUTOCAR STANDARD	GAZOLE	18 541	2 428,56	3 420,79	13,10
AUTOBUS STANDARD	GAZOLE	1 119 866	419 710,28	621 742,00	37,48
Total :		1 249 502	433 118,54	641 530,35	34,66

La consommation moyenne du parc d'autobus est de 34,66 litres pour 100 km contre 36,57 litres l'année précédente. Cette diminution est principalement dû à l'arrivée des véhicules MOBEA dont la consommation est moindre para rapport à un bus standard.

4.3 Les consommations de l'année 2022 par constructeurs.



4.4 Les travaux de maintenance du parc d'autobus

Afin d'assurer un niveau de pannes le plus faible possible, CTLB procède à la fois à des opérations de maintenance préventive en conformité avec les préconisations des différents constructeurs ainsi qu'aux opérations de maintenance curatives.

Centre : 01 ONDEA BUS

N°Véhicule	Coûts internes				Coûts sous-traitance			Coûts répartis sur les véhicules suivant une clé				Coût total véhicule	Kilométrage	Coût	
	Pièces stock	Main d'oeuvre	Nbre heures	Pièces directes	Pièces	Main d'oeuvre	Nbre heures	Kilomètres	Heures atelier	Coût	Véhicule			km	Interv.
31	508,63 €	2 957,50 €	63,50	1 652,86 €	214,44 €	0,00 €	0,00	383,03 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	5 896,54 €	11 867	0,50 €	19
35	1 564,88 €	4 050,83 €	87,32	2 734,00 €	214,44 €	0,00 €	0,00	1 024,54 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	9 768,78 €	30 775	0,32 €	34
36	2 391,98 €	5 482,50 €	113,00	3 299,97 €	211,94 €	0,00 €	0,00	1 060,07 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	12 626,54 €	32 066	0,39 €	50
37	2 291,31 €	4 870,00 €	103,75	8 538,01 €	12 037,94 €	0,00 €	0,00	1 236,43 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	29 153,77 €	36 000	0,81 €	44
38	1 282,35 €	2 667,50 €	57,25	2 114,51 €	515,44 €	0,00 €	0,00	1 139,42 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	7 899,29 €	36 411	0,22 €	29
39	2 214,68 €	5 145,00 €	111,75	5 652,42 €	862,44 €	0,00 €	0,00	1 309,65 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	15 364,27 €	37 099	0,41 €	47
40	927,57 €	2 467,50 €	53,75	1 661,60 €	291,84 €	0,00 €	0,00	1 290,62 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	6 819,20 €	39 108	0,17 €	31
41	914,42 €	4 705,00 €	100,00	5 972,11 €	540,69 €	0,00 €	0,00	1 374,91 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	13 687,21 €	41 404	0,33 €	38
42	1 629,76 €	2 760,00 €	57,25	3 526,94 €	1 334,94 €	0,00 €	0,00	744,57 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	10 176,28 €	22 953	0,44 €	22
43	1 481,42 €	2 155,00 €	44,25	1 914,14 €	2 358,44 €	0,00 €	0,00	892,05 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	8 981,13 €	26 417	0,34 €	25
44	1 711,84 €	2 260,00 €	46,50	1 359,62 €	211,94 €	0,00 €	0,00	978,00 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	6 701,48 €	29 908	0,22 €	21
45	1 240,57 €	2 962,50 €	61,00	478,21 €	1 157,16 €	0,00 €	0,00	919,87 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	6 938,39 €	27 392	0,25 €	24
46	1 654,91 €	3 490,00 €	75,25	145,50 €	289,44 €	0,00 €	0,00	808,50 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	6 568,43 €	25 043	0,26 €	26
47	3 793,30 €	3 715,00 €	83,00	147,00 €	384,44 €	0,00 €	0,00	901,28 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	9 121,10 €	26 296	0,35 €	29
48	1 629,59 €	3 722,50 €	75,50	827,00 €	214,44 €	0,00 €	0,00	884,33 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	7 457,94 €	26 589	0,28 €	35
49	2 246,70 €	2 966,67 €	60,43	1 337,00 €	214,44 €	0,00 €	0,00	996,76 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	7 941,65 €	30 877	0,26 €	25
50	1 859,49 €	3 050,00 €	63,50	129,19 €	676,94 €	0,00 €	0,00	964,80 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	6 860,50 €	29 896	0,23 €	28
51	2 060,98 €	3 355,00 €	71,50	568,50 €	214,44 €	0,00 €	0,00	858,22 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	7 237,22 €	26 879	0,27 €	22
52	1 852,25 €	1 847,50 €	38,25	73,50 €	214,44 €	0,00 €	0,00	848,70 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	5 016,48 €	26 980	0,19 €	14
53	2 380,91 €	3 137,50 €	66,25	73,50 €	256,94 €	0,00 €	0,00	968,07 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	6 996,99 €	28 515	0,25 €	20
54	1 460,88 €	2 635,00 €	55,50	609,87 €	214,44 €	0,00 €	0,00	995,77 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	6 096,04 €	32 229	0,19 €	28

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

55	1 961,95 €	2 962,50 €	62,50	961,93 €	1 222,54 €	0,00 €	0,00	1 534,21 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	8 823,22 €	46 438	0,19 €	30
56	1 941,48 €	2 647,50 €	54,75	658,28 €	731,94 €	0,00 €	0,00	1 908,45 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	8 067,73 €	58 156	0,14 €	28
57	1 559,78 €	2 560,00 €	53,50	4 304,72 €	2 739,94 €	0,00 €	0,00	1 841,83 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	13 186,34 €	54 080	0,24 €	25
58	1 494,95 €	2 552,50 €	53,25	1 372,05 €	654,44 €	0,00 €	0,00	1 810,67 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	8 064,69 €	55 550	0,15 €	27
59	1 227,98 €	2 837,50 €	59,00	2 814,15 €	354,44 €	0,00 €	0,00	1 717,08 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	9 131,23 €	52 873	0,17 €	30
60	1 203,09 €	2 835,00 €	59,75	1 471,05 €	654,44 €	0,00 €	0,00	1 766,23 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	8 109,89 €	50 176	0,16 €	36
61	1 418,67 €	2 185,00 €	46,50	11 978,30 €	6 029,74 €	0,00 €	0,00	1 900,22 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	23 692,01 €	59 024	0,40 €	23
62	1 518,61 €	2 220,00 €	47,25	2 592,65 €	654,44 €	0,00 €	0,00	1 776,70 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	8 942,47 €	54 637	0,16 €	20
63	1 110,95 €	2 115,00 €	43,00	0,00 €	354,44 €	0,00 €	0,00	2 199,57 €	0,00 €	0,00 €	180,08 €	5 960,04 €	64 475	0,09 €	28
91	0,00 €	560,00 €	12,00	581,75 €	213,74 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 355,49 €	5 746	0,24 €	7
92	761,55 €	637,50 €	12,75	86,73 €	240,10 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 725,88 €	18 646	0,09 €	9
93	644,68 €	587,50 €	11,75	0,00 €	140,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 372,18 €	27 216	0,05 €	8
94	0,00 €	150,00 €	3,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €	6 267	0,02 €	3
95	0,00 €	75,00 €	1,50	3 186,70 €	4 101,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 362,70 €	215	34,25 €	2
96	0,00 €	387,50 €	7,75	0,00 €	140,00 €	0,00 €	0,00	563,50 €	0,00 €	0,00 €	114,92 €	1 205,92 €	12 448	0,10 €	4
99	512,91 €	2 060,00 €	41,50	1 058,98 €	983,47 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 615,36 €	9 870	0,47 €	19
Total centre	52 455,01 €	97 775,00 €	2 058,25	73 882,74 €	41 846,28 €	0,00 €	0,00	37 598,04 €	0,00 €	0,00 €	5 517,34 €	309 074,41 €	1 200 521	0,26 €	910
Total général	52 455,01 €	97 775,00 €	2 058,25	73 882,74 €	41 846,28 €	0,00 €	0,00	37 598,04 €	0,00 €	0,00 €	5 517,34 €	309 074,41 €	1 200 521	0,26 €	910

4.5 Les pannes en lignes

N° de bus	Modèle	Date	Heure	Lieu	Anomalies	échange bus	Service retardé
47	crossway	06-janv	13h10	oratoire	le conducteur s'est enlisé en faisant son demi tour	oui	30'
49	crossway	03-févr	10h05	collège de grésy	fuite liquide de refroidissement	oui	20'
63	urbanway	09-mai	13h00	gare SNCF	portes AR ne se ferment plus	oui	30'
36	citaro	16-juin	16h30	avenue de st simond	voyant rampe avec impossibilité de refermer les portes	oui	30'
56	urbanway	21-juin	17h00	hôpital	voyant rouge moteur allumé	oui	20'
60	urbanway	28-juil	16h40	pont rouge	fuite liquide de refroidissement	oui	15'
39	citaro	08-sept	14h10	hexapôle	bus ne démarre plus	oui	15'
39	citaro	12-sept	13h30	golf	portes AR ne se ferment plus	oui	15'
48	crossway	27-sept	16h30	pont rouge	portes AR ne se ferment plus	oui	10'
48	crossway	29-sept	10h20	pont rouge	portes AR ne se ferment plus	oui	15'
35	citaro	11-oct	10h45	près rians	fuite liquide de refroidissement	oui	
57	urbanway	14-oct	09h25	camping	plus de vitesse	oui	15'
63	urbanway	44881	12h10	rond point collège	crevaison roue ARG ext suite accrochage	oui	15'
43	crossway	30-nov	15h00	INSEEC	bus ne démarre plus	non	45'
58	urbanway	15-déc	14h30	collège de grésy	plus de désembuage	oui	12'

Au total, 15 pannes en ligne (services commerciaux) ont été constatées sur le réseau durant l'année 2022.

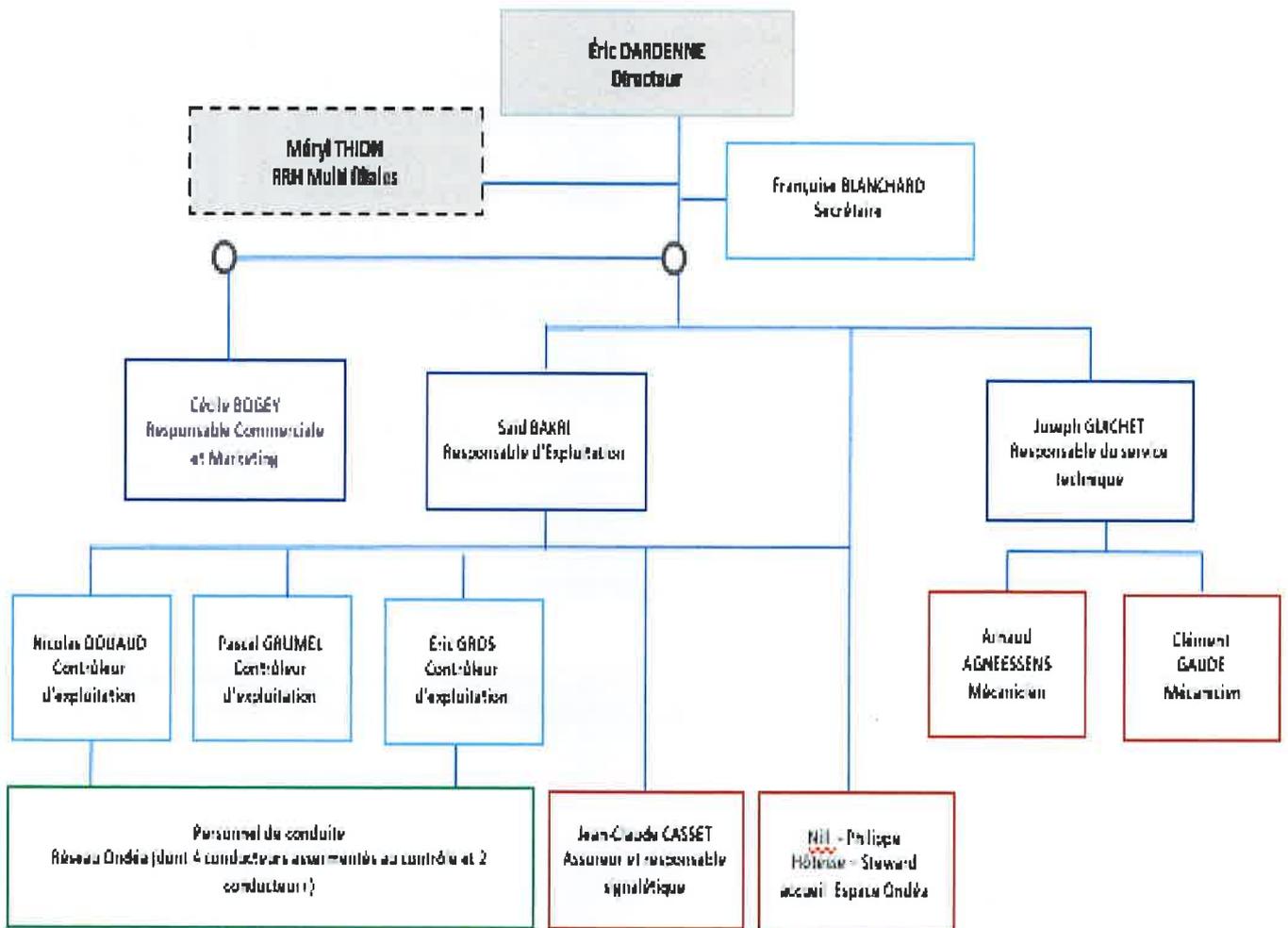
Ce faible taux de panne tient du fait d'une maintenance préventive importante réalisée par le service technique, ainsi qu'à la politique de renouvellement des bus menée par Grand Lac.

4.6 Les accidents en ligne

L'année 2022 s'est vue impactée par un nombre de 13 accidents, ce nombre est constant par rapport à 2021. La responsabilité de CTLB est engagée sur 70 % de ces sinistres.

4.7 L'organigramme de la Compagnie de Transport du Lac du Bourget

Organigramme au 31/12/2022
Compagnie de Transport du Lac du Bourget - CTLB



Légende :

- IPMAD : Personnel Mis A Disposition
- Cadres
- Haute maîtrise
- Agent de maîtrise
- Employés
- Ouvriers



- Le personnel affecté au service public est réparti selon les qualifications suivantes :

Mat	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
Section comptable 211 COUT DE CONDUITE												
00001	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00012	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00020	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00023	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
00036	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00063	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00072	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00080	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00144	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00155	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00158	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,55					
00160	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00178	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00186	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00188	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00196	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,08			
00205	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,35					
00209	0,62	0,62	1,00	1,00	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62
00226	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
00240	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00245									0,46	1,00	1,00	1,00
00255	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80
00258	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00260	1,00	1,00	1,00									
00261	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00262	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,80	0,80
00263	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00266	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00273	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00284	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00285	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00290	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,32			
00293	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00294	0,97											
00295	0,28											
00296									1,00	1,00	1,00	1,00
00298	1,00	1,00	0,09									
00302	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,97
00303	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,60
00307	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,60
00309	0,09											
00310	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00313	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,69				
00315	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00316	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80
00317	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00319	0,09	1,00	1,00	1,00	0,23							
00320			0,88	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00321			0,65	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00322			0,65	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00323				0,95	0,46							
00324				0,95	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00			
00324										1,00	1,00	1,00
00325					0,78	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00326						0,17	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00327						0,09	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00328							0,97	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00329							0,97	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00330							0,97	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00331							0,05					
00332							0,97	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00333							0,97	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00334							0,78	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00335								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00336								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00337								0,55	1,00	1,00	0,23	
00338								0,37	1,00	1,00	1,00	1,00
00339								0,46	1,00	1,00	1,00	1,00
00340								0,55	1,00	1,00	1,00	1,00
00341									0,69	1,00	1,00	1,00
00342									0,23	1,00	1,00	1,00
00343										1,00	1,00	1,00
00345											1,00	1,00
00346												1,00
00347												1,00
00348												0,92
00349												0,92
00350												0,83
00351												1,00
00353												0,46
	40,25	39,82	41,46	43,11	42,30	42,08	48,90	50,95	52,95	55,32	55,35	60,52

Mat	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
Section comptable 214 MAINTENANCE MAT ROULANT												
00008	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00190	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00203	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
Section comptable 222 COMMERC., DISTRIBUTION, VENTE												
00251	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77
00312	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77
00318	0,55	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	2,10	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54	2,54
Section comptable 223 AUTRES COÛTS IND. D'EXPL.												
00132	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00201	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00207	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
00237	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Section comptable 232 COUT DE STRUCTURE												
00256	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	50,35	50,36	52,00	53,65	52,84	52,62	59,44	61,49	63,49	65,86	65,89	71,06

Les contrats à durée indéterminée :

- Siège CTLB (y compris agence commerciale) : **10,54** équivalents temps plein avec l'embauche d'une responsable Commerciale & Marketing et d'un contrôleur d'exploitation supplémentaire.
- Personnel de conduite : **60,52** équivalents temps plein
- Personnel avec mise à disposition (PMAD) :
- Direction : **0,8** équivalent temps plein
- Resp. Ressources Humaines : 0,2 équivalent temps plein.
- **Nombre d'agent au 31/12/2022 = 65** conducteurs et 11 structure ; soit 76 salariés hors intérimaires et PMAD.

Les contrats intérimaires :

Avec la mise en place du nouveau réseau nous avons eu recours au travail intérimaire pour la pose des têtes de poteaux, des nouveaux horaires, des plans de réseau sur l'ensemble des points d'arrêts et des abris -bus (hors Chautagne & Albanais), afin d'accompagner notre agent signalétique et ce pour toute la partie estivale.

Nous avons également renforcé les équipes de l'Office de la mobilité sur la période estivale pour absorber les nouveaux abonnés des secteurs de la Chautagne et de l'Albanais.

Pour faire face à l'afflux de clients entre le 16 août et le 3 septembre, nous avons mis en place un troisième poste de vente à l'office de la mobilité.

La formation :

Afin de faire face à la pénurie de conducteurs, CTLB a financé 7 titres professionnels (Permis D +FIMO) pour un cout de 30 673 € HT représentant 3 038 heures de formation.

Nous avons également financé 3 FIMO voyageurs d'une durée de 420 heures (soit 140 heures par participants).

A cela se rajoute également les formations au titre professionnel, financées par Pole emploi pour 10 personnes.

238 heures de formation ont été dispensées dont 210 heures au titre de la FCO (6 salariés) et 4 salariés ont suivi la formation de maintien des compétences de la SST.

5 Les évènements significatifs

5.1 Perturbations sur le réseau

DATES	PERTUBATIONS
04/01/2022	16:45 M.Douhouchina est passé par l'école Du Chat Perché L16 mais comme il n'y avait pas l'accompagnateur, il n'a pas pensé à attendre et un élève et resté avec la maîtresse. Les parents sont venus le chercher
05/01/2022	Bus 40 n'affiche plus les arrêts sur L1; changement de bus aux thermes de Marlioz à 9h05
06/01/2022	13:20 M.Sow a reculé en manouvrant à Oratoire et a touché un poteau puis s'est embourbé. Impossible de repartir, les mécanos vont sur place+13:35 Mme Pieretti pour des pétards qui sont lancés à l'intérieur du bus 56 sur la ligne 13 à Neptune en direction de Garibaldi, la municipale est prévenue qui sera présente ce soir et le proviseur est également prévenu. La vidéo va être extraite
07/01/2022	7:40 Fait départ de la L16 La Roche St Alban via collège Sand. 13:00 M.Mahiot sera absent pour la 2P T128 pour raison personnel. 13:00 Mme Michellier échange de bus au dépôt, bus 60 voyant rouge allumé. Chute de neige entre 16h et 17h, perturbation ponctuelle et non desserte des Aillouds
08/01/2022	13:40 Mr GIGI problème avec le SAE bus 58, échange avec le 59 à la plage du bourget par M BOURRET---17:25 M.SENES, BUS 60, 12 arret hotel vers cc drumettaz, problème avec client qui ne veut pas payer. Il me rappelle car client énervé. je me rends à sa rencontre mais le client est sorti à l'arret des burnets. Je vais le voir au terminus cc drumettaz. Il m'explique qu'avant de descendre, le client a donné des coups sur le pexiglass de protection conducteur et l'a cassé. Je lui demande de finir son service à HDV et M. SALVATORI prend sa place.
11/01/2022	9:30 M.Mourier pour route Barrée entre grand port et zander L1, je vais sur place, ils laissent passer les bus
13/01/2022	6:15 Mme Gachet pour la rue Georges 1er barrée sur L3. Je vais sur place, ils ont eu du retard et ouvriront d'ici 1h30/2h. Ils rouvriront à 10h30...
14/01/2022	Plateforme L3 condamnée suite au travaux abattage d'arbre.
15/01/2022	5:26 M.Faurt prise de service avec 24 mn de retard.8:18 Echange de bus pour M.Bourret à la gare suite à un problème sur le bus 37. 10:00 Test de conduite de M.Boucaut.
16/01/2022	Déviaton L1 +L2 + L3 cause travaux
18/01/2022	7:10 M.Sow L18 direction Louis Armand 16 mn de retard suite à une erreur de parcours.
19/01/2022	7:20 Mme GRUSS problème avec le bus 60, voyant rouge, pas chauffage et beaucoup buée sur par brise, changement fait au lycée marlioz par M. GUICHET, le départ 112 8:01 villarcher vers lycée marlioz sera fait avec 7 min de retard. 8:02 M.PASTOR problème avec le conducteur d'une voiture mal garée avant l'arret carrefour lamartine, celui ci ne voulait pas bouger et bloque le passage du bus. 15:25 M.Gigi pour une personne au Bourget qui ne veut pas descendre et n'a pas de titre de transport. On va à Pommerin avec Said. Il s'agit de notre "ami" de la ligne 3 qui ne veut jamais montrer son titre de transport. On le fait descendre
20/01/2022	9:08 M.Mourier L3 départ de la gare avec 8 mn de retard suite à l'enchaînement de la L16 Ecole la cascade. Mise en place déviation à partir de 19h qui contrairement à ce qui était prévu se fera dans les 2 sens.
21/01/2022	16:35 Mme Confortini m'informe que la police barre la rue de casino. Je fais dévier la ligne 1 provisoirement.
22/01/2022	Changement bus 58 cause problème SAE
24/01/2022	7:20 M.Sow se trompe sur son HLP entre dépôt et Ch Recouten. Il prend donc 10mn de retard
25/01/2022	13:15 M.Sow fait son départ L13 de la gare avec 7 mn de retard direction Garibaldi. 14:00 Réunion travaux Avenue Revelstoke avec M.Renaud bernard au bureau d'Ondéa.
28/01/2022	Retard de 25mn en prise de service de M.Pastor, 17:10 Mme Chevron qui se sent mal sur la ligne 2 direction C.c Drumettaz. Je demande à M.Campolo ligne 3 de prendre la suite du service de mme Chevron.
31/01/2022	Mme Confortini absente jusqu'au 6 Février . 14:10 M.Bonnefond oublie qu'il a une relève et rentre au dépôt avec son bus. Il ramène le bus à Mme Bourgeois au Pré Riants+18:16 M.Sow accroche une voiture ch Bondet L11 avec le bus 31.
02/02/2022	12:45 M.Bourret est coincé au niveau de l'arrêt Le Villard à cause de travaux. On va sur place et vu le chef de chantier. Les travaux vont durer au moins 3 semaines+14:15 Essai bus à l'hôtel Astoria puis sur la nouvelle ligne qui passe par Le Biollay+16:10 M.Gigi se fait agresser Colonel Rollet L2 vers Leclerc bus 38. Je le fait rentrer au dépôt et M.Fauquet prend la suite à la gare
03/02/2022	5:39 Fait 1P T102 suite à l'absentéisme de M.Douhouchina. 10:05 M.Salvatori L2 collège de Grésy fuite d'eau bus 49. Le départ de 10:05 à été effectué avec 20 mn de retard. Un inimo a été envoyé à la clientèle.
04/02/2022	18:00 M.Bonnefond pour un jeune en scooter à Lafin qui s'amuse à faire des zigzags devant le bus et finit par le toucher volontairement avant de partir sans faire de dégâts
05/02/2022	Echange bus Mr Gigi L1 à 14h10, le SAE du 58 ne fonctionnant plus. Déviation l1l1l1. Mr Gigi oublie Leclerc, il fait demi tour aux rd point des thermes de Marlioz. Mr Mourier en arret mardi pour enterrement.

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

DATES	PERTUBATIONS
07/02/2022	17:35 agent maitrise fait la L16 C. Sand via Roche St Alban.
08/02/2022	17:35 agent maitrise fait L16 C. Sand via Roche St Alban. 18:00 Fin des travaux L11 itinéraire normal. 19:00 Utilisation de la plateforme L3 avenue du petit port.
10/02/2022	17:35 agent maitrise fait la L16 C. Sand via Roche St Alban.
11/02/2022	17:35 agent maitrise fait la L16 C. Sand via Roche St Alban.
14/02/2022	Plateforme L3 condamnée suite aux travaux abattage d'arbre.
15/02/2022	5:26 M.Faure prise de service avec 24 mn de retard. 8:18 Echange de bus pour M.Bourret à la gare suite à un problème sur le bus 37. 10:00 Test de conduite de M.Boucaut.
16/02/2022	Mr Douhouchina, T411 ne peut pas venir. Déviation L1 +L2 + L3 cause travaux
17/02/2022	8:30 Route barrée rue Ménabréa L2 en déviation toute la journée. 9:25 Suite au retard de la L2 de M.Boursier , Mme Confortini fera le départ de 9:25 avenue du petit port L3 du service de M.Boursier. 18H50, beaucoup de personnes attendent à la gare L2, j'envoie le conducteur TAD ramener les personnes vers Grézy.
21/02/2022	7:40 M.Boudier accroche le rétro du bus 39 Blvd Lepic en serrant trop à droite. Il fait un crochet par le dépôt pour le changer. 15:57 Echange de bus pour M.Charvier suite à un problème sur le bus 56.
22/02/2022	M.Djoudi est malade. Il ne prendra pas son service. Il nous tient au courant pour demain
24/02/2022	16:10 M.Bonnefond me signale L2 arrêt Lafin deux clients ne veulent pas mettre de masque dans le bus.
25/02/2022	M.Bonnefond passe au dépôt en fin de matinée pour savoir s'il est possible de changer de service pour ne pas faire de la L2 car il a eu des soucis avec des jeunes hier soir. Il ira voir M.Bakri lundi à ce sujet
28/02/2022	6:15 Mme Michellier absente du 28/02/2022 au 1/03/2022. 9:30 Abri de bus résidence Marlioz direction C.c de drumettaz vitre cassée. 12:00 Itinéraire normal L1 et L2 ,L3 desservir l'arrêt HDV sens descendant voie de circulation ouverte. 16:06 M.Pastor pour une bagarre qu'il y aurait eu dans la ligne 13 Lafin. Une jeune aurait été blessée mais elle est descendue place Clémenceau sans rien dire et sans blessure visible. M.Pastor n'a pas eu le temps de prendre les coordonnées+16:50 M.Pastor a touché un panneau avec le rétro droit du 51 au demi tour des pompiers: la vitre du rétro est fêlée. L'atelier le verra demain à 11h
01/03/2022	6:00 Absence de M.Pastor positif au Covid. 7:00 M.Faure L16 Ontex oublie de faire la ramasse depuis la Fosse pour les L1 et L18 correspondance plage du Bourget 8:30 Route barrée L1 direction rue du casino. 17:35 Effectué La Roche St Alban
03/03/2022	7:40 Fait départ de la L16 Roche St Alban direction C.Sand. 14:00 M.Mazzoleni pour une personne qui est tombée dans le bus sur la L2 à l'arrêt Collège Marlioz: Mme Millieret Annick 95bis av du grand port 73420 Aix Les Bains. Les pompiers la prennent en charge. De plus M.Mazzoleni faisait la déviation de la L2 également en direction de Leclerc+16:15 M.Sow se trompe d'itinéraire sur la L16 et fait la 17. je lui demande de faire demi tour.
05/03/2022	Retard 20min sur départ L1 17h15 dû à mauvaise lecture plaquette
07/03/2022	8:35 Je croise M.Douhouchina sur la ligne 3 entre la Gare et Boulevard De Russie entrain d'écrire un sms ou lire son téléphone. Je lui fais la remarque par radio. 16:45 Feux alternés au niveau de la barrière du Viviers du lac L1 , L10 retard de 10 mn environ.17:35 Fait départ C,Sand L16 direction Roche St Alban.
08/03/2022	Retard sur nos lignes 1,19 et 2 de 15 à 20 mn. 19:28 Route barrée L1 direction pont rouge au niveau de la rue du casino suite à un accident . L1 en déviation par la gare, arrêt non desservi rue du casino.
09/03/2022	A partir de 16:30 retard sur nos lignes 1,19 et 2 de 15 à 20 mn.
10/03/2022	8:10 M.Casset pour le bus 60 qui sonne régulièrement. Il sera changé à 9h10 aux Thermes de Marlioz+8:20 Mme Armenault pour un accident le long de l'aéroport qui provoque de gros embouteillages 17:00 Fin de déviation L2 et L19 itinéraire normal.
14/03/2022	11:00 Bus 41 valideur ne fonctionne pas, échange de bus pour M.Bonnefond. 14:50 M. Gigi pour une voiture qui a accroché le bus 43 à l'arrêt Golp L1 vers PR. Feux de gabarit cassé+ Fait L16 La Roche
15/03/2022	9:50 Mme Pieretti L3 rue Georges 1 er bloquée par un camion de livraison, je fais faire son départ 10:04 avenue du petit port par Mme Chevron en dispo TAD. Mme Bourgeois fait la L3 jusqu'à thermes chevalley puis fait demi tour. 10:15 Route libérée pour la L3. 12:15 M.Mourier problème avec les masques pour les clients de la L13 départ Garibaldi.
18/03/2022	13:15 Mme Gruss pour notre habituel client qui ne veut pas descendre du bus. Je lui dit de rentrer au dépôt avec lui. Alice vient avec moi pour le faire descendre et on lui fait prendre la L3+14:30 M.Grumel pour ce même client qui ne veut pas descendre. Je vais à HDV avec M.Salvatori pour le faire descendre.
19/03/2022	16:40 appel du bus 36 pour problème de mise en sécu de la rampe handicapée, après réinitialisation et manœuvre de la rampe le bus repart avec 10 min de retard sur L2, par mesure de prudence je lui change de bus au cc Leclerc
21/03/2022	10:55 intervention des pompiers avenue Ch. De Gaule barrée pendant 30 min déviation par av de Chambéry pour l1, l2, l3. Problème Mr Boucaut au Lycée Marlioz ne s'est pas mis à l'arrêt de la ligne 13 et a quitté le lycée sans élève, je l'appelle pour faire demi tour et reprendre son départ 16h30, Accident rue george 1er. Je fais passer la L3 en sens normale avec un demi-tour aux thermes Chevalley. Je me rend à l'HDV pour faire descendre le client habituel de route de pigny. La ligne 11 descend aux thermes nationaux et remonte par le musée Faure pour récupérer ch St Pol. 17h45, fin de la déviation. 17h40; la roche St Alban
24/03/2022	7:00 Malgré les explications, M.Mazzoleni oublie de passer par la Fosse. Je lui demande d'y retourner. Il met donc en retard la L18 et L1 17h50, L3, HDV, Mr Mourier a un problème avec une personne éméchée. La personne frappe la vitre plexi et s'en va. La police est prévenue mais je n'ai aucun retour.
25/03/2022	- 13h30, Bus 46, L13, Mr Bonnefond m'appelle pour des problèmes avec des jeunes à Généraux forestier. J'appelle la police et me rend sur place avec Mlle Armenault afin qu'elle finisse la ligne. La police récupère les noms des jeunes et la ligne repart vers 14h. - Mr Barad par en retard sur la L20, 25mn de retard au départ du collège de Garibaldi, je fais partir Mr Faure avec le véhicule 91 pour finir la ligne afin que Mr Barad puisse faire la L1 à l'heure. - Mr Ait sur L21 30mn de retard, Mr Barad fait le départ 17h50 du lycée. - Roche st alban à 17h35 - 18h10, je me rend à l'HDV pour faire sortir de la L2 le "client habituel de la L3" qui était dans le bus de Mr Durney depuis 3h.

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

DATES	PERTUBATIONS
26/03/2022	11:16 Alice Pieretti change de bus car il y a un bruit bizarre quand le 55 est à l'arrêt 16h15, Mr Senes me dit s'être tordu le bras en tapant dans un trottoir pour éviter des vélos. Mr Salvatori en TAD le relève à 16h35 à Leclerc. Mme Gachet finira son tour de 19h20 à 20h20
28/03/2022	13:21 Mme Familiari se trompe d'itinéraire sur la L12 vers Chemin Des Griottes et prend 18mn de retard+15h43 Mme Familiari pour un camion en panne entre Rondeau et Généraux Forestier. On ne peut pas passer. Je fais dévier la ligne 2 pendant 1h+19:00 M.Vitello m'informe que le feu des Aillouds est couché. Je prévient M.Guichet
29/03/2022	9:00 Route barrée Bld Lepic intersection avenue de Tresserve, L20, L3 et HDV en déviation par la rue Pierre et Marie Curie, 11:55 Suite à l'accrochage d'un car les bornes de la Gare sont HS. 17:10 M.Charvier pour le bus 36 qui a le voyant de la rampe qui s'est allumé et le bus ne veut plus avancer. Je lui demande de faire la manip pour sortir et rentrer la rampe et tout rentre dans l'ordre. Je lui fais tout de même changer de bus par précaution.
30/03/2022	Mr Boucaut est en retard, Mr Casset part rouler. Fin déviation L 3, 11, 12
31/03/2022	6:50 Jcc formation de M.Boucaut au départ de la L12 Près de la tour jusqu'au lycée de Marlioz. 7:20 Mme Bourgeois L16 Ontex véhicule 35A crevaison roues arrière, échange de véhicule à la plage du Bourget. Mise en circulation alternée du Boulevard Roche Du Roi mais passage impossible pour les bus entre 19h et 6h
01/04/2022	6:52 Mme Familiari prend son service avec 38 mn de retard. 8:46 M.Gigi sur la L11 direction lycée de Marlioz terminus à l'église de Drumettaz suite aux conditions climatiques, 9:30 Réunion Ordicars jusqu'à 11:33. 12:05 M.Douhouchina L11 départ de 13:06 Recouten suite à une chaussée glissante la L11 restera sur la route principale et ne fera pas les boucles.
02/04/2022	12:00 M.Diallo sera absent, il est malade.
05/04/2022	9:20 M.AIT me rapporte qu'une voiture sur la L10 a touché le bus 46 sans s'arrêter au niveau de l'arrêt Eglise. M.Ait était à l'arrêt
07/04/2022	11:10 Mme Chevron pour les pompiers qui ont fermé la route au niveau de Grand Frais. Je fais dévier la L2 sans perte d'arrêt
08/04/2022	8:43 M.GIGI pour une voiture à l'entrée du lycée qui lui rentre dedans en reculant. Le tiers ne veut pas faire de constat et le bus n'a rien
09/04/2022	Mr Faurt 15mn retard, bloqué dans les bouchons de la VRU
11/04/2022	Mme Michellier absente aujourd'hui et peut être toute la semaine. 13h35 Mme Jelidi ne prendra pas son service cet Ap ni demain+17h15 M.Labsi se fait caillasser à Lafin avec le bus 62. La ligne est déviée entre Henri Dunant et Généraux Forestier. Le caillassage serait dû à un différent entre un usager qui n'avait pas de masque et M.Durney.
12/04/2022	Suite manque de personnel les départs de 19h23 Leclerc L2 et M.Gigi fera le départ en HS de la L3 de 19h46 avec du retard.
13/04/2022	Mme Gachet problème circulation entre orée du bois et atrium du aux travaux, Départ l1 de 12:00 et 12:23 ont été supprimé pour assurer le départ l12 marlioz Essai passage bus Drumettaz
14/04/2022	15:30 M.Djoudi n'est pas bien et a des vertiges. Je le fais rentrer chez lui+16:25 M.Boudier pour une personne en dehors du bus qui est tombé au niveau de l'arrêt la Roche Du Roi. Il prévient les pompiers car il n'y a personne+ Beaucoup de circulation entre 17h et 18h, une majorité de ligne connaît des retards entre 10 et 15mn
15/04/2022	18:00 je m'aperçois que Mlle Armenault ne suit pas les indications que je lui ai donné pour la petite 1 (voir mail)
16/04/2022	17:22 appel Mr DFOUDI, voyant rouge bus 62, je lui en amène un autre au lycée Marlioz, ce qui engendre 15 min de retard sur la l1
19/04/2022	62 voyant rouge L2 avec Mr Youssouf, échange bus 8h00 gare 13:00 M.Delaeter me signale qu'il est tombé en faisant le tour du bus pour sa prise de service, il n'a pas vu les plots au sol. 14:16 Mme Gachet fait son départ de la plage du Bourget avec 25 mn de retard suite à une sortie de dépôt en retard. 14:55 Je demande à Mme Gachet de dévier sa ligne 1 par le Bld Lepic et reprendre la ligne 1 à partir de la plage d'Aix car elle suit la ligne 1 de Mme Gruss qui est devant elle direction pont rouge.
21/04/2022	6h, camion coincé sous pont Bd de l'atire de Tassigny, Mr Boucaud, L1 passe par garibaldi, je vais voir si pas de client Bd de Latre et hopital. 15:45 Mme Clément me signale un client arrêté petit port L3, il ne veut pas descendre de son bus, je me dirige sur place, cette personne est connu du réseau, je lui demande son titre de transport pour le valider car il a une carte d'abonnement et lui signifie de descendre à l'arrêt route de Pigny ou il descend habituellement
22/04/2022	10h45, Mr Boudier m'appelle pour un client qui ne veut pas descendre à Grésey. J'interviens avec la police à l'HDV, pour finalement le faire descendre à résidence marlioz afin qu'il réintègre le foyer médicalisé. 8h30, L1, Mr Huguenin, changement bus 38 aux thermes Marlioz, portes AR ne s'ouvrent plus. 8h56, Mr Delaeter, changement bus 58 au Lycée Marlioz, SAE se coupe
23/04/2022	8h30, L1, Mr Huguenin, changement bus 38 aux thermes Marlioz, portes AR ne s'ouvrent plus. 8h56, Mr Delaeter, changement bus 58 au Lycée Marlioz, SAE se coupe
26/04/2022	9:55 Mr DURNEY, pour le client habituel de la l3 montant à l'atrium et qui descend à l'arrêt de pugny. Route barrée chemin de bondet l15 et l11, vu avec le responsable des travaux fini le 30/04. 12:00 : Mme OULED problème avec cliente possédant un chien et qui veut monter dans le bus avec. 14:00 M.Douhouchina pour le valideur qui fonctionne pour les abonnements mais pas les QR codes sur le 41. Je lui fais changer de bus et prévient M.Guichet
27/04/2022	Mise en place des panneaux HDV, suite à la suppression des arrêts bus de ligne 1 et 2, Mr boudier bus 36 problème rampe handicapée, Mr Levier bus 41 problème valideur, Mr Benerrais problème valideur. 12h prévenue la police municipale car un camion fait sa coupure entre arrêt savoisiennne et arrêt rond point des thermes, ce qui engendre de gros bouchons et du retard pour la l1 et l3 environ 10 min de retard. 15:15 M.Douhouchina est sorti en retard du dépôt et à donc fait son départ L1 en retard du Bourget puis a été coincé 5mn au PN de Neptune, le retard au final a été de 20mn
28/04/2022	9:23 Mme Clément accrochage rétro bus60 avec un car alpes découverte avant arrêt grand port
29/04/2022	8:00 Mme chevron, pour m'avertir que la route est barrée suite à un accident après l'arrêt boulevard de russie en direction du rond point des thermes, déviation par avenue de tresserve et avenue de marlioz. Etant sur place, pour la l1, 8:06, je demande à Mr Mourier de m'attendre à l'arrêt savoisiennne pour lui amener, si toutefois il y a des clients sur arrêt rue de la paix. De 8:10 à 8:30 l'arrêt rue de la paix n'est plus desservi. Fin déviation 8:30. 10:45 bus 60 Mr Mourier boulon dans le pneu avant gauche, changement bus au rond point des thermes
30/04/2022	MR LEVIER problème bus 43 écran SAE noir Appel toutes 20 à 30mn environ de M.Boudier pour un problème de SAE avec le 50
02/05/2022	13:12 Mme Armenault me signale qu'elle reculait à l'arrêt Oratoire L12, elle a accroché le poteau de synchro.
03/05/2022	Contrôle avec la SCAT de 7:15 à 9h
04/05/2022	6:45 M DOUHOUCINA, bus 41, impossible de redémarrer après avoir fait le plein. Bus immobilisé à la pompe à gazoil. Les pleins sont fait par ceux en TAD dans la matinée. Départ de la l16 clos fleuri en direction de la fosse, avec 15 min de retard environ, car M DELAETER était à la plage du bourget au lieu de clos fleuri. 14:50 Mme Ouled me signale L3 une altercation avec un VL au niveau de l'arrêt J.J Perret qui lui a forcé le passage en l'insultant, je prévient le 17 mais pas de réponse dans l'immédiat. Mme Ouled me prévient que le VL est parti, je ne peux pas intervenir car je suis en TAD au Montcel.
05/05/2022	11:35 M.Douhouchina s'est fait rentré dedans par un véhicule alors qu'il était à l'arrêt Résidence Marlioz avec le 63. Le véhicule ne s'est pas arrêté mais il a pu relever la plaque. 17:10 M.AIT me signale L14 au Ailloud accrochage avec un VL, je lui demande de faire la procédure d'accident. 17:35 Fait départ de la L16 collège Sand via la Roche St Alban + TAD.
06/05/2022	17:35 Fait départ L16 C.c Sand via Roche St alban. 17:50 Intervention des pompiers Bld Wilson direction près Riant, les L2,L10 sont déviées par l'avenue de verdun. 18:25 le départ de la L2 collège de Grésey se fera avec 20 mn de retard.
07/05/2022	Problème bus 63 avec porte arrière ne marche plus retard pris à l'arrêt Villon de 10 min le bus repart par sécurité changement de bus à Leclerc avec bus 57, changement de bus 58 cause SAE ne marche pas
09/05/2022	12:40 M.Delaeter problème de portes arrière bus 59. 13:00 M.Delaeter bus 59 en panne dans la contre allée de la gare suite au problème de portes arrière, M.Sow fait un échange de bus à la gare pour M.Delaeter. 13:05 M.Farge fait le départ de la L2 de C.c Drumettaz à la place de M.Delaeter ensuite il laissera les clients à l'HDV pour la reprise du service de M.Delaeter. 16:30 Intervention des pompiers au niveau de Bois Vidal, je dévie la L2 via Honoré De Balzac jusqu'à 17:15
10/05/2022	M.Barad absent pour enfant malade. 8:35 Prsie de service de M.Ait pour son service en IIS au lieu de 7:45. 10:29 Pour la prise de son service M.Faurt est coincé dans les bouchons suite à un accident VRU. Le départ de 10:45 L3 sera effectué par M.Boudier et M.Faurt prendra la suite à son arrivée.
11/05/2022	Mme Familiari absente, Mr Duillio vient faire sa première partie. Travaux sur la L12, Mme Pierret est guidée par les personnes du chantier, je dévie les autres lignes par l'école de boncellin. Mme Familiari en arrêt au moins la fin de semaine 18:00 M.Charvier pour une personne qui est tombée en montant dans le bus; Elle arrive à se relever et ne veut pas les pompiers
12/05/2022	6:40 M.Ait prise de service en retard T108. 7:40 Fait départ L16 Roche St Alban via C.Sand. 8:25 M.Ait accrochage avec une voiture à l'école de Grésey. 11:00 Fait constat suite accident de M.Ait. 18:00 M.Pastor pour notre client habituel qui ne veut pas descendre sur la l1, je le rejoins à HDV et le fait descendre

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

DATES	PERTUBATIONS
14/05/2022	Bus 45 commodo +feu clignotant HS. 19:00 partie faire un changement bus au collège grésy pour bus 58 voyant adblue allumé et niveau 1 barre
16/05/2022	11:30 Travaux place Clémenceau, le passage n'est pas possible 13:52 M.Ait en panne avec le bus 45 L1 direction plage du Bourget problème de portes arrière. L'atelier lui change de bus à HDV.
17/05/2022	13:19 Mme Ouled me signale qu'elle va mal et qu'il faut le remplacer.13:30 Fin de service pour Mme Ouled, elle va aux urgences. M.Bourret roule sur le tour de mme Ouled jusqu'à 15:18 et M.Salvatori fera la L14. 17:35 Fait départ L16 du C.Sand via la Roche St Alban +TAD.
19/05/2022	16:33 Mme Chevron qui me signale qu'une voiture la percutée sur la L16 direction clos fleuri vers l'arrêt Billot.17:35 Fait départ collège Sand via La Roche st Alban.
20/05/2022	7:15 Effectué La Roche St Alban+9:15 Mme Pieretti pour une voiture en panne au RP de Leclerc qui bloque le passage des véhicules lourds. Je vais sur place et réussi à la faire passer. La voiture sera dégagée peu de temps après 14:00 à 14:30 Fait caisse de Mme Armenault suite à la fin de son contrat 14:30 Photos au Aillouds pour l'accident de M.Ait retour 15:30. 15:45 Fait TAD+TPMR+L16 Collège Sand via Roche St Alban+TAD retour à 18:45.
21/05/2022	10:00 M.Mourier pour 2 jeunes qui veulent monter à Plage D'Aix avec une bouteille qui contiendrait de l'essence. Il arrive à les faire descendre mais il donne un coup dans le rétro et le casse. Je prévient la police et comme je les croise, je donne le signalement exact et ils se font interpeler
25/05/2022	M SOW, 13 en effectuant un arrêt d'urgence, une personne se plaint mal à l'épaule.
26/05/2022	12:16 M GIGI m'appelle pour me signaler que la roue arrière droite est crevée et que la jante est abimée. Le temps de me rendre au depot pour faire changement bus, je lui demande de se rendre aux rond point des thermes, car il a que trois clients qui vont à la gare. Les arrêts entre pommerin et hDv direction pont rouge ne seront pas desservis sur le trajet de 11:55. Le départ de 12:55 de la fin direction plage du bourget sera fait avec 20 min de retard
27/05/2022	6:40 M FAURT camion coincé sous pont boulevard de l'atré de tassigny. 7:00 M AIT valideur bus 58 ne fonctionne pas, je lui amène un bus à 7:54 cc drumettaz 14:30 Mr SENES a eu une altercation avec un client sur la I2, demande à partir de lundi de ne plus faire cette ligne
30/05/2022	M FAURT pour poteau horaire arrêt primevères, cassé 16:15 M.Douhouchina L13 Méry me signale qu'il ne se sent pas bien et qu'il peut plus conduire.Je viens le chercher avec M.Fauquet pour le ramener lui et son bus. Le départ de 16:40 de la gare sera effectué par M.Salvatori. Je fais les deux départs suivant. 19:00 Fait constat accident de Mme Chevron.
31/05/2022	Mr Faurt retard prise de service j'envoie Fauquet au depart de L2 et Faurt en TAD puis relève au cc drumettaz, Mme Ouled a accroché rue de Geneve et a deboité un morceau de carrosserie
02/06/2022	12:00 Mme Pieretti pour une personne qui est tombée en montant dans le bus. Elle ne veut pas les pompiers, Mme Pieretti prend les coordonnées+12:30 M.Faurt pour des travaux entre Serve et Chevaline L12, ils le font passer mais ne pourront pas le faire dans l'autre sens. 14:30 Mme Gachet L3 me signale un problème avec les portes arrière bus 39, 14:30 à 15:30 Test de conduite de M.LYAZIDI Mehdi. 19:25 M.BARAD me signale un problème d'ouverture de porte latérale sur le véhicule 35A.
03/06/2022	10:20 M.Youssouf pour une personne qui est tombée en montant dans le bus L3. Elle n'a rien et ne veut pas les pompiers : Mme Gène 19,rue Domrémy 75013 Paris 06 90 75 74 38+12:00 Intervention pompiers devant little Boudha à la gare. Déviation L2 vers Grésy par Marie De Solms jusqu'à 12h25. Pas de perte d'arrêt 15:25 Suite à un problème technique pas de départ L2 à 15:25 et 19:25. 16:00 à 18:20 Fait TADTPMR + L16 départ C.Sand.
04/06/2022	11:36 M MOURIER, p'robleme passage à niveau neptune, la barrière reste fermée à partir de 11h36, départ et terminus I1 au collège garibaldi; arrêts neptune et pont rouge ne sont plus desservis Passage à niveau réouvert à 14h30
07/06/2022	7:10 Fait départ de la ligne 20 Garibaldi à 7:20 et 7:47 de Marlioz. Suite à une circulation alternée au niveau des pompiers, beaucoup de circulation av St Simon, la L2 prend beaucoup de retard
08/06/2022	Absence de Senes, j'envoie Casset JC sur 1P218 et je pars sur T219 jusque 8:10, Mme Pieretti me relève sur le T219 à Garibaldi pour L10 Réunion CSE de 14h30 à 16h30+17h45 Mme Chevron pour des festivités square alfred Boucher, la route est barrée. La ligne 1 est déviée jusqu'à 18h45.
09/06/2022	7:50 Echange de bus pour M.Clément suite à un problème de voyant rouge et orange allumés sur le bus 59.
10/06/2022	13:25 Mme Familiari oublie qu'elle a une relève et rentre avec le bus sur L3. M.Zalif doit rentrer au dépôt pour récupérer un bus. Le départ de 13h25 ne peut donc pas être fait
11/06/2022	Mme Guillaud me signal vers 17h que le bus a un voyant qui s'allume rouge "batterie défaillante" et sonne. Après réinitialisation le bus repart sans problème. Un conducteur me dit qu'il l'avait déjà signalé et qu'on lui avait répondu que c'était la climatisation. A 19h Mme Guillaud me rappelle, le bus 60 sonne a les même symptômes et la boîte n'avance plus, elle s'arrête au sommet des pré riant. Mr Faurt vient la relever. Il réinitialise et le bus repart normalement. Je viens à sa rencontre, les symptômes reviennent un peu plus loin, le voyant rouge s'allume par intermittence, le véhicule pourra rentrer en roulant tout doucement
14/06/2022	11:15 M.Zalif accroche le bus 39 à l'ARD et brise la vitre 16:30 M.Gigi me signale une cliente fait un malaise dans son bus L2 ditrection grésy , je lui demande d'appeler les pompiers et de rester positionner à l'arrêt Près Riants jusqu'à l'arrivée des pompiers. 17:35 Fait départ L16 collège Sand +TAD.
15/06/2022	prise de service M.DJOUDI avec 35min de retard. M. SALVATORI part faire le T215 jusqu'à 9:00 à la place de MR DJOUDI et Mr DJOUDI fera la première partie de T219, 7:15 M BOURSIER I12 coincé par une voiture après l'arrêt chemin des griattes direction villarcher. Fait la l16 la roche. 8:20 je vois M DJOUDI au depot, il n'a pas fait le depart la l10 de garibaldi vers lycée, je lui demande d'aller la faire, ce qui engendre 20 min de retard. 12:05 M PASTOR vers arrêt du casino accroche arrière droit bus 37 14:30 Mme Ouled me signale une altercation avec des jeunes sur la L3. 16:30 Amener un mécano récupérer un véhicule chez Vasseur.
16/06/2022	14:35 Récupérer un mécano chez Vasseur.15:45 M.Boudier est parti du lycée de Marlioz L13 direction Méry au lieu de faire son départ de la gare. 17:05 Suite à un problème de relève la L3 départ 17:05 avenue du petit port retard de 15 mn.
17/06/2022	12:05 Pastor et Douhouchina se trompent tous les 2 de sens sur la L10 et L20 16:28 Mme Ouled bus 44 L1 direction plage du Bourget accrochage avec un véhicule+ remorque à l'arrêt Garibaldi Zander, le bus à juste l'enjoliveur de roue comme dégat.Le véhicule eet 16:48 Mme Michellier L29 A Esat problème avec le bus 36 voyant rouge allumé +rampe PMR+défaut accessibilité,arrivée à l'arrêt cimetièrre impossible de repartir échange de bus avec M.Ait.
18/06/2022	Appel radio Mme Ouled Jelidi pour problme d'incivilités à la gare, des jeunes montent, ne paient pas et bouscule une cliente, suite à l'appel ils sont descendus du bus. Echange du bus de Mme Gachet en fin de service avec Mr Charvier qui n'avait pas de bus climatisé
19/06/2022	18:30 Appel M.Youssouf pour une bagarre dans son bus à Plage D'Aix. Il appelle la police et je me rend sur place. Tout rentre dans l'ordre. Il prend 30mn de retard.
20/06/2022	Mr Mourier part faire Ontex vu que Mr Boudier ne connaît pas. 11h52, incompréhension de l'adaptation du tour de Mr Salou, Mr Salvatori effectuera sa première partie et Mr Salou le TAD
21/06/2022	5:45 M.Boudier absent T103 M.Casset roule sur le T103. 7:52 Fait départ de la L10 Terre nue. 14:35 Mme Chevron pour un camion qui l'empêche de tourner au niveau de Lafin. Elle dévie par la pharmacie. Idem pour M.Mazzoleni dans l'autre sens+16:30 Mme Jelidi pour un voyant rouge sur le bus 56 avec perte de puissance. L'atelier lui amène un bus
22/06/2022	Déviation L12. Impossible desservir les arrêts Francon et dent du chat; l'accompagnatrice nous informe qu'il n'y a personne à ces arrêts. Réunion Fête des alpages
23/06/2022	10:00 Ligne 3 déviation suite à une route barrée rue Davat (Cérémonie). 13:30 Mme Jelidi pour la L13 à Rondeau, elle n'en peut plus car ils sont insupportable. Elle veut stopper le bus à Rondeau. Je lui dis de continuer pour 2 arrêts et je la rejoinds à Garibaldi
24/06/2022	14:00 M.Douhouchina se sent mal et ne peut pas continuer son service. Je le fais relever par M.Ait+15:30 Fait L20+16:45 M.Faurt a accroché un poteau au lycée avec le rétro du bus 35 et la vitre s'est brisée. Il peut tout de même continuer à rouler avec

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

DATES	PERTUBATIONS
27/06/2022	18h passage à niveau du Viviers bloqué pendant 25mn, Mr Tudela, L1, va directement à la plage du Bourget pour faire son départ suivant de 18h12. Pompier en intervention Bd Wilson de 17h30 à 19h, les bus dans le sens pré riant - gare sont déviés par Av de verdun
29/06/2022	12:20 Mme Jelidi pour une personne avec son chien qui ne veut pas descendre. On fait intervenir la police à Prés riants+12:40 M.Bonnefond a accroché le bus 53 sur la L14
30/06/2022	un camion bloque la L3 à l'orée du bois de 17h15 à 18h, un bus rest reste bloqué, l'autre fera son demi tour à chevalley.
01/07/2022	la L12 est déviée par jardinerie de 15h à 16h pour travaux. Vente prestataire bourget 17h30
04/07/2022	M. AIT sera absent jusqu'à mercredi 6/07/2022 21:15 Mr VITELLO problème à l'arrêt HDV, une bande de jeunes sans titre de transport.
05/07/2022	5:41 Fait départ de la L3 du T402 de M.SALVATORI.
08/07/2022	Rendu caisse Mr Senes, Mme Familiari ne se sent pas bien, relevée à 11h56 au collège Grésy par Mr Lyazidi
09/07/2022	18:45 fait tad gare pour voglans
11/07/2022	16:00-16:40 partie sur le site musilac pour récupérer la radio. (numéro à rappeler Alain grumé 06 09 48 58 98) De 17:30 à 18:30 l1 retard à cause des travaux au viviers du lac vers la mairie. 18:15 changement bus au dépôt pour mme gachet car bus 38 problème de siège.
13/07/2022	14:00 Test de conduite de Mme Eon Florence. 16:45 Mobeá Mme Teksala absente à la prise en charge Gare SnCF direction hameau de brison.
15/07/2022	les départs de l3 de 13:45 et de 15:25 ne sont pas fait par manque de conducteurs. J'ai effectué le dernier départ l3 de 19:46. Pendant que je roulais sur l3, mr salvatori m'appelle pour me dire qu'il doit se rendre aux urgences à albertville pour son fils. Le depart 20:14 collège de grésy ne sera pas fait. Je pars faire le dernier tour l2 du t421 à 20:52 cc commercial pour collège grésy.
18/07/2022	Mr Huguenin décide prendre 2 pauses sur la L2, il n'assure pas les départs 14h31 et 15h51 de leclerc.
20/07/2022	6:22 Mme Familiari absente T405.# 6:22 Fait départ L1 de l'Insec T405 vers pont rouge.# 8:10 Fait départ de la L11 Garibaldi vers Esat # Ligne 10 vers Esat n'a pas pu être jumelée avec la L11 # 11:45 Fait départ de la L3 , les départs L3 de 12:05 et 13:05 n'ont pas été effectués.
21/07/2022	9:30 Passage à niveau Neptune bloqué je fais dévier la L1 vers Insec de M.Huguenin.
23/07/2022	9:20 appel bus 52 pour problème d'affaissement à l'arriere, changement de bus arrêt Golf à 9h25
26/07/2022	17:40 mme Jelidi m'informe qu'elle a eu un accrochage sur la L3 après HDV vers Chevalley au niveau de la pharmacie. Elle n'a rien entendu. Le tiers est passé au dépôt et vu avec M.Guichet pour un devis+19:25 M.Boudier s'est pris plus de 20mn de pause à Pont Rouge suite à son retard sans prévenir, il avait 25mn de régul prévu initialement, donc il les a pris...
28/07/2022	petite navette C.Commercial Hexapole de 7h à 10h, 16:40 M.Boursier bus 60, il perd du liquide de refroidissement. L'atelier lui amène un bus à Pont Rouge
01/08/2022	17h35, Bus 59, Mme Familiari percute un scooter qui a grillé le stop montée de la guicharde. BUS 63 Mr Boucaud appelle pour une vis dans le pneu AVD, je lui change son bus au lycée à 19h --
02/08/2022	Mr Huguenin ne voit pas le départ de 16h05 L3, la ligne n'est donc pas effectuée
03/08/2022	Familiari absente pour maladie ce jour, Mr Francois fait tomber la tablette 93, l'écran est fissuré
06/08/2022	8:30 M.Candelier pour une plaque métallique sur le haut du bus 55 qui se décolle. Je le suis sur la L3 et il rentre au dépôt. M.Huguenin prend 15min de retard sur L2, suppression du trajet départ 15:46 du collège de Grésy pour le remettre à l'heure au cc Drumettaz
09/08/2022	11:00 M CAMPOLLO problème au terminus ce drumettaz, il était stationné devant les poubelles, après l'air de retournement, un usager mécontent a pris des photos du bus
10/08/2022	11:00 Mme Clement a eu un accrochage Rd point des point des Prés Riants, changement de bus. 14:30 Mme OULED probleme sifflements et voyant orange bus 39, entre deux services elle change de bus au dépôt. Agent maitrise fait le départ l3 de 19:46
12/08/2022	13:15 rendu caisse M FRANCOIS 14:00-14:30 constat avec mme Claude et le tiers suite à l'accrochage du 10/08 avec le bus 57. Le controleur fait le tad 18:10 à 18:50 hameau de brison pour gare
16/08/2022	8:10 Fait départ de la L10 T413 puis fait départ de la L11 T412 à partir du cimetière avec du retard suite au problème de véhicule de M.Bamba.
17/08/2022	7:00 message de Mr HUGUENIN, prendra son service à 16:45 au lieu de 13:45 pour ces heures suite démission. Mme Clément en arrêt jusqu'à samedi inclus
18/08/2022	7:50 Fait départ de la L11 Garibaldi vers Esat T413. 12:15 M.Bamba accrochage avec un VL dans la montée de tresserve rétro contre rétro.
19/08/2022	5:22 M.Douhouchina sera absent aujourd'hui T401. 7h47 Fait départ de la L10 T412.
20/08/2022	5:10 M.Salvatori sera absent vaaujourd'hui T312. 8:10 Fait départ de la L3 T304. 14:40 -16:00 fait du mobeá, 18:05 M LYASIDI bus 39 encore problème sifflement, il change au dépôt avant la l3 ce qui engendre 10 min de retard. Mme CLEMENT arret maladie prolongé jusqu' a dimanche prochain inclus,
22/08/2022	16:04 M.Huguenin absent. 16:10 Fait départ L10 Esat T408 de M.HUGUENIN.19:06 Fait départ de la L3 T423. Retard sur les L1 en fin de journée de 10 mn à 20 mn.
23/08/2022	16:15 Fait T 409 L11 départ Esat plus changement de bus à la gare snCF pour M.Kelouaz problème de portes arriere.19:00 Fait T 423 L3 départ 19:06 Avenue du petit port.
24/08/2022	6:45-9:10 : fait la ligne 3. 11:00-11:30 fait mobeá, 16:07 Fait L11 T408 départ de l'Esat
26/08/2022	16:04 2p T408 M.Huguenin absent.#16:04 Fait départ de la L10 Esat T408.
27/08/2022	14:15 Mme OULED problème raquette de marloz car des voitures mal garées de partout. Je me rends sur place et voit avec le gardien du gymnase pour que celles genant dans les manoeuvres du bus partent,
29/08/2022	7:31 M.Sorel T411 est parti faire le départ de la L2 à 8:12 collège de Grésy, le départ de 7:31 n'a pas été effectué.
30/08/2022	7:50 M.Douhouchina prise de service avec 10 mn de retard T413.
31/08/2022	Travaux route du sierroz, vu sur place avec le responsable travaux pour passage bus entre cascade et antoger, Beaucoup de retard sur la L1

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

DATES	PERTUBATIONS
01/09/2022	7:25 Fait départ de la L3 avenue du petit port du T123. Problème de SAE sur certains tours. Enorme retard sur la L1 entre 17h et 19h jusqu'à 50MN
02/09/2022	7:25 Fait départ de la L3 avenue du petit port du T123. 16:46 M.Bollon accroche un véhicule boulevard De Russie avec le 54. Il échange les coordonnées+ Des retards compris entre 40mn et 55mn sur la L1
03/09/2022	6:15 M.Salvatori absent pour le T304. # 6:15 Fait début du T304 L3 jusqu'à 8:15 et M.Zalif fait la L2 de la 1P T304.
05/09/2022	Gros retard sur les lignes passant au Viviers entre 8h et 9h---16:30 M.Douhouchina L3 échange de bus au dépôt bus 39 problème de fermeture des portes arrière.17:13 M.Fauquet L1 20 mn de retard. 17:21 M.Faurt L2 plaquette non lue il s'est trompé de départ . Il a fait un départ d'hexapôle au lieu de Grésy. Départ de Grésy à 17:12 n'a pas été effectué. 17:00 Des retards important sur la L1 suite au bouchon.
06/09/2022	17:00 à 19:30 retard sur les L1,L103 et L102---19:21 M.Labsi pont rouge avec le retard cumulé il se trouve à 2 ligne 1 au pont rouge , je lui demande de faire HLP direction Insec pour son prochain départ à 19:50---20:14 M.charvier L1 direction Insec pompier en intervention Bld Wilson déviation par avenue de Verdun.
07/09/2022	7h30: sur l102, Mr Sagnol continue après le hameau et fait son demi tour à Chindrieux---14:10 M.Tudela L2 en panne avec le bus 39 à hexapôle,vu avec l'atelier échange de bus.Le départ d'hexapôle L2 à 14:03 ne sera pas effectué---
08/09/2022	M.Lyazidi n'est pas à sa prise de service à 12h10 en heure supp. Le départ de 12h43 ne peut pas être effectué sur la ligne 2---13:48 M.Gachet 8 mn de retard suite à des VL garés sur la plate forme de retournement au hameau. Je prévien le collègue de Garibaldi---17:30 Vu L412 au lycée de Marlioz pour comptage---
09/09/2022	16:00 Fait le T128 L3 de 16:00 à 18:45---20:00 M.Bamba a la prise de service VL 92 clignotant sur rétroviseur gauche cassé---
10/09/2022	Mr Kelouaz, en manoeuvrant au terminus de la ligne 3 a accroché la vitre arrière à un panneau de signalisation, la vitre étant brisée je fais l'échange de bus avec le 59
12/09/2022	7:00 à 9:00 Contrôle Scat--10:00 Vu travaux à Mouxy et Viviers du lac--Changement Bus 46 Mr Boucaut aux rd pt des thermes Marlioz à 17h40, le valideur ne marchant plus---Pas possible d'effectuer le départ 16h12 grésy et 17h03 Hexapole sur L2---
13/09/2022	12:35 M.Bollon bus 48 problème de portes arrière---14h30, Mr Labsi me dit avoir un problème de rampe sur bus 36. Je réitère la manipulation effectuée il y a quelques jours à savoir repousser la rampe pour que le véhicule reparte. Au bout de 20mn le bus se rebloque à l'arrêt la baye. Mr Guichet lui amène le bus 55---Mr Sow,trappe Extérieure 61 s'ouvre, Mr Guichet va la fermer à pré riant
15/09/2022	9:20 M.Chevron échange de bus à la Gare Sncf, bus 63 problème de SAE et de girouette.
16/09/2022	7:30 Présence avec M.Bakri Gare Sncf pour la L2,103 et 107 pour dispatcher les clients sur les lignes. Présence Lycée de Marlioz ainsi que Garibaldi---Vu travaux pour route barrée à Antoger---Présence réseau au lycée, puis intervention sur Brison pour une élève qui n'avait toujours de carte.
17/09/2022	7:10 M.Zalif me fait constater véhicule 92 accrochage depuis la porte latérale droite jusqu'au pare choc arrière droit (carrosserie rayée+écope pare choc droit arraché).
19/09/2022	Gros Retard sur la L1 entre 17h30 et 18h15 à cause des bouchons le long de l'aéroport
20/09/2022	7h50, bus 40, Mme Pieretti me signale qu'un élève a vomi dans le bus. Je lui amène le 63 aux rond point des thermes de Marlioz--Mr Bourret pensait commencer à 15h. 15mn de retard à 12h---Beaucoup de retard sur les lignes 1 et 3 suite à la circulation entre 17h30 et 18h30
21/09/2022	Depuis 5:00, route barrée de la gare jusqu'à Atrium du à un incendie vers hotel de ville. L3 fait en 91 du petit port jusqu'à atrium et ensuite bus qui fait l3 atrium chevalley---11:00 Mr Faurt freinage brusque, il y a pris les coordonnées des passagers qui sont éventuellement blessées---15:38 M.Sorel prise de service avec 18 mn de retard---16:30 Les L1 et L2 retard important suite à la circulation au viviers du lac et l'incendie à l'HDV---18:30 M.Sagnol L1 direction Insec retard de 29 mn et M.Bollon retard important sur la L1 direction Insec. Suite au retard de M.Sagnol L1 je lui demande de faire un HLP direction pont rouge pour le départ de 19:17. Le départ Insec 18:27 de M.Sagnol ne sera pas effectué. M. Bollon L1 fera son départ de 18:48 Insec à l'heure.
22/09/2022	8:45 Une personne est renversée Av Charles de Gaulle dans le sens montant. La L2 et 3 est déviée par Av de Tresserve vers Hexapôle et Chevalley jusqu'à 9h30+11:36---M.Candelier se retrouve à Garibaldi alors qu'il doit faire le départ de la L106 au lycée.
23/09/2022	M.Candelier se trompe sur l'itinéraire de la L209, je vais à sa rencontre pour passer devant---17:00 Nos lignes 1 cumulent des retards entre 15 à 25 mn suite au travaux du Viviers et la circulation.
24/09/2022	17h, Mme Guachet me signale par radio la détérioration de l'abri bus aux résidences Marlioz que je constate sur place avec photos
26/09/2022	9:00 M.Bollon L300, 20 mn de retard suite enchaînement du T120.---M.Bourret L1, 14 mn de retard suite à la circulation et les travaux au Viviers du lac---Mr Boucaut est positif au covid
27/09/2022	9:10 Amener M.Alloul L1 pont rouge pour formation avec M.Gigi T124---13h30, Problème sur la ligne 107 avec Mme Jelidi, on part à généraux forestier avec Mr Douaud et Mr Kahalfallah pour calmer le bus . ---16h15, Mr Boursier est bloqué au hameau. Je me rends sur place pour prendre les élèves de la ligne suivante, les ouvriers m'informent que demain rien n'aura lieu, peut-etre jeudi ou vendredi mais ils prendront en compte les bus et nous laisserons passer. --- Mr Djoudi, Bus 48, les portes AR qui se bloquent, changement de bus au pont rouge
28/09/2022	Mme Chevron oublie de passer à Maison brulée L301 doit faire demi tour---Mr Faurt se trompe d'itinéraire sur L103 perd du temps pour reprendre l'itinéraire normal---Mr Vitello oublie l'arrêt Foyer des cimes car les clients ne sont pas dehors doit aussi faire demi tour---14:48 M.Benerrais oublie qu'il a une relève VL à Insec et rentre au dépôt avec le bus. Je lui demande de retourner à Boissy pour que sa collègue récupère le bus. Le départ de 14h48 Insec jusqu'à Boissy n'est donc pas effectué.
29/09/2022	Echange bus 48 au pont rouge à 10h20, Mr Campolo repart avec le bus 51
30/09/2022	Mr Faurt me signale un problème sur le bus 35. Echange bus au Lycée---19:20 Mme Ouled se trompe d'itinéraire sur la 301 et se retrouve vers Chambéry centre... Elle finit par retomber sur ses pattes pour finir la ligne. Elle n'a pas osé me prévenir plus tôt car elle me dit qu'elle était en panique

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

DATES	PERTUBATIONS
01/10/2022	15:30 amenée le 91 à la salle des fetes de drumettaz et récupérée par un mobéa.
03/10/2022	15:08 M.Mazzoleni se trompe d'arrêt à l'Inseec L1, je lui demande de faire demi-tour et de récupérer les clients---16:45 Formation M.Boudani L103 départ 16:50 Lycée de Marlioz--17:30 Présence au Lycée Marlioz et à la gare avec M.Bakri.
04/10/2022	17:20 Présence réseau au Lycée Marlioz pour la clientèle de chautagne---18:00 M.Campolo accrochage avec un VI dans le giratoire des Près Riants. M.Campolo n'a pas pu effectuer le départ du Pont rouge à 17:55. Je fais démarrer sa ligne 1 à l'arrêt Rond point des Thermes de Marlioz 18:16 direction Inseec.
05/10/2022	7:42 contrôle à l'arrêt sous bois pour client mobéa Marboeuf Ludovic, radié du service mobea, car il fait des réservation sur plusieurs noms---8:10 Mobéa mairie brison pour gare-11:50-12:20 présence lycée marlioz pour répartir dans les bus les élèves pour la gare chindrieux---Loyet oublie de passer à Georges Sand sur 301 à 13h36.
06/10/2022	6:53 M.Douhouchina absent 1P T116 (enfant malade). 17h30, bus 37, Mme Pieretti se fait arracher son rétro G; ne pouvant effectuer la ligne, Mr Lyazidi fera la 302 ET la 305 sur son même départ à 17h35. ---- 20h15 Marquage au sol 105 et 108 à Longes
07/10/2022	Présentation Mobéa MONCEL 19h15
10/10/2022	Mr Douhouchina est malade, Mr Gros effectue sa 1P 122 === Mr Sorel se mélange et oublie d'effectuer la L102 à 7h50 === 12h15, Mr Campolo ne voit pas que sa girouette qui était en automatique, j'envoie un Mobéa, Mr Mouigni pour récupérer les élèves de la L101 === L104, Mr Sow passe en direct par résidence Marlioz à cause de la Grue, Mobéa assure la liaison Thermes nationaux - Lycée Marlioz---Beaucoup de retard sur la L1 à cause de la file d'attente à intermarché pour la station service
11/10/2022	Gros problème au Viviers du lac à cause de la station essence === 48 Mr Campolo laisse sa clientèle à la plage et va se remettre en place au viviers, 37 Mr Messaoudi laisse sa clientèle aux pré riants et va se remettre en place au pont rouge, bus 50 Mr Boursier récupère tout le monde === Mme Gachet, 46 va jusqu'à la gare depuis l'inseec, puis Mr Campolo prendra la suite avec Bus 48
12/10/2022	Mr SOREL est allé faire son premier départ à Hexapole au lieu de Grésy, du coup trop de retard pour faire un départ à 6:34 il se recale à la Gare pour 6:52; Mr Candelier s'est trompé d'itinéraire sur 103 8:14, j'ai assuré les arrêts mais avec du retard, accrochage bus 39 de Mr Sorel sur ligne 2 départ de 9:52 n'a pas pu se faire
14/10/2022	9:30 M.Sagnol n'arrive plus à avancer avec le bus 57 sur le L1 vers Pont Rouge à Camping. L'atelier lui amène un bus, 17:00 Formation de la L209 pour Mme Candelier avec M.Grumel.19:15 M.Boudani me signale un accrochage avec un VL au giratoire de la gare. La voiture ne s'est pas arrêtée.
15/10/2022	10:15 Les pompiers ont barré la route au niveau du RP Thermes De marlioz vers Bourget. Je dévie M.Sow sur la L1 par les résidences Marlioz. La L1 suivante pourra passer.
17/10/2022	Bus 45, L2, Mr Douhouchina me signale qu'un client à renversé sa bière, Mr Tudela lui amène un bus 38 à la gare à 16h10 === Vérification ouverture chevaline === présence montée 209 puis passer devant le Mr Alloul pour reconnaissance ligne
18/10/2022	7:30 Accompagnement de la L103 de M.Candelier.P pour formation de l'itinéraire suite aux travaux.
19/10/2022	7:30 Mme OULED I209, camion coincé dans les épingles entre l'arrêt du maïs et chemin des tilleuls, après plusieurs manœuvres, le bus peut passer mais cela engendre 15 min de retard. j'ai prévenu le collège de Grésy du retard. je dévie la L103 par chemin du Biollay, et passe en voiture pour les arrêts non desservi. Ducoup, M.GROS fera le départ de la L104 à 8:07 que devait faire Mme OULED mais qui est trop en retard. J'ai fait ttd 8:10 les gros à brison pour la gare. 8:15 L103 dévié comme pour le 1 tour. 12:05 M gros, avec la voiture, fait la L201 pour le bus 41 M.LYASIDI
20/10/2022	7h30 et 8h30, passage devant la 103 à chemin St Pol === Mr Gros part faire deux Mobéa de 8 à 9h === et montre L106 à Mr Messaoudi === Je pars faire un Mobéa à faire à 11h45--16h10 M.Boudani passe au dépôt pour changer son bus car les feux du 55 ne fonctionnent pas+16:40 M.Fauquet m'informe qu'il ne sera pas là demain pour enfant malade+18h50 Suite au retard important de M.Boudani sur la L3 (15mn), je lui fais faire demi tour au RP Thermes De Marlioz pour le remettre à l'heure
22/10/2022	Accident entre 6 voitures le long de l'aéroport qui engendre d'important retard sur la 1
24/10/2022	7:30 à 9:00 Fait courses MOBEA. # 11:05 Vu travaux chemin du Bondet.
25/10/2022	8:25 Fait course Mobéa V3 au Nantets. # 10:40 Fait course Mobéa V3 Chemin de Sosse lièvre.
26/10/2022	8:10 L1, intervention des pompiers qui bloque l'allée du bord du lac en direction de Pont rouge, les bus sont déviés par aquarium jusqu'à 10:00
27/10/2022	8:02 Fait Mobéa V202 C.c Grésy.# 10:55 Fait Mobéa V202 Grésy Gare---test de conduite Mr pablo 14h30
28/10/2022	8:20 Fait Mobéa V202 jusqu'à 12:30 # 11:00 M.Labsi sera absent T421 l'après midi cause maladie---14h17, Releve non effectuée au pont rouge par Mr Lyazidi, départ de 14h17 ne peut être effectué === test conduite Mr St Leger 14h === Intégration Mr Gardeisen 15h - 16h ===
29/10/2022	7:56 Fait Mobéa V202+203 Fruitière Dessous.# 12:10 Fait Mobéa V202 C.c Drumettaz---18:08 bus 44, M.BENERRAIS, pour me prévenir qu'il a refusé une personne voulant monter avec un gros chien à l'arrêt de la gare en direction pont rouge et qui a pris des photos du bus.
02/11/2022	7:00-7:30 fait mobea v3---7:30 à 9:00 intégration Mme BIBOLLET. 9:30 route barrée avenue st sismond, vers arrêt la baye pendant 15 min du aux travaux, provoquant du retard 12 M.BARAD en direction hexapole. 11:00 à 11:40 fait mobea V3. 18:00 à 19:00 L1 et L2 retard environ de 10 à 20 mn.
03/11/2022	6:40 M.Anfaidine est bloqué pendant 25mn Blvd Wilson vers Inseec L1 par un camion de pompiers. Je fais dévier la L1 et 2 par rue de Genève le temps de l'intervention.
04/11/2022	15:20 Mme Bibollet sera absente samedi, elle nous tiendra informé pour la suite. # 17:51 M.Sorel prise de service T415 avec 10 mn de retard.# 20:00 Suite au match de basket au Lycée de Marlioz l'arrêt du Lycée n'est plus desservi.
07/11/2022	7:27 M.Sorel n'a pas fait la boucle par la rue du Maroc L 103. # 7:29 M.Boursier a oublié de faire la correspondance avec la L301 plage du Bourget.
08/11/2022	Suite à une erreur sur la plaquette (vu que son SAE sur bus 54 ne fonctionnait pas), Mr Candelier n'a pas pu effectuer la L100 de 16h55 du collège Garibaldi, ainsi que le départ de la 104 de 17h36 du Lycée Marlioz. --- 19h45 TAD gare
09/11/2022	8:45 M.Faurt et M.Barad me signale que le feu de Tresserve ne fonctionne pas pour les bus. # 12:30 M.Bollon problème de clientèle dans son bus L2 direction Grésy.
10/11/2022	16:15 M.Faurt a un accrochage avec une voiture bus 58 sur la L107 au niveau de Beau pré. Le côté gauche du bus entre le milieu et l'arrière est bien abîmé.
14/11/2022	10:00 M.Boursier pour un camion qui s'est couché Blvd de Lattre vers Pont Rouge. Je dévie la ligne par Av Du Grand Port+11:00 Blvd De Lattre fermé dans les 2 sens
16/11/2022	7h41, résidence Marlioz, présence avec Mr Douaud sur la 108 pour régler problème de la montée--- 12:00 Bus 63 mr Pastor éclate un pneu après arrêt collège dans le rond point en hlp pour aller au lycée. 12:10 Mme clement coincée sur la vru, prend en charge avec 10 min de retard. L206 loyet retard collège de grésy, vu avec la responsable de chez loyet
17/11/2022	Mr Messaoudi arrêté jusqu'à lundi--20h45, Mr Labsi m'appelle pour me dire qu'il s'est fait mal au poignet---

RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022

DATES	PERTUBATIONS
18/11/2022	7:18 Fait L301 départ la Fosse vers Lycée Louis Armand. # 9:00 Remplacement de Mme Venard sur le T102 par M.Casset. # 9:30 Constat d'accident de M.Faure avec tiers. # 10:50 Retour de Mme Venard qui reprend son service T102. # 11:20 M.fauquet prise de service en retard T126, nicolas va faire le début du service de M.Fauquet. 15h50, Mme Pieretti me dit que bus 53 se met en défaut sur L100. l'atelier lui amène le bus 38. 16h, Mr Mourier signale un boulon dans pneu du 46, je lui change aux thermes de marlioz.
19/11/2022	5:22 M.Sorel absent pour le T301.# 5:22 Fait le T301 de M.Sorel de 5:22 à 13:30.
21/11/2022	Mr Sorel absent; Mr Zalif commence son tour --- Mr Douhouchina en retard de 1h; Mr Casset commence son tour avant de continuer sur le 125
24/11/2022	17:00 M.Alloul en arrêt du 25 au 26 Novembre. 18:30 Rdv constat d'accident de M.Faure avec tiers.
25/11/2022	controleur parti roulé sur L301 7h18--- M.Grumel à fait le T121 de 16:05 à 18:15---16:46 Fait départ de la L1 insec et retour T125.# Fait départ de la L1 19:17 Pont rouge T125.
26/11/2022	13:12 M PASTOR problème porte avant ne se ferme plus sur bus 55 au collège de grésy, changement bus, 15:25 Mr BOLLON, des jeunes vers arret résidence marlioz tire de projectiles sur la route, je préviens la police municipale---Fait mobea 19:55 gare aix
28/11/2022	8:00 Vu travaux Voglans Villarcher---Mr Tudela accroche avec 42 le mur du viviers du lac à 21h---
29/11/2022	6:20 M.Douhouchina prise de service T101 avec 1H00 de retard.# 8:00 Vu travaux chemin Bondet. # 8:30 Vu travaux route des gorges du sierroz fermeture de la route le 1 et le 2 décembre---18h45 à 19h30, intervention des pompiers rue Davat, L3 circule en sens inverse, Mr Lyazidi donne ses clients à Mr Charvier pour se remettre à l'heure
30/11/2022	6:30-7:50 : camion saur bloquant route, arrêts boulevard Wilson non desservi route barrée, déviation par avenue de verdun---Mr GROS fait tour 237---7:20 : Mr Sorel l209 fait demi tour honoré de balzac et ducoup fait déviation pas dans le bon sens, ce qui engendre 15 min de retard---12:05 Mr François fait mobea zone C---15:11 M.Mourier n'arrive plus à démarrer le bus 43 à Insec avec le voyant moteur allumé. L'atelier se rend sur place
01/12/2022	Camion de la SAUR nous bloque les rue autour de la gare le temps de nettoyer les grilles de 7h à 9h---18:00 M.Messaoudi pour un client qui a fait un malaise dans le bus L2 à généraux Forestier vers Grésy. Les pompiers sont prévenus et je me rends sur place. Une fois la personne prise en charge, M. Messaoudi ira en HLP à CC Grésy pour reprendre à l'heure
02/12/2022	Camion de la SAUR nous bloque momentanément sur les axes autour de la gare. Déviation des lignes selon ses déplacements.
03/12/2022	19:30 Appel police municipale pour des jeunes individus agressant verbalement M. Faure au passage du bus en gare
05/12/2022	Déviations ligne 2, saint simont continue jusqu'à 12h30
06/12/2022	7:27 M.Kelouaz absent (malade) pour le T125. 7:30 Fait 1P T125 de M.Kelouaz---Mme Jelidi, bus 63 n attend pas et percute le bus de Mr Lyazidi, bus 44; le bus 63 à une vitre latérale cassée, le bus 44 à le rétro gauche tordu---Mr Sagnol se trompe de sens sur la ligne 302, il récupère son retard au bout de 30 mn.
07/12/2022	Suppression L3 départ 12:45 pour cause manque de bus, Mr Mourier est envoyé à Tresserve mairie pour bloquer le passage des voitures pour laisser passer la L100 (feu en panne)
08/12/2022	Mr Sagnol ne se sent pas bien, il part chercher des médicaments, il prendra son service avec 15 mn de retard, le départ de 15h23 d'hexapole est décalé à 15h43. Mr Sagnol me rappelle pour me dire que ça ne va pas, il rentre à 17h, Mr Faure prend sa place, Mme Venard continue sur le 130 et Mr Martin finira le tour.
10/12/2022	8:30 M.Bonnefond sera absent cet après midi pour le T316---9:50 M.Barad me signale en quittant son arrêt de bus bld de Tassigny une voiture a accroché le bus à l'arrière. La voiture ne s'est pas arrêtée---14:10 Mme Michellier, l1 en direction de pont rouge, route barrée boulevard wilson du à l'intervention des pompiers, elle passe par avenue de tresserve et rue victor hugo. L'arrêt gare ne sera pas desservi pendant 30 min---Mr FAURE bloqué HDV par des voitures bloquant les rond points et de nombreuses personnes à pied surement du à la fin du match foot. je me rend sur place et la police est déjà sur place pour réguler---Mr Sagnol et Mr Bonnefond sont passés au depot déposer leurs arrêts maladies
12/12/2022	10:00 M.Charvier T133 sera absent aujourd'hui, il va voir son medecin.
13/12/2022	5:20 Suite aux conditions climatiques le réseau ne fonctionne pas jusqu'à nouvel ordre---10:30 Retour progressif du réseau---18h10 M.Passieux après l'arrêt Orée du bois sur la 103, un véhicule arrivant en face à rayé le côté gauche du bus 52 et ne s'est pas arrêté
14/12/2022	7:30 : vérifier aire retournement l201 ailouds---MOBEA Mr Mougny n'avait pas vu le rajout sur sa tablette et n'a pas pu le faire donc partie faire du mobea à 8:15---10:00 M.Pastor coincé arret j j perret ligne3 à cause des travaux je me rends sur place---Mr Bamba part faire une course mobea sur zone c
15/12/2022	14:32 Mme Chevron échange de bus à Grésy suite à une panne de chauffage dans le bus 58. Appel police municipale 15:30 un homme alcoolisé Bld Wilson qui insulte les conducteurs et essaie de monter dans les bus.
17/12/2022	Appel police municipale 15:30 un homme alcoolisé Bld Wilson qui insulte les conducteurs et essaie de monter dans les bus
19/12/2022	7:00 Mme CLEMENT pas de chauffage dans le 42, changement à Hexapole---Mr Mourier l2 arret cc grésy pour une personne voulant monter avec une bouteille de gaz---13:10 M.Mouingn retard de 10 mn , je pars faire sa course de Mobéa les Bouvières via Hôpital.
20/12/2022	M.Sorel T406 absent et ne répond pas au téléphone---19:45 Suite au match de basket la L2 ne desservira plus la raquette du Lycée de Marlioz---
21/12/2022	JCC remplace Mr Douhouchina jusqu'à 6:45 à cause de sa prise de service en retard---19:30 Echange de bus pour M.Kelouaz T424 au lycée de marlioz suite à un problème de bouton d'arrêt demandé---
22/12/2022	10:00 M.Benerrais restitution caisse---formation nouveaux Conducteurs pour PMR---
23/12/2022	bus 60+58 pas nettoyés---7:13 Mme Bourgeois bus 59 problème essuie glace, changement a la gare---10:32 Mme Bourgeois, Bus 51 probleme Fap changement à la gare---20:05 Suite au match de basket la L2 ne desservira plus la raquette du Lycée de Marlioz.
24/12/2022	9:30-11:40 fait le T310
27/12/2022	Intervention pompiers, bd Wilson barré de 14h à 14h30
28/12/2022	18h je change le bus 38 de Mme Ouled Jelidi avec le 63 car son SAE ne fonctionne plus

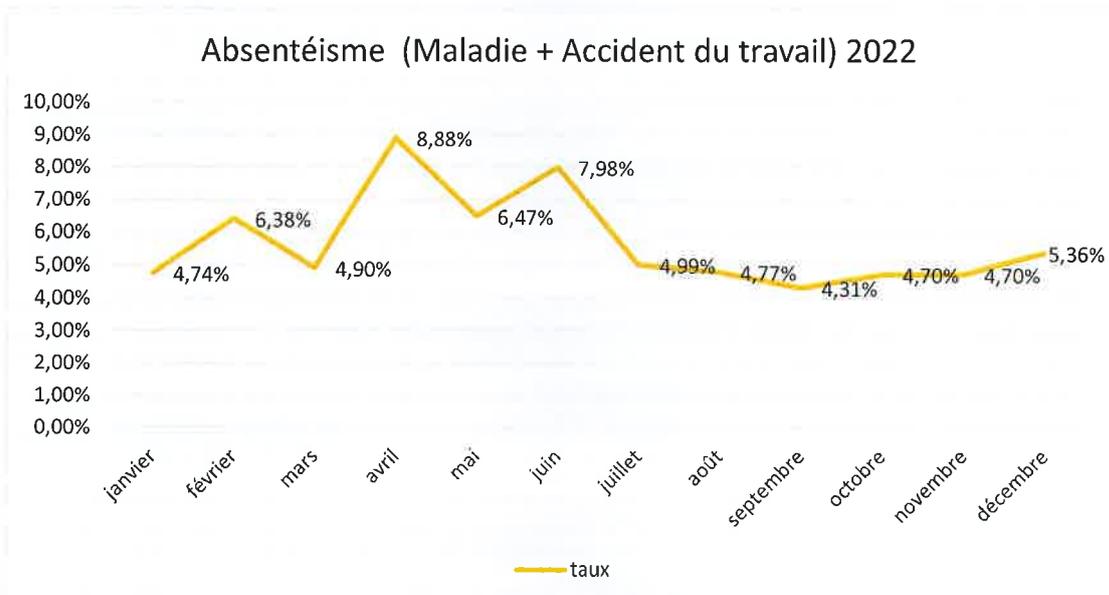
Dans la cadre du Plan Froid (intempéries liées aux chutes de neige), Ondéa informe les clients en temps réel, notamment par un système d’alerte SMS, alerte également diffusée sur son site internet www.ondea-bus.fr ainsi que sur les ondes locales « France Bleu Pays de Savoie ».

La présence des contrôleurs et des membres de la direction est assurée avant l’ouverture du dépôt afin de vérifier l’état des routes et de décider, le cas échéant, d’un plan de circulation en mode dégradé. Nous sommes également présents sur les axes principaux et secondaires du réseau afin d’informer les clients des perturbations rencontrées. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la direction d’Ondéa transmet un email indiquant le niveau de perturbations aux chefs des établissements scolaires leur permettant une meilleure organisation de l’accueil des élèves lors de ces journées particulières.

5.2 Nombre de jours de grèves

Il n’y a eu aucun conflit social en 2022. Deux alarmes sociales ont été déposées mais n’ont pas débouchées sur des préavis de grève.

5.3 Indicateurs relatifs aux accidents du travail, au taux d’absentéisme



Le nombre de jours tient compte des absences maladie et accident de travail.

Les mouvements d'effectifs sur l'exercice 2022 sont les suivants :

* Nombre de départs : **TOTAL = 17 salariés**

- Licenciement pour inaptitude = 1
- Démission : 11
- Fin de période d'essai = 4 salariés (1 à l'initiative du salarié et 3 à l'initiative de l'employeur)
- Retraite : 1
- Décès : 1

* Nombre d'embauches :

- 36 salariés ont été embauchés au cours de l'année 2022 dont 35 conducteurs.

6 Présentation des modifications de services

6.1 Les principales perturbations sur le réseau Ondéa

Les principales perturbations survenues sur le réseau Ondéa au courant de l'année 2022 sont listées et détaillées dans le tableau perturbations réseau (en page 43). Pour chaque déviation, le processus d'information est le même : Les clients sont informés des perturbations par l'envoi d'un SMS et d'un email et parallèlement, l'information est inscrite sur le site internet et relayée au final sur le réseau et en salle de prise de service. Dans le cas d'une déviation importante, nous utilisons la radio et/ou la presse locale comme support complémentaire d'information.

La gestion des déviations sur le réseau fait l'objet d'une attention particulière des membres du service exploitation afin que les perturbations soient ressenties le plus sereinement possible par nos clients.

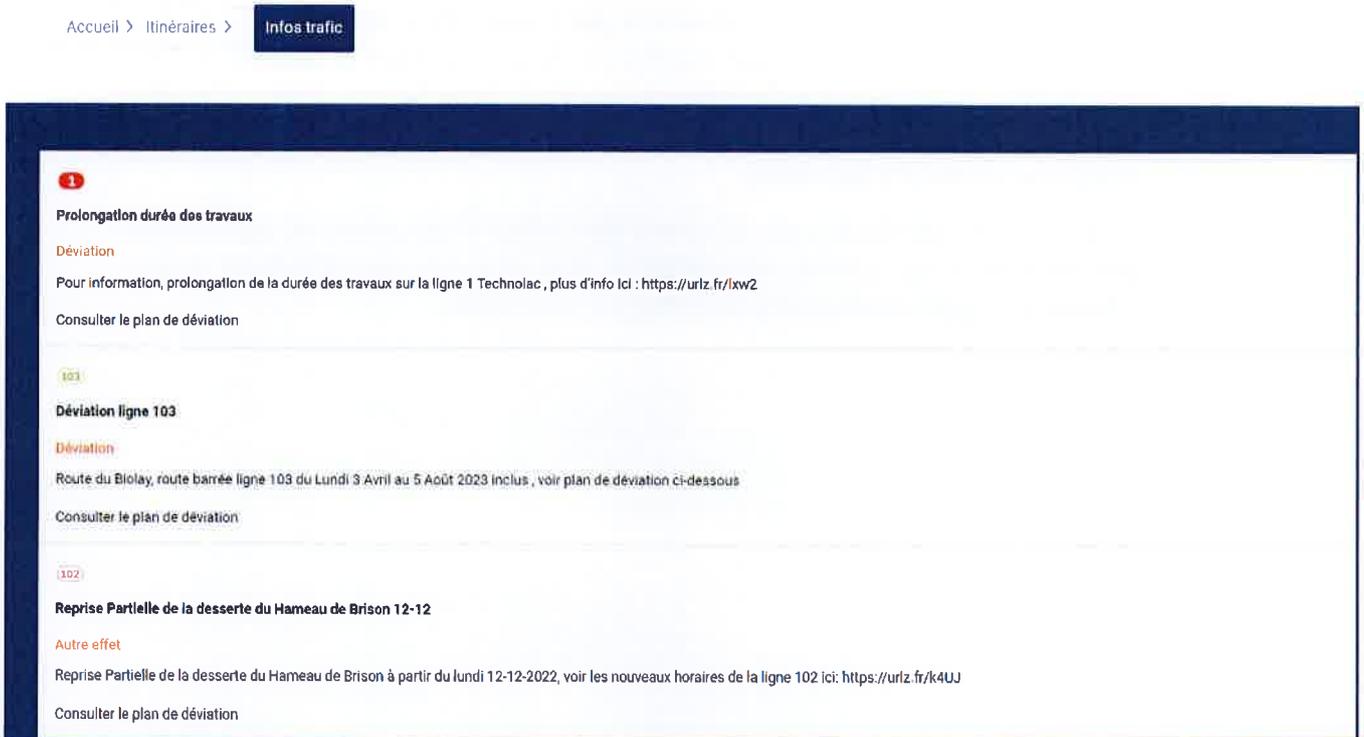
Exemple d'information relayée sur le site internet et via le logiciel SMS mode

Site internet :

❶ Page d'accueil site internet



❷ Lecture synthétique des perturbations

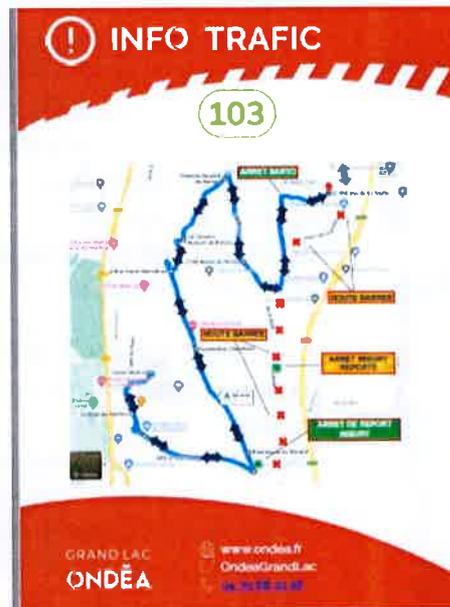


③ Affiche détaillée du plan de déviation



Arrêt non desservi : Misury
 Arrêt de report : Giratoire angle route des
 Terrailleurs.
 Date : Lundi 3 Avril au 5 Août 2023

Pour permettre l'aménagement et la sécurisation
 de la route du Biolay, la route est barrée du Lundi 3
 Avril au 5 Août 2023 inclus. Veuillez vous reporter
 sur l'itinéraire de déviation .
 Voir plan ci-dessous :



6.2 Système d'alerte SMS

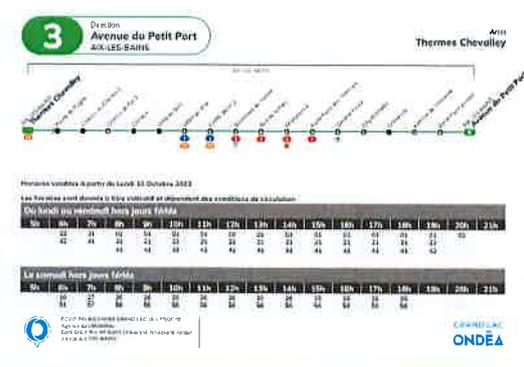
① Ouverture du système d'envoi SMS sur internet	② Alimentation de la base clients	③ Réception du SMS pour les clients concernés
	<p>>> Base de données clients (3 000 inscrits) >></p>	

6.3 Le mobilier urbain

Le réseau Ondéa comptabilise désormais 398 poteaux, 186 abri bus répartis sur le territoire GRAND LAC. Ce mobilier urbain est entretenu par notre salarié en charge de la signalétique. En 2022, tous les supports d’affichage aux points d’arrêts ont fait l’objet d’une évolution afin de rendre le plus lisible possible les informations publiques. Les poteaux disposent désormais uniquement des fiches horaires, les fonds d’abribus quant à eux disposent des fiches horaires et du plan de réseau.



Les fiches horaires ont été également modifiées afin de faciliter la lecture des horaires commerciaux comme présenté ci-contre. Pour chaque fiche horaire, un thermomètre de ligne



permet de suivre l’évolution des arrêts ainsi que les lignes en correspondance. Le dépositaire le plus proche est indiqué en bas de la fiche.

La quasi-totalité des points d’arrêt (hormis les arrêts scolaires de Chautagne & de l’Albanais) dispose des informations à jour y compris les plans de déviations en cours. Tous les horaires ont été modifié pour la mise en service du nouveau réseau .

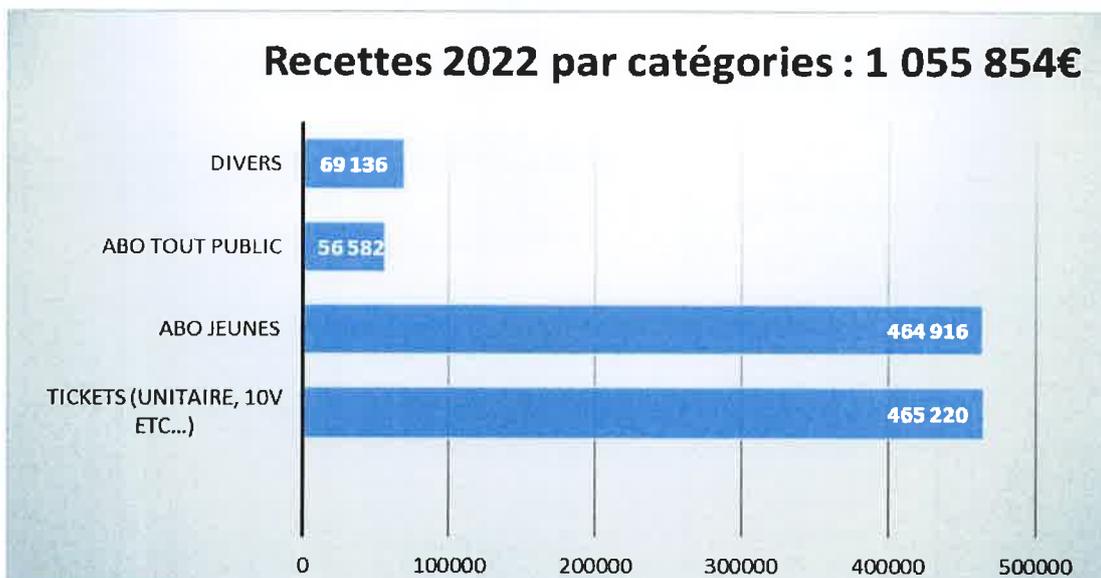
En sus des opérations de nettoyage des différents points d’informations (suppression des TAGS, décapage, ponçage, peinture), les interventions réalisées en 2022 sur le mobilier urbain par notre salarié en charge de la signalétique sont les suivantes :

Intervention Signalitique 2022					
COMMUNES	ARRET	TYPE	Nombre	INTERVENTION	
Aix Les Bains	Rue du Casino	Poteau	2	Démontage poteau+Ponçage+peinture+verniss+ redresser la structure+remontage	
Aix Les Bains	Choudy		1		
Aix Les Bains	JJ Perret		1		
Grésy Sur Aix	Grésy stade		1		
Aix Les Bains	Lycée Marlioz		4		
Drumettaz	Pommerin 2		1		
Viviers Du Lac	Rochette		1		
Viviers Du Lac	Base Des Mottets		1		
Le Bourget Du Lac	Montée st Jean		1		
Le Bourget Du Lac	Lavoir		2		
Le Bourget Du Lac	grand caton		1		
Le Bourget Du Lac	Collège Ombrosa		1		
Viviers Du Lac	Alliu		1		
Viviers Du Lac	terre Nue		1		
Brison St Innocent	Base des sports		1		
Aix Les Bains	Rue elvire		1		
Aix Les Bains	Garibaldi		1		
Aix Les Bains	Chemin chevreuil		1		
Méry	Hexapôle Papyrus		1		
Méry	Hexapôle		2		
Tresserve	Chemin sous bois		1		Vitres Cassées
Aix Les Bains	Rue élvire		1		
Voglans	Primevères	1			
Voglans	Pate d'oie	1			
Aix Les Bains	Les Massonnats	1			
Grésy Sur Aix	les Mellets	1			
Grésy Sur Aix	Mentrax	1			
Le Bourget Du Lac	Collège Ombrosa	1			
Le Bourget Du Lac	Fourneau	1	Démontage+parre close+remise en état+pose vitre ou tôles+bois+pattes		
Tresserve	Chemin sous bois	2			
Brison St Innocent	hameau	1			
Brison St Innocent	Croix Sollières	1			
Brison St Innocent	les Gros	2			
Tresserve	Carpinelle	1			
Grésy Sur Aix	CC Grésy	2			
Le Bourget Du Lac	Lavoir	1			
Mouxy	Chemin des maïs	1			
Trévignin	Balcon du revard	1			
Mouxy	Chemin Bondet	1			
Trévignin	Trévignin église	1			
Montcel	Place Montcel	2			
St Offenge	Carrefour la neuve	1			
Tresserve	les terrasses	1			
St Offenge	Fruitière stade	1	Tête + corps		
La Biolle	Bas de la côte	1			
Ontex	Nid D'Aigle	1			
Ontex	Chapelle	1			
St Offenge	Fruitière dessous	1			
St Offenge	Les Gonnards	1			
Trévignin	St Victor La Croix	1			
Trévignin	Route Du Revard	1			

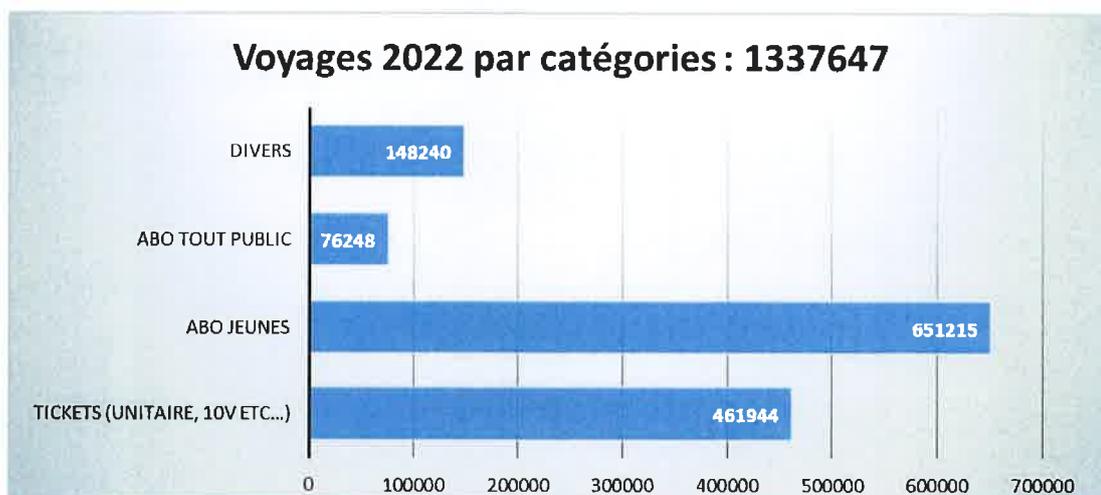
7 Les recettes de trafic et la fréquentation

7.1 Représentations graphiques

Les recettes de l'année 2022, sont nettement supérieures à celle de 2021 (781 079 €) et légèrement supérieure à notre engagement de recette contractuel (1 008 301€)



Le nombre de validation a augmenté de 33,66 % par rapport à l'année 2021. Nous sommes passés de 1 000 801 validations à 1 337 647. La part des tickets représente 34,53 % des validations. Les abonnements jeunes quant à eux représente près de la moitié des validations (48,68%).



Descriptif détaillé des recettes par titre

Recettes HT en € courants avec abonnements annuels mensualisés														
Type	Titre	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	juil.-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
Tickets														
Ticket Unité	ONDESOLO	10 432	11 352	12 457	13 121	14 576	16 616	3 202	545	17 417	13 564	14 764	14 145	10 563
Ticket Unité	M-tickets	791	789	755	953	1 018	386	52	1 169	5 611	4 943	5 977	5 888	5 557
Ticket Unité	Titre pollution								0	0	0	2 832	0	0
Ticket 7 jours	ONDE7	327	318	382	555	891	945	1 945	0	2 627	1 664	2 091	936	1 000
Ticket 21 jours	ONDE21	250	3 636	6 886	6 227	9 227	15 864	10 795	0	12 955	17 023	15 091	4 750	682
Ticket 10v et divers	ONDE10	8 136	8 864	9 009	10 836	13 773	8 045	2 527	7 942	10 691	14 967	14 302	11 978	9 644
Ticket 10v et divers	ONDEJOUR	2 403	2 624	2 594	2 771	3 254	4 069	281	382	1 989	2 059	1 871	1 928	1 489
Ticket 10v et divers	ONDESTAC 10	0	17	11	7	12	26	15,55	0	22	34	41	29	38
Abonnements jeunes														
Abo jeunes	ONDEMOIS Jeune	2 340	1 780	2 380	1 780	2 240	1 500	440	386	636	3 159	2 261	2 636	1 136
Abo jeunes	ONDEMOIS Jeune Découverte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abo jeunes	ONDEMOIS TER Jeune	112	64	112	64	32	32	16	0	49	98	82	115	16
Abo jeunes	ONDESTAC MENSUEL JEUNES	82	68	68	68	82	41	0	27	0	136	109	41	68
Abo jeunes	Moins de 26 ans 1 an / QF 0 - 350								28	28	221	244	275	286
Abo jeunes	Moins de 26 ans 1 an / QF 351 - 650								185	185	1 643	1 777	1 843	1 871
Abo jeunes	Moins de 26 ans 1 an / QF 651 - 950								402	402	2 572	2 698	2 762	2 776
Abo jeunes	Moins de 26 ans 1 an / QF > 950								2 565	2 537	18 374	19 117	19 439	19 439
Abo jeunes	Scolaire 1 an / QF 0 - 350								0	0	87	87	87	87
Abo jeunes	Scolaire 1 an / QF 351 - 650								0	0	709	709	709	709
Abo jeunes	Scolaire 1 an / QF 651 - 950								0	0	1 490	1 490	1 490	1 490
Abo jeunes	Scolaire 1 an / QF > 950								0	0	13 772	13 772	13 772	13 772
Abo jeunes	1 an étudiant								7	7	423	655	768	803
Abo jeunes	1 an -26 ans - OndéSynchro								0	0	1 341	1 413	1 421	1 429
Abo jeunes	Ondéclit puis Elit 1 an 1er enfant	23 313	23 237	23 332	23 307	23 370	23 582	24 095		24 095	2 932	2 208	1 646	1 483
Abo jeunes	Ondéclit puis Elit 1 an 2ème enfant	3 182	3 175	3 175	3 185	3 196	3 249	3 376		3 376	354	318	265	265
Abo jeunes	Ondéclit puis Elit 1 an 3ème enfant	315	315	315	315	324	324	334		334	19	19	19	19
Abo jeunes	Ondéclit puis Elit 1 an 4ème enfant	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Abo jeunes	Circuit scolaire 1er enfant	3 174	3 174	3 174	3 174	3 174	3 174	26		26	26	26	13	13
Abo jeunes	Circuit scolaire 2ème enfant	407	407	407	407	407	407	0		0	0	0	0	0
Abo jeunes	Circuit scolaire 3ème enfant	55	55	55	55	55	55	0		0	0	0	0	0
Abo jeunes	Primaire Grésy 1er enfant	232	232	232	232	232	232	0		0	0	0	0	0
Abo jeunes	Primaire Grésy 2ème enfant	37	37	37	37	37	37	0		0	0	0	0	0
Abo jeunes	Primaire Grésy 3ème enfant	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Abo jeunes	Ondestac 1er enfant	1 657	1 706	1 722	1 715	1 731	1 772	1 862		1 862	402	313	273	257
Abo jeunes	Ondestac 2ème enfant	161	161	161	161	161	161	161		161	8	0	0	0
Abo jeunes	Ondestac 3ème enfant	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Abo jeunes	Ondestac 4ème enfant	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Abonnements tout public														
Abo tout public	ONDEMOIS +25ans	2 380	2 473	2 380	2 380	2 689	2 225	371	1 624	1 796	2 625	3 420	3 351	2 315
Abo tout public	ONDEMOIS +25ans Découverte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abo tout public	ONDEMOIS TER +25ans	25	25	74	173	99	74	74	51	102	229	331	356	280
Abo tout public	ONDESTAC MENSUEL +25ANS	18	18	18	0	18	18	0	18	0	18	36	55	36
Abo tout public	1 an +26ans								69	69	767	1 089	1 319	1 412
Abo tout public	1 an +26ans OndéSynchro								0	85	141	183	211	620
Abo tout public	ONDEANNEE puis Elit 1 an	1 672	1 565	1 565	1 629	1 629	1 608	1 565		1 415	1 093	836	665	600
Abo tout public	ONDESTAC ANNUEL +25 ANS	238	252	266	266	253	281	254		254	183	141	113	99
Autres titres														
Divers	Mois solidaire	587	479	495	479	510	556	139	432	518	501	743	725	587
Divers	ONDEPASS puis Pass Mobilité	2 532	2 597	2 630	2 663	2 663	2 565	2 619		2 523	2 375	2 277	2 227	2 178
Divers	1 an +60ans OndéSynchro								0	0	32	56	64	88
Divers	ONDETEMPS / Pass sénior	1 867	1 907	1 947	1 913	1 927	1 953	1 928		1 782	2 038	2 032	2 164	2 174
Divers	ONDESTAC ANNUEL +60 ANS	128	106	92	92	85	71	56		56	56	56	56	8
Divers	Billet de groupe	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Divers	Frais prélèvements Ondéa	36	27	30	21	24	24	213	0	441	375	57	42	15
Divers	Frais prélèvements OndéStac	4	10	0	2	4	4	16	0	99	126	27	12	12
Divers	Journée de la mobilité													
Divers	Total remboursements													
Divers	PV	0	0	0	68	68	0	0		0	108	136	76	0
Treso	Impayés	333	134	153	114	550	242	623		389	683	284	480	407
Divers	Frais d'impayés													
Divers	Cartes curistes 1 semaine								0	0	0	0	0	0
Divers	Cartes curistes 3 semaines								0	0	0	0	0	0
Divers	Duplicatas cartes ONDEA	349	342	400	291	378	298	204		524	909	567	458	327
Divers	carte oura	5	23	18	27	14	18	55		195	236	55	32	0
Sous-total	Tickets	22 339	27 601	32 094	34 470	42 750	45 952	18 818	10 038	51 312	54 253	56 968	39 655	28 972
Sous-total	Abonnements jeunes	35 065	34 410	35 169	34 500	35 041	34 565	30 310	3 600	33 698	47 765	47 299	47 574	45 921
Sous-total	Abonnements tout public	4 333	4 332	4 303	4 448	4 688	4 207	2 264	1 762	3 720	5 057	6 037	6 070	5 361
Sous-total	Autres titres	5 507	5 491	5 611	5 556	5 673	5 489	5 230	432	6 138	6 757	6 005	5 857	5 389
Total	Tous titres	67 244	71 833	77 177	78 974	88 152	96 233	56 622	15 832	94 868	113 831	116 389	99 155	85 643

Validations par titres

MOIS	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL		
	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations	Validations		
1- TICKET UNITAIRE	7912	8104	10 301	9 657	11 142	12 454	11 487	12 430	9 199	11 464	8 986	8 173	121 389	9,07%	
1 VOYAGE - CB								3 088	3 723	3 347	4 022	3 733	3 902	21 816	1,63%
101 - TICKET UNITAIRE	769	653	807	876	1 036	271	298	357	414	588	646	507	7 222	0,56%	
TOTAL Titres Unitaires	8 681	8 857	11 108	10 533	12 179	12 725	14 874	16 510	12 960	16 074	13 364	12 582	150 427	11,25%	
110 - TICKET 10 VOYAGES	2 637	2 296	3 275	2 357	2 800	1 949	661	823	1 411	1 459	1 815	1 653	22 838	1,71%	
10 - 10 VOYAGES	3 789	3 798	5 326	4 406	5 719	6 195	5 124	5 703	6 438	6 852	5 058	4 128	62 546	4,69%	
R10 - RECHARGEMENT 10 VOYAGES	3 414	2 740	4 182	2 953	3 672	3 466	2 150	1 680	3 476	3 212	3 107	2 489	36 534	2,79%	
SAVVOY - SAV VOYAGES	37	26	47	32	26	28	12	20	16	37	24	28	344	0,03%	
TOTAL 10 voyages	9 877	8 859	12 841	9 949	12 220	11 138	7 947	8 236	11 342	11 560	10 004	8 289	122 262	9,14%	
2- TICKET 1 JOUR	2 239	2 096	2 823	2 611	3 388	3 502	2 269	1 824	1 886	1 908	1 399	1 471	27 404	2,05%	
1 JOUR - CB								83	106	84			75	348	0,03%
102 - TICKET JOUR 24H	250	124	178	186	292	99	76	51	51	145	97	101	1 650	0,12%	
6- JOURNEE POUQUON									4 920	3	1				
TOTAL Titres 1 jour	2 489	2 220	3 001	2 797	3 680	3 601	2 420	1 981	6 911	2 076	1 497	1 647	34 328	2,57%	
131 - TICKET 7 jours	228	57	104	136	160	20	178	173	208	265	394	261	2 144	0,16%	
4- TICKET 7 JOURS	41	186	419	355	1 232	1 060	1 666	2 386	1 191	1 423	795	588	11 511	0,86%	
5- TICKET 21 JOURS	62	1 330	5 323	8 044	15 021	21 330	14 901	17 486	24 182	20 141	7 298	1 070	136 188	10,18%	
132 - TICKET 21 JOURS	246	207	141	163	355	333	103	250	385	437	621	315	3 556	0,27%	
R21 - RECHARGEMENT 21 JOURS	14		60	39		4	24	15	143	111	281	128	819	0,06%	
R27 - RECHARGEMENT 7 JOURS	27	42	32	58	31	29	41	48	86	151	59	100	709	0,05%	
TOTAL pass 7 et 21 jours	618	1 822	6 079	8 996	16 801	22 776	16 912	20 328	26 195	22 528	9 408	2 464	154 927	11,58%	
TOTAL TICKETS	21 665	21 738	33 029	32 273	44 880	50 240	42 161	47 053	57 408	52 238	34 273	24 982	461 944	34,53%	
M26 - MENSUEL - 26 ANS	3 192	1 853	4 076	2 249	3 060	2 332	1 048	894	3 972	2 921	2 770	1 989	30 326	2,27%	
M26 - MENSUEL TER - 26 ANS	161	90	271	110	38	44	18	78	169	129	91	52	1 251	0,09%	
A26 - ABOONEMENT ANNUEL ELITE - 26 ANS	59 363	28 510	57 920	28 526	43 985	30 659	5 671	4 923	9 773	3 679	2 937	1 795	288 941	20,11%	
A262 - ANNUEL ELITE - 26 ANS 2EME ENFANT	8 553	4 616	10 065	4 759	8 113	6 591	734	646	1 745	660	625	444	47 551	3,53%	
A263 - ANNUEL ELITE - 26 ANS 3EME ENFANT	1 082	634	1 387	657	1 000	891	236	225	181	37	46	22	6 402	0,48%	
A264 - ANNUEL ELITE - 26 ANS 4EME ENFANT	236	191	294	150	236	199	141	112	100	56	102	109	1 925	0,14%	
ACS9 - ANNUEL CIRCUIT SOLAIRE	5 434	2 671	6 087	2 746	5 568	3 418	18						25 942	1,94%	
ACS92 - ANNUEL CIRCUIT SOLAIRE 2EME ENFANT	717	328	769	353	784	491							3 442	0,26%	
ACS93 - ANNUEL CIRCUIT SOLAIRE 3EME ENFANT	99	42	105	51	106	69							472	0,04%	
ACS94 - ANNUEL CIRCUIT SOLAIRE 4EME ENFANT			1	1									2	0,00%	
ACS95 - ANNUEL PROMARE GRESY 2019	739	399	1 058	480	936	707	124						4 424	0,33%	
ACS92 - ANNUEL PROMARE GRESY 2019 2EME ENFANT	173	76	245	110	180	145	32						961	0,07%	
ACS91 - ABOONEMENT ANNUEL - 26 CF							37	98	1 938	2 157	2 390	1 790	8 410	0,63%	
ACS92 - ABOONEMENT ANNUEL - 26 CF							14	210	9 500	8 402	9 334	6 538	33 996	2,54%	
ACS93 - ABOONEMENT ANNUEL - 26 CF							34	183	11 666	9 892	10 760	7 314	39 851	2,99%	
ACS94 - ABOONEMENT ANNUEL - 26 CF > 950							57	280	34 932	29 982	33 665	21 822	120 239	8,99%	
ACS94 - ANNUEL CIRCUIT SOLAIRE CF									340	303	388	245	1 276	0,10%	
ACS92 - ANNUEL CIRCUIT SOLAIRE CF									1 196	1 296	1 547	1 009	5 048	0,38%	
ACS93 - ANNUEL CIRCUIT SOLAIRE CF									2 357	2 068	2 630	1 626	8 691	0,65%	
ACS94 - ANNUEL CIRCUIT SOLAIRE CF > 950									12 657	9 470	12 184	7 730	42 041	3,14%	
TOTAL ABOONEMENT JOURNES	70 749	39 410	82 288	40 192	64 006	45 541	8 164	7 643	90 537	70 852	79 368	52 465	651 215	48,68%	
ATP - ANNUEL ELIT +26 ANS	2 121	2 002	2 489	2 116	2 457	2 408	2 038	2 007	2 655	2 676	2 651	2 419	28 046	2,10%	
M26 - MENSUEL TER + 26 ANS	31	51	144	170	168	123	122	122	144	319	353	272	2 018	0,15%	
M26 - MENSUEL + 26 ANS	1 772	1 775	2 138	1 840	1 916	2 156	1 838	1 771	1 902	2 556	2 419	3 091	24 174	1,81%	
SAVABO - SAV ABOONEMENT	282	135	346	128	286	210	78	42	345	360	352	224	2 688	0,20%	
L20 - ABOONEMENT MENSUEL + 26 ANS	650	889	1 298	1 138	1 198	776	361	485	765	932	1 033	838	10 560	0,79%	
ETLD - ABOONEMENT ANNUEL ELOUANT								6	1 465	2 483	2 905	1 903	8 762	0,66%	
TOTAL ABOONEMENT TOUT PUBLIC	5 056	4 852	6 395	5 389	6 023	5 672	4 434	4 463	7 276	9 226	9 713	7 747	76 248	5,70%	
MOU - MENSUEL SOLAIRE	1 372	1 051	1 712	1 295	1 610	1 725	1 297	1 193	1 717	1 711	1 688	1 389	17 727	1,33%	
AM - ABOONEMENT ANNUEL MOBILITE	1 792	1 816	2 129	1 784	1 826	1 776	1 484	1 316	1 981	2 017	1 890	1 604	21 415	1,60%	
ACLB - ABOONEMENT CLB	342	277	425	222	381	355	31	56	640	586	561	452	4 321	0,32%	
AE - ABOONEMENT ANNUEL SENIOR	4 218	4 365	5 770	4 995	5 492	5 392	4 538	4 949	5 477	6 153	5 624	5 254	62 247	4,69%	
TOTAL AUTRES TITRES	7 724	7 504	10 036	8 296	9 309	9 248	7 370	7 514	9 815	10 466	9 760	8 669	105 711	7,91%	
M100 - M105 - ADCBA - ANNUEL DEBAT ONDESTAC +25	169	189	195	142	149	148	113	123	245	318	292	345	2 426	0,18%	
M101 - M104 - ADCB - ANNUEL DEBAT ONDESTAC 26	2 969	2 127	3 579	1 940	2 933	1 790	753	1 013	3 620	3 568	3 513	2 672	30 045	2,25%	
M103 - M106 - ADCBE - ANNUEL DEBAT ONDESTAC 65+	596	530	684	567	586	609	530	571	698	776	756	690	7 595	0,57%	
M101 - Mensuel - 26	164	150	277	96	83	77	77	288	184	167	79	79	1 561	0,12%	
M102 - Mensuel + 26	44	79	77	10	34	96	30	37	33	40	96	81	657	0,05%	
M002 - MENSUEL Q + ONDA	19		39	28	17	10			16	59	37	17	243	0,02%	
TOTAL ONDESTAC	3 981	3 083	4 851	2 784	3 372	2 633	1 498	1 742	4 881	4 939	4 861	3 884	42 529	3,18%	
TOTAL GENERAL	109 175	76 587	136 599	88 936	127 592	113 354	63 627	68 417	169 917	147 721	137 975	97 747	1 337 647	100,00%	

8 La politique tarifaire et commerciale

8.1 La gamme tarifaire

La gamme tarifaire : La gamme tarifaire est complètement modifiée lors de la mise en place du nouveau réseau Ondéa. Elle se compose désormais de 6 parties :

- Pour tous = Tickets unitaires et abonnement adultes + 25 ans avec la création d'un Pass 1 et 3 semaines à destination essentiellement des touristes et curistes.
- Jeunes = Abonnement mensuel et annuel + circuit scolaire
- Titres solidaire = Clients à faible revenu, senior et personne à mobilité réduite
- Titres multimodaux (Ondéa + TER) = Abonnement mensuel + ter
- Titres multimodaux (Ondéa + Synchro) = Tarification commune valable sur le réseau Ondéa et Synchrobus

Cette nouvelle gamme tarifaire intègre également une tarification sociale pour les abonnements de - de 26 ans.

	QF 0 -350	QF 351 - 650	QF 651 - 950	QF 951 et plus	Total
Circuits scolaires	32	130	218	1009	1389
%	2,30%	9,36%	15,69%	72,64%	100,00%
Abonnements - 26 annuels	102	333	401	1398	2234
%	4,57%	14,91%	17,95%	62,58%	100,00%
					3623

8.2 Les avantages pour les abonnés annuels (Elit)



La carte d'abonnement **Elit** propose des avantages chez nos partenaires dans l'objectif de fidéliser les clients. CTLB compte à ce jour 5 partenaires dont voici les offres promotionnelles :

- **Partenaire Keep Cool** : Votre salle de sport à Aix-les-Bains. Découvrez enfin le Sport Bonheur à Aix-les-Bains ! 50 € de réduction
- **Your English Workshop** : 10% de remises sur les cours collectif et stage enfant scolaire.
- **Aix Maurienne Savoie Basket** : tarif préférentiel de 8€
- **Club nautique d'Aix les bains** : 30 minutes offertes sur les formules de location de matériel.
- **Domaine de Marlioz – Spa NUXE** : Remise de 10 % sur les entrées 1/2 journée en semaine.

Les avantages mobilités :

Pour tout abonnement Pass Ondéa Annuel en cours de validité, votre mobilité est favorisée avec nos partenaires :

Vélodéa :

Location de vélo, vélo électrique, en journée, 1/2 journée, au mois, pour 6 mois, partenaire d'Ondéa, Vélodéa vous fait bénéficier de tarifs réduits tout au long de l'année.

Citiz : La voiture que l'on réserve à l'heure, la journée, pour un week-end !

50% de remise sur les frais d'inscription Citiz sur présentation d'un justificatif d'abonnement Pass Ondéa annuel

8.3 Présentation visuelle de la gamme tarifaire

LES TICKETS

1 voyage - à bord Valable 1 heure, correspondances autorisées	1,60 €
1 voyage - dématérialisé Carte bancaire ou M Ticket Valable 1 heure, correspondances autorisées	1,50 €
10 voyages 10 titres valables 1 heure, correspondances autorisées	12 €
1 jour Valable 24h, circulation illimitée sur tout le réseau Ondéa Grand Lac	3,5 €
1 jour Pollution Valable 24h en cas de pic de pollution lorsque le niveau alerte 2 est déclenché. Vente à bord uniquement	1 €

LES ABONNEMENTS PASS ONDÉA

Circulez en illimité sur l'ensemble du réseau Ondéa Grand Lac grâce aux PASS ONDÉA.

Pass 7 jours Valable 7 jours consécutifs à partir de la 1 ^{ère} validation	10 €
Pass 21 jours Valable 21 jours consécutifs à partir de la 1 ^{ère} validation	25 €

Grâce à l'application Ondéa, achetez vos titres sur votre mobile.

PASS ONDÉA +26 ANS

Pass Mensuel Rechargement possible en ligne	38 €
Pass Mensuel - Abonné <i>tar</i> Sur présentation d'un abonnement <i>tar</i> en cours de validité	28 €
Pass Annuel Valable 12 mois consécutifs	304 €

PASS ONDÉA -26 ANS

Tarifs applicables sur présentation d'un justificatif d'âge

Mensuel Jeune Rechargement possible en ligne	25 €
Mensuel Jeune - Abonné <i>tar</i> Sur présentation d'un abonnement <i>tar</i> en cours de validité	18 €
Annuel Étudiant Réserve aux étudiants sur présentation d'une carte étudiante en cours de validité sur la période	93 €
Annuel Jeune Votre tarif sur-mesure. La tarification est dégressive en fonction du quotient familial	

Quotient familial			
0 - 350	351 - 650	651 - 950	951 et plus
Sur-mesure 1	Sur-mesure 2	Sur-mesure 3	Sur-mesure 4
37 €	74 €	93 €	185 €

GRATUITÉ

Le réseau Ondéa Grand Lac est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte muni d'un titre de transport en cours de validité

04 79 88 01 56 GRAND LAC ONDÉA LA MOBILITÉ POUR L'AUTOMNE

www.onda.fr

Cette gamme tarifaire est totalement « relookée » et en adéquation avec la nouvelle identité visuelle du réseau Ondéa Grand Lac.

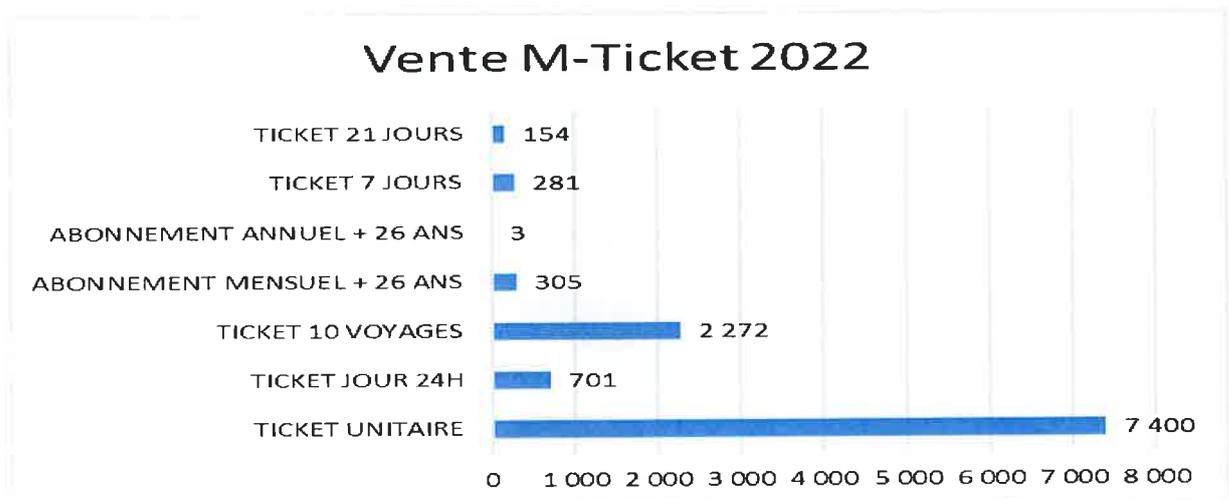
8.4 La Billettique Actoll



Le système de billettique, Actoll permet aux clients de pouvoir recharger leurs abonnements ou carnet de 10 voyages via la boutique en ligne. Les clients ont aussi la possibilité d'acheter des titres unitaires, 24 heures, carnets de 10 voyages abonnements mensuel ou annuel via le M-Ticket depuis leurs téléphones portables.

Il permet également de connaître avec exactitude le nombre de validations et l'utilisation qui est faite du réseau par les abonnés.

Vous trouverez ci-dessous le détail des titres vendus au titre de l'année 2022 par l'application M-Ticket.



Nouveauté : Depuis le 4 juillet 2022, nous avons mis en place l'open payment à bord de nos bus urbain. Ondéa est le premier réseau des deux Savoie à mettre en place ce dispositif. Entre le 4 juillet et le 31 décembre 2022, 20 049 titres ont été achetés par ce dispositif. Cela représente 41,11 % des ventes de titres unitaires.

9 Le site internet : www.ondeagrandlac.fr

Notre site a été entièrement repensé et il est en parfaite adéquation avec la nouvelle identité visuelle de la mobilité telle que définie par la Communauté d'Agglomération.

Ce site internet est réalisé par le partenaire informatique du Groupe RATP Dev « Atixnet » spécialisé dans la conception de site web.



Plusieurs onglets permettent l'accès à toutes les informations commerciales et techniques du réseau avec :

- Les itinéraires (qui permet notamment le calcul d'itinéraires, de visualiser les horaires des lignes d'imprimer les fiches horaires, etc...)
- Les services
- Les tarifs
- L'accès au module Ondéa & vous
- Ondéa Pro
- L'accès au service MOBEA
- La boutique en ligne

Descriptif en images

Rechercher... Calcul d'itinéraire Prochains départs

GRAND LAC
ONDÉA

Itinéraires Services Tarifs Ondéa et vous Ondéa PRO Mobiles **E-boutique**

**PLANIFIEZ
ACHETEZ
VALIDEZ**

- Temps réel
- Info trafic
- Mixer les mobilités



Planifiez, achetez, validez avec l'application mobile Ondéa Grand

23

GRAND LAC
ONDÉA

Itinéraires Services Tarifs Ondéa et vous Ondéa PRO Mobiles **E-boutique**

Les **Points d'arrêt** sont des destinations ou axes pour les unités de transport. Les axes ont un statut de **Autoparc Pass** (voir nos guides horaires).

Les **Points d'arrêt** proposent également :

- Des zones d'attente des mises commercialisées des passagers contre paiement des services de mobilité à usage
- Des services contre paiement de bus Ondéa en complémentarité avec les TER ou des lignes régionales de bus (lignes 1, 2, 3 ou DMC).

Les horaires de fonctionnement des **unités mobiles** peuvent varier en fonction des situations particulières (travaux, etc.). Ils sont confirmés par SMS 20 minutes avant le départ.

EN PRATIQUE

- Prix d'accès au service de mobilité (tarif unique)
- Impact d'une prise en compte des points d'arrêt en complémentarité (tarif de bus, location de bus pour les unités de bus) ou des unités de bus en complémentarité avec les services de mobilité pour les lignes principales (régionales)
- Des itinéraires sont proposés toutes les semaines
- La réservation est obligatoire (voir nos guides de disponibilité)
- La réservation est plus flexible
- Les itinéraires de l'appel à soumission sont définies selon les unités de transport et les besoins des usagers.



ONDÉA GRAND LAC





10 Voyages

Abonnement de 10 voyages

Acheter



Recharger mon abonnement

Abonnement de 10 voyages

Recharger



Accéder à mon reçu CB sans contact

Abonnement de 10 voyages

Consult

55/58

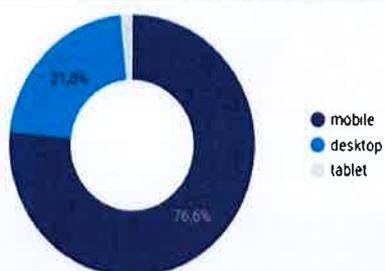
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, les statistiques de fréquentation et de consultation du site internet sont les suivantes :

Indicateurs web principaux

Comparaison à la même période de l'année dernière

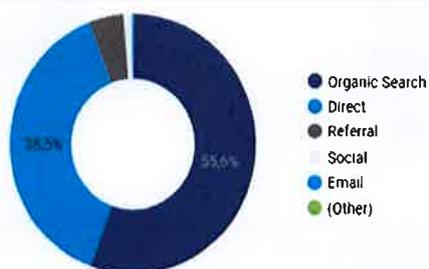


Catégorie d'appareil



Près de 77 % des connexions ont été faites depuis un téléphone portable

Canaux d'acquisition



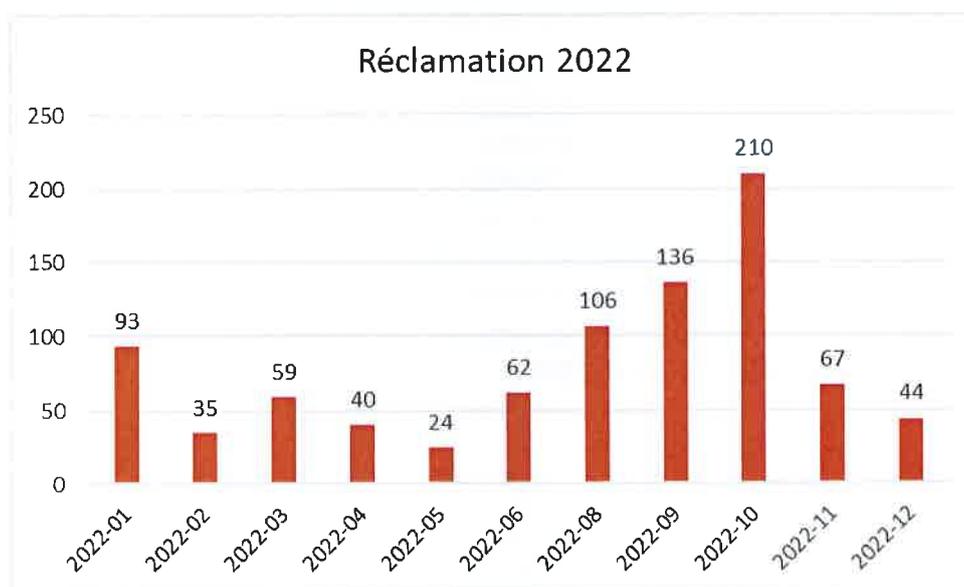
10 Le contrôle/Fraude

Compte tenu de nos problèmes de sous-effectif, nous avons uniquement réalisé 3 opérations de contrôles qui ont débouché sur l'établissement de 20 Procès-Verbaux pour 906 personnes contrôlées.

Les procès-verbaux établis concernent le non-renouvellement des abonnements périmés, l'absence de validations ou l'absence de titres.

11 Bilan mensuel des réclamations

Au cours de l'année 2022, nous avons eu 876 réclamations contre 357 l'année précédente. Elles proviennent toutes de notre site internet. Un grand nombre concerne des demandes d'explication sur des retards ainsi que des demandes d'informations sur le réseau.



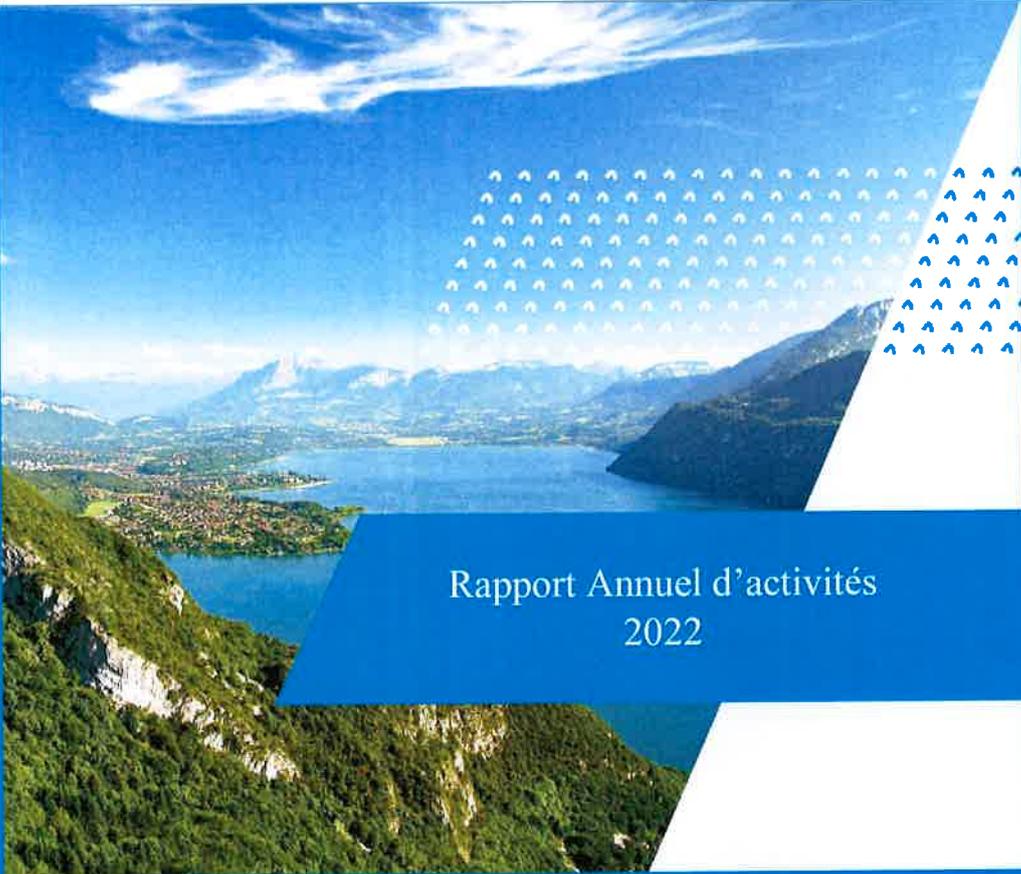
12 La qualité de service

En 2022, CTLB a procédé à des contrôles internes basés sur les critères suivants :

- La ponctualité des bus (mesure réalisée sur le SAEIV et par nos contrôleurs)
- La qualité de la réalisation de la desserte (mise à quai audité par notre coach conduite)
- La qualité aux points d'arrêt (mesures réalisées par le responsable signalétique)
- La qualité du service à bord des bus (information voyageurs et propreté)
- L'état des véhicules et des équipements embarqués (fonctionnement du SAEIV et valideurs)
- L'attitude et amabilité des conducteurs et des contrôleurs avec la clientèle
- L'accueil des personnes à mobilité réduite (mise à quai et déploiement des rampes UFR le cas échéant)
- La qualité de la conduite à bord des bus (souplesse de conduite)
- L'ambiance sur le réseau : insécurité et lutte contre la fraude (taux de fraude et constat d'incivilité)
- La qualité des prestations clientèle (vente et information)
- L'accueil de la clientèle et rapidité de service en boutique
- L'accueil téléphonique
- La facilité de l'accès à l'information en cas de perturbations
- La qualité des documents d'information,
- Le nettoyage des véhicules et le respect des procédures de désinfection liés au COVID.

**GRAND
LAC**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SERVICE DES EAUX



Rapport Annuel d'activités
2022

SOMMAIRE

PREAMBULE : un rapport pour qui ? Pour quoi ? _____	3	Le patrimoine _____	24
EDITO : Temps forts _____	3	Les activités et actions _____	24
Le pôle Eau _____	6	Réseau EU _____	24
Le territoire _____	6	Eaux Pluviales _____	25
Organisation _____	6	EUND (Eaux Usées Non Domestiques) _____	26
Evolution du service des Eaux _____	7	Assainissement Non Collectif _____	29
Le service des Eaux à votre écoute _____	7	Les stations d'épuration _____	32
Les différents modes de gestion des services d'eaux _____	8	Quel est le rôle d'une station d'épuration ? _____	32
Eau Potable _____	9	Synthèse des indicateurs réglementaires _____	36
Les missions _____	9	Assainissement collectif _____	36
Service à la population _____	9	Assainissement Non Collectif _____	37
Protection de l'environnement _____	9	Bilan hydraulique _____	38
Le plan d'actions en bref ! _____	9	Les services Support _____	39
Le patrimoine _____	10	Travaux _____	39
Les ressources par commune _____	11	Urbanisme _____	42
Les traitements _____	12	Les branchements _____	42
Les volumes _____	12	Les activités _____	43
Les rendements _____	13	Service Relations Usagers / Facturation _____	44
Bilan des volumes utilisés dans le calcul du rendement _____	14	Les Indicateurs financiers _____	45
Qualité de l'eau et Protection de la ressource _____	15	Modalités de tarification _____	45
Bilan du contrôle sanitaire ARS _____	15	Eau potable _____	45
Bilan de l'autosurveillance _____	16	Assainissement _____	45
Protection de la ressource _____	16	Tarif ANC _____	46
Bilan sécheresse _____	17	Dépenses réelles d'exploitation _____	47
Les activités et actions _____	19	Montants financiers en investissements _____	47
Renouvellement Branchements _____	19	Assainissement _____	47
Réseau : renouvellement et extension _____	19	Recettes _____	47
Renouvellement compteurs _____	20	Eau Potable _____	47
Gestion des fuites _____	21	Assainissement _____	47
Contrôles des poteaux incendie _____	21	Etat de la dette _____	48
Synthèse des indicateurs réglementaires _____	22	Amortissements _____	48
Assainissement _____	23	Projets à l'étude _____	49
Les missions _____	23		
Service à la population _____	23		
Protection de l'environnement et de la ressource en eau _____	23		



PREAMBULE : un rapport pour qui ? Pour quoi ?

Le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Ce document répond aux exigences de l'article L.2224-5 du Code Général des collectivités Territoriales et au décret du 2 mai 2007 mais se veut également être un outil de communication librement consultable par tous.

EDITO : Temps forts

EAU POTABLE

JANVIER

Interventions usine d'eau potable Mémard (coude)

Sécurisation de l'alimentation de tout le bassin Aixois en réhabilitant une pièce stratégique située sur le refoulement en diamètre 600 mm qui alimente le 1^{er} réservoir de tête du réseau d'eau potable.

Méthode innovante permettant de stopper la corrosion d'un coude indémontable avec l'utilisation d'une peinture polyuréthane projetée à l'intérieur et extérieur de cette pièce.

Travaux Revolstoke – Aix-Les-Bains

Une opération de renouvellement des réseaux d'eau potable de l'avenue Revolstoke à Aix-Les-Bains a été réalisée durant le 1^{er} semestre 2022. Elle s'inscrit dans une dynamique urbaine de réduction des fuites par renouvellement, restructuration du réseau, et de sécurisation de l'alimentation en eau du centre-ville.

L'emprise totale couvre le secteur depuis le giratoire à l'intersection Charles de Gaulle/Revolstoke jusqu'à la Rue des Bains soit un linéaire total de 550 m.

Montant de l'opération : 1 043 000 € HT - Economie d'eau : 175 000 m³/an

MARS

Problématique Moule Quagga dans le lac

Pour la 1^{ere} fois la moule a été observée à 35 mètres de profondeur au niveau de la crépine qui prélève l'eau du lac direction l'usine de traitement.

Les larves ont envahi les bassins de filtration et toutes les tuyauteries intérieures. L'exploitant a basculé sur la 2^{ème} ressource disponible sur ce site en utilisant le puits de nappe d'accompagnement du Sierroz pour permettre le nettoyage de toute l'usine.



Forage de Serrières : cartographie des sols + étude hydrogéologique

Grand Lac dispose d'un forage localisé à Serrières-en-Chautagne destiné à être exploité pour l'alimentation en eau potable. Afin de pérenniser la qualité de l'eau souterraine au niveau de ce forage, Grand Lac a souhaité une remise à plat des études déjà effectuées ainsi qu'une étude des pratiques agricoles. Deux études (cartographie des sols et hydrogéologique) ont eu lieu durant le 1^{er} trimestre 2022, et un suivi de la qualité de l'eau a été mis en place avec l'ARS à partir du deuxième semestre 2022.



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

AVRIL

Fin des travaux substitution La Roche – Le Bourget du Lac

Le bassin versant du lac du Bourget a été classé en zone déficitaire au dernier SDAGE. La source de la Roche, qui alimente le cours d'eau du Nant Varon, est la seule ressource de la commune du Bourget-du-Lac. Dans le cadre du plan de gestion de la ressource en eau, un projet de substitution de la source par de l'eau en provenance de Technolac (soit le puits des Iles de Grand Chambéry, soit Grand Lac) a été adopté, avec pour objectifs principaux la restitution au Nant Varon d'un débit minimum biologique à satisfaire et la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune.

Dernière phase des travaux en 2022, avec la mise en place de :

- l'amélioration de la qualité du cours d'eau par restitution d'un débit minimum biologique,
- l'amélioration de la qualité de l'eau potable : traitement par filtration et Ultra-Violet,
- la sécurisation de l'alimentation en eau potable par la diversification de la ressource.

Montant des travaux : 219 708.50 € HT.

MAI

Arrêté sécheresse

La Savoie a souffert d'un important déficit hydrique depuis le début de l'année. Le mois de mai particulièrement chaud et sec impacte particulièrement les cours d'eau et les sources du bassin versant du Lac de Bourget qui amorcent une baisse significative. Le 24 mai 2022, le préfet de la Savoie signe le 1^{er} arrêté traduisant une mise en vigilance de notre territoire qui évoluera jusqu'au niveau le plus critique, le niveau crise, dont l'arrêté fut signé le 28 juillet, qui impose des restrictions de l'usage de l'eau pour l'ensemble de la population.

JUILLET/AOUT/SEPTEMBRE : Gestion de crise pénurie d'eau

Interconnexions d'urgence

Afin d'anticiper d'éventuelles difficultés d'alimentation des communes du territoire, des connexions d'urgence entre réseaux d'eau potable sont déployées à même le sol :

- Liaison entre Mognard et La Biolle
- Liaison entre Grésy-sur-Aix (les Dagands) et Epersy
- Liaison entre Saint Ours et Saint Girod
- Liaison entre Saint Offenge Dessus et Saint Offenge Dessous

Remplissage par camions citerne :

Le réservoir de Montagnet à Ruffieux desservant le hameau du même nom a été secouru par camion-citerne pour éviter des ruptures d'alimentation en eau à plusieurs reprises entre juillet et septembre en attendant que les sources gravitaires se rechargent correctement avec les rares pluies de fin août et début septembre.

Production à l'usine d'eau potable de Mémard :

L'usine de Mémard avec l'eau de la nappe compense le débit d'étiage des ressources gravitaires du Pied du Revard. Fin juillet a été la période la plus critique pour l'usine puisque le pompage dans la nappe a fonctionné 24 heures non-stop obligeant les exploitants à trouver des alternatives pour augmenter le pompage de la nappe pour ne pas manquer d'eau pour la population. Ce sont près de 16 000 m³/j qui ont été produits à cette période, du jamais vu pour cette installation.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tresserve : Réhabilitation du poste de refoulement Guichon

Le PR Guichon se situe sur la chaîne de transit des eaux usées visant à assurer la protection du lac du Bourget en interceptant les effluents des communes des Voglans, Viviers du Lac et Tresserve afin de les diriger vers l'usine de dépollution d'Aix-Les-Bains. Plusieurs postes de refoulement de cette chaîne ont déjà fait l'objet de travaux de transformation de poste traditionnel en poste de refoulement en ligne (sans fosse de stockage des eaux usées).

Le PR Guichon a été réhabilité dans la même logique, avec un procédé de pompage en ligne DIP. Les objectifs de ce projet sont :

- ◇ la préservation de la qualité des eaux du lac en limitant les surverses,
- ◇ la gestion des nuisances olfactives pour les abonnés riverains,
- ◇ le renouvellement des infrastructures et des équipements du réseau d'eaux usées,
- ◇ la réduction des risques pour le personnel exploitant en supprimant le contact direct avec les eaux usées.

Montant : 223 220 € HT

Chindrieux

Une extension du réseau d'eaux usées de la commune de Chindrieux a permis la desserte de 60 habitations situées dans les hameaux de Viuz et de Chevigneux. La particularité de l'opération est le raccordement des effluents collectés sur le système d'assainissement de la commune de Ruffieux, plus proche géographiquement.

Les caractéristiques des ouvrages installés sont les suivantes :

- ◇ pose d'un collecteur Ø 200 mm, longueur 2 600 m,
- ◇ installation d'un poste de refoulement des eaux usées avec un procédé de pompage en ligne DIP,
- ◇ pose d'une canalisation de refoulement en PEHD Ø110 mm sur 950 m depuis le poste de refoulement jusqu'au point de raccordement situé sur la commune de Ruffieux.

Montant des travaux : 1.600.000 € TTC

Chindrieux

Le 31 octobre 2022 a pris fin le contrat de délégation de service public de la commune de Chindrieux pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement (réseaux et station d'épuration). Depuis le 1^{er} novembre 2022, la société Véolia assure l'exploitation du réseau d'assainissement. Le service assainissement de Grand Lac assure l'exploitation de la station d'épuration en régie.

Territoire de Grand Lac

Le service assainissement a finalisé en 2022 l'étude pré-opérationnelle visant à réaliser le diagnostic des usines de dépollution Centre (Aix les Bains) et Sud (Le Bourget du Lac). Sur la base de ces conclusions, une étude de faisabilité sur les conditions à court terme de pérennisation technique et économique de ces outils et à long terme de restructuration partielle ou totale n'a été engagée. Quatre scénarios ont été retenus à l'étude pour définir les travaux à engager qui permettront d'assurer le traitement des eaux usées du sud du territoire de Grand Lac (de l'extrême sud du territoire jusqu'aux communes de St Offenge et Entre-lacs Albens) pour les quarante prochaines années.

Territoire de Grand Lac

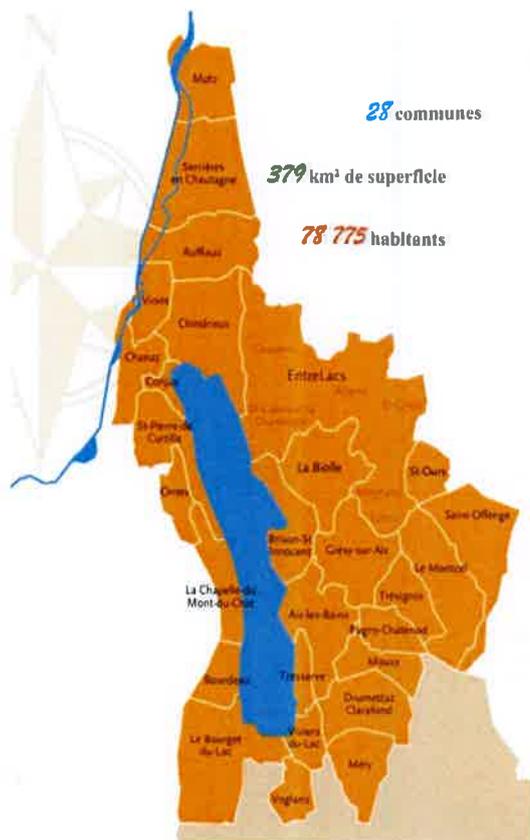
Le service assainissement a réalisé en 2022 6 campagnes de recherche des substances dangereuses dans les eaux usées en entrée et en sortie des stations d'épuration Centre (Aix les Bains) et Sud (Le Bourget du Lac) ainsi que dans les boues d'épuration produites. Les échantillons ont été confiés à un laboratoire accrédité COFRAC pour rechercher les micropolluants présents dans ces eaux usées : Métaux lourds, Pesticides, hydrocarbures, PCB, plastiques, etc.

L'objectif de cette opération est d'identifier les polluants présents dans ces eaux usées et retrouver l'origine de ces productions afin d'essayer de réduire ces rejets à la source.



Le pôle Eau

Le territoire



Organisation

52 agents, 7 services :

- ◊ 1 directeur du service des Eaux
- ◊ Service Eau Potable : 16 agents
- ◊ Service Assainissement : 17 agents

Des compétences couvrant tout le petit cycle de l'eau : du prélèvement à la ressource jusqu'au retour au milieu naturel.

Missions principales

- Transporter l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur (prélèvement au milieu naturel, stockage, potabilisation et distribution) ;
- Collecter et traiter les eaux usées et les eaux pluviales avant leur retour au milieu naturel.

Pour mener à bien ses activités, les services exploitation s'appuient sur 5 services « support » :

- ◊ Service Travaux : 4 agents
- ◊ Service Urbanisme : 6 agents
- ◊ Service Relation clients : 3 agents
- ◊ Service Facturation : 4 agents
- ◊ Service SIG : 1 agent



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Evolution du service des Eaux

En janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a intégré la compétence eaux pluviales et en janvier 2017 la compétence eau potable sur 17 communes avec un élargissement de son périmètre en assainissement à 28 communes.

En janvier 2018, le service élargit son territoire en eau potable et en eaux pluviales à 28 communes avec des modes de gestion différents. La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations) est déléguée au CISALB pour le Bassin Versant du Lac tandis qu'elle est transférée au SHR (Syndicat du Haut Rhone) pour le Bassin Versant du Rhône et au SMIAAC (Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Cherrand) pour le Bassin Versant du Chéran.

L'année 2020 est la 3ème année de fonctionnement du service à l'échelle de l'ensemble du territoire depuis le début du transfert des compétences eaux. Cette année est particulièrement marquée par l'impact de la situation sanitaire sur l'exploitation des services.

Les enjeux :

L'organisation actuelle sera stable jusqu'à la fin 2022, année charnière qui représente la fin des contrats de prestations et de Délégation de Service Public tant sur les thématiques eau potable que eaux usées. Une réflexion est menée sur le choix d'un modèle de gestion organisé à l'échelle intercommunale.

Le service des Eaux à votre écoute

Tous les usagers du service des eaux du territoire de Grand Lac peuvent effectuer leurs démarches au siège de :

GRAND LAC
1500 Boulevard Lepic
Aix les bains

et être renseignés :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le service peut également être contacté :

- par téléphone au 04 79 61 74 74
- par email servicedeseaux@grand-lac.fr



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

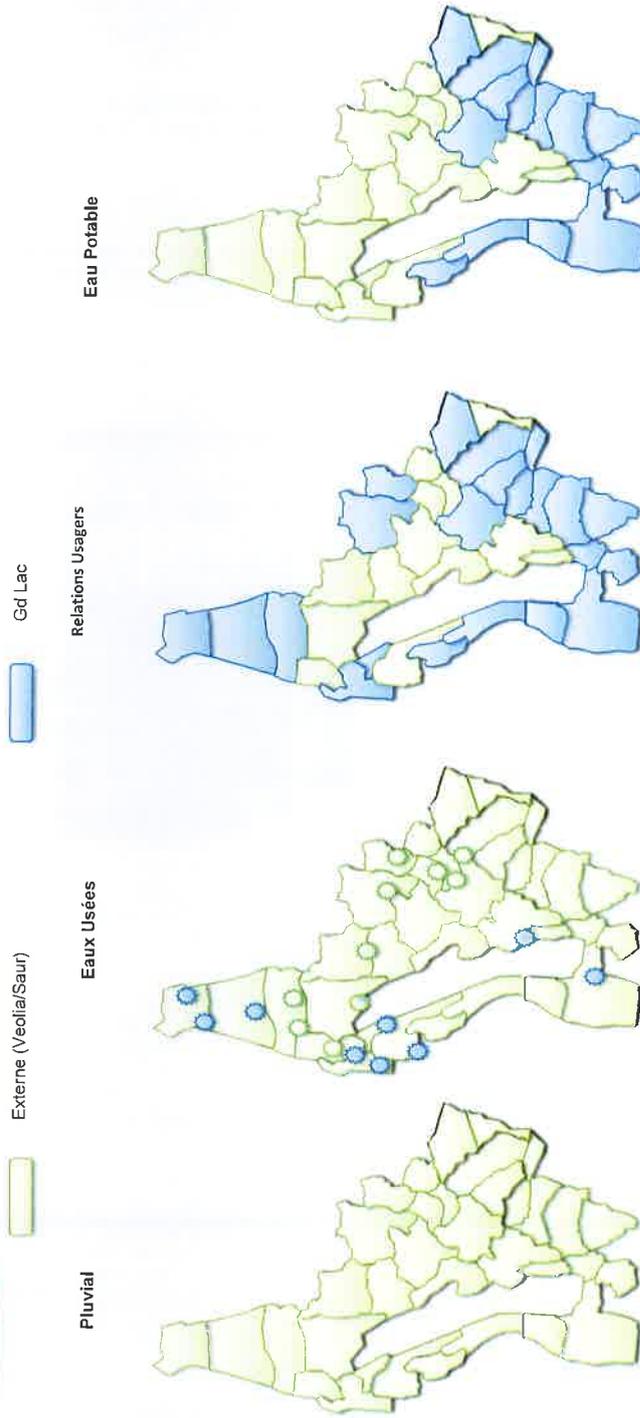
Les différents modes de gestion des services d'eaux

GRAND LAC a mis en place différents modes de gestion pour assurer l'ensemble du service sur son territoire : la régie, la prestation et la délégation de service.

La régie : La collectivité locale gère directement le service. Elle peut décider de créer soit une régie dotée de l'autonomie financière soit une régie dotée de l'autonomie financière et d'une personnalité morale.

La prestation : L'exploitation du service est confiée à un prestataire extérieur sous la responsabilité financière de la collectivité. Ce prestataire a en charge l'exploitation et l'entretien des ouvrages hors investissement, réalisé par la collectivité.

La délégation de service : L'entreprise délégataire est chargée de l'exploitation, l'entretien et parfois la modernisation des équipements qui appartiennent à la collectivité (et donc qui a réalisé l'investissement premier) et qui a en charge leur renouvellement. Le fermier reverse une partie du montant de la redevance qu'il prélève aux consommateurs à la commune pour couvrir les amortissements des investissements réalisés.



Eau Potable

Les missions

Service à la population

- Distribution de l'eau potable aux abonnés, 24h/24, 365j/an,
- Entretien des réseaux,
- Pilotage des ouvrages,
- Encadrement de l'urbanisation,
- Relation avec ses usagers,
- Contrôles périodiques des poteaux incendie pour le compte des communes.

Protection de l'environnement

- Anticipation des besoins futurs pour maintenir l'équilibre ressources/besoins sur l'ensemble du territoire,
- Amélioration des rendements des réseaux,
- Positionnement sur la problématique des perturbateurs endocriniens et micropolluant,
- Plan d'actions sur les économies d'eau.

Le plan d'actions en bref !

Contexte réglementaire (extrait du document de l'Agence de l'Eau RMC « Contenu d'un plan d'actions de réduction de pertes en eau au titre de l'article L.2224-7-1 du code général des collectivités territoriales ») :

« Un quart de l'eau prélevée pour l'eau potable est perdue à cause des fuites dans les réseaux d'eau et n'arrive pas jusqu'à l'usager. Ces fuites constituent une perte économique, nuisent à la qualité du service rendu et ont des conséquences néfastes pour l'environnement. La loi Grenelle 2 impose de nouvelles obligations aux collectivités organisatrices des services d'eau potable et crée des incitations fiscales :

- disposer d'un **descriptif détaillé** des ouvrages d'eau potable ;
- établir un **plan d'actions** en cas de rendement du réseau de distribution d'eau potable inférieur aux seuils fixés par décret. »

Les objectifs du plan d'actions sont la préservation de la ressource et la performance des réseaux. Sur le territoire de Grand Lac, les actions sont menées sur diverses thématiques comme la connaissance du patrimoine, le fonctionnement du réseau, la réalisation de diagnostics, le plan pluriannuel d'actions. Ce dernier est revu toutes les années.

De plus, à l'issue du calcul des rendements, des fiches « plan d'actions » sont établies pour chaque Unité de Distribution. Elles permettent de dresser un bilan de l'année écoulée, et de planifier les actions qui seront à mener lors de l'année N+1 pour l'amélioration des rendements.

Le patrimoine

 **57** ressources :

- ◆ 50 captages d'eau gravitaire,
- ◆ 5 puits dans différentes nappes
- ◆ 2 prises d'eau dans le lac

 **98** réservoirs (de 20 à 5 500 m³)

 **43** stations de pompage (de 30 à 700 m de HMT)

 **2** unités de potabilisation

 **55** stations de traitements : filtre à chaussette, filtre à sable, javellisation, chlore Gazeux, UV

 **915** km de réseau (du diamètre 40 à 600 mm) : 54 km d'adduction, 817 km de distribution, 4 km incendie/trop plein/vidange, 24 km refoulement, 16 km refoulement-distribution)

 **2 207** poteaux incendie

 **21** piézomètres

 **98** bassins, **199** fontaines

 **46 509** abonnés

Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Les ressources par commune

L'ensemble des ressources se décompose en sources gravitaires (captages), en nappe d'accompagnement de cours d'eau (forage) ou à partir du Lac du Bourget (prise d'eau) :

COMMUNE D'IMPLANTATION	TYPE	NOM DE LA RESSOURCE
AIX LES BAINS	Prise d'eau	BAIE DE MEMARD
	Forage	PUITS MEMARD
BOURDEAU	Captage	LA CARRIERE
	Captage	LE GERLE
BRISON SAINT INNOCENT	Forage	FORAGE BRISON LES OLIVIERS
	Captage	LE BACHET
CHANAZ	Forage	PUITS DU GRAVIER
	Captage	CHEVIGNEUX AMONT
CHINDRIEUX	Captage	CHEVIGNEUX AVAL
	Captage	EXPILLY
	Captage	RIGOLET NORD
CONJUX	Forage	PUITS DE PORTOUT
CUSY	Captage	LA MONDERESSE
	Captage	CHAMPERET
	Captage	PELON/CHAVANCES
	Captage	FRESENEX
	Captage	LA DRIERE
	Captage	LA GONDREE
	Captage	SILLIEN
ENTRELACS	Captage	COLOMBIER NORD et SUD
	Captage	LA COMBE
	Captage	LE MARECHET
	Captage	LES BOIS
	Captage	LES LANGUAIS
LA BIOLLE	Captage	BALLAZ / TARENCY
LE BOURGET DU LAC	Captage	LA ROCHE ST ALBAN
	Captage	COUTENS
LE MONTCEL	Captage	LA MEUNAZ
	Captage	CROZE
MERY	Captage	TORON
MOTZ	Forage	PUITS DES ILES
MOUXY	Captage	LES DEUX REINES
	Captage	ST VICTOR
	Captage	GODDIAT
PUGNY CHATENOD	Captage	LA GOUANE
	Captage	LES BERTHETS
	Captage	LES BIOLETTES
	Captage	LES BOLLONS
	Captage	PALATIN
	Captage	PRE BERARD
	Captage	LACHAT AVAL
RUFFIEUX	Captage	MONTAGNET NORD et SUD
	Captage	GOUILLE AUX MOINES
SAINT OFFENGE	Captage	LA PEYSSE
	Captage	CHEVIGNAY
	Captage	CLARAFOND 3
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Captage	CLARAFOND SUD (pour Motz)
	Captage	VENAISE
	Captage	VOVRAY
TRESSERVE	Prise d'eau	POMPAGE AU LAC (secours)
TREVIGNSIN	Captage	BERMOND
	Captage	LES FONTANETTES



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Les traitements

Entre le prélèvement à la ressource et l'arrivée de l'eau au robinet, l'eau subit des traitements afin de garantir sa qualité et sa conformité aux exigences réglementaires.

Sur tout le territoire, différents procédés de traitements sont utilisés, adaptés à la qualité de la ressource, et à la longueur du réseau :

- ❖ des procédés de filtration : filtres à chaussettes ou filtre à sable, permettant d'éliminer les particules en suspension et obtenir une eau claire,
- ❖ des procédés de désinfection comme le bioxyde de chlore (uniquement à l'usine de potabilisation de Mémard à Aix-Les-Bains), le chlore gazeux, la javellisation, ou encore les lampes UV, permettant de neutraliser les virus et bactéries pathogènes.

Les volumes

Volumes prélevés (année calendaire)

	2020	2021	2022
Volumes (m ³)	6 248 595	5 932 003	6 608 843

Achats d'eau (année calendaire)

Certains secteurs du territoire sont alimentés soit en secours, soit en appoint, par des achats d'eau à des collectivités limitrophes	UDI	Commune	Collectivité	Volume acheté m ³		
				2020	2021	2022
	Albens	Albens	Rumilly Terre de Savoie	224 042	202 666	230 056
	Bourget	Le Bourget-du-Lac	Grand Chambéry	134 766	18 150	71 305
	Lac Ouest	La Chapelle-du-Mont-du-Chat	CC Yenne	19 290	23 305	24 813
	Saint Girod	Saint-Girod	Grand Annecy	21 197	16 083	19 102
	Voglans	Voglans	Grand Chambéry	79 497	78 899	167 190
	Total			478 792	339 103	512 465

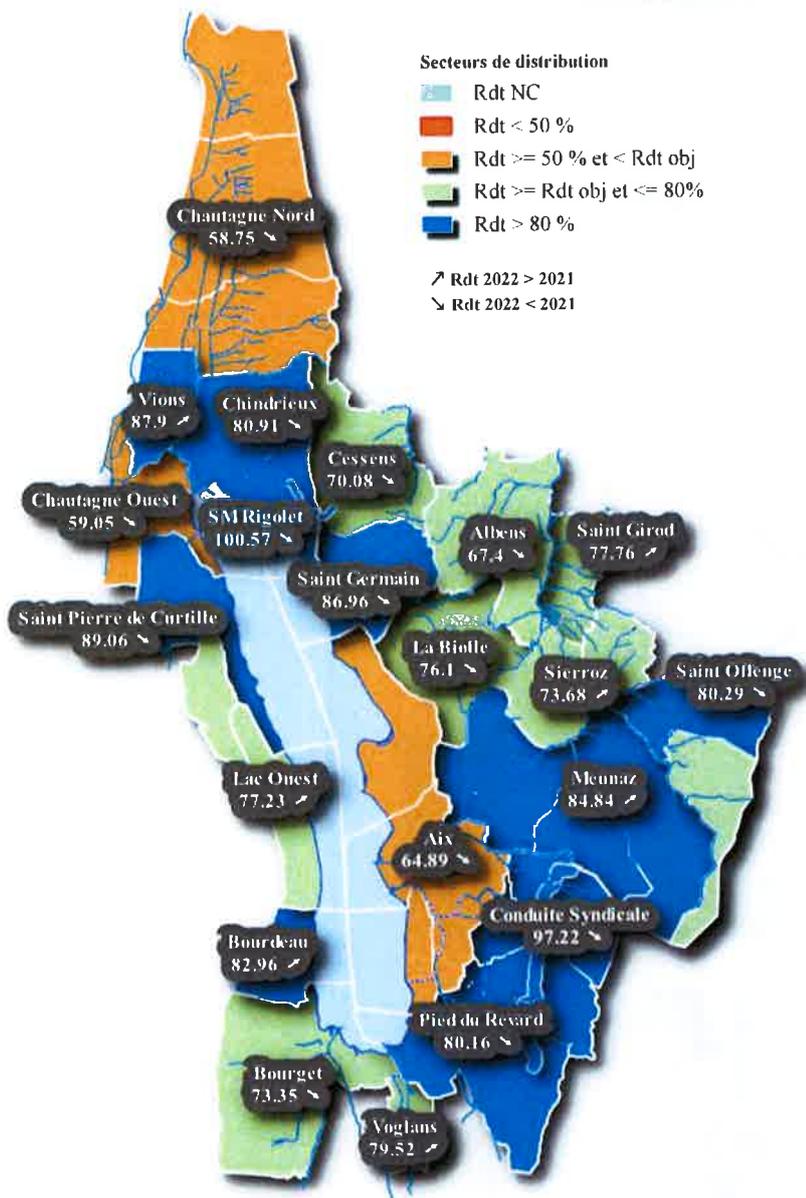
Ventes d'eau (année calendaire)

Certains secteurs du territoire alimentent soit en secours, soit en appoint, des collectivités limitrophes par des ventes d'eau	UDI	Commune	Collectivité	Volume vendu m ³		
				2020	2021	2022
	Chautagne Ouest	Chanaz	CC Yenne	2 012	1 559	1 436
	Meunaz	Le Revard	Grand Chambéry	42 120	4 238	23 709
	Cessens	Cessens	Rumilly Terre de Savoie	9 704	7 359	7 974
	Sierroz	Saint Offènge	Grand Annecy			1 439
	Total			53 836	13 156	34 558



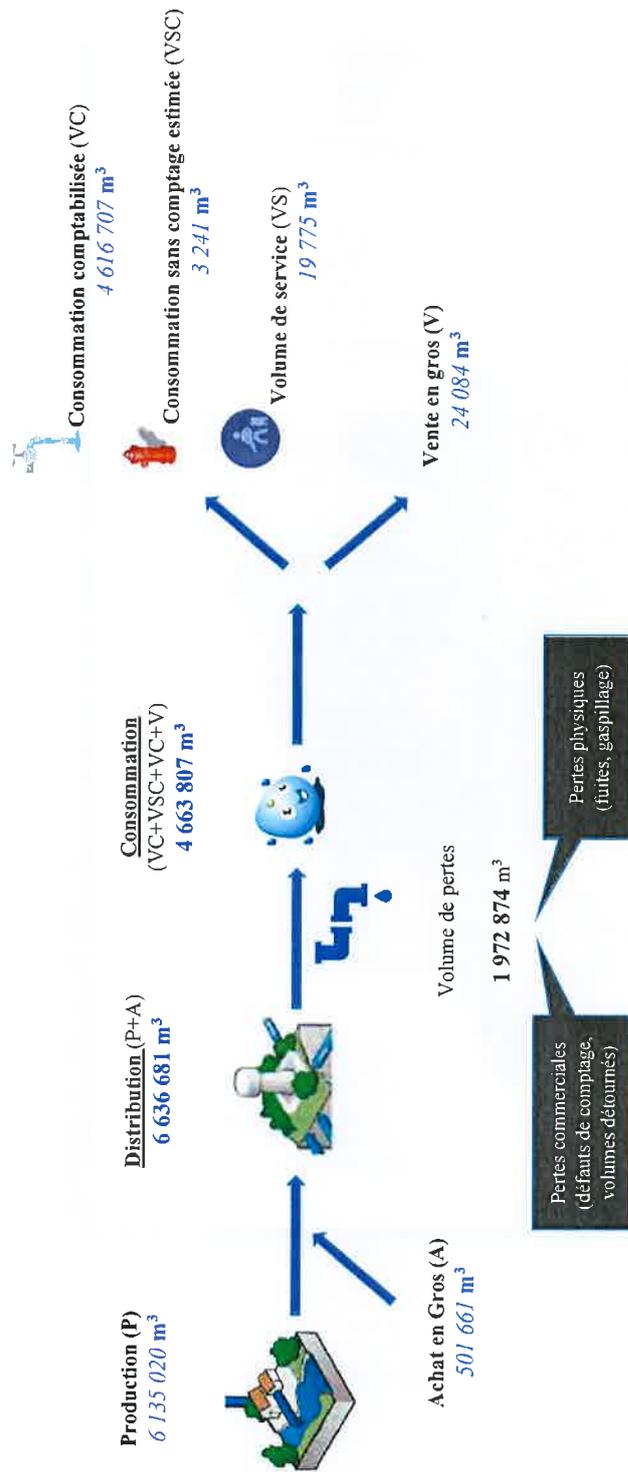
Les rendements

Rendements 2022 par secteur de distribution



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Bilan des volumes utilisés dans le calcul du rendement



$$\text{Rendement réseau} = \frac{\text{Consommation}}{\text{Distribution}} \times 100, \text{ soit un rendement global de } 70.3\% \text{ et } 29.7\% \text{ de fuites}$$

Données basées sur des périodes de relève, et non pas sur une année civile



Qualité de l'eau et Protection de la ressource

En France, le ministère en charge de la Santé a élaboré une réglementation sanitaire stricte concernant les eaux destinées à la consommation humaine, à partir d'une directive européenne. Elle figure au Code de la santé publique et est issue des arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010.

Afin de garantir la sécurité sanitaire, l'eau distribuée fait l'objet d'une surveillance permanente, depuis le captage dans le milieu naturel jusqu'au robinet du consommateur. Cette surveillance est assurée par le contrôle sanitaire mis en œuvre par les Agences régionales de santé, et par le service de l'Eau Potable (exploitation, autosurveillance).

Le contrôle sanitaire est un programme de prélèvements et d'analyses d'eau en différents points des installations de production et de distribution d'eau, sur des paramètres microbiologiques, physico-chimiques ou radiologiques afin de s'assurer que les eaux sont conformes aux exigences de qualité réglementaires et ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs.

Les prélèvements et analyses sont réalisés par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux au titre du code de la santé publique et retenus par les Agences régionales de santé après mise en concurrence.

Les résultats des analyses peuvent être consultés sur le site suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>.

Focus sur les exigences de qualité :

Les résultats d'analyses de plusieurs paramètres doivent répondre à des exigences de qualité, fondées sur les évaluations menées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour établir des « valeurs guides » en fonction des connaissances scientifiques et médicales disponibles. **« Une valeur guide est une estimation de la concentration d'une substance dans l'eau de boisson, qui ne présente aucun risque pour la santé d'une personne qui consommerait cette eau pendant toute sa vie ».** Source *solidarites-sante.gouv.fr*

Parmi les nombreux paramètres contrôlés, certains sont soumis à :

- ✓ des limites de qualité impératives, qui concernent des substances pouvant avoir une répercussion sur la santé,
- ✓ des références de qualité, qui sont des indicateurs reflétant le bon fonctionnement des installations de production d'eau potable.

On parle de non-conformité réglementaire lorsqu'un paramètre dépasse sa valeur **limite** autorisée.

Bilan du contrôle sanitaire ARS

Mode de gestion	Famille de Paramètres	2021			2022		
		Nb de prélèvements	Nb prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nb de prélèvements	Nb prélèvements non conformes	Taux de conformité
REGIE/PS	Microbiologiques	366	5	98.6 %	378	7	98.1 %
	Physico-chimiques	366	0	100 %	377	0	100 %
DSP SAUR	Microbiologiques	24	1	95.8 %	24	0	100 %
	Physico-chimiques	24	0	100 %	24	0	100 %
DSP VEOLIA	Microbiologiques	46	2	95.7 %	50	1	98 %
	Physico-chimiques	48	1	97.9 %	50	0	100 %
Total	Microbiologiques	436	8	98.16 %	451	8	98.2 %
	Physico-chimiques	438	1	99.77 %	452	0	100 %



Bilan de l'autosurveillance



Eaux Brutes

La fréquence des prélèvements sur eaux brutes du programme sanitaire est de 1 tous les 5 ans. Le service Eau Potable a choisi de renforcer ce programme, et le complète toutes les années afin d'avoir 1 analyse complète par an sur chaque ressource. *Tous les résultats sont conformes.*

Réseau de distribution

Les agents techniques du service Eau potable effectuent régulièrement des contrôles du taux de chlore sur différents réservoirs et points des réseaux de distribution, afin de garantir une eau conforme. Enfin, des prélèvements peuvent être effectués ponctuellement pour des problématiques diverses (recherche plomb, pollution chimique ou bactériologiques...)

Autosurveillance	2020	2021	2022
Nb prélèvements (eaux brutes)	25	32	29
Nb prélèvements (réseau distribution)	356	463	NC
Nb prélèvements ATP mètre		26	
Nb prélèvements problématiques diverses		18	29

Protection de la ressource

Afin de prévenir les risques de pollutions diffuses ou ponctuelles, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (article L-1321-2 du code de la santé public) a rendu obligatoire un dispositif de PPC (périmètre de protection des captages).

Cet outil permet de délimiter réglementairement des espaces autour d'un captage utilisé pour l'alimentation en eau potable, après avis d'un hydrogéologue agréé. Les périmètres sont rendus officiels par DUP (déclaration d'utilité publique).

On distingue 3 périmètres de protection autour du captage :

- ✓ Immédiat : les contraintes sont fortes : aucune activité permise, zone acquise et surveillée par la collectivité,
- ✓ Rapproché : activités restreintes, réglementées et encadrées par la collectivité,
- ✓ Eloigné : facultatif, créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollution.

i Les principales étapes de la procédure de création des périmètres de protection :

- ◊ délibération de la collectivité,
- ◊ étude géologique préalable,
- ◊ avis de l'hydrogéologue agréé,
- ◊ enquête publique et administrative,
- ◊ avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst),
- ◊ arrêté préfectoral de Déclaration d'utilité publique (DUP).

i Bilan des DUP sur le territoire de Grand Lac :

Etat DUP	Nombre	% Réalisation
Terminée	47	82
En cours / Non engagée	10	18
Total	57	



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Bilan sécheresse

La Direction Départementale des Territoires gère et organise les actions de suivi et de gestion de crise sécheresse, avec pour objectif de garantir en tout temps une ressource en eau suffisante pour les usages, et de maintenir un débit minimal dans les cours d'eau afin d'y préserver la vie aquatique.

Le cadre réglementaire de la gestion de la sécheresse est fixé au sein de l'arrêté-cadre préfectoral n°2016-1094 en date du 18 juillet 2016, et précise :

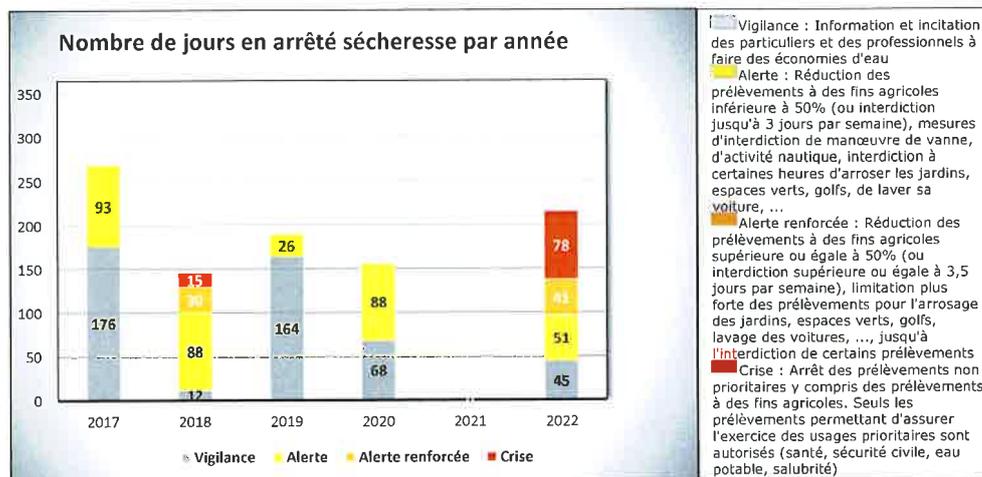
- ❖ Les bassins de gestion avec la liste des communes correspondantes ;
- ❖ Le réseau de suivi des débits de cours d'eau et de niveau de nappe ;
- ❖ Le rôle et le fonctionnement du **comité départemental de la ressource en eau et du suivi des étiages** ;
- ❖ Les seuils de référence de débits et de niveaux de nappes, qui permettent définir les situations de sécheresse (vigilance, alerte, alerte renforcée, crise), ainsi que les mesures de restrictions associées.

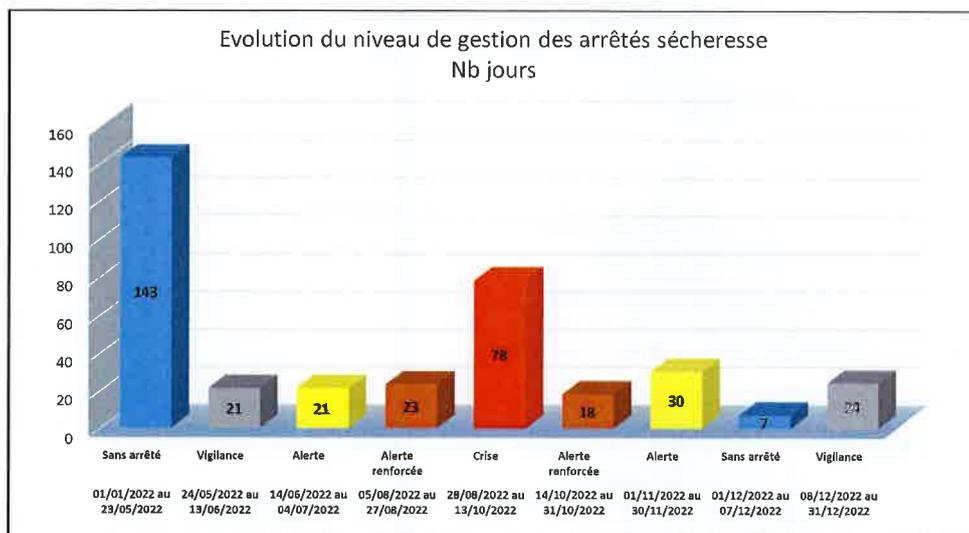
Toutes ces informations sont détaillées sur le site <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Gestion-de-la-secheresse>. Le site du ministère de la transition écologique peut aussi être consulté : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>.

Ci-dessous un tableau avec le nombre de jours en arrêté sécheresse sur le bassin « **Lac du Bourget** ».

Année	Niveau de gestion				Total nb jours en arrêté sécheresse	% nb jours en arrêté sécheresse dans l'année
	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise		
2017	176	93			269	73.7
2018	12	88	30	15	145	39.7
2019	164	26			190	52.1
2020	68	88			156	42.7
2021	0	0	0	0	0	/
2022	45	51	41	78	215	58.9

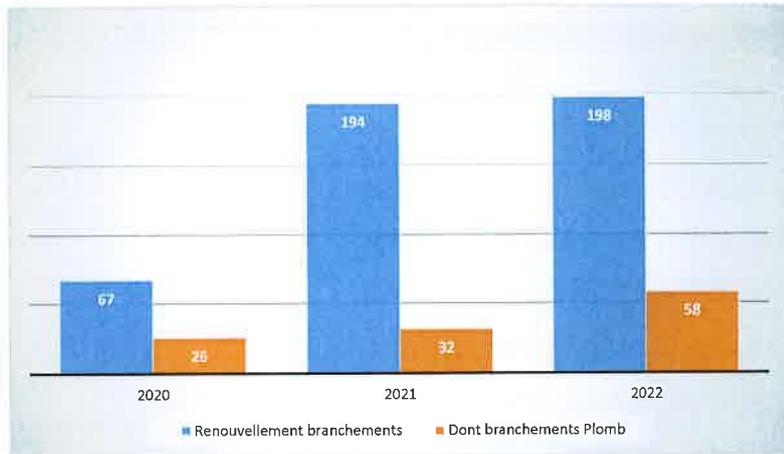
2021 : aucun arrêté sécheresse, notamment du fait des mois de mai et juillet, très humides





Les activités et actions

Renouvellement Branchements



Réseau : renouvellement et extension

Commune	Linéaire renouvelé (ml) 2021	Linéaire renouvelé (ml) 2022
Aix-Les-Bains	115	210
Bourdeau	200	260
Chanaz	75	270
Chindrieux		330
Conjux	140	300
Drumettaz-Clarafond	28	
Entrelacs (Epersey)	100	240
Grésy		25
La Biolle		65
La Chapelle-du-Mont-du-Chat		380
Le Bourget-du-Lac	1 020	220
Montcel	3 240	325
Mouxy		220
Saint Offenge		280
Saint Ours	270	60
Viviers-du-Lac		460
Total	4 928	4 540

Soit un taux de renouvellement sur les 5 dernières années : 0,35% (2021), 0,45% (2022).

Extension réseau : 630 ml



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Renouvellement compteurs

En cours de consolidation

Communes	2020		2021		2022	
	Compteurs neufs	Compteurs renouvelés	Compteurs neufs	Compteurs renouvelés	Compteurs neufs	Compteurs renouvelés
AIX/Brison/Tresserve			240	1000		1000
BOURDEAU	3	39	11	26		5
CHANAZ	7	6	9	6	3	11
CONJUX	3	30	3	20	1	3
DRUMETTAZ-CLARAFOND	38	78	19	79	11	27
ENTRELACS	36	36	72	42	11	80
GRESY SUR AIX	44	155	48	109	32	48
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	2	72	2	1	3	
LE BOURGET DU LAC	107	33	186	59	20	101
LE MONTCEL	20	31	13	75	5	7
LE REVAR	3	6	0	19	2	5
MÉRY	66	16	19	61	4	11
MOTZ	5	10	7	73		37
MOUXY	14	137	10	51	27	9
ONTEX	0	7	7	2		1
PUGNY CHATENOD	32	19	18	25	5	5
RUFFIEUX	8	85	5	17	3	61
SAINT-OFFENGE	7	130	7	47	3	4
SERRIERES EN CHAUTAGNE	5	23	5	94	14	10
TREVIGNIN	4	18	6	33	6	9
VIVIERS-DU-LAC	10	154	24	80	14	14
VOGLANS	19	16	31	91	20	49
Total général	433	1 101	742	2 010		1 497
Total compteurs	1 534		2 752			
Répartition	28 %	72 %	27 %	73 %		



Gestion des fuites

172 fuites ont été réparées sur le territoire, 59 % représentent des fuites sur réseau, et 41 % des fuites sur branchements :



Communes	Réseau	Branchement	Total
Aix	26	14	40
Barrébeau	3	0	3
Beigneville-Saint-Isidore	8	2	10
Cessey	1	0	1
Chânes	6	1	7
Chandreaux	3	14	17
Comjoux	2	0	2
Duvernoy-Lavaquand	4	2	6
Etecleux	5	1	6
Grisy-sous-Mésy	7	3	10
La Chapelle-du-Mont-de-Chast	3	0	3
La Biolle	7	6	13
Le Bourget-Genève	5	0	5
Méry	0	0	0
Murcel	2	1	3
Muisy	2	0	2
Mussy	0	2	2
Onley	0	0	0
Poisy-Chatenod	4	1	5
Ruffeas	2	4	6
Saint-Omer	1	0	1
Saint-Pierre-de-Corbilly	1	3	4
Saint-Germain-Vieille-Chapelle	0	0	0
Saint-Remy-en-Champagne	0	0	0
Tegny	2	0	2
Troisvignes	1	0	1
Villy	0	3	3
Villers-de-Lac	2	2	4
Vograns	0	1	1
Yverdon-les-Bains	3	4	7
Total général	102	70	172

Contrôles des poteaux incendie

316 tests de poteau incendie ont été réalisés sur tout le territoire par 1 agent.



Synthèse des indicateurs réglementaires

Les indicateurs réglementaires du service de l'eau potable couvrent tout le périmètre du service, depuis la protection des points de prélèvement jusqu'à la qualité de l'eau distribuée, en passant par la performance du service à l'utilisateur. Ils permettent d'avoir une vision de l'ensemble du service, du captage à la distribution, de sa performance et de sa durabilité à la fois sous l'angle économique, environnemental et social.

Régie / PS SAUR

Thème	Type d'indicateurs	Code indicateur	Description indicateur	2021	2022
Abonnés	Descriptif	D101	Estimation du nombre d'habitants desservis	67 410	67 286
Abonnés	Performance	VP.056	Nombre d'abonnés	41 582	42 325
Abonnés	Performance	VP.229	Ratio habitants par abonnés (hab/ab)	1.62	1.59
Abonnés	Performance	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0	0
Abonnés	Performance	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %	100 %
Abonnés	Descriptif	D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	2 jours	2 jours
Abonnés	Performance	P155.1	Taux de réclamations (nb/1 000 ab)	0.48	0.87
Tarifs	Descriptif	D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ *	2.32 €	2.39 €
Gestion financière	Performance	P109	Montant des actions de solidarité (des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité)	0	0
Gestion financière	Performance	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	4.44 ans	1.96 ans
Gestion financière	Performance	P154	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.43 %	0.74 %
Qualité	Performance	P.101	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	98.6 %	98.1 %
Qualité	Performance	P.102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %	100 %
Qualité	Performance	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	72.8	EC
Réseau	Performance	P104.3	Rendement du réseau de distribution	69.46	EC
Réseau	Performance	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km)	6.8	EC
Réseau	Performance	P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /j/km)	6.7	EC
Réseau	Performance	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.42 %	0.52 %
Réseau	Performance	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (de 0 à 120)	116	116
Réseau	Performance	VP.228	Densité linéaire d'abonnés (ab/km)	56.96	57.66

* Tarif : prix TTC sur la commune d'Aix-Les-Bains



Assainissement

Les missions

Service à la population

- Collecte et transport des eaux usées,
- Entretien des réseaux / ouvrages,
- Soutien financier et technique à l'entretien et à la réhabilitation des ouvrages d'assainissements non collectif,
- Préconisations d'urbanisme et contrôle,
- Gestion des eaux pluviales : collecte et transport des eaux pluviales et réduction du risque d'inondation par ruissellement,

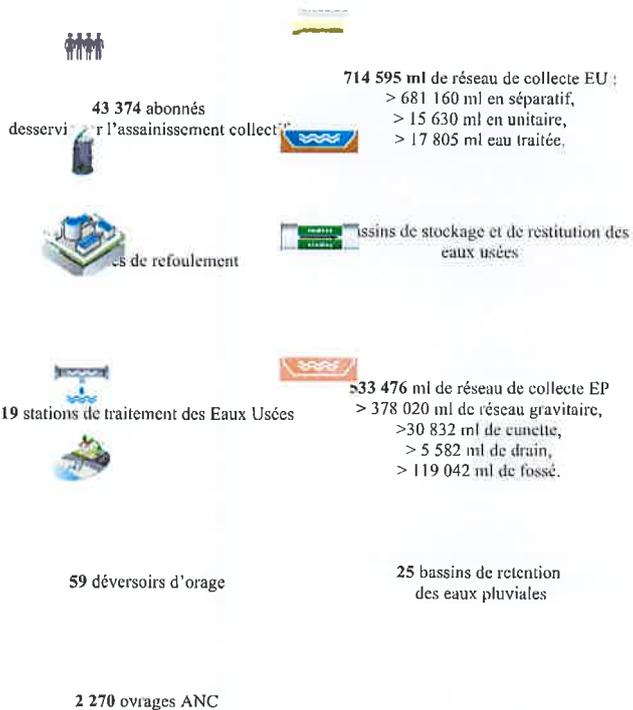


Protection de l'environnement et de la ressource en eau

- Pilotage des ouvrages d'assainissement et dépollution des eaux usées,
- Encadrement des rejets d'effluents non domestiques,
- Réduction des rejets sauvages d'eaux usées au milieu naturel,
- Gestion des eaux pluviales : réduction du risque de pollution par ruissellement.

Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Le patrimoine



Les activités et actions

Réseau EU

Le réseau est exploité en prestations de services sur 26 communes, et en DSP sur 2 communes : Chindrieux et Vions.



Entretien

Différentes interventions d'entretien ont été effectuées sur les ouvrages d'assainissement :

- > Inspection vidéo : EU 4 950 ml,
- > Curage réseau : 60 770 ml,
- > Hydrocurage de poste de refoulement : 107 interventions



Travaux

- > Extension de réseaux : EU 2 180 ml,
- > Renouvellement de réseaux : EU 989 ml,



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Eaux Pluviales

La compétence eau pluviale est une compétence intercommunale récente : 2016 pour les communes de l'ex CALB, 2017 pour les territoires de l'Albanais et de la Chautagne. Il s'agit d'une compétence particulière car partagée entre différents gestionnaires : Grand Lac, communes (eaux pluviales de voiries et bâtiments et ouvrages communaux), Conseil Général (eaux pluviales de voiries), etc. et avec une interaction forte avec les services en charge de l'entretien des cours d'eau à ciel ouvert ou canalisés.

Le patrimoine est géré par le service (1 agent à ce jour), qui assure le suivi des entretiens préventifs des ouvrages, le diagnostic suite à des problèmes d'inondation par ruissellement rencontrés par les propriétaires et le pilotage des solutions techniques mises en œuvre pour solutionner les problèmes ou réparer les ouvrages.

L'exploitation des ouvrages est intégralement organisée en prestation de services, car elle nécessite des équipements spécialisés.



Les enjeux de la gestion des eaux pluviales:

Par temps de pluie, les systèmes de gestion des eaux pluviales sont confrontés à des difficultés de collecte, de transport, de stockage des eaux pluviales, selon l'importance des pluies (intensité, durée), entraînant des débordements, des inondations, souvent amplifiés par l'artificialisation des sols qui augmente le volume d'eau ruisselé.

Les enjeux sont multiples :

- sécurité publique : prévention du risque inondation (par ruissellement ou par débordement des réseaux de collecte),
- protection de l'environnement : limitation des apports de pollution dans le milieu naturel par ruissellement sur les surfaces imperméabilisées (voirie, etc.),
- fonctionnement des stations de traitements des eaux usées (dégradé par temps de pluie sur les secteurs avec réseaux unitaires),
- intégration dans les projets d'aménagement du territoire.



Entretien

> Inspection vidéo : **1 131 ml**
> Curage : **546 h pour 58 T de déchets**



Travaux

Plusieurs chantiers ont été réalisés :

> Extension de réseaux : **15 ml**
> Renouvellement de réseaux : **115 ml**

EUND (Eaux Usées Non Domestiques)

i Que sont les eaux usées non domestiques ?

Ce sont des eaux provenant d'une activité spécifique (établissement à vocation industrielle, commerciale ou artisanale mais également services techniques, intercommunaux, départementaux, etc.) générant une pollution autre que celle produite par un particulier domestique. Cette pollution peut être caractérisée par une charge organique élevée ou une concentration même faible en micropolluants.

Le rejet de ces effluents aux réseaux d'eaux usées ou d'eaux pluviales est soumis à certaines conditions, notamment des ouvrages de prétraitement suffisamment dimensionnés et une surveillance adaptés, tant par l'exploitant du site que par le service des eaux.

La mise en place d'un contrôle de ces rejets spécifiques par le service des eaux permet notamment :

- ✓ **d'informer** les acteurs du territoire de **l'impact de leurs pratiques** sur le réseau d'assainissement et sur la qualité du milieu récepteur de leurs eaux pluviales (via les rejets directs) ;
- ✓ **d'accompagner** les acteurs du territoire dans le **changement de leurs pratiques et dans la mise en œuvre de travaux** pour lutter contre les pollutions toxiques dispersées ;

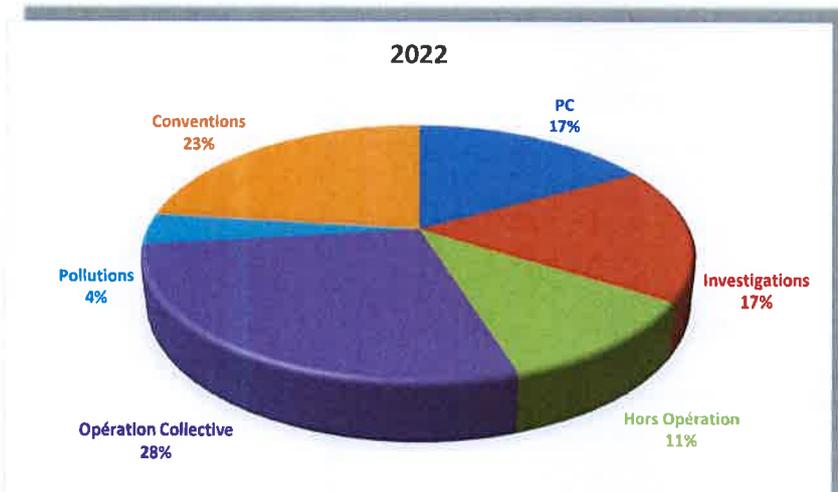
- ✓ **de pérenniser les moyens mis en place** pour ancrer durablement la stratégie de réduction à la source des pollutions toxiques dans la gestion des collectivités,
- ✓ **de mettre en place une facturation proportionnelle** à la charge polluante et aux volumes rejetés au réseaux d'eaux usées (conventionnement).

Le service des eaux s'est engagé en 2019 dans la 4^{ème} opération collective regroupant les acteurs de bassin versant du Lac du Bourget (Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Cisal, Grand Chambéry et Grand Lac).

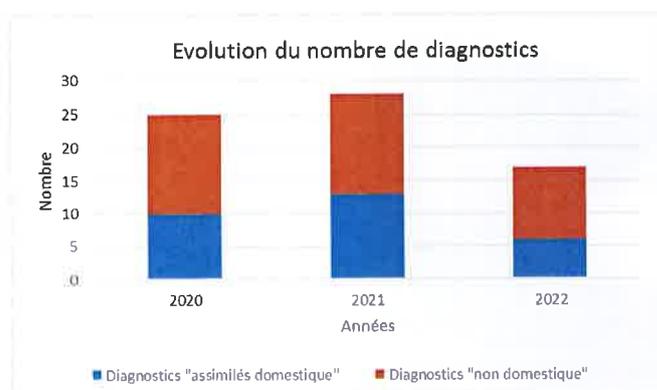
Ce programme permet un accompagnement financier par l'Agence de l'Eau des collectivités (financement des agents en charge de ces missions) et des entreprises ou collectivités engageant des travaux de mise en conformité de leurs installations (pilotage de ces projets par le service des eaux).

En 2022, 25 arrêtés d'autorisation de déversement ont été signés avec des industriels, ainsi que 2 conventions. 11 dossiers sont en cours d'instruction.

Les missions du service



Bilan des diagnostics



Bilan des visites

Industriels visités (non domestiques et assimilés domestiques) en 2022

Commune	Nb industriels conformes	Nb industriels non conformes	Nb Industriels raccordés visités	Taux de conformité
Aix-les-Bains	13	3	16	81.25
Biolle	0	1	1	0.00
Bourget-du-Lac	3	1	4	75.00
Brison-Saint-Innocent	0	0	0	0.00
Chanaz	0	0	0	0.00
Chindrieux	0	4	4	0.00
Drumettaz-Clarafond	4	0	4	100.00
Entrelacs	1	3	4	25.00
Grésy-sur-Aix	6	2	8	75.00
Méry	0	0	0	0.00
Montcel	1	0	1	100.00
Motz	1	0	1	100.00
Pugny-Chatenod	0	1	1	0.00
Ruffieux	0	1	1	0.00
Serrières-en-Chautagne	0	2	2	0.00
Tresserve	1	1	2	50.00
Viviers-du-Lac	3	1	4	75.00
Voglans	5	2	7	71.43
Total général	38	22	60	63.33

Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Exemple de mises en conformité

Entreprise TMS – Serrières en Chautagne

Mise en conformité de l'aire de lavage (Lavage extérieur sans couverture et sans prétraitement).

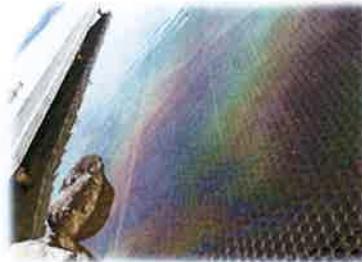
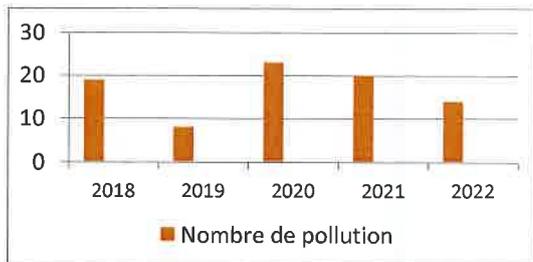
Travaux financé à 60% - Mise en place :

- d'un prétraitement (décanteur, séparateur d'hydrocarbures),
- d'une couverture pour ne pas apporter d'eaux pluviales (eaux claires parasites) dans le réseau d'eaux usées.



Les pollutions

Enfin, le service des eaux assure la recherche de l'origine des pollutions chroniques ou accidentelles et leur élimination à la source.



En 2022, sur un total de 14 pollutions recensées, les agents ont pu identifier l'origine de 7 pollutions.

Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

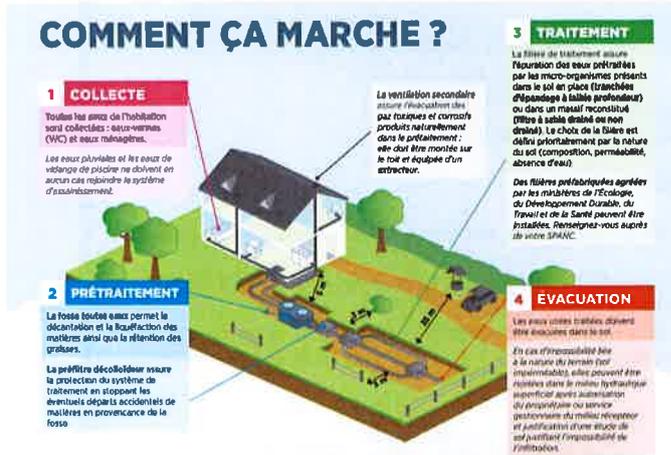
Assainissement Non Collectif

Qu'est-ce que l'ANC ?

L'assainissement non collectif ou ANC, désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Les habitations non desservies par un réseau public de collecte des eaux usées doivent être équipées d'une installation autonome dite « d'assainissement non collectif » pour traiter leurs eaux usées.

L'installation d'ANC assure donc la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques.

L'objectif est de limiter l'impact sur l'environnement et de participer ainsi à la protection de la ressource en eau, mais aussi de prévenir tout risque sanitaire.



Le SPANC :

Le SPANC est un service public local chargé de :

- ✓ Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;
- ✓ Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

☞ Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

i Origine du SPANC :

- ✓ La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 est à l'origine de la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- ✓ Les SPANC doivent contrôler l'ensemble des installations d'Assainissement Non Collectif (fosse septique toutes eaux, micro-station ou autres). Cette obligation est dû à la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 et codifiée à l'article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales. Ces textes indiquent que les Spanc devront répertorier et contrôler l'ensemble des installations au plus tard le 31 décembre 2012. Par la suite le SPANC devra contrôler les installations avec une périodicité de 10 ans maximum.

Les missions du service

✓ **Les contrôles :**

- Pour les installations neuves ou à réhabiliter :
 - Examen préalable de la conception basé sur l'étude de filière réalisée par un bureau d'étude (contrôle de conception) ;
 - Vérification de l'exécution des travaux lors de visites sur site effectuées avant remblaiement (contrôle de réalisation).

• Pour les installations existantes :

- Contrôle de fonctionnement et d'entretien réalisé tous les 6 ans ;
- Contrôle de fonctionnement et d'entretien réalisé dans le cadre d'une vente immobilière.

✓ **Autres missions du SPANC et/ou de la collectivité :**

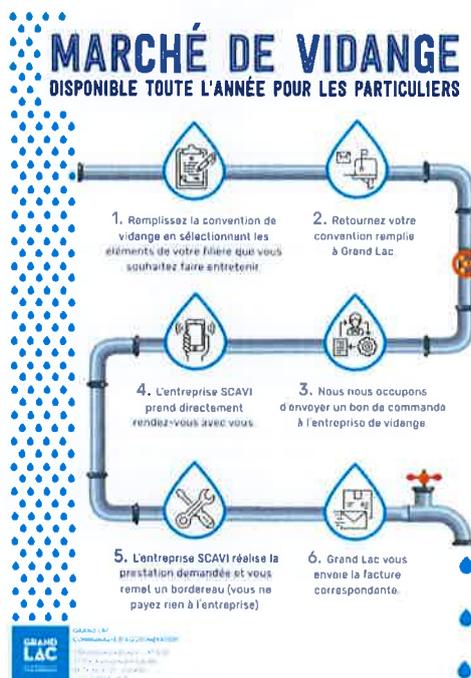
- Assurer, à la demande du propriétaire et à ses frais, l'entretien des installations → Mise en place d'un marché de vidange avec un prestataire.
- Assurer le traitement des matières de vidange issues des installations → Traitement dans les stations d'épurations de Grand Lac des matières de vidange du territoire.
- Assurer, à la demande du propriétaire et à ses frais, les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations → Mise en place d'une aide financière pour la réhabilitation des ANC non conforme de plus de dix ans. Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée.

i Le marché de vidange

Depuis 2020, Grand Lac a mis en place un marché de vidange et d'entretien des installations d'assainissement non collectif, à destination des usagers du SPANC.

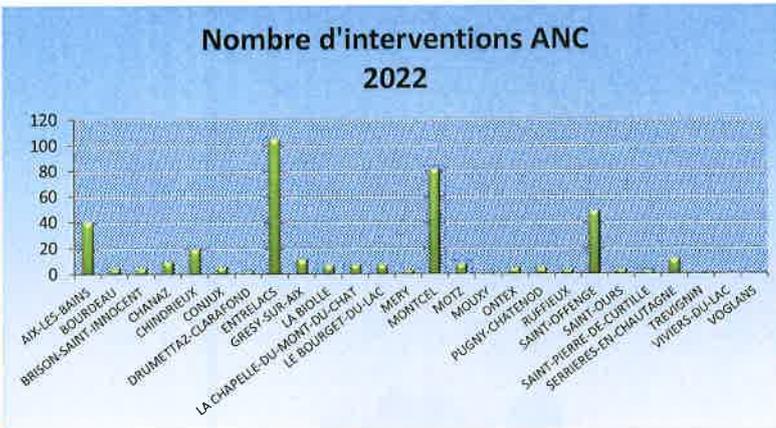
Ce marché permet aux usagers de vidanger leurs fosses, nettoyer leurs préfiltres, ou même curer leurs canalisations à des tarifs environ 30% inférieurs aux prix habituellement pratiqués par les vidangeurs. *L'entreprise SCAVI est le prestataire qui a été retenu pour l'ensemble du territoire de GL.*

Pour les usagers souhaitant bénéficier des prestations proposées dans ce marché, l'inscription est obligatoire, via une convention.



Les chiffres clés

- > 2 270 installations sur le territoire.
- > 414 interventions
- > 33 nouvelles installations
- > 54 installations en étude.



Bilan du marché de vidange en 2022 :

- o 82 usagers ont utilisé ce service.
- o + de 184 m³ de matières de vidange traitées.
- o + de 21 000 € de prestations facturées.

Les prestations les plus demandées sont les vidanges de fosses (82), suivi des nettoyages de préfiltres (38).



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Les stations d'épuration

Principe du système de traitement des eaux usées :



Quel est le rôle d'une station d'épuration ?

C'est une installation destinée à épurer les eaux usées c'est-à-dire à séparer l'eau des substances indésirables pour le milieu récepteur.

Une station d'épuration est installée à l'extrémité d'un réseau de collecte et regroupe une succession de dispositifs conçus pour extraire les différents polluants contenus dans les eaux. Ils sont dimensionnés en fonction du volume de pollution à traiter. Cette pollution retenue dans la station d'épuration est transformée sous forme de boues et traitée par différentes filières (incinération, compostage, épandage).

(1) Collecte :

Les eaux usées (appelés aussi effluents) sont collectées dans le réseau d'assainissement, puis transportées jusqu'à la station d'épuration (STEP).

(2) Traitement :

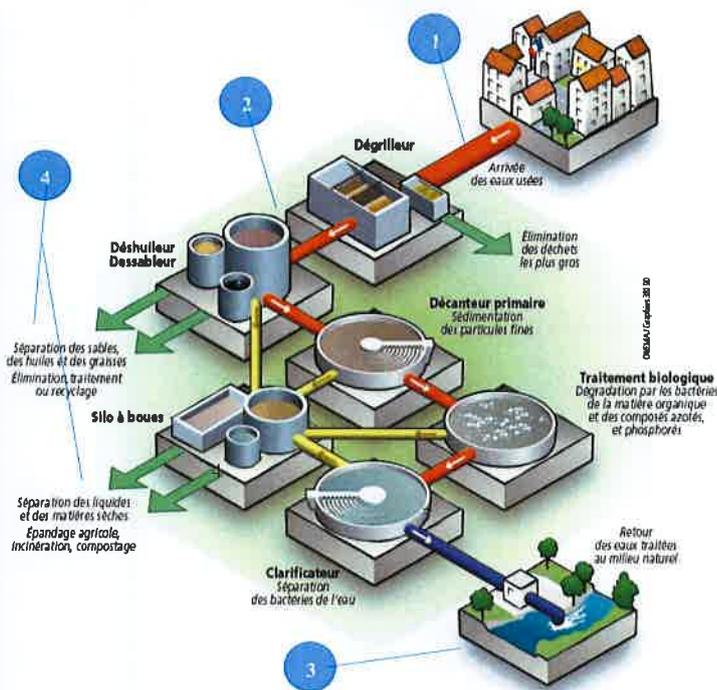
Arrivés à la station, les effluents vont subir plusieurs étapes, permettant d'éliminer les différentes formes de pollution (de la plus visible – dite grossière, à la plus fine).

(3) Rejet :

En sortie de station, - les eaux dépolluées sont rejetées au milieu naturel où elles poursuivent leur processus naturel de traitement.

(4) Sous-produits :

Le traitement de la pollution a généré des déchets et des boues qu'il faut traiter (incinération, compost, épandage...).



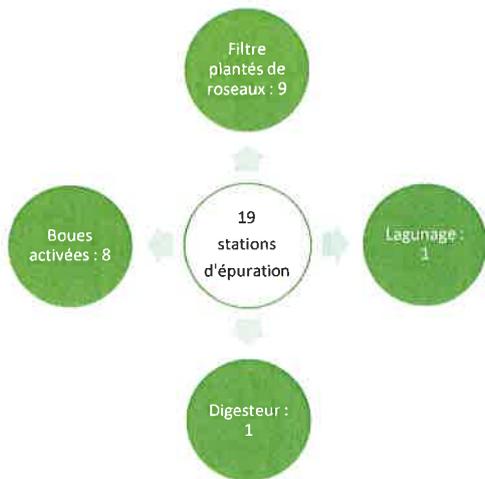
Source Service eaufrance



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Les stations d'épuration du territoire de Grand Lac :

Il existe plusieurs types de station d'épuration (boues activées, biofiltres, lagunages...), mais le principe reste le même : les STEP mettent en œuvre des procédés artificiels imitant le processus naturel d'autoépuration des cours d'eau.



Les 2 principales STEP du territoire sont :

* La station d'épuration Centre située à AIX LES BAINS, 90 000 Equivalent-Habitants, exploitées en régie,

* La station d'épuration Sud située au BOURGET DU LAC, 10 000 Equivalent-Habitants, exploitées en régie

Volumes d'eaux usées collectés par les STEP et volume d'eaux usées brutes non traitées :

Année 2022

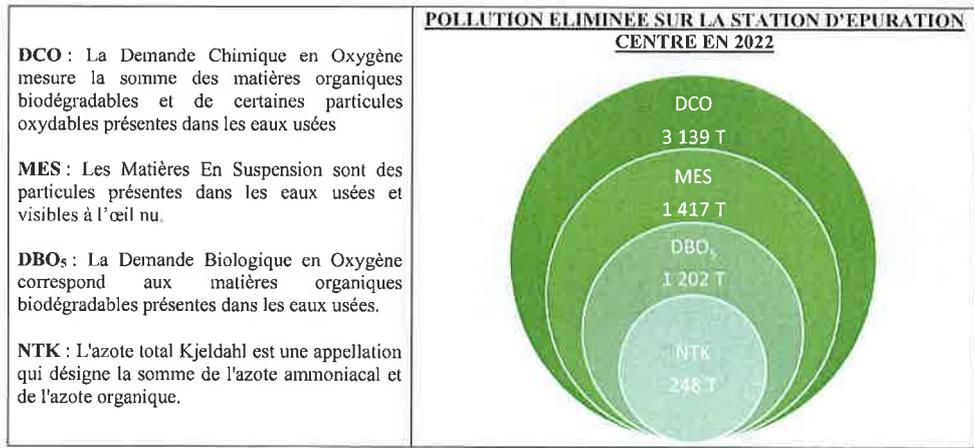


Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Quantité de pollution traitée

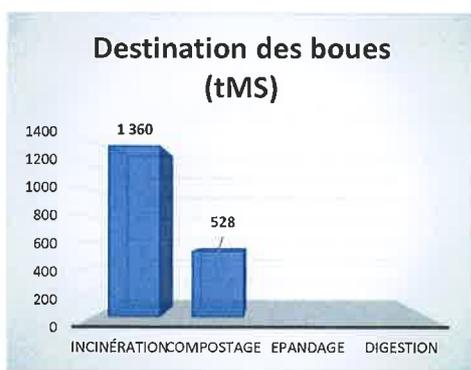
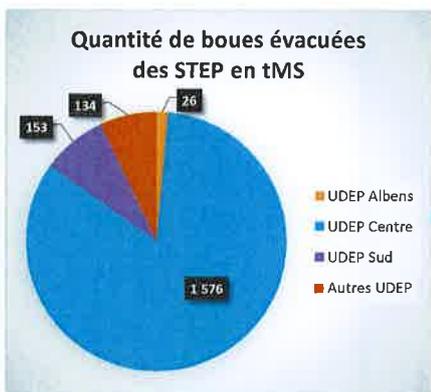
i Quelle pollution est éliminée?

Commenté [F1]: Somme kg DCO entrée STEP – DCO sortie /1000



Volume de boues et devenir

Année 2022



⁽¹⁾ tMS – Tonne de matières sèches



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Nombre de bilans d'autosurveillance (bilan de pollution) réglementaire et non réglementaire :

STEP	Nb total de bilans 24 h (réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire)	Nb total de bilans 24 h (en autosurveillance)
UDEP Albens	12	/
UDEP Centre	104	108
UDEP Sud	24	48
UDEP Serrières en Chautagne	4	12
UDEP Chanaz Phoenix (chef-lieu)	1	12
UDEP Chanaz Praille	1	12
UDEP Conjux	2	12
UDEP Motz (chef-lieu)	1	12
UDEP Motz (Châteaufort)	1	12
UDEP St Pierre de Curtille	1	12
UDEP Ruffieux Saumont	2	10
UDEP Mognard	1	11
UDEP Cessens	0	12
UDEP Epersy	1	11
UDEP Ruffieux La Loi	0	12
UDEP Saint Girod	0	11
UDEP Chindrieux	2	/
UDEP Vions	1	/
Total général	158	307

Energie



	2020	2021	2022
kWh consommés par an pour l'alimentation en énergie des STEP du territoire de Grand lac	3 785 923	3 942 548.	4 335 139



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Synthèse des indicateurs réglementaires

Assainissement collectif

Les indicateurs du service de l'assainissement collectif couvrent tout le périmètre du service, depuis le niveau de la desserte jusqu'à la performance de l'ensemble du système de traitement des eaux usées, en passant par la qualité du service à l'utilisateur.

PS/Régie

Thème	Type d'indicateurs	Code indicateur	Description indicateur	2021	2022
Abonnés	Indicateur descriptif	D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	71 657	70 586
Abonnés	Indicateur descriptif	VP.056	Nombre d'abonnés	41 413	42 295
Abonnés	Indicateur descriptif	VP.228	Densité linéaire d'abonnés (ab/km)	59.65	59.15
Abonnés	Indicateur descriptif	VP.229	Ration habitants/abonnés (hab/ab)	1.73	1.67
Abonnés	Indicateur de performance	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100 %	100%
Abonnés	Indicateur de performance	P251.1	Débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb/1 000 hab)	0	0
Abonnés	Indicateur de performance	P258.1	Taux de réclamations (nb/1 000 ab)	0.41	0.24
Boues	Indicateur descriptif	D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	1 682.9	1 845.5
Boues	Indicateur de performance	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %
Collecte	Indicateur de performance	P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	*
Collecte	Indicateur de performance	P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (de 0 à 120)	20	20
Épuration	Indicateur de performance	P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	*
Épuration	Indicateur de performance	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100 %	*
Épuration	Indicateur de performance	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	94.5 %	*
Gestion financière	Indicateur de performance	P207	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0 €	0 €
Gestion financière	Indicateur de performance	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.93 an	0.6 an
Gestion financière	Indicateur de performance	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0.41 %	0.69 %
Réseau	Indicateur descriptif	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	42	69
Réseau	Indicateur de performance	P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90	90
Réseau	Indicateur de performance	P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (nb/100 km)	1.2	1.1
Réseau	Indicateur de performance	P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0.40 %	0.31 %
Tarifs	Indicateur descriptif	D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.80 €	1.93 €

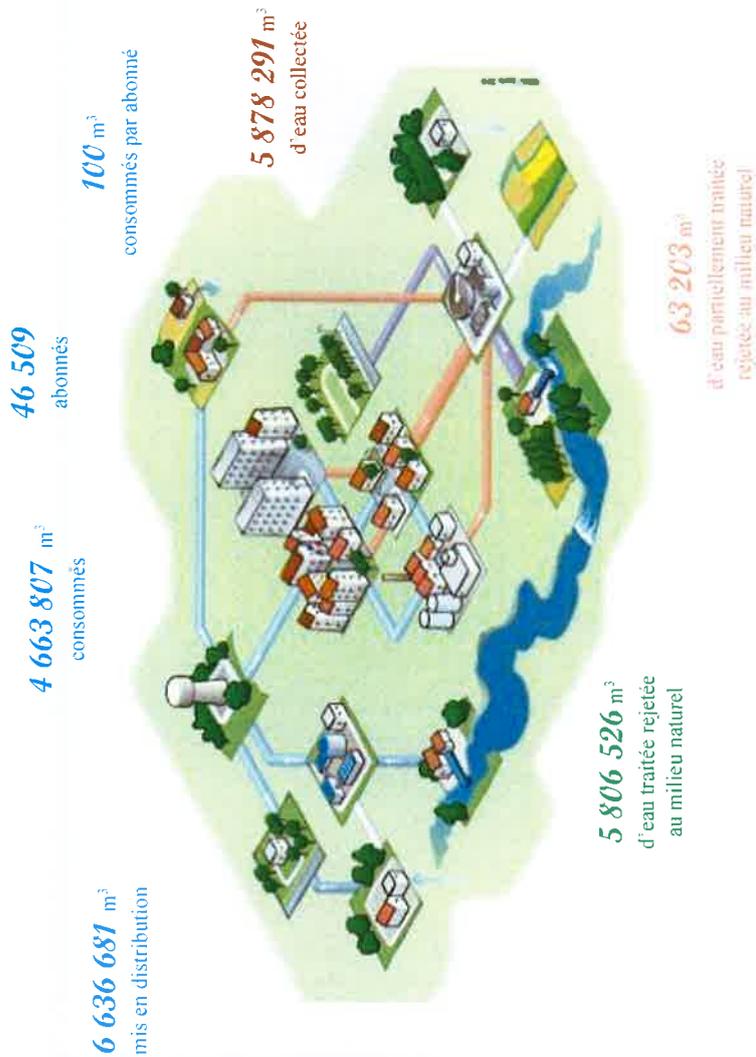
* En attente du calcul de l'Agence de l'Eau



Assainissement Non Collectif

Thème	Type Indicateur	Code	Indicateurs	2021	2022
Service	Indicateur descriptif	D301.0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	5635	5 662
Service	Indicateur descriptif	D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (de 0 à 140)	110	110
Conformité	Indicateur de performance	P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	93.7%	91.6%

Bilan hydraulique



NB : Volumes Eau Potable : basés sur des périodes de relève, Volumes Eau Usées : basés sur l'année civile calendaire



Les services Support

Travaux



Eau Potable : travaux Revolstoke



Eau Potable : intervention à l'usine de Mémard (coude)

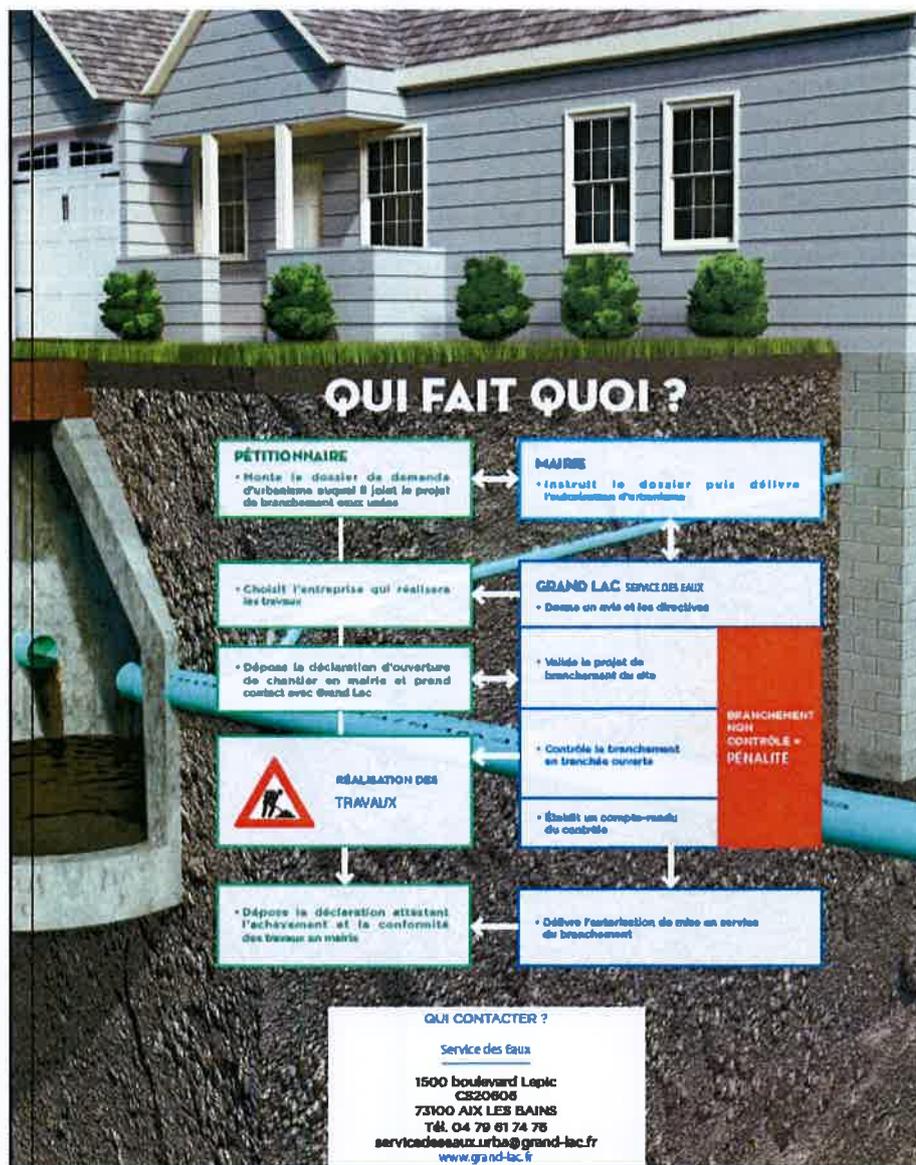


Assainissement : PR GUICHON



Urbanisme

Les branchements



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Les activités

1 375 instructions en 2022 :

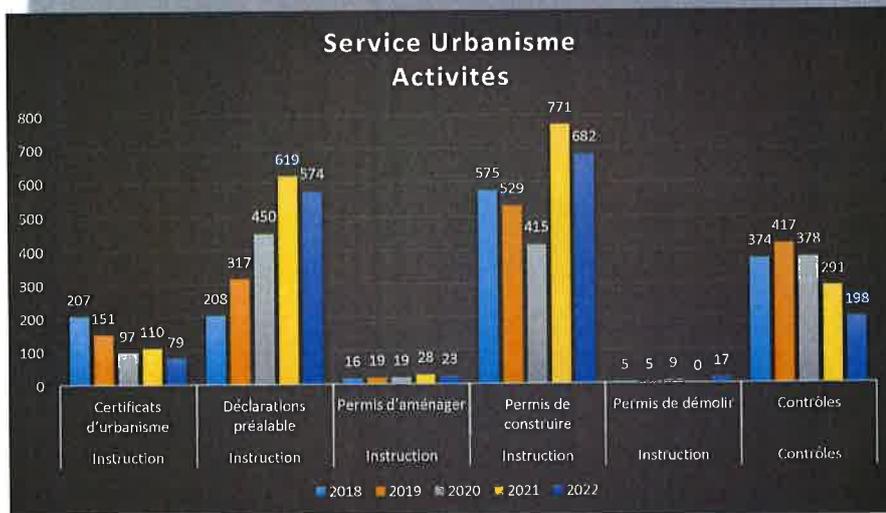
- > 79 Certificats urbanisme
- > 574 Déclarations préalables
- > 23 Permis d'aménager
- > 682 Permis de construire
- > 17 Permis de démolir



198 contrôles en 2022 :

- > 148 contrôles de nouveaux branchements
- > 50 contrôles de branchements existants

> Depuis le 1^{er} juillet 2018 les contrôles sont assurés par Grand Lac (hors communes en DSP : Vions et Chindrieux)



Rapport d'activités Service des Eaux - 2022

Service Relations Usagers / Facturation

Réclamations

En 2022, le service a reçu 175 réclamations écrites, dont 37 pour le service Eau Potable et 10 pour le service Assainissement Collectif :

Objet des réclamations	Compétence						Total général
	AC	AEP	ANC	DECI	EP	SDE	
Clientèle		2			1	5	8
Compteur		1					1
Débordement	2				5	1	8
Dégrèvement		22				81	103
Facturation	2		2			22	26
Infiltration	2	1					3
Odeurs / Bruit	2						2
Police	2	2	2		1		7
Qualité/Débit/Pression		7		1			8
Urbanisme		2			3	4	9
Total général	10	37	4	1	10	113	175

Mécanisme de soutien aux abonnés en difficulté de paiement

Date Commission	Nb dossiers	Nb factures	Dettes	Aide accordée	Participation abonné	reste à recouvrer
2017	4	5	833 €	379 €	161 €	293 €
2018	42	42	12 915 €	5 384 €	1 576 €	5 955 €
2019	45	47	10 186 €	5 796 €	1 091 €	3 299 €
2020	42	42	12 815 €	6 758 €	1 485 €	4 571 €
2021	25	25	9 367 €	4 761 €	928 €	3 678 €
2022	36	36	12 132 €	6 412 €	1 008 €	4 711 €

Relève des compteurs

2 agents (1,5 ETP) relèvent les compteurs d'eau des abonnés pour la facturation de leur consommation.

Les abonnés du service

Sur le secteur en facturation directe Grand Lac :

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'abonnés	17 841	18 117	18 630	18 703
Evolution	/	276		

	2020	2021	2022
Nombre d'abonnements réalisés sur l'année	1 722	1 945	1 966
Nombre de résiliations réalisées sur l'année	1 434	1 539	1 648



Les Indicateurs financiers

Modalités de tarification

Eau potable

La tarification comprend une part fixe annuelle (abonnement) et une partie variable (proportionnelle aux volumes consommés).

Suite à la prise de compétence eau potable les grilles tarifaires sont différentes pour chaque commune. Une démarche de convergence tarifaire sur 10 ans est retenue avec comme coût d'objectif horizon 2027 à 1,94 € HT/m³ valeur 2022. Ce coût économique d'équilibre se décompose comme suit :

- Abonnement Grand Lac (compteur Ø15) : 63,65 € HT (valeur 2022),
- Consommation Grand Lac : 1,2377 € HT/m³ (valeur 2022).

Le poids de la part fixe a été retenu à 30% d'une facture type 120 m³. L'actualisation par l'inflation proposée pour les tarifs 2023 est de 5%/an.

La délibération fixant les tarifs de l'eau potable a été prise le 20/12/2022.

Assainissement

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation d'eau potable de l'abonné et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.). La délibération fixant les tarifs de l'assainissement collectif au 01/01/2023 est la suivante :

Délibération du 20/12/2022 effective à compter du 01/01/2023 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.

Abonnement Grand Lac : 61.30 € HT (valeur 2022),
 Consommation Grand Lac : 1.193 € HT/m³ (valeur 2022).

Le poids de la part fixe a été retenu à 30% d'une facture type 120 m³. L'actualisation par l'inflation proposée pour les tarifs 2023 est de 5%/an.

En application de la démarche de convergence tarifaire et de l'actualisation de l'inflation, les redevances Assainissement Collectif applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 sont proposées ci-dessous.

Communes	Abonnement Part Grand Lac € HT/an		Consommation Part Grand Lac € HT/m ³	
	2022	2023	2022	2023
Communes ex-CALB hors Aix	40.26	46.69	1.1636	1.2280
AIX LES BAINS	36.50	43.53	1.1710	1.2342
CHANAZ	56.63	60.44	1.1563	1.2218
CHINDRIEUX	68.42	70.35	1.3550	1.3888
CONJUX	56.48	60.32	1.2078	1.2651
MOTZ	29.68	37.80	0.6853	0.8262
RUFFIEUX	42.96	48.96	1.1342	1.2033
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	29.68	37.80	1.1121	1.1847
SERRIÈRES-EN-CHAUTAGNE	29.68	37.80	1.0018	1.0921
VIONS	22.13	46.53	0.5234	1.3182
Communes ex-CCCA	40.14	46.59	1.1489	1.2156

Pour les abonnés alimentés par une source privée sans comptage il est proposé d'appliquer l'assiette de consommation suivante pour la facturation de l'assainissement collectif : 65 m³/personne/an. Cette valeur est celle retenue par l'Agence de l'eau (Article 7 de l'arrêté du 21 décembre 2007).



Tarif ANC

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- ✓ la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés,
- ✓ la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

L'actualisation par l'inflation proposée pour les tarifs 2023 est de 5% / an.

La délibération fixant les tarifs de l'assainissement non collectif 01/01/2023 est la suivante :

Délibération du 20/12/2022 effective à compter du 01/01/2023 fixant les tarifs de l'assainissement non collectif.

Détail des tarifs € HT par installation	2020	2021	2022	2023
Contrôles de Conception / Réalisation	360 €	365 €	370,48 €	389,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	25,4 €	25,8 €	26,19 €	27,50 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	360 €	360 €	360 €	360 €

Dépenses réelles d'exploitation

	Eau Potable	Assainissement
Dépenses 2021	5 197 512 €	5 664 000 €
Dépenses 2022	5 270 000 €	6 173 000 €

Montants financiers en investissements

	Eau Potable
Montants financiers IIT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	4 672 652 €
Montants des subventions en €	136 048
Montants des contributions du budget général en €	0

Assainissement

RENOUVELLEMENT STEP	EXTENSION STEP	RENOUVELEMENT RESEAUX	EXTENSION RESEAUX	TOTAL € IIT
905 000 €	35 000 €	1 110 000 €	1 290 000 €	3 340 000 €

Recettes

Eau Potable

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	6 902 515		
Autres prestations	27 137		
Total des recettes	6 929 652	9 016 609 €	8 167 917 €

Assainissement

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Redevance eaux usées	5 520 000 €	5 580 000 €
Redevance assainissement non collectif	63 000 €	81 000 €
PFAC (taxe urbanisme)	1 397 000 €	1 427 000 €
Autres recettes	530 000 €	719 000 €
Redevance Modernisation	237 000 €	245 000 €
Subventions Agence de l'Eau	114 000 €	503 000 €
Primes Epuration de l'Agence de l'Eau	247 000 €	150 000 €
Contribution au titre des eaux unitaires	385 000 €	385 000 €
TOTAL DES RECETTES	8 493 000 €	9 090 000 €



Etat de la dette

Exercice 2022	VP.182 - Encours total de la dette en €	Montant remboursé durant l'exercice en € en capital	Montant remboursé durant l'exercice en € en intérêt	VP.183 - Epargne brute annuelle	P256.2 Capacité de désendettement en années
Assainissement	3 078 807,88 €	248 373,76 €	106 647,86 €	5 202 664,31 €	0,59
Eau Potable	8 536 049,41 €	693 451,41 €	147 624,09 €	4 359 522,82 €	1,96

Amortissements

Année	Eau Potable	Assainissement
2021	1 144 201,85 €	2 132 314 €
2022		2 105 000 €



Projets à l'étude

En vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en € HT
Etudes de faisabilité du devenir des stations d'épuration Centre et Sud (analyse de 4 scénarios)	Conclusions 1 ^{er} semestre 2023	80 000 €
Etude de restructuration des stations d'épuration sur le secteur « Chautagne »	Conclusions 1 ^{er} semestre 2023	24 M€ (Etudes et travaux)

Présentation des opérations à venir :

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en € HT
MOTZ – LES ILES – Extension réseau d'eaux usées	2023	580 000 € HT
ENTRELACS SAINT GIROD – CHEF LIEU – Extension réseau d'eaux usées (suppression station d'épuration)	2023	750 000 € HT
GRESY SUR AIX – RENFORCEMENT RESEAU EAUX USEES – Dernière travaux de raccordement Entrelacs Albens sur station d'épuration Centre	2023	420 000 € HT
GRAND LAC – RENOUELEMENT ET ENTRETIEN PATRIMONIAL RESEAUX	2023	2 000 000 € HT
GRAND LAC – RENOUELEMENT ET ENTRETIEN PATRIMONIAL STATION D'EPURATION	2023	1 100 000 € HT
ENTRELACS MOGNARD – LES SAUVAGES – Extension réseau d'eaux usées (suppression station d'épuration)	2023	465 000 € HT
LE MONTCEL – LA CHAPELLE – Etude desserte eaux usées	2023	450 000 € HT (Etude et travaux)
ENTRELACS MOGNARD – LE SAUVAGE – Etude desserte eaux usées et suppression station d'épuration	2023	550 000 € HT (Etude et travaux)



**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Rapport annuel 2022

Service des Ports

Mai 2023



Grand Lac Communauté d'Agglomération
1500 Boulevard Lepic - CS 20606 - 73100 AIX-LES-BAINS
04 79 35 00 51 | www.grand-lac.fr | contact@grand-lac.fr

SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
1.1. Moyens	3
Activité	3
2. Organisation du Service des Ports.....	4
3. Activité	4
3.1. La poursuite du contentieux du port des 4 Chemins	Erreur ! Signet non défini.
3.2. Projet d'aménagement portuaire au port des 4 Chemins et au port à sec.....	4
3.3. Port de Conjux.....	4
3.4. Comité technique de Savières	5
3.5. Comité technique du lac COTECH LAC.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Gestion des ports	5
4.1. Attribution des emplacements	6
A) Liste d'attente.....	6
B) Transferts.....	100
4.2. Herbiers 2022.....	122
5. Communication.....	133
5.1. Partenariat avec les usagers	133
5.2. Lettre des plaisanciers	133
5.3. Alertes par SMS	133
5.4. Salon du Nautisme	133
6. Les moyens financiers	144
6.1. Budget de fonctionnement.....	144
A) Les dépenses réelles de fonctionnement	144
B) Les recettes de fonctionnement.....	165
7. Répartition des recettes portuaires.....	177
7.1. Redevances annuelles	177
7.2. Régie de recettes par catégories.....	1818
7.3. Régies de recettes par secteur.....	19.19
Le budget d'investissement	21
8.1. Répartition des dépenses d'investissement par port.....	213
8.2. Budgets d'investissement 2020 – 2022	234
9. Les perspectives 2022.....	245
10. Annexes	256
10.1. Annexe 1 – Les tarifs annuels 2022	258
10.2. Annexe 2 – Les tarifs escales 2022.....	27
10.3. Annexe 3 – Autres tarifs 2022	29
10.4. Annexe 4 – Tarifs hangars des Mottets 2022	290
10.5. Annexe 5 – Lettre des plaisanciers.....	Erreur ! Signet non défini.

1. Introduction

L'année 2022 a été marquée par :

- La poursuite des études du programme concernant le réaménagement du port des 4 Chemins et du port à sec et la réalisation de la 1^{ère} réunion publique le 16 mars
- La poursuite des travaux de réaménagement du port et de la plage de Conjux avec inauguration en septembre
- Une saison caniculaire entraînant un arrêté de sècheresse de mai à octobre

1.1. Moyens

Le service compte 11 agents à temps plein, dont 6 affectés essentiellement à l'entretien des ports et 2 à la capitainerie d'Aix-les-Bains. Il s'y ajoute 10 saisonniers pour 33 mois de travail (contre 37 mois en 2021 et 30 en 2020 et 36 en 2019) qui interviennent en renfort des équipes en place, au niveau de l'équipe technique, de l'accueil des plaisanciers et du fonctionnement des mises à l'eau.

Les hangars à bateaux du site des Mottets au Viviers-du-Lac sont gérés par le Service des Ports. Pour rappel, ces hangars avaient été transférés en septembre 2012 par le Conseil Départemental à Grand Lac. En 2022, 129 emplacements étaient occupés par contrat de gardiennage contre 116 en 2021.

Les dépenses de fonctionnement des ports, hors amortissement, passent de 2 117K€ à 1 465K€ (1 287 K€ en 2020) soit une baisse de -30%. En effet en 2021, ont été facturées les Autorisations d'Occupation Temporaire des ports 2020 et 2021 de Grand Lac à hauteur de 565 K€ ainsi que le remboursement du prêt de Chindrieux et une augmentation des charges de personnel de +8% due à des remplacements d'arrêt maladie.

En année classique de fonctionnement et en comparaison avec 2020 les charges de fonctionnement auraient augmenté de 6 % par rapport à 2021

Les recettes des emplacements annuels passent de à 1 935 K€ HT en 2021 à 1 975K€ en 2022 (1 857 K€ HT en 2020) affichant une augmentation de +2% ce qui reste cohérent avec le % d'augmentation des tarifs fixé à +1.5 %.

Les dépenses d'investissement (172 K€) sont en baisse par rapport à 2021 dues au décalage des travaux de la Croix Verte qui impacte les travaux sur le port du bras mort de la Leysse, à l'allongement des délais pour l'achat du bateau électrique et également au changement d'équipe d'AMO dans le cadre du réaménagement du port des 4 Chemins.

1.2. Activité

La liste d'attente compte 1 352 personnes au 31 décembre 2022 (pour un total de 1 470 inscriptions), contre 1 630 en 2021, 1 515 en 2020, soit une diminution de 17 %. Le nombre d'inscriptions augmentant chaque année, le système d'inscription en 2021 a évolué avec la mise en place d'un portail Web. En 2022, toutes les personnes qui avaient oublié de se réinscrire au 31 décembre 2021, ont été résiliées des listes d'attente, soit 533 personnes sur un total de 1 798 personnes ce qui représente 30% d'abandon. Ce système est donc performant puisqu'il permet de maintenir en attente uniquement des plaisanciers motivés.

1.3. Activité

Le nombre total d'emplacements portuaires augmente légèrement avec 2 974(22 places à Conjux) dont 210 places d'escale.

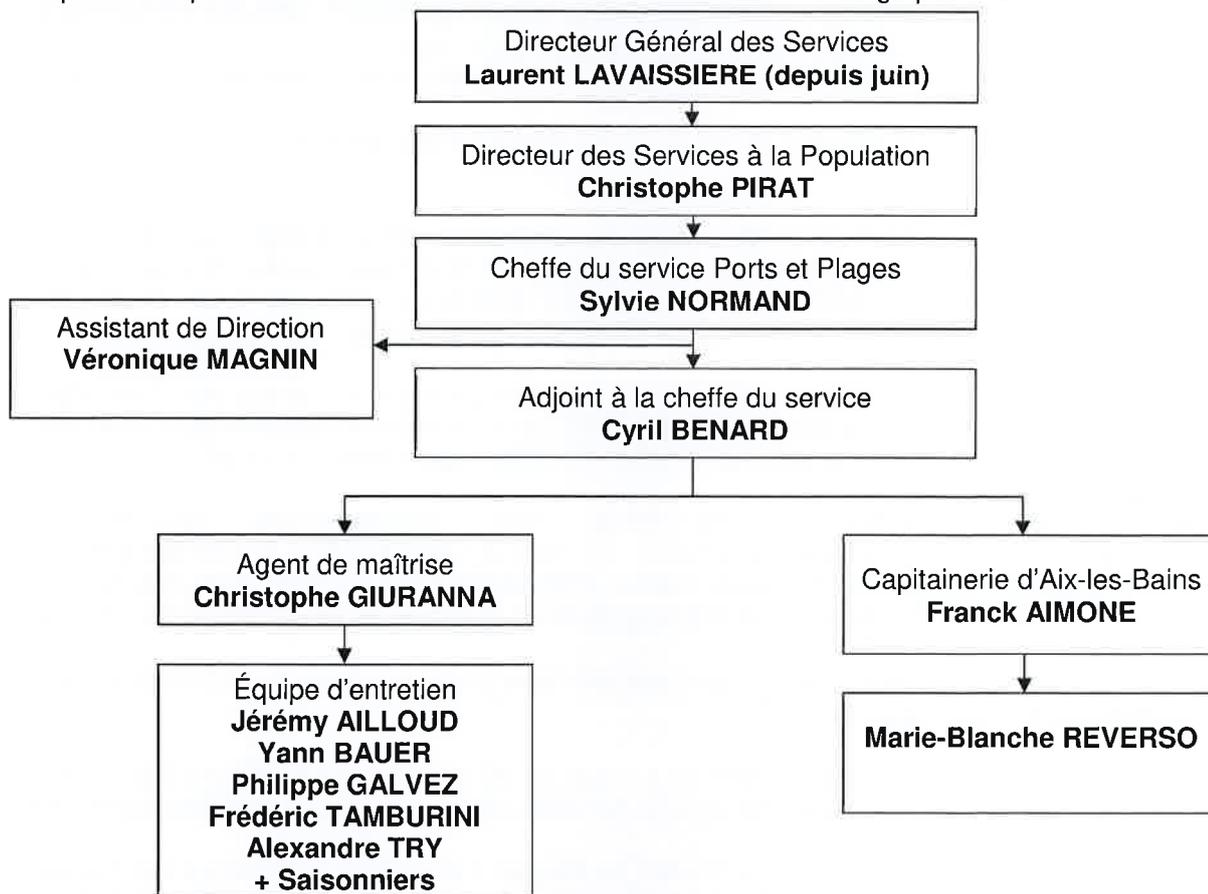
19 emplacements ont été attribués en 2022, contre 21 en 2021, 28 en 2020 (15 en 2019, 29 en 2018).

En 2022, 140 transferts ont été réalisés contre 164 en 2021 soit - 8,53 % par rapport à 2021.

Le taux de rotation en 2022 est en baisse avec 5.80% contre 6,27 % en 2021 et 5,03 % en 2020.

2. Organisation du Service des Ports

Le personnel permanent du Service des Ports a vu son effectif inchangé pour 2022.



3. Activité

3.1. La poursuite du contentieux du port des 4 Chemins

Le statut du port des 4 Chemins a été définitivement acquis en tant que port public le 31 mai 2016.

En 2019 les ex-concessionnaires ont à nouveau déposé un recours indemnitaire en vue de récupérer une indemnité estimée pour l'ensemble à 1 766 844 €.

Le conseil d'Etat a, rejeté, la requête en mars 2023

3.2. Projet d'aménagement portuaire au port des 4 Chemins et au port à sec

Suite au classement du port des 4 Chemins en port public en mai 2016 permettant de sécuriser les futurs investissements, un projet ambitieux de réaménagement de cette zone portuaire a été lancé.

En 2018, ce projet a été présenté à la DDT.

En 2019, le projet est adapté au nouveau PLUi modifié et présenté au conseil d'exploitation des ports.

En 2020, de nombreux échanges ont eu lieu entre le service urbanisme et l'AMO

En 2021, lancement de la concertation préalable

En 2022, changement de l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage et relance des études.

3.3. Port de Conjux

Le port de Conjux a été transféré à Grand Lac dans le cadre de la fusion avec la communauté de communes de Chautagne au 1^{er} janvier 2019. Un projet de réaménagement a été élaboré et démarré en 2020.

Le chantier de réaménagement du port et de la plage a été inauguré en septembre 2022.

3.4. Comité technique de Savières

Un comité technique a été créé en octobre 2020 en tant que comité de pilotage des enjeux liés au canal de Savières.

Les objectifs de ce comité sont de partager les points de vue sur les projets de la CNR nouveau gestionnaire en 2022 du canal et notamment sur la renaturation des berges du canal et la rénovation de l'écluse. La problématique du foncier y est aussi abordée ainsi que la sécurité des usages.

3.5. Comité technique du lac COTECH LAC

Instance créée en 2013 qui regroupe les services de l'Etat, de Grand Lac et le CEN.

Les usages du lac y sont débattus et notamment la délivrance d'AOT. En 2022, une charte d'occupation des espaces, proposée par les services de l'Etat, a été validée.

Un Comité de Lac créé en 2015 (où siègent des élus de Grand Lac, DDT, préfecture) est une instance qui étudie les propositions d'actions ou de réflexions proposés par le Cotech lac.

4. Gestion des ports

Emplacements portuaires au 31 décembre 2022 (chiffres logiciel ALIZÉE)

LES PORTS		2019 places	Dont escales	2020 places	Dont escales	2021 places	Dont escales	2022 places	Dont escales
AIX-LES-BAINS	Mémard	80	4	80	3	80	2	80	2
	Grand Port	937	71	932	71	932	71	934	73
	Petit Port	562	79	566	83	566	83	566	83
	Total Aix-les-Bains	1 575	154	1 578	157	1 578	156	1580	158
	Part Aix-les-Bains	53,39 %	74,40 %	53,44 %	75,12 %	53,49 %	75 %	53,12 %	68,10 %
LE BOURGET-DU-LAC	Charpignat	177	8	177	8	177	9	177	9
	Mirandelles	148	5	148	5	148	6	148	6
	Mouettes	56	2	56	2	56	3	56	3
	Grèbes	49	8	49	8	49	5	49	5
	Bras Mort de la Leysse	97	2	97	1	97	1	97	1
	Total Bourget-du-Lac	527	25	527	24	527	24	527	24
	Part du Bourget-du-Lac	17,86 %	12,08 %	17,85 %	11,48 %	17,85 %	11,53 %	17,72 %	10,34%
BRISON-SAINT-INNOCENT	Brison Station	35	0	35	0	35	0	35	0
	Brison sur Lac	24	0	24	0	24	0	24	0
	Grésine	182	10	182	10	182	10	182	10
	Total Brison-Saint-Innocent	241	10	241	10	241	10	241	10
	Part Brison-Saint-Innocent	9,33 %	5,13 %	8,17 %	4,83 %	8,16 %	4,78 %	8,10%	4,31%
VIVIERS-DU-LAC PORT DES 4 CHEMINS	4 Chemins (Concession)			189	7	189	8	189	8
	4 Chemins (Location)	189	7						
	Total 4 Chemins	189	7	189	7	189	8	189	8
	Part des 4 Chemins	6,41 %	3,38 %	6,40 %	3,35 %	6,40 %	3,84 %	6,35 %	3,45 %
NORD DU LAC (CONJUX ET CHÂTILLON)	Conjux	Gestion communale		217	4	217	4	239	4
	Châtillon			157	7	154	6	154	6
	Total Nord			374	11	371	10	393	10
	Part Nord			12,68 %	5,31 %	12,57 %	4,80 %	13,21 %	13,79 %
AUTRES PORTS (TERRE NUE ET BOURDEAU)	Terre Nue (Viviers)	25	0	25	0	25	0	25	0
	Bourdeau	19	0	19	0	19	0	19	0
	Total autres ports	44	0	44	0	44	0	44	0

Rapport annuel 2022 – Service des Ports

	Part autres ports	1,70 %	0 %	1,49 %	0 %	1,49 %	0 %	1,48 %	0 %
TOTAL	Tous ports	2579	207	2 953	209	2 950	208	2 974	210
	Mottets	115		115		116		129	
TOTAL		1694		3 068		3 066		3 103	

Le port de Conjux a pris 22 places par rapport à 2021 de par la création de places sur les nouvelles installations et 2 places pour le Grand port. En 2022, les hangars des Mottets ont été occupés par 129 contrats de gardiennage soit treize contrats de plus qu'en 2021, pour une surface occupée de 1 874,50 m² (contre 1 330,66 m² en 2021).

Le nombre d'emplacement est reparti comme suit :

- zone Aix-les-Bains : 1 580 places soit 53 % ;
- zone Sud : 760 places soit 26 % ;
- zone Nord : 393 places soit 13 % ;
- zone Brison-Saint-Innocent : 241 places soit 8 %.

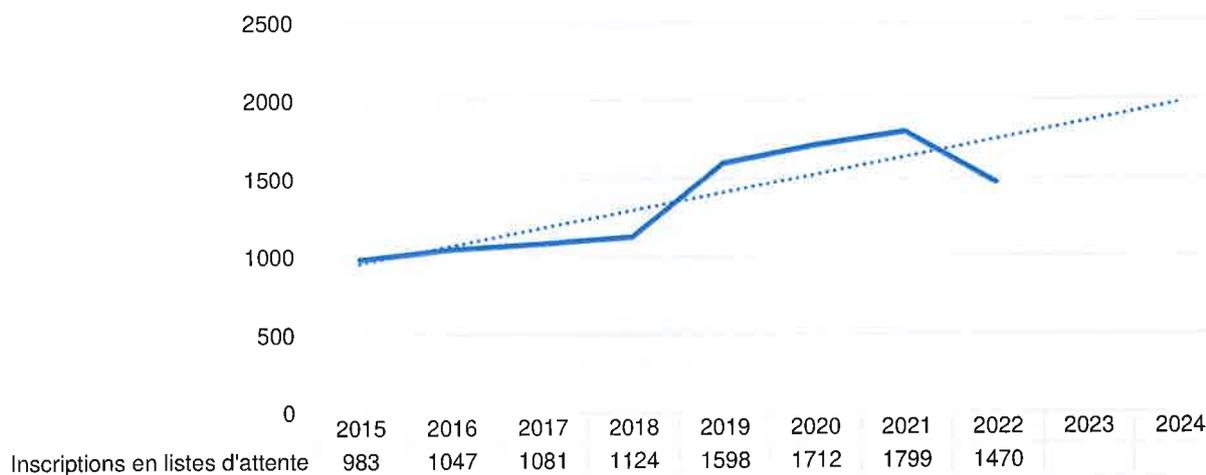
4.1. Attribution des emplacements

A) Liste d'attente

Inscrits en listes d'attente au 31 décembre 2022 (chiffres logiciel ALIZÉE)

Liste d'attente par port	Total d'inscrits au 31/12/2019	Nouvelles inscriptions en 2019	Total d'inscrits au 31/12/2020	Nouvelles inscriptions en 2020	Total d'inscrits au 31/12/2021	Nouvelles inscriptions en 2021	Total d'inscrits au 31/12/2022	Nouvelles inscriptions en 2022
Aix-les-Bains	601	66	650	75	694	87	614	76
Zone Sud (comprenant Bourget-du-Lac, Bourdeau, Terre Nue et 4 Chemins)	513	42	537	39	571	72	466	60
Brison-Saint-Innocent	73	8	92	25	106	24	86	11
Zone Nord (comprenant Conjux et Châtillon)	411	43	433	41	428	47	304	20
Total inscrits	1 598	159	1 712	180	1 799	230	1470	232
% sans Zone Nord	+ 5,61 %		+ 7,13 % (avec la zone Nord)		+ 5,08 %		-18,28 %	
Places attribuées	15		28		21		19	
Places attribuables	35		44		30		26	

Evolution des inscriptions en listes d'attente et prévision 2023/2024



Le total des demandes, soit 1 470 au 31 décembre 2022, tient compte de « doublons » (inscriptions d'un même plaisancier sur plusieurs ports, possibilité interdite au 1^{er} janvier 2009) : le nombre de personnes inscrites sur la liste d'attente est de 1 352 en 2022, soit 118 doublons. Il était de 1 633 en 2021 (1 515 en 2020, 1 400 en 2019, 1 018 en 2018).

Les demandeurs, depuis 2009, s'inscrivent par zone :

- 41,76 % sur la zone d'Aix-les-Bains ;
- 31,70 % sur la zone Sud ;
- 20,68 % sur la zone Nord ;
- 5,86 % sur la zone de Brison-Saint-Innocent.

En 2022, le temps d'attente est stable avec une moyenne de 12 ans pour obtenir un emplacement toute largeur et toute zone confondues. Il est toutefois possible d'observer qu'il faut +17 ans pour bénéficier d'une place en 2,80 mètres et seulement 8 ans en catégorie 2 mètres. La zone Sud est la zone où le temps d'attente est le plus élevé (14 ans).

Le renouvellement de la totalité des inscriptions en listes d'attente a débuté le 24 octobre 2022. Ce dernier a été effectué pour la seconde fois en ligne, de façon dématérialisée, via le portail Web plaisanciers de Grand Lac. Le plaisancier, après avoir créé son compte, pouvait confirmer le renouvellement ou demander la suppression de son inscription. Cela a permis un gain de temps important pour le traitement des demandes

Les inscrits ne possédant pas d'adresse mail ont reçu un courrier avec un coupon-réponse leur demandant de leur faire part de leur souhait de renouvellement ou non.

2 relances ont été effectuées pour les personnes n'ayant pas rendu réponse.

Suite à ce renouvellement :

- 1 250 plaisanciers ont renouvelé leur inscription contre 1 274 en 2021 ;
- 4 plaisanciers ont demandé la suppression de leur inscription contre 2 en 2021 ;
- 216 plaisanciers n'ont pas répondu au renouvellement contre 523 en 2021. Ils ont donc été radiés de la liste d'attente.

Désormais, le renouvellement des inscriptions en listes d'attente aura lieu tous les ans en fin d'année.

Comparaison des dates d'inscription initiale entre les zones Sud, Aix-les-Bains et Nord
(au 31 décembre 2022)

Largeur de l'emplacement	Date inscription zone Sud	Date inscription Aix-les-Bains	Date inscription zone Nord
2,00 mètres	2006 ¹	2014	2013
2,50 mètres	2007	2011	2004
2,80 mètres	2007	2004	2004
3,00 mètres	1999 ²	2006	2012

Il est à noter que le nombre de demandes sur la zone Sud est proche de celle d'Aix-les-Bains et au vu du nombre de places très différent lié à ces 2 secteurs (728 places annuelles pour la zone Sud et 1 422 pour Aix-les-Bains). Le temps d'attente sur la zone Sud est plus long qu'à Aix-les-Bains (13 ans en moyenne pour la zone Sud contre 11 ans pour Aix-les-Bains).

À titre d'exemple, si l'on souhaitait que les inscrits en liste d'attente n'attendent pas plus de 10 ans avant d'obtenir une place annuelle, il faudrait attribuer 242 places comme suit :

- 1 place en 2 mètres (0.4%) ;
- 10 places en 2,30 mètres (4%) ;
- 45 places en 2,50 mètres (18.6%);
- 131 places en 2,80 mètres (54%)
- 52 places en 3,00 mètres (21 %) ;
- 3 places en 3,50 mètres (1.2%).

Cet état des lieux sera à prendre en compte dans la création de futures places de ports.

Sur les 1 470 inscriptions sur les listes d'attente, 95 % résident dans la région Auvergne-Rhône-Alpes dont 60 % résident en Savoie. Parmi ces 60 %, 69 % sont du territoire de Grand Lac. Sept inscriptions, soit 0,5 %, proviennent d'un pays étranger (Belgique, Suisse et Singapour uniquement).

Évolution du nombre d'attributions de place via les listes d'attente par année et par port

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Aix-les-Bains	29	18	20	13	23	29	18	13	15	4	11	9	4
Brison Lac	1	1	2	1	2	0	3	2	0	2	0	3	0
Grésine Brison station	10	4	9	4	2	2	6	6	3	3	4	4	0
Bourget-du-Lac	26	19	6	6	7	4	5	7	7	3	6	1	7
4 Chemins	5	2	1	1	2	1	2	0	2	0	0	0	1
Bourdeau	0	3	3	1	1	2	1	1	2	2	2	1	0
Terre Nue	2	0	1	0	1	0	2	0	0	1	0	0	0
Châtillon	4	3	Gestion communale 2012 à 2018							0	4	0	4
Conjux	Gestion communale									0	2	4	3
Portout	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	79	50	42	26	38	38	37	29	29	15	28	21	19

2009: autorisation des transferts

¹ Le plaisancier inscrit en 2006 (avant le zonage) a un souhait bien précis (place de 2 mètres pour un bateau moteur uniquement sur Charpignat), d'où son inscription ancienne avec une réelle difficulté à le satisfaire. En réalité, l'année de référence est 2012 pour tout autre plaisancier qui souhaite une place en 2 m dans la zone sud

² Idem que ci-dessus : le plaisancier inscrit en 1999 (avant le zonage) souhaite une place uniquement au port de Charpignat en 3 mètres. En réalité, l'année de référence est 2003 : pour tout autre plaisancier qui souhaite une place en 3 m dans la zone sud

L'attribution moyenne annuelle entre 2010 et 2022 est de 34 places, présentant une baisse sensible des attributions depuis 2010 avec cependant un maintien autour d'une vingtaine de places par an.

Plus de 80 places par an étaient attribuées avant la mise en place des transferts en 2009.

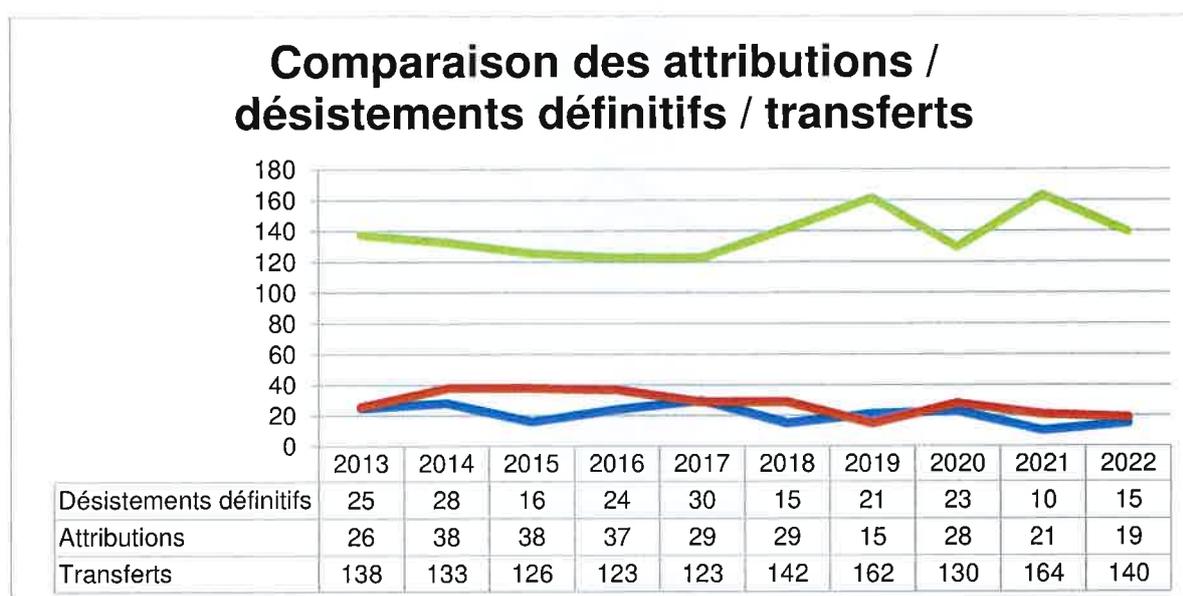
La difficulté d'attribution de certaines places réside dans le fait d'une arrivée tardive de désistements définitifs, de certaines places utilisées pour le recalibrage des ports ou des difficultés d'accès de certains postes d'amarrage, ce qui explique l'écart entre les places attribuables et les places attribuées

En 2022, 19 places ont été attribuées réparties de la manière suivante :

- **8 attributions sur des emplacements de 2 mètres et barque (42 %)**
- 2 attributions sur des emplacements de 2,30 mètres (11 %) ;
- 4 attributions sur des emplacements de 2,50 mètres (21 %) ;
- 4 attributions sur des emplacements de 2,80 mètres (21 %) ;
- 1 attribution sur des emplacements de 3,00 mètres (5 %).

La majorité des attributions se font sur des petites largeurs (74 % des attributions en catégories 2,00 mètres à 2,50 mètres).

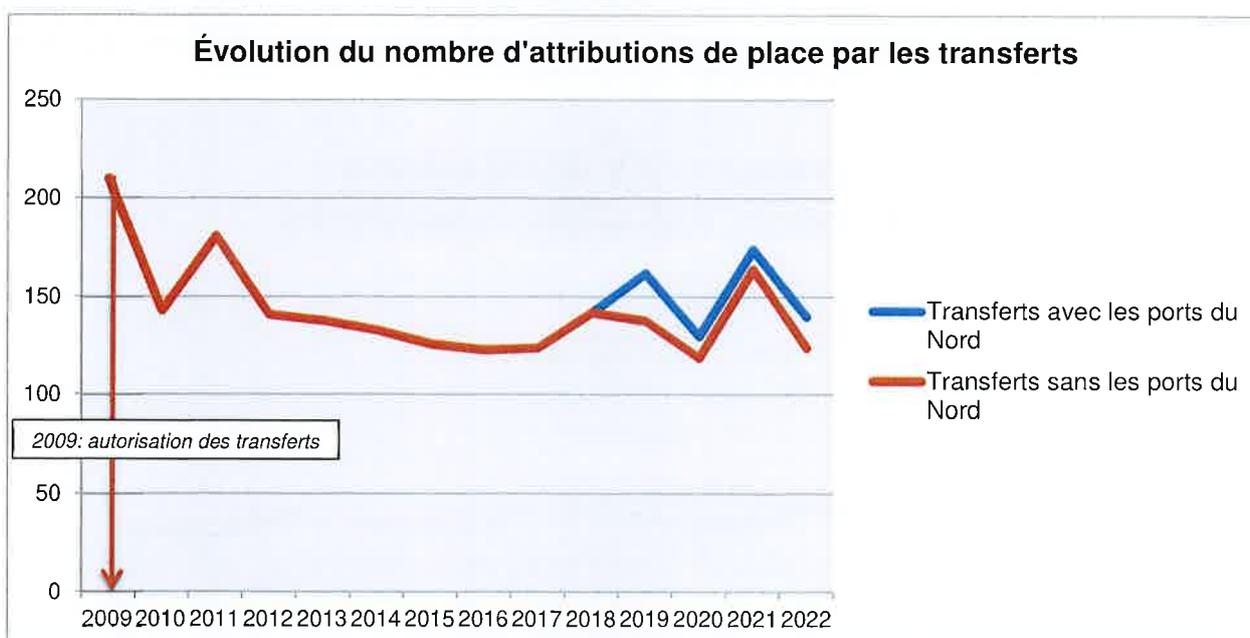
Le fait d'avoir instauré la possibilité d'obtenir une place par le biais du transfert de place avec vente du bateau en 2009 a réduit sensiblement la capacité d'attribution de places à la liste d'attente, ceci étant toutefois compensé par le volume des transferts.



B) Transferts

Évolution du nombre de transferts par année et par zone

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Aix-les-Bains	92	83	88	8	81	81	83	85	73	88	80
Brison Lac	0	3	0	3	3	3	3	2	3	2	5
Grésine Brison Station	9	14	10	10	8	8	10	14	12	3	12
Bourget-du- Lac	29	35	28	23	26	26	30	25	17	35	18
4 Chemins	8	3	5	3	5	5	14	11	14	16	5
Bourdeau	2	0	0	1	0	0	0	0	0	2	2
Terre Nue	1	1	2	0	0	0	0	1	0	1	2
Châtillon	2	Gestion communale 2013 à 2018						6	7	8	6
Conjux	Gestion communale							18	4	9	10
TOTAL	141	138	133	126	123	123	142	162	130	164	140



Baisse du nombre de transferts en 2022, 140 et 7 transferts refusés (les 2 parties n'ayant pas donné suite ou refusé par le service).

En 2022, 140 transferts ont été réalisés répartis de la manière suivante :

- 19 transferts sur des emplacements de barque (14 %) ;
- 9 transferts sur des emplacements de 2,00 mètres (6 %) ;
- 20 transferts sur des emplacements de 2,30 mètres (14 %) ;
- **53 transferts sur des emplacements de 2,50 mètres (38 %) ;**
- 30 transferts sur des emplacements de 2,80 mètres (22 %) ;
- 6 transferts sur des emplacements de 3,00 mètres (4 %) ;
- 3 transferts sur des emplacements de 3,30 mètres (2 %) ;

Contrairement aux attributions via les listes d'attente, nous remarquons que les transferts se font dans toutes les catégories de largeurs même les plus importantes. La grande majorité des transferts (60 %) se font dans les catégories 2,50 mètres et 2,80 mètres.

Tableau récapitulatif attributions/transferts/désistements – Au 31 décembre 2022

	Nombre de places <u>annuelles</u> (sans les escales)				Attributions				Transferts				Désistements définitifs	Désistements 1 an
	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord		
Barque	167	70	75	50	1	1	0	2	7	1	8	3	1	1
2,00 m	88	96	34	22	0	3	0	1	3	2	3	1	1	1
2,30 m	159	96	41	45	0	0	0	2	12	3	4	1	2	3
2,50 m	609	272	68	118	2	1	0	1	36	9	2	6	7	8
2,80 m	220	161	13	110	0	3	0	1	14	11	0	5	3	5
3,00 m	106	22	0	9	1	0	0	0	5	1	0	0	1	5
3,30 m	47	6	0	5	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
3,50 m	11	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3,80 m	6	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hors gabarit	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	1422	728	231	361	4	8	0	7	80	27	17	16	15	23
	2 742				19				140					

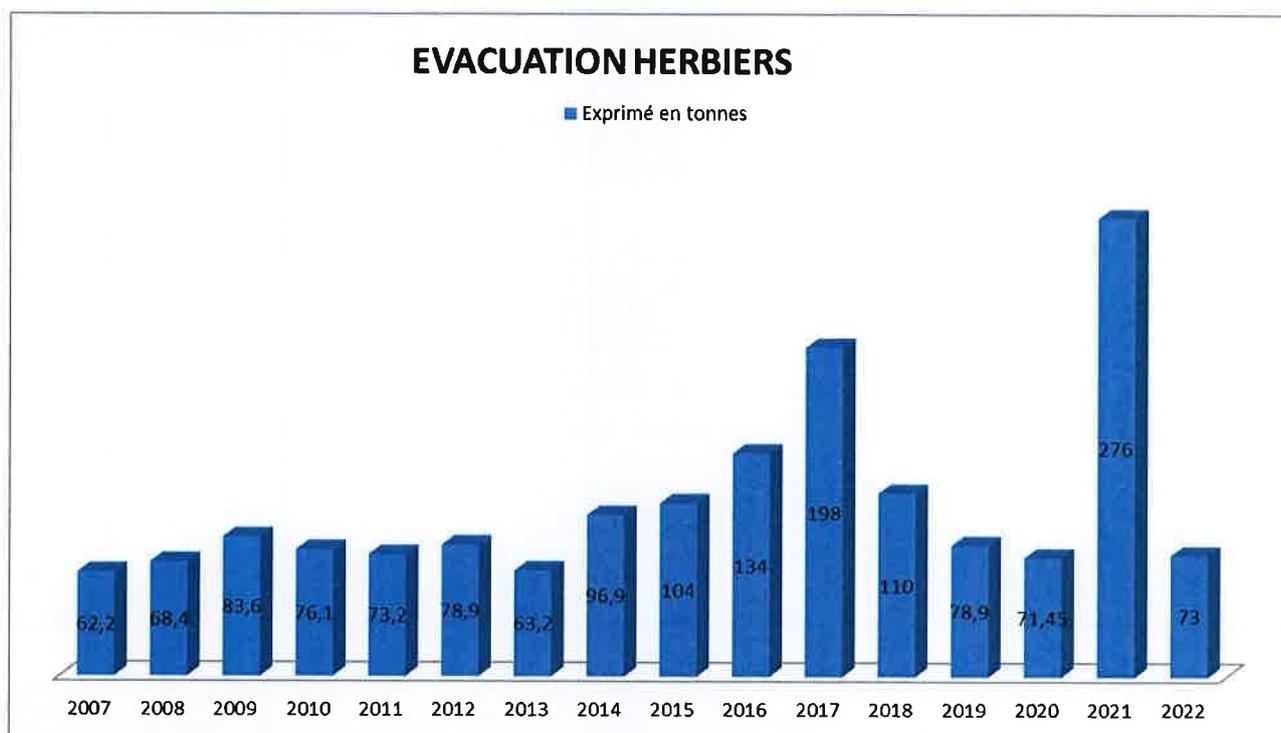
Répartition des attributions/transferts/désistements par zone – Au 31 décembre 2022

	Nombre de places <u>annuelles</u> (sans les escales)				Attributions				Transferts				Désistements définitifs	Désistements 1 an
	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord	Aix	Sud	Brison	Nord		
Barque	12 %	10 %	32 %	14 %	5 %	5 %	0 %	11 %	9 %	4 %	47 %	19 %	7 %	4 %
2,00 m	6 %	13 %	15 %	6 %	0 %	16 %	0 %	5 %	4 %	7 %	17 %	6 %	7 %	4 %
2,30 m	11 %	13 %	18 %	12 %	0 %	0 %	0 %	11 %	15 %	11 %	24 %	6 %	13 %	13 %
2,50 m	43 %	37,5 %	30 %	33 %	11 %	5 %	0 %	5 %	45 %	33 %	12 %	38 %	46 %	35 %
2,80 m	16 %	22 %	5 %	30 %	0 %	16 %	0 %	5 %	17 %	41 %	0 %	31 %	20 %	22 %
3,00 m	7 %	3 %	0 %	3 %	5 %	0 %	0 %	0 %	6 %	4 %	0 %	0 %	7 %	22 %
3,30 m	3 %	0,8 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
3,50 m	1 %	0,6 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
3,80 m	0,4 %	0,1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Hors gabarit	0,6 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Totaux	52 %	27 %	8 %	13 %	21 %	42 %	0 %	37 %	57 %	20 %	12 %	11 %	100 %	100 %
	100 %				100 %				100 %					

Le nombre de **désistement d'une année** est en **moyenne de 30** avec 23 désistements en 2022, contre 40 en 2021 et 27 désistements pour 2020.

Le nombre de **désistement définitif** est de 15 en 2022 **pour une moyenne de 17** (10 désistements en 2021, 23 en 2020, 21 en 2019, 15 en 2018). Cette baisse du nombre de désistement définitif peut s'expliquer par la hausse des demandes de transfert.

4.2. Herbiers 2022



2022 a été une saison particulièrement ensoleillée marquée par plusieurs épisodes de canicules.

A aucun moment et sur aucun port la navigation n'a été entravée en saison estivale et l'entretien des bassins s'est maintenu à un très bon niveau cette année.

Contrairement aux craintes, les très fortes chaleurs n'ont pas créé une pousse d'herbiers plus importante. Le déficit pluviométrique de début de saison pourrait même expliquer une faible pousse des herbiers cette année avec des tonnages qui s'avèrent très modérés : 73 tonnes.

Remarques

- L'essentiel des tonnages réalisés l'ont été au Grand Port (56%)
- Les herbiers présents dans le port des 4 Chemins, (12%) présentent une difficulté particulière due à la gestion délicate des herbiers provenant du Bellot
- Le petit port, traditionnellement sinistré, n'a pas connu de pousse d'herbiers importante. (Lié au déficit pluviométrique une augmentation de la température de l'eau)
- Contrairement aux années précédentes, aucun tonnage n'a été réalisé au port de Grésine.

Le ramassage manuel se porte à 25% des tonnages, 75% sont réalisés de manière mécanique. La sauvegarde de l'enfance a de nouveau participé à cette activité sur une période de deux mois.

4.3. Tarifs 2022

Le lissage des tarifs portuaires annuels est arrivé à son terme en 2019 pour l'ensemble des ports sauf ceux de Chatillon et Conjux pour lesquels un lissage est prévu jusqu'en 2029.

Pour les tarifs lissés il est proposé d'appliquer une seule et même augmentation de 1,5 %. Pour la plupart des autres tarifs de services portuaires, l'augmentation respecte le seuil d'augmentation maximum fixé à 2 %.

Pour les petits montants, dont pour le pourcentage d'augmentation dépasserait les 2 % souhaités, il est proposé de n'augmenter ces tarifs que tous les deux ans.

Pour les tarifs en cours de lissage (Conjux et Chatillon), les pourcentages d'augmentation sont situés entre 1,5 % et 5,37 % pour Conjux et 1,66 % et 3,96 % pour Chindrieux.

Ces tarifs ont été présentés en conseil d'exploitation des ports le 14 septembre 2021 et ont reçu un avis favorable lors du vote en Conseil communautaire du 14 décembre 2021.

Tableau des tarifs 2022 en annexe 1

5. Communication

5.1. Partenariat avec les usagers

Un seul conseil d'exploitation a eu lieu le 22 septembre 2022 relatif au bilan de saison et aux projets 2023.

Le conseil d'exploitation portuaire est l'organe d'information auprès des usagers. Ces rencontres permettent d'apporter les explications nécessaires à la plupart des demandes présentées par les plaisanciers et de diffuser l'information sur l'actualité portuaire.

5.2. Lettre des plaisanciers

Une lettre des plaisanciers a été diffusées en mai 2022 (voir en annexes).

5.3. Alertes par SMS

Le système d'envoi de SMS à nos plaisanciers est une possibilité de communication rapide et efficace. Ce système est apprécié par nos usagers. En 2022, 5 324 SMS ont été envoyés pour les occasions suivantes :

- Salon de la plaisance ;
- MUSILAC ;
- Feux d'artifice ;
- Messe au Petit port ;
- Journées du patrimoine ;
- Travaux ;
- Alerte pollution au gasoil.

En comparaison aux années précédentes, 11 807 SMS avaient été envoyés en 2021 et 7 070 en 2019. L'envoi de SMS en 2022 représente une diminution de 55 % (forte augmentation en 2021 en raison de la baisse du niveau du lac).

5.4. Salon du Nautisme

Le Salon du Nautisme s'est tenu du 1^{er} au 3 avril 2022.

6. Les moyens financiers
6.1. Budget de fonctionnement
A) Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Crédits 2020	CA 2020	% CA / B Prévu	Crédits 2021	CA 2021	% CA / B Prévu	Crédits 2022	CA 2022	% CA / B Prévu
011-									
60 ACHATS	91 000,00	61 578,00	68%	96 500,00	75 283,00	78%	91 900,00	86 445,27	94%
61 AUTRES CHARGES	173 220,00	83 386,00	48%	109 730,00	108 231,00	99%	126 615,00	85 187,49	67%
62 SERVICES EXTERIEURS	260 700,00	295 764,00	113%	284 510,00	293 841,00	103%	311 050,00	298 486,92	96%
63 IMPÔTS	628 000,00	251 122,00	40%	914 300,00	903 602,00	99%	649 000,00	327 965,74	51%
sous-TOTAL	1 152 920,00	691 850,00	60%	1 405 040,00	1 380 957,00	98%	1 178 565,00	798 085,42	68%
64 PERSONNEL	605 520,00	584 735,00	97%	634 560,00	630 441,00	99%	669 186,00	653 632,84	98%
65 CHARGES DE GESTION	3 700,00	2 346,00	63%	3 700,00	6,00	0%	3 700,00	5,44	0%
66 CHARGES FINANCIERES	7 000,00	6 828,00	98%	6 000,00	5 332,16	89%	4 000,00	3 786,44	95%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	1 170,00	12%	107 779,00	101 079,00	94%	4 000,00	3 667,92	92%
68 DOTATION PROVISoire POUR RISQUES							6 000,00	5 882,81	98%
TOTAL GENERAL	1 779 140,00	1 286 929,00	72%	2 157 079,00	2 117 815,16	98%	1 865 451,00	1 465 060,87	79%

Rapport annuel 2022 – Service des Ports

	CA 2020	% réalisé / Dép totales	CA 2021	% réalisé / Dép totales	CA 2022	% réalisé / Dép totales
Personnel (64+62+63)	584 735,00	45,44%	630 441,00	29,77%	653 632,84	45%
Travaux / Services (60/61/62)	440 728,00	34,25%	477 355,00	22,54%	470 119,68	32%
Impôts (63)	251 122,00	19,51%	903 602,00	42,67%	327 965,74	22%
Finances (66+68)	6 828,00	0,53%	5 332,16	0,25%	9 669,25	1%
Charges de gestion (65)	2 346,00	0,18%	6,00	0,00%	5,44	0%
Charges exceptionnelles (67)	1 170,00	0,09%	101 079,00	4,77%	3 667,92	0%
TOTAL	1 286 929,00	100,00%	2 117 815,16	100,00%	1 465 060,87	100%

Remarques sur les variations significatives 2021/2022 :

Compte 60 : en 2022 hausse par rapport à 2021 due essentiellement à de l'acquisition de bois et de balises d'entrée de port.

Compte 61 : baisse des dépenses car en 2021 avait été réparé l'agitateur de la marina du Petit port.

Compte 63 : en 2021 paiement cumulé des AOT à Grand Lac de 2020 et 2021 d'où l'écart avec 2022 pour laquelle l'AOT 2022 n'a pas non plus été facturée et reportée en 2023.

Compte 67 : baisse par rapport à 2021, année où a été soldée la dette d'emprunt de Chindrieux pour 97 000 €.

B) Les recettes de fonctionnement

Recettes	CA 2019	% CA2019 / 2018	CA 2020	% CA2020 / 2019	CA 2021	% CA2021 / 2020	CA 2022	% CA2022 / 2021
Redevances annuelles	1 797 918,70	#REF!	1 789 411,00	-0,47%	1 849 413,76	3,35%	1 889 045,29	2,14%
Rédition des titres 4C								
Site des Mottets	51 221,93	#REF!	68 433,93	33,60%	85 793,32	25,37%	86 763,67	1,13%
Sous-total	1 849 140,63	#REF!	1 857 844,93	0,47%	1 935 207,08	4,16%	1 975 808,96	2,10%
Régie	292 928,88	#REF!	278 690,00	-4,86%	316 621,00	13,61%	327 244,20	3,36%
Embarcadères	7 077,82		3 635,00	-48,64%	7 269,00	99,97%	7 697,67	5,90%
Sous-total	2 149 147,33	#REF!	2 140 169,93	-0,42%	2 259 097,08	5,56%	2 310 750,83	2,29%
Opérations diverses 75/76/77/79/013	24 377,64	#REF!	16 894,00	-30,70%	18 197,97	7,72%	18 388,36	1,05%
Total général	2 173 524,97	#REF!	2 157 063,93	-0,76%	2 277 295,05	5,57%	2 329 139,19	2,28%

La comparaison des recettes entre 2021 et 2022 n'amène pas de commentaires particuliers, les augmentations constatées étant en cohérence avec l'augmentation des tarifs.

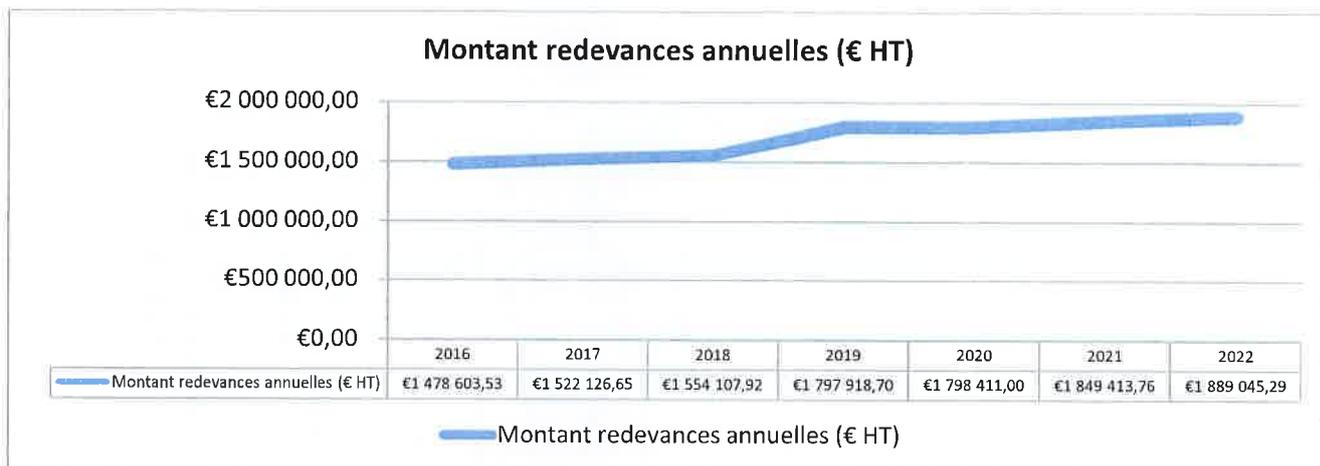
Le ratio des **charges** de fonctionnement (charges hors amortissement mais y compris capital 57 189€ (75 954,18 € en 2021) est de 490 € par emplacement.

Le ratio des **produits** de fonctionnement par place (redevance + régie) présente une légère baisse est de 750 €.

7. Répartition des recettes portuaires

7.1. Redevances annuelles

	COMMUNES	PORTS	Montant 2019	Montant 2020	% 2020/2019	Montant 2021	% 2021/2020	Montant 2022	% 2022/2021
217	AIX-LES-BAINS	Grand Port - Petit Port - Mémaid	1 012 508,02	1 013 429,00	0,1%	1 039 391,21	2,56%	1 062 999,84	2,27%
216	BOURGET-DU-LAC	Chapignat - Grèbes - Mirandelles - Mouettes - Bras Mort	314 627,95	314 343,00	-0,1%	308 288,00	-1,93%	326 923,52	6,04%
220	BRISON-SAINT-INNOCENT	Grésine - Lac - Station	101 541,75	103 230,00	1,7%	103 975,27	0,72%	106 694,78	2,62%
218	VIVIERS-DU-LAC	4 Chemins (Grand Lac)	153 951,39	154 310,00	0,2%	155 629,00	0,85%	156 349,49	0,46%
		4 Chemins (concess.)							
218		Terre Nue	7 606,71	8 445,00	11,0%	9 408,20	11,41%	7 950,71	-15,49%
213	BOURDEAU	Bourdeau	3 078,35	3 617,00	17,5%	3 706,45	2,47%	3 756,37	1,35%
214	CONJUX	Conjux	120 039,36	107 427,00	-10,5%	126 338,10	17,60%	133 449,90	5,63%
212	CHINDRIEUX	Châtillon	84 565,17	84 610,00	0,1%	89 490,40	5,77%	90 920,68	1,60%
		TOTAL PLACES A FLOTS	1 797 918,70	1 789 411,00	-0,5%	1 849 413,76	3,35%	1 889 045,29	2,14%
	MOTTETS		51 221,61	68 433,93	33,6%	85 793,32	25,37%	86 763,67	1,13%
		TOTAL GENERAL	1 849 140,31	1 857 844,93	1,5%	1 935 207,08	4,16%	1 975 808,96	2,10%

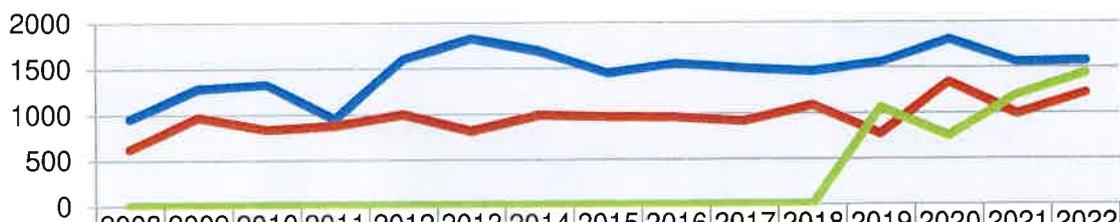


7.2. Régie de recettes par catégories

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
GRUTAGE CARENAGE	15 258,00	17 596,58	15 149,00	14 155,20	16 126,40	15 055,52
MISES A L'EAU VIGNETTES PETIT PORT	13 920,00	10 010,00	10 232,50	13 944,00	11 924,00	12 264,00
MISES A L'EAU VIGNETTES CHARPIGNAT	12 055,00	15 900,00	14 027,50	16 956,80	14 063,20	19 140,00
MISES A L'EAU VIGNETTES CONJUX	12 055,00	15 900,00	14 139,00	5 049,00	15 114,40	20 160,00
ESCALES BRISON	5 009,00	10 480,00	12 600,00	12 363,20	13 415,20	13 169,60
ESCALES AIX-LES-BAINS	153 870,00	161 865,83	164 541,00	151 694,40	156 119,20	167 698,40
ESCALES BOURGET / BOURDEAU	28 076,00	34 666,67	27 790,00	27 349,60	30 068,60	31 530,40
ESCALES 4 CHEMINS	32 750,00	5 966,67	5 862,50	4 781,60	2 568,00	6 248,00
ESCALES CONJUX			3 072,50	6 365,00	9 018,40	7 568,00
ESCALES CHINDRIEUX			5 420,40	7 808,00	6 548,00	8 352,80
AUTRES REDEVANCES*	2 959,00	2 233,33	3 974,40	1 869,60	3 380,76	2 217,60
TOTAL	275 952,00	274 619,08	276 808,80	262 336,40	278 346,16	303 404,32

* Incluent les services portuaires affectés au compte régie

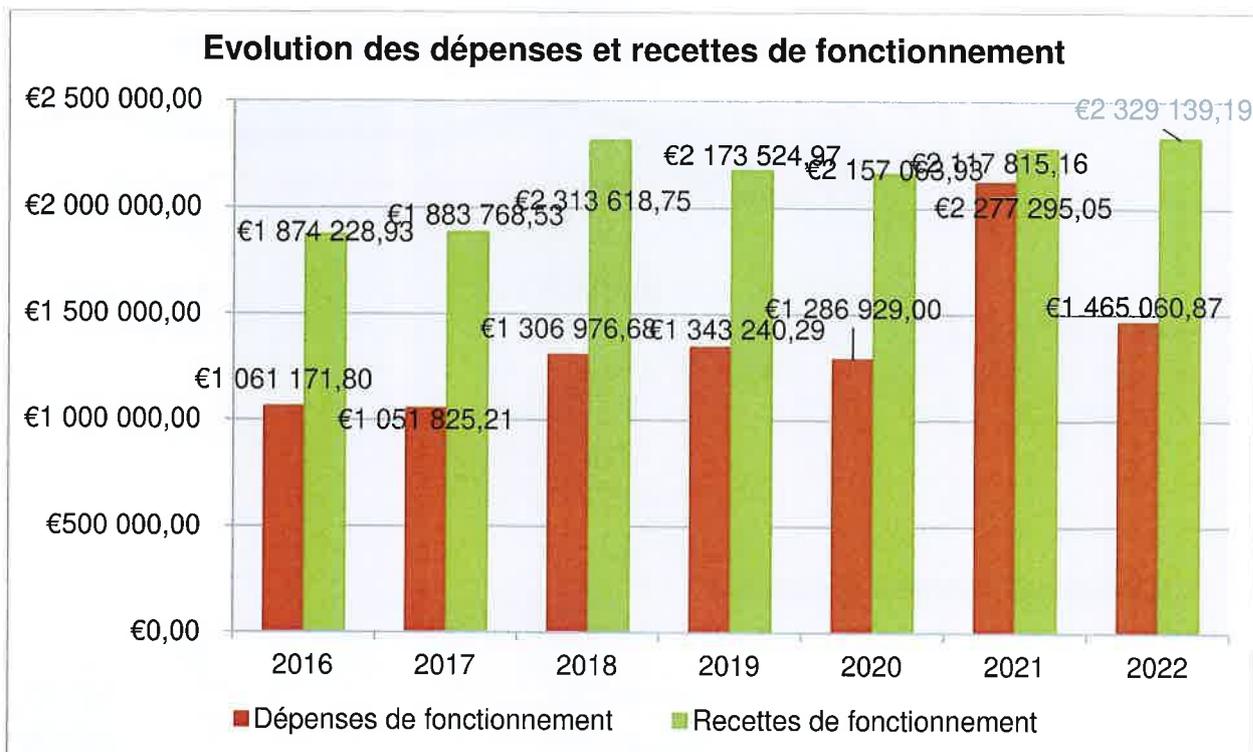
Répartition des mises à l'eau par site et par année



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
— CHARPIGNAT	964	1290	1333	955	1613	1833	1698	1452	1556	1503	1466	1565	1812	1565	1582
— PETIT PORT	629	981	846	883	1008	825	998	976	971	924	1096	782	1344	998	1226
— CONJUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1065	756	1202	1442

7.3. Régies de recettes par secteur

	2018	2019	2020	2021	2022	% recettes
AIX-LES-BAINS	189 472,42	189 922,50	179 793,60	184 169,60	195 017,92	64%
BOURGET / BOURDEAU	50 567,50	41 817,50	44 306,40	44 131,80	50 670,40	17%
BRISON	10 480,00	12 600,00	12 363,20	13 415,20	13 169,60	4%
CONJUX		17 211,50	11 414,00	24 132,80	27 728,00	9%
CHINDRIEUX		5 420,40	7 808,00	6 548,00	8 352,80	3%
4 CHEMINS	5 966,67	5 862,50	4 781,60	2 568,00	6 248,00	2%
Autres REDEVANCES	2 233,33	3 974,40	1 869,60	3 380,76	2 217,60	1%
TOTAL	258 719,92	276 808,80	262 336,40	278 346,16	303 404,32	100%



Comme le fait apparaître le graphe ci-dessous, le budget des ports est un budget excédentaire. Les gros projets d'aménagement tels que le futur réaménagement du port des 4 Chemins et du port à sec peuvent être envisagés avec sérénité, sans impact majeur sur la politique tarifaire conduite depuis des années au service des ports et limitée à 1,5% d'augmentation.

8. Le budget d'investissement

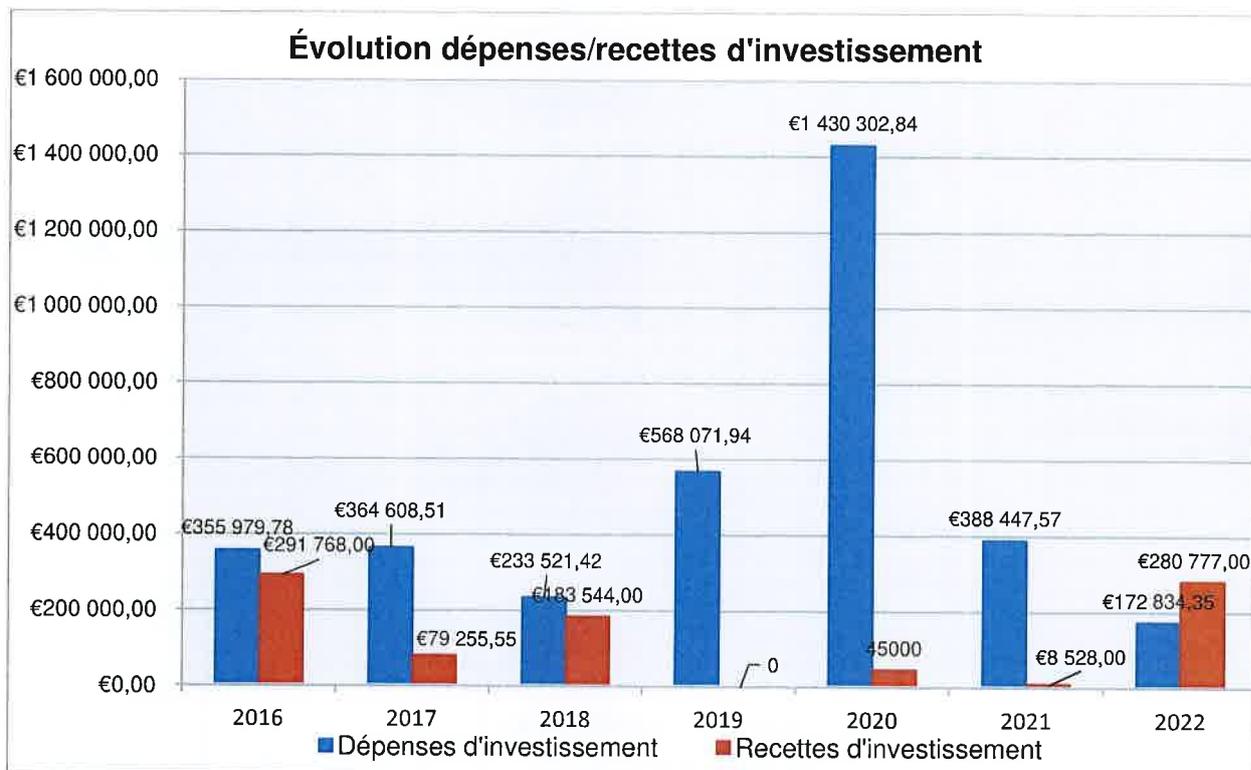
8.1. Répartition des dépenses d'investissement par port

Dépenses d'investissement	BP 2020	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022
100						
110 PORTS DU BOURGET	365 000,00	3 000,00	32 300,00	-	375 074,00	39 502,64
106 PORT DE BOURDEAU						
107 PORT DE TERRE NUE						
101 PORTS DE BRISON						
109 PORTS D'AIX	83 815,00	32 747,55	250 600,00	81 008,00	90 762,46	38 990,00
109.1 CAPITAINERIE AIX						
102 DIVERS	212 900,00	62 780,66	199 040,00	80 054,27	197 943,50	31 285,85
104 PORT DES 4 CHEMINS	190 555,00	12 968,75	223 650,00	7 797,97	321 381,25	7 334,02
PORT DE CONJUX	1 959 480,00	1 089 353,42	501 577,61	211 284,78	114 985,42	55 721,84
PORT DE CHINDRIEUX						
112 SITE DES MOTTETS	23 000,00	-	15 525,00	-	10 000,00	
113 PORT DU TILLET						
114 CURAGE						
EMBARCADERE CHANAZ	274 000,00	232 452,46	62 221,07	8 302,55		
Total opérations d'équipement	3 108 750,00	1 433 302,84	1 284 913,68	388 447,57	1 110 146,63	172 834,35

Les dépenses d'investissement réalisées sont inférieures au BP, dues essentiellement, au décalage dans le temps du démarrage du port des 4 C(331K€), de celui de la Croix verte en lien avec les travaux du Bras mort(375K€) et du retard de livraison du bateau électrique(150K€)

8.2. Budgets d'investissement 2020 – 2022

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
DEPENSES			
100PORT DE CHARPIGNAT			
101 - PORT DE BRISON			
102 - DIVERS	62 780,66		
Etude signalétique		4 840,00	
travaux signalétique		35 335,00	
réfections de digues		30 820,00	
ponton		3 532,27	1 578,28
désherbeur thermique		2 509,57	
dépollueur		3 018,00	
mise en sécurité des ports			7 156,12
acquisition de bateau électrique			22 551,45
104 - PORT DE 4 CHEMINS			
réaménagement des espaces verts	12 968,75		
installation de ponton MAE		7 797,67	
lancement étude réaménagement du port			7 334,02
107 – PORT DE TERRE NUE			
ponton fixe			
109 - PORT D'AIX-LES-BAINS	32 747,55		
station avitaillement		53 061,53	
ponton et platelage		20 714,50	
conformité		5 210,08	
divers		2 022,28	
mur de quai Grand Port			38 990,00
110 - PORT DU BOURGET	3 000,00		
ponton et passerelle			39 502,64
112- SITE DES MOTTETS			
étude de marché port à sec			
équipements			
Etude de faisabilité port à sec			
113-PORT DU TILLET			
PORT DE CONJUX	1 089 353 ,42		
dont travaux		165 468,50	48 008,24
MOE		15 304,32	6 048,00
Etudes diverses		8 061,30	1 665,60
autres travaux		5 552,00	
Divers		16 898,00	
EMBARCADERE			
travaux	232 452,46	8 302,55	
TOTAL DEPENSES	1 433 302,84	388 447,57	172 834,35
RECETTES			
114 – Curage			
Embarcadère(FNADT)	45 000,00		
Embarcadère(Région)			67 563,00
station avitaillement -Agence de l'eau		8 528,00	
Conjux (Région)			213 214,00
TOTAL RECETTES	45 000,00	8 528,00	280 777,00



9. Les perspectives 2023

Les études pour le port des 4 Chemins et le port à sec aux Mottets se poursuivront en 2023 avec l'élaboration des dossiers de concertation avec le public et le choix du maître d'œuvre.

Le développement du service verra une nouvelle orientation tournée vers la transition énergétique avec l'élaboration d'une stratégie d'accueil pour les bateaux électriques.

10. Annexes

10.1. Annexe 1 – Les tarifs annuels 2022

Niveau d'équipement	Ports	2020	2021	% 2022/2021	2022
Amarrage à l'année - Barque*					
Barque	Vieux Port de Conjux	165 €	167 €	1,50%	170 €
Barque	Port de Conjux	222 €	226 €	1,86%	230 €
Barque	Port de Chindrieux	222 €	226 €	1,86%	230 €
Barque	Bourdeau / Leysse	206 €	209 €	1,50%	212 €
Barque	Autres ports	227 €	230 €	1,50%	233 €
Barque	Port des 4 Chemins	288 €	293 €	1,50%	297 €
Amarrage à l'année - 2,00 mètres					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	260 €	264 €	1,50%	267 €
Quai non équipé	Port de Conjux	365 €	380 €	4,00%	395 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	432 €	441 €	2,05%	450 €
Quai non équipé	Autres ports	454 €	461 €	1,50%	468 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	434 €	450 €	3,68%	467 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	515 €	524 €	1,72%	533 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	525 €	533 €	1,50%	541 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	501 €	521 €	4,00%	542 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	592 €	604 €	2,09%	617 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	623 €	633 €	1,50%	642 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	675 €	685 €	1,50%	695 €
Amarrage à l'année - 2,30 mètres					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	311 €	316 €	1,50%	321 €
Quai non équipé	Port de Conjux	404 €	424 €	5,00%	445 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	531 €	541 €	1,94%	551 €
Quai non équipé	Autres ports	545 €	553 €	1,50%	561 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	448 €	472 €	5,30%	497 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	594 €	606 €	1,94%	618 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	623 €	633 €	1,50%	642 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	542 €	571 €	5,40%	602 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	722 €	735 €	1,86%	749 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	748 €	759 €	1,50%	771 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	810 €	822 €	1,50%	834 €
Amarrage à l'année - 2,50 mètres					
Quai équipé	Bourdeau / Leysse	389 €	395 €	1,50%	401 €
Quai non équipé	Port de Conjux	577 €	597 €	3,40%	617 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux	669 €	681 €	1,72%	692 €
Quai non équipé	Autres ports	682 €	692 €	1,50%	703 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	633 €	661 €	4,41%	690 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	774 €	790 €	2,11%	807 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	817 €	829 €	1,50%	842 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	775 €	803 €	3,62%	832 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	893 €	911 €	2,01%	929 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	934 €	948 €	1,50%	963 €

Rapport annuel 2022 – Service des Ports

Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 013 €	1 028 €	1,50%	1 043 €
Amarrage à l'année - 2,80 mètres					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	512 €	520 €	1,50%	527 €
Quai non équipé	Port de Conjux	605 €	635 €	4,95%	666 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux		820 €	2,07%	837 €
Quai non équipé	Autres ports	818 €	830 €	1,50%	843 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Conjux	656 €	699 €	6,55%	745 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Port de Chindrieux	818 €	851 €	3,93%	884 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Autres ports	1 016 €	1 031 €	1,50%	1 047 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 019 €	1 045 €	2,59%	1 072 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux - 2 ^{ème} lissage	802 €	845 €	5,37%	890 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	1 082 €	1 103 €	1,91%	1 124 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 122 €	1 139 €	1,50%	1 156 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 215 €	1 233 €	1,50%	1 251 €
Amarrage à l'année - 3,00 mètres					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	603 €	612 €	1,50%	621 €
Quai non équipé	Autres ports	941 €	955 €	1,50%	969 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 122 €	1 139 €	1,50%	1 156 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 045 €	1 086 €	3,90%	1 128 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux - 2 ^{ème} lissage	817 €	873 €	6,80%	932 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 290 €	1 309 €	1,50%	1 329 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 397 €	1 418 €	1,50%	1 439 €
Amarrage à l'année - 3,30 mètres					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	618 €	627 €	1,50%	637 €
Quai non équipé	Port de Chindrieux		1 146 €	2,97%	1 180 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 236 €	1 255 €	1,50%	1 274 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 072 €	1 128 €	5,23%	1 187 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Chindrieux	1 347 €	1 382 €	2,59%	1 418 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 484 €	1 506 €	1,50%	1 528 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 607 €	1 631 €	1,50%	1 656 €
Amarrage à l'année - 3,50 mètres					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	711 €	722 €	1,50%	732 €
Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 422 €	1 443 €	1,50%	1 465 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 681 €	1 707 €	1,50%	1 732 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	1 848 €	1 876 €	1,50%	1 904 €
Amarrage à l'année - 3,80 mètres					
Quai non équipé	Bourdeau / Leysse	817 €	829 €	1,50%	842 €

Rapport annuel 2022 – Service des Ports

Quai équipé / Ponton non équipé	Tous ports	1 635 €	1 659 €	1,50%	1 684 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port de Conjux	1 110 €	1 200 €	8,06%	1 297 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Autres ports	1 962 €	1 991 €	1,50%	2 021 €
Ponton équipé (eau, électricité)	Port des 4 Chemins	2 125 €	2 157 €	1,50%	2 190 €

10.2. Annexe 2 – Les tarifs escales 2022

Catégorie	Mensuel							
	Basse saison (septembre à avril)				Haute saison (mai à août)			
	2020	2021	% 2022/2021	2022	2020	2021	% 2022/2021	2022
Emplacement barque	25 €	25 €	4,00%	26 €	153 €	155 €	1,29%	157 €
Emplacement 2,00 mètres	47 €	47 €	2,13%	48 €	235 €	238 €	1,26%	241 €
Emplacement 2,30 mètres	60 €	61 €	1,64%	62 €	273 €	277 €	1,44%	281 €
Emplacement 2,50 mètres	76 €	77 €	1,30%	78 €	305 €	309 €	1,29%	313 €
Emplacement 2,80 mètres	84 €	85 €	1,18%	86 €	358 €	363 €	1,38%	368 €
Emplacement 3,00 mètres	100 €	101 €	1,98%	103 €	383 €	388 €	1,29%	393 €
Emplacement 3,30 mètres	113 €	115 €	1,74%	117 €	428 €	434 €	1,38%	440 €
Emplacement 3,50 mètres	125 €	127 €	1,57%	129 €	458 €	464 €	1,29%	470 €
Emplacement 3,80 mètres	148 €	150 €	2,00%	153 €	541 €	548 €	1,82%	558 €
Mise à l'eau offerte								

Catégorie	Journalier							
	Basse saison (septembre à avril)				Haute saison (mai à août)			
	2020	2021	% 2022/2021	2022	2020	2021	% 2022/2021	2022
Emplacement barque	8 €	8 €	12,50%	9 €	9 €	9 €	11,11%	10 €
Emplacement 2,00 mètres	11 €	11 €	9,09%	12 €	13 €	13 €	7,69%	14 €
Emplacement 2,30 mètres	12 €	12 €	8,33%	13 €	13 €	13 €	7,69%	14 €
Emplacement 2,50 mètres	12 €	12 €	8,33%	13 €	14 €	14 €	7,14%	15 €
Emplacement 2,80 mètres	13 €	13 €	7,69%	14 €	16 €	17 €	0,00%	17 €
Emplacement 3,00 mètres	14 €	14 €	7,14%	15 €	17 €	18 €	0,00%	18 €
Emplacement 3,30 mètres	15 €	15 €	6,67%	16 €	20 €	21 €	0,00%	21 €
Emplacement 3,50 mètres	16 €	17 €	0,00%	17 €	21 €	22 €	0,00%	22 €
Emplacement 3,80 mètres	21 €	22 €	0,00%	22 €	24 €	25 €	0,00%	25 €
Mise à l'eau payante (15 €)								

10.3. Annexe 3 – Autres tarifs 2022

Désignation	2020	% 2021/2020	2021	% 2022/2021	2022
Embarcations de location					
Emplacement de bateau	Tarif public en fonction de la largeur				
Emplacement de pédalo	Tarif public 2 ml				
Port de Chindrieux - 2 mètres quai équipé / ponton non équipé	353 €	6,10%	375 €	6,27%	398 €
Port de Chindrieux - 2,50 mètres quai équipé / ponton non équipé	383 €	10,42%	423 €	10,42%	467 €
Port de Chindrieux - 2,80 mètres quai équipé / ponton non équipé		Nouveau tarif	770 €	5,30%	811 €
Bateaux à passagers					
Tarif au ml	116 €	1,72%	118 €	1,69%	120 €
Bateaux en surcote					
Tarif au ml - Bateau dont la longueur excède 11 mètres	93 €	1,08%	94 €	1,06%	95 €
Pêcheurs professionnels en activité					
Tous ports	Gratuit	0,00%	Gratuit	0,00%	Gratuit
Associations à but pédagogique					
Tous ports	68 €	1,47%	69 €	1,45%	70 €
Tous ports - Bateaux à énergie solaire	Gratuit	0,00%	Gratuit	0,00%	Gratuit
Bateaux logement					
Majoration appliquée sur le tarif annuel	30%	0,00%	30%	0,00%	30%
Autorisation d'occupation temporaire					
Ponton pour activités nautiques			8 €		8 €
Majorations / Minorations					
Infractions majeures au règlement ⁽¹⁾	30%	0,00%	30%	0,00%	30%
Majorations à partir de la deuxième relance	30%	0,00%	30%	0,00%	30%
Infractions mineures au règlement ⁽²⁾	10%	0,00%	10%	0,00%	10%
majoration pour prolongation d'escale sans autorisation en saison					100%
majoration pour prolongation d'escale sans autorisation hors saison					30%
Occupant ne bénéficiant pas de la prestation attachée à la place	-10%	0,00%	-10%	0,00%	-10%
Libération 1 mois minimum en juillet et/ou août			-20%		-20%

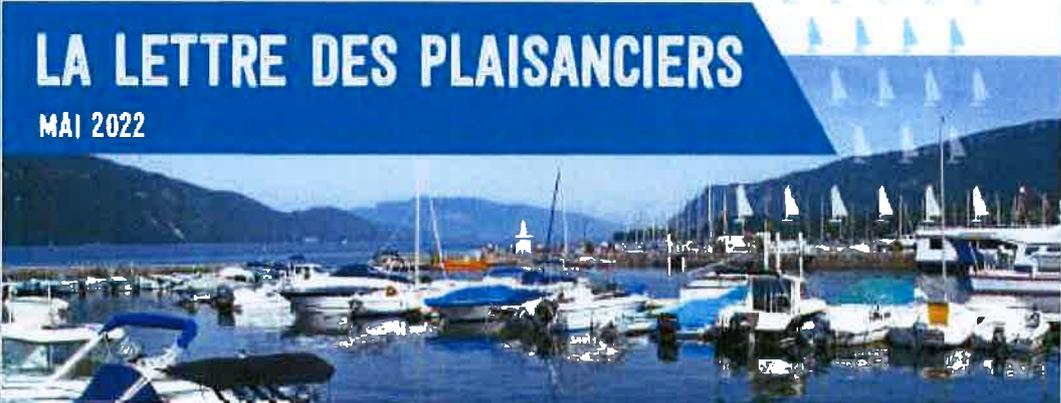
Rapport annuel 2022 – Service des Ports

Désignation	2020	% 2021/2020	2021	% 2022/2021	2022
Mise à l'eau					
La journée (uniquement en haute saison de mai à août)	14 €	0,00%	14 €	7,14%	15 €
Forfait saison	98 €	1,02%	99 €	1,01%	100 €
Grutages					
Jusqu'à 4 tonnes	48 €	0,00%	48 €	2,08%	49 €
Supérieur à 4 tonnes	106 €	1,89%	108 €	1,85%	110 €
Plan incliné de Mémard					
Mise ou sortie de l'eau (forfait 2 heures - 2 agents)	142 €	1,41%	144 €	1,39%	146 €
Mise ou sortie de l'eau (heure supplémentaire)	40 €	0,00%	40 €	2,50%	41 €
Occupation du plan incliné (par jour)	35 €	0,00%	35 €	2,86%	36 €
Aire de carénage - Utilisation de ber					
Forfait 3 jours	32 €	0,00%	32 €	3,13%	33 €
Journée supplémentaire	20 €	0,00%	20 €	5,00%	21 €
Assistance portuaire (pendant les heures ouvrables)					
Heure d'un agent qualifié (toute heure commencée est due)	37 €	0,00%	37 €	2,70%	38 €
Heure pilote bateau (toute heure commencée est due)	54 €	1,85%	55 €	1,82%	56 €
Mise à disposition du bateau ou de la barge de service (tarif à l'heure)	204 €	1,47%	207 €	1,93%	211 €
Mise à disposition du radeau du service (tarif à l'heure)	120 €	1,67%	122 €	1,64%	124 €
Fourniture de produit dispersant	20 €	0,00%	20 €	5,00%	21 €
Forfait de déplacement de bateaux	150 €	0,00%	150 €	2,00%	153 €
Autres tarifs					
Télécommande ouverture barrière du port des 4 Chemins	60 €	1,67%	61 €	1,64%	62 €
Remplacement de clef (ou non restitution)	12 €	0,00%	12 €	8,33%	13 €
Caution pour jeton douche capitainerie	1 €	0,00%	1 €	0,00%	1 €
Jeton pour charriot de transport		Nouveau tarif	4 €	0,00%	4 €

10.4. Annexe 4 – Tarifs hangars des Mottets 2022

Désignation	2020	2021	% 2022/2021	2022	
Gardiennage annuel du bateau et/ou remorque					
Forfait annuel (comprend stockage avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m²	47,40 €	48,10 €	1,87%	49,00 €
Forfait annuel (comprend stockage sur mezzanine bois avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m²	31,50 €	32,00 €	1,88%	32,60 €
Gardiennage mensuel du bateau et/ou remorque					
Forfait mensuel (comprend stockage avec 1 entrée + 1 sortie du bateau ou remorque des hangars)	m²	6,80 €	6,90 €	1,45%	7,00 €
Sortie ou entrée dans les hangars					
Forfait pour une sortie ou une entrée supplémentaire dans les hangars	Unité	28,50 €	28,90 €	1,73%	29,40 €
Mise à l'eau ou sortie d'eau - Port des 4 Chemins					
Forfait pour une sortie ou une mise à l'eau au port des 4 Chemins	Unité	28,50 €	28,90 €	1,73%	29,40 €
Occupation des terre-pleins extérieurs					
Forfait annuel pour occupation des terre-pleins extérieurs	m²	22,40 €	22,70 €	1,76%	23,10 €
Aire de carénage pour professionnels					
Forfait 3 jours	Unité	38,40 €	39,00 €	1,79%	39,70 €
La journée supplémentaire	Unité	21,80 €	22,10 €	1,81%	22,50 €

10.5. Annexe 5 – Lettre des plaisanciers



LA LETTRE DES PLAISANCIERS

MAI 2022

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE PORTUAIRE 2021

Un grand merci aux 938 personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire afin de nous aider à améliorer la qualité de service qui est au cœur de notre métier.

Le taux de réponse de 40 % est plus que satisfaisant avec 938 réponses sur 2 300 envois. Vous avez été interrogés sur 62 sujets. Afin de vous faciliter la lecture de ces résultats, nous avons ciblé les sujets impactant majoritairement votre quotidien de plaisancier. Cependant, vous avez la possibilité d'accéder à l'ensemble de l'enquête sur le site de Grand Lac :

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/services-a-la-population/ports/naviguer-services-et-reglementation>

NAVIGATION : <ul style="list-style-type: none">• Connaissez-vous le passeport de bonne conduite ? 86 % oui• Rencontrez-vous des actes d'incivilités ? 53 % oui• Êtes-vous régulièrement gêné par la vitesse des autres bateaux ? 67 % non• Utilisez-vous l'écluse de Chanaz ? 86 % non	SERVICES : <ul style="list-style-type: none">• Les horaires de la capitainerie correspondent-ils à votre attente ? 92 % oui• Avez-vous besoin de la capitainerie le dimanche ? 83 % non• Utilisez-vous la station d'avitaillement ? 80 % non• Rencontrez-vous régulièrement des problèmes avec les herbiers ? 72 % non• Faites-vous entretenir votre bateau chez un professionnel ? 60 % oui
ÉQUIPEMENTS : <ul style="list-style-type: none">• Les bornes électriques et d'eau sont-elles en quantité suffisante ? 77 % oui• Utilisez-vous la zone de manutention ? 80 % non• Utilisez-vous les sanitaires ? 57 % non• Si le wifi était disponible, l'utiliserez-vous ? 61 % non• La signalétique dans les ports vous semble-t-elle suffisante ? 77 % oui• Trouvez-vous suffisamment de conteneurs pour déposer vos déchets ? 71 % oui• L'éclairage dans les ports vous semble-t-il suffisant ? 66 % non	STATIONNEMENT : <ul style="list-style-type: none">• Rencontrez-vous des problèmes de stationnement les week-ends de juillet / août ? 66 % oui• Rencontrez-vous des problèmes de stationnement les week-ends de mai / juin ? 69 % non SATISFACTION : <ul style="list-style-type: none">• Êtes-vous satisfait des services portuaires ? 73 % oui

→ Suite aux résultats de cette enquête, le service des ports va intensifier l'information sur la réglementation et les équipements. Dans le cadre du projet de réaménagement du port des 4 Chemins, une attention particulière sera portée sur la problématique des stationnements aux abords des cales de mises à l'eau et des zones de carénage.

→ Concernant vos remarques liées au fonctionnement des services, dès le 1^{er} mai et à titre expérimental, la capitainerie d'Aix-les-Bains sera fermée le dimanche. Un accueil téléphonique sera cependant assuré au 04 79 61 28 29.



UNE NOUVELLE CAPITAINERIE POUR VOUS ACCUEILLIR À CONJUX EN 2022

Un nouveau look pour la capitainerie de Conjux ! Orientée vers le large, sa ligne tout en longueur favorise son intégration dans le paysage et libère de multiples points de vue sur le site. Elle est équipée de sanitaires pour le public, de douches pour les plaisanciers et d'un local d'accueil, pour tous, en saison estivale. Cette nouvelle capitainerie sera ouverte tous les week-ends du 1^{er} mai à mi-juin et 7j/7 de mi-juin à fin août.



LA SAISON DÉMARRE

Tous les bateaux et pontons qui ont été déplacés suite à la baisse des niveaux du lac ont retrouvé leur emplacement d'origine.

Les demandes d'escales sont d'ores et déjà attribuées et 146 demandes restent encore à satisfaire.

A ce titre, nous vous remercions de signaler au service des ports l'éventuelle vacance de votre place cet été, permettant ainsi de répondre aux demandes d'escales en attente.

- Vous avez la possibilité de :
- Libérer votre emplacement pendant un an sans payer de redevance. Cette déclaration de vacance de poste doit cependant être faite avant le 30 avril 2022.
 - Libérer votre emplacement en juillet et/ou août, et profiter d'une minoration de 20 % sur votre redevance.
- La gestion de la liste d'attente pour obtenir une place annuelle a également fortement évolué. Pour optimiser les attributions, le renouvellement s'effectue désormais uniquement à l'initiative des plaisanciers par le biais du portail Grand Lac (<https://portail.ollzee-soft.com/GROLAC>). Cette nouvelle procédure a permis de réduire le nombre d'inscrits de 1 823 à 1 403 personnes.

LE SALON DU NAUTISME

Le salon du nautisme s'est déroulé du 1^{er} au 3 avril. Malgré une météo défavorable, 60 exposants étaient présents avec une fréquentation estimée entre 5 000 et 8 000 personnes contre 15 000 habituellement. De nouveaux engins à énergie propre sont venus animer la manifestation. La tombola organisée par le service des ports a fait également de nombreux heureux .



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 6 : Présentation des rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité des services publics

Date de transmission de l'acte : 18/07/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 18/07/2023

Numéro de l'acte : D4639 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230711-D4639-DE

Date de décision : 11/07/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.3. Autres

